

HISTOIRE

NATURELLE

DES REPTILES.

TOME SIXIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22 ;
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNERALE ET PARTICULIÈRE

DES REPTILES;

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR F. M. DAUDIN,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE ET PHILOMATHIQUE DE PARIS.

TOME SIXIÈME.

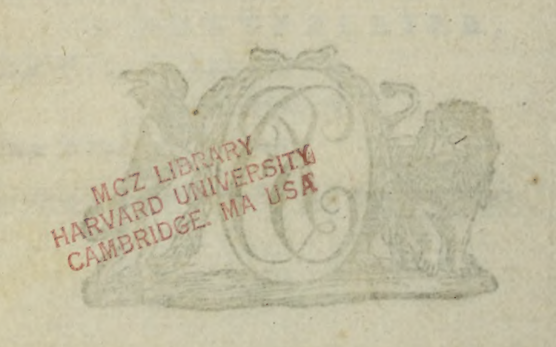


A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XI. 1803

Oiled 4/1982 LM



HISTOIRE
NATURELLE
DES REPTILES.

ONZIÈME GENRE.

Vipère; *vipera*.

Le corps cylindrique, ainsi que la queue qui est courte. La tête raccourcie, élargie postérieurement, ayant ses lèvres épaisses, un peu retroussées, et couverte en dessus de petites plaques nombreuses, ou d'écailles semblables à celles du dos, ou rarement de grandes plaques peu nombreuses. Le dessus du corps et de la queue couverts d'écailles rhomboïdales, réticulées, et souvent carénées; le dessous du corps revêtu de grandes plaques entières et transversales, et le dessous de la queue muni de doubles plaques. L'anus transversal, simple et sans ergots cornés.

Dents aiguës; des crochets venimeux en devant de la mâchoire supérieure.

Les vipères ont tant de rapports avec les couleuvres, par leur conformation principale

et par la forme de leurs tégumens, qu'elles ont été confondues dans le même genre par plusieurs naturalistes célèbres, entre autres par Linnæus, Daubenton, Lacépède, puis elles ont au contraire été placées dans un genre particulier par d'autres observateurs, tels que Laurenti et Latreille. Il résulte en effet des principes que j'ai exposés dans l'introduction à cette histoire des serpens, qu'on doit regarder la présence des crochets venimeux comme beaucoup trop importante dans l'organisation de ces animaux, pour qu'on la néglige dans l'exposé des caractères génériques, et pour qu'on persiste à n'en faire usage que pour distinguer les espèces. Tous les naturalistes qui ont adopté l'opinion de Linnæus sur cet objet, sont tombés dans un défaut assez grand, car ils ont souvent négligé de chercher à distinguer les serpens venimeux des serpens innocens; et la crainte a pu quelquefois occasionner cette négligence, car on sait, par des expériences, que le venin des vipères, des crotales, etc., continue d'être dangereux ou même mortel, lorsqu'il a séjourné long-tems dans des liqueurs spiritueuses.

Il résulte, de tous les travaux qui ont été faits jusqu'à ce jour sur les ophidiens, que

ceux dont on a le plus étudié l'anatomie et l'histoire, sont les espèces venimeuses. Fontana, Méad, Rédi et Laurenti ont fait un grand nombre d'expériences importantes sur le venin des vipères; Charras en a donné la description anatomique dans les Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux. Russel, Palisot Beauvois, et d'autres voyageurs éclairés ont aussi fait beaucoup de recherches sur le venin des serpens de l'Inde et de l'Amérique : toutes ces observations sont consignées soit en entier, soit par extrait, dans le premier volume et vers le commencement du cinquième de cet ouvrage que je publie sur les reptiles, et elles doivent suffire pour completter mon travail. Maintenant il me reste à faire connoître toutes les espèces de vipères que j'ai observées dans des ouvrages déjà publiés, et dans les collections de reptiles qu'il m'a été permis d'examiner. Leur nombre, assez considérable dans le *Systema naturæ* de Linnæus, et dans d'autres ouvrages plus récens, sera encore augmenté de quelques espèces plus ou moins remarquables.

On verra, dans le cours de ce travail, que je n'ai rien négligé pour donner une histoire complette des vipères; mais je ne

puis cependant me flatter d'avoir donné une description parfaitement exacte de toutes les espèces, car ces reptiles n'ont pas été examinés ni décrits exactement d'après nature depuis Seba. J'ai rangé, autant qu'il m'a été possible, parmi les espèces déjà connues, la plupart de celles dont quelques voyageurs modernes ont fait mention, et je joins ici l'indication de plusieurs autres serpens venimeux, dont je n'ai pu me procurer jusqu'à présent une exacte description.

1°. Le *serpent à grage*, indiqué par Barrère dans son Histoire de la France équinoxiale sous le nom de *serpens echinatus*, et qui est infiniment redouté des habitans de Cayenne, à cause de son venin plus subtil et plus dangereux encore que celui des crotales. On appelle *grage*, suivant Sonnini, une espèce de rape dont on se sert à Cayenne pour réduire le manioc en farine.

2°. Le *serpent jarretière*. Suivant Paterson, on trouve au cap de Bonne-Espérance un serpent très-venimeux, qui y est connu sous le nom de *kouseband* ou de *serpent jarretière*, et qui est dangereux pour les voyageurs, parce qu'il est difficile à apercevoir à cause de sa couleur assez semblable

à celle de la terre. Il est mince, et n'a que dix-huit pouces environ de longueur totale. Sa morsure tue, dit-on, presque sur le champ, à moins qu'il n'ait déjà perdu une grande partie de son venin par d'autres morsures réitérées. « J'ai vu, dit Paterson (1), aux bains chauds des environs du Cap, un fermier qui avoit été mordu au pied par un kouseband. Après cet accident, il trempa son pied dans de l'eau froide où l'on avoit fait dissoudre beaucoup de sel, et il s'en trouva très-bien. Quand je le vis, il y avoit deux ans qu'il boîtoit ; et sitôt qu'il vouloit faire un peu d'exercice, sa jambe enfloit considérablement ; mais l'usage des bains chauds lui faisoit éprouver un soulagement momentané ». Le kouseband est le même que le covra-manilla, selon Paterson.

Williams Bartram fait mention, dans son voyage dans l'Amérique septentrionale, d'un serpent jarretière qui vit dans la Floride et la Caroline, et qui doit être bien différent de celui décrit précédemment d'après Paterson ; mais il n'en donne pas la plus légère description. C'est une omission que Bartram

(1) W. Paterson, Voyages dans le pays des hottentots, pag. 128.

a faite, et que d'autres voyageurs auront sans doute soin de réparer.

3°. La *vipère qui s'élance*, trouvée au cap de Bonne-Espérance par Paterson (1). Elle est rare et très-dangereuse; sa couleur est noire, tachetée de blanc. Sa longueur est de trois ou quatre pieds, et elle a une grosseur proportionnée. Le capitaine Gordon prétend qu'elle peut atteindre un homme à la course.

4°. Le *serpent de nuit* ou *le tueur d'hommes*, qui vit, selon Paterson, dans le pays des hottentots. Il est très-mince, assez beau, couvert d'anneaux noirs, rouges et jaunes. On prétend vulgairement au cap de Bonne-Espérance, qu'il brille comme du feu pendant la nuit. Sa longueur est de dix-huit à vingt pouces.

5°. Le *serpent jaune du cap de Bonne-Espérance*. Il y est très-commun, et ne diffère, selon Paterson, de la vipère à lunettes que par sa couleur. Il est très-venimeux, mais peu dangereux, parce que sa

(1) Paterson, Relation de quatre voyages dans le pays des hottentots, in-4°, p. 129.

taille et sa couleur brillante le font apercevoir de loin. Il a depuis quatre jusques à huit pieds de longueur. Selon Paterson, on le trouve ordinairement dans les trous de rats au milieu des bois, car il se nourrit de ces animaux et il s'empare ensuite de leur demeure : aussi les voyageurs doivent-ils éviter de se reposer près de ces trous. Les hottentots prennent la poche à venin de ce serpent près de ses mâchoires, et y trempent les petits nerfs dont ils garnissent la pointe de leurs flèches.

6°. Le *cobra monil* de l'Indostan. Il paroît, suivant Russel, que ce nom est donné au Coromandel à plusieurs serpens assez différens les uns des autres, tels que les bongares, le scytale zig-zag, la vipère élégante, la couleuvre peinte, etc. etc.

Le *covra manilla* est un petit serpent très-venimeux qui existe dans l'Indostan; les bramines font des pillules qu'on doit regarder comme un remède très-efficace contre la morsure de ce reptile; mais aucun européen n'a encore pu se procurer la recette de ces pillules. Paterson cite, entre autres faits sur l'efficacité de ce remède, le suivant : « Un cipaye, ayant été mordu par

une vipère, en fut tellement incommodé que nous désespérions de sa vie, quand le colonel Fullarton lui fit prendre une seule pillule (1), qui agit d'abord sur lui comme auroit pu le faire un fort opiat, et qui ensuite le jeta dans le délire : deux jours après il fut parfaitement guéri ».

(1) Cette pillule est sans doute celle de tanjore, dont j'ai donné la recette, d'après Russel, tom. V, pag. 87.

LA VIPÈRE GALONNÉE (1).

LES naturalistes ont rangé jusqu'à présent parmi les couleuvres innocentes cet ophidien, qui n'est pas rare dans les collections, et qui me paroît habiter dans l'Amérique méridionale, et non pas en Asie, comme

(1) *Vipera lemniscata; ferruginea aut fusco nigricans, annulis albis in ventre paulo latioribus, quorum tertium quodque quadruplo latius; caudâ ferè* $\frac{1}{6}$.

Scutis abd. 250. — *Scutellis subc.* 35 - 285 selon Lin.
—— 251. —— 38 - 269 selon Schneider.
—— 178. —— 29 - 207 selon le même.
—— 264. —— 36 - 300 selon Weigel.
—— 265. —— 38 - 303 selon le même.
—— 246. —— 35 - 281 selon le même.
—— 233. —— 34 - 267 selon le même.
—— 251. —— 37 - 288 selon moi.
—— 258. —— 44 - 302 selon Houttuyn.

Coluber lemniscatus. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. tom. I, p. 118, n° 6; p. 413, n° 9. — Mus. Ad. Frid. p. 34, pl. XIV, fig. 1. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1110. — Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 35, nos 49-51. — *Natrix lemniscata.* Laurenti, Synops. rept. p. 76, n° 152. — Seba, Thes. tom. I, pl. X, fig. ult. tom. II, pl. LXXVI, fig. 3. — *Elaps*

on l'a cependant prétendu jusqu'à ce jour, d'après Seba.

Schneider a placé le même reptile dans son genre élaps, sous le nom d'*élaps galonné* (*elaps lemniscatus*), et il assure qu'il a des crochets venimeux; c'est ce que j'ai reconnu moi-même sur un individu qui est placé dans ma collection, et qui doit avoir été trouvé à Surinam dans l'intérieur de cette colonie hollandaise en Amérique.

Linnæus a écrit que cet animal est long de trois pieds, très-lisse, luisant, cylindrique et blanc, avec des bandes transversales ferrugineuses ou noires, disposées en anneaux rapprochés trois à trois, et avec les écailles dorsales terminées de ferrugineux.

Un individu, observé par Schneider dans la précieuse collection de feu Bloch de Berlin, n'a pas ses taches noires interrompues par une double ligne annulaire, comme l'a cependant écrit Laurenti d'après la figure

---

lemniscatus. Schneider, Hist. amphib. in-8°, fasc. 2, p. 291, Iena, 1801. — *Le lemnisque*. Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La galonnée*. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 399. — *La couleuvre galonnée*. Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 104.

publiée par Linnæus; mais ses écailles dorsales sont bordées de brun, le museau est très-obtus, avec la tête un peu plus large que le corps, qui est lisse et luisant. La couleur des zones étoit plus semblable à de la rouille que celle de l'individu indiqué par Weigel à la page 36 de son ouvrage.

Un autre individu, plus différent de la figure donnée par Linnæus, n'avoit pas toutes ses écailles terminées de brun; la tête étoit revêtue de plaques parfaitement semblables à celles de la couleuvre à collier, et c'est sans doute à cause de ce caractère que Laurenti l'a placé dans son genre *natrix*.

Ces deux individus étoient munis à chaque côté de la mâchoire supérieure d'un crochet venimeux renfermé dans de hautes gencives, avec de petites dents courbes sur les deux rangées palatales.

Weigel a écrit que cet ophidien a les yeux petits, et le corps cylindrique revêtu d'écailles livides; mais tous les autres n'ont pas fait mention de ses crochets venimeux, même le docteur Gray, qui a fait beaucoup de recherches sur les dents des couleuvres et des vipères, et qui l'a placé parmi les premières, en lui indiquant une queue très-courte.

Le nombre des plaques est très-sujet à varier; et si l'on examine toute les différentes quantités que j'ai indiqué dans la synonymie, d'après plusieurs naturalistes, on sera sans doute disposé à croire qu'on a confondu ensemble des espèces distinctes. Il y a depuis cent soixante dix-huit jusqu'à deux cent soixante-cinq grandes plaques abdominales, et depuis vingt-neuf jusqu'à quarante-quatre doubles plaques sous-caudales.

Les narines ont une très-petite ouverture: entre elles il y deux petites plaques rhomboïdales, puis deux plus grandes pentagones, puis trois entre les yeux, dont celle du milieu assez grande, et ensuite deux très-grandes en arrière.

L'extrémité du museau est noirâtre, avec une bande transversale noire sur le milieu de la tête, et une tache ronde sur l'occiput. Les côtés de la mâchoire inférieure sont cendrés; le corps est cylindrique, de la grosseur d'une plume de cygne, et revêtu d'écailles lisses, rhomboïdales, un peu obtuses: elles forment quinze rangées longitudinales sur le dos, et leur couleur est blanche, bordées et terminées de ferrugineux; la queue est un peu obtuse.

Sur

Sur la couleur noirâtre du corps on distingue quarante-une à quarante-trois bandes blanches, dont celles disposées de trois en trois sont quatre fois plus larges que les autres : toutes sont aussi un peu élargies sur le ventre.

Cette description des couleurs, que je viens de donner en partie d'après cet auteur, convient parfaitement, selon lui, à un individu de la collection de Meyer, qui a deux cent trente-une grandes plaques, et trente-huit doubles. Un troisième individu de la collection de Bloch est plus court, entièrement teint d'une couleur bleue, et muni seulement en dessous de cent soixante-dix-huit plaques entières, et de vingt-neuf doubles plaques.

Si par hasard cet animal habite dans l'Amérique méridionale, comme je le pense, il faut lui rapporter l'ouroucoukou, qui est si redouté à cause de la force de son venin.

L'ouroucoukou est un serpent très-venimeux de Surinam : j'en ai reçu un individu long d'un pied et demi environ, et très-bien conservé, de Marin Debaize, médecin français établi dans cette colonie. J'ai compté deux cent cinquante-une plaques entières

sous le ventre, et trente-sept doubles plaques sous la queue, qui est longue d'environ un sixième.

Stedman rapporte qu'un serpent ouroucoukou, ainsi nommé parce que sa couleur sombre ressemble à celle d'une chouette (1), mordit au pied un esclave, lorsqu'il parcouroit l'intérieur de la colonie de Surinam. En moins d'une minute, la jambe de cet esclave commença à s'enfler ; ensuite il ressentit des douleurs cuisantes, et tomba bientôt dans des convulsions. Un de ses camarades, ayant tué le serpent, fit avaler au blessé le fiel de l'animal, mêlé dans la moitié d'un verre d'eau de vie ; le malade se crut alors soulagé ; mais la douleur augmenta presque aussitôt avec une violence extrême, et l'infortuné fut envoyé à l'instant dans l'habitation de son maître, où il mourut. Stedman a souvent ouï dire que le fiel de couleuvre, administré sur une morsure envenimée, est un remède efficace, car on lit dans le grand Magasin du mois

(1) D'après cette remarque de Stedman, il paroît que ce nom d'*ouroucoukou* est aussi donné par les nègres de Surinam aux chouettes, sans doute à cause de leur cri, qui imite en quelque sorte ce nom bizarre.

d'avril 1758, une lettre dans laquelle on traite systématiquement de la manière d'appliquer ce remède; mais je suis convaincu, ainsi que le fait ci-dessus le prouve, que ce moyen ne doit jamais réussir et ne peut diminuer, même légèrement, l'effet du venin. Stedman fait remarquer qu'en général plus le serpent venimeux est petit, à la Guiane, et plus la morsure est funeste; c'est ce que Thompson, le chantre des saisons, a dit avec tant de justesse et d'éloquence dans des vers dont j'offre ici la traduction : « Mais le plus cruel, quoique le plus petit de tous, c'est ce ministre de la mort, qui, caché dans l'ombre, épie sa victime, la blesse de sa dent acérée, lui lance un subtil venin, long-tems recuit dans ses veines, qui, rapide comme l'éclair, arrête le cours de la vie ».

Dans une note relative à l'ouroucoukou, Stedman prétend que le petit labarra, dont le docteur Bancroft a fait mention dans son Histoire de la Guiane, est sans doute le même animal; mais la description suivante ne s'y rapporte cependant pas.

« Le petit labarra des indiens de la Guiane est à peu près de quatorze pieds de long, et de la grosseur d'un tuyau de plume d'un

cygne ordinaire (1); il est couvert de petites écailles luisantes, d'un brun sombre et diversifié de taches blanches; sa queue est petite et pointue; sa tête est un peu plus large et un peu plus plate que le corps.

« Un malheureux évènement, arrivé dans la plantation de la Conception, située dans la colonie de Déméráry, démontre la violence du venin de ce serpent. Celui qui en éprouva les funestes effets étoit un nègre esclave, charpentier de son métier. Etant à son ouvrage, et voulant retourner une pièce de bois, un serpent de cette espèce, caché dessous, le mordit à l'index de la main droite. L'effet du poison fut très-rapide : le

---

(1) Ces dimensions sont exagérées, et n'appartiennent à aucun serpent connu; il faut lire sans doute *quatorze pouces*, et alors ce sera notre *ouroucoukou* : d'ailleurs je dois ajouter que la dimension, assignée par Bancroft à ce serpent venimeux, est beaucoup trop exagérée, car les plus grandes vipères n'ont jamais au delà de quatre à six pieds; et les crotales, qui sont les plus grands serpens venimeux que l'on connoisse, ne parviennent guère qu'à huit ou dix pieds de longueur totale. Je crois donc qu'il y a erreur dans les dimensions du *petit labarra*, qui ne doit avoir que quatorze pouces de longueur totale, et qui est alors synonyme de l'ouroucoukou.

nègre avoit à peine eu le tems de tuer le serpent, que ses membres ne pouvant plus le soutenir, il tomba par terre et mourut en moins de cinq minutes. Le sang qui venoit d'éprouver une si prompte dissolution, sortit des artères, et fit paroître des taches de pourpre sur toutes les parties extérieures du corps; l'hémorragie s'en suivit aussi, et elle eut lieu par le nez, les oreilles et la bouche, etc. (1) ».

---

(1) Stedman, Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, in-8°, tom. II, p. 317 et suiv.

LA VIPÈRE

A BANDE FOURCHUE (1).

SEBA a donné une figure assez exacte de cette espèce dans son ouvrage, et Laurenti l'a ensuite décrite d'une manière incorrecte, dans son ouvrage, sous le nom d'*aspis intestinalis*. Schneider l'a depuis observée et indiquée sous le nom d'*elaps furcatus* dans son Histoire naturelle des amphibies.

La tête est, comme dans la couleuvre à collier, couverte de plaques, déprimée,

(1) *Vipera furcata ; lineâ dorsi medii caudæque albâ ab oculis versùs nares bifurcatâ, alterâ albâ laterali utrinque juxtâ ventrem ad anum usque ductâ ; caudâ brevi, crassâ....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud. 23 -
—— 242. —— 22 - 264.

Elaps furcatus. Schneider, Hist. amphib. in-8°, fasc. 2, p. 303. — *Coluber intestinalis.* Gmelin, Syst. nat. p. 1085. — *Aspis intestinalis.* Laurenti, Synops. reptil. in-8°, p. 106, n° 234. — Seba, Thes. tom. II, pl. 11, fig. 7.

courte, arrondie, obtuse en devant, pas plus large que le cou; les yeux sont petits, et les narines ont leur ouverture assez grande et située un peu en arrière du museau; la queue est assez courte, épaisse, obtuse et garnie de vingt-trois doubles plaques en dessous.

La couleur de la tête et de tout le corps est d'un brun roux en dessus, et blanche sur la rangée d'écailles la plus voisine des plaques abdominales et sur ces plaques : cependant sur cette même rangée, de chaque côté, on voit une ligne brune, formée de points bruns, et prolongée jusqu'à l'anus; sur le milieu de la queue et du dos il y a une ligne blanche, fourchue et partagée vers les yeux jusqu'aux narines; le ventre est blanc, avec des bandes transversales qui sont aussi larges qu'une plaque et demie ou deux plaques. Ces plaques qui bordent la lèvre inférieure ont des taches d'un brun roux.

Seba annonce dans sa description que le corps est d'une égale grosseur par-tout, et cependant il a représenté la queue plus mince et plus pointue qu'elle ne l'est réellement à l'individu placé dans la collection de Lampi; on a également mal figuré les écailles rhomboïdales et lisses.

Schneider a compté sur un individu, placé dans la collection de l'université de Halle, deux cent quarante-deux plaques abdominales entières, et vingt-deux doubles plaques sous-caudales. En avant des branches marginales de la mâchoire supérieure, il y a de chaque côté une dent assez longue, enfermée dans un fourreau, courbée en arrière et mobile, que Schneider a paru regarder comme un crochet venimeux.

Je suis moi-même persuadé que c'est une vraie vipère, ainsi que Laurenti et Gmelin l'ont pensé. Ce dernier auteur paroît même disposé à la regarder comme une variété de la vipère d'Egypte (*coluber vipera* Lin.).

On croit, d'après Seba, qu'elle habite en Afrique.

LA VIPÈRE TRIPLE-TACHE, DU BENGALE (1).

CETTE espèce, nouvellement décrite par Russel, a sa tête aussi large que le cou, oblongue, déprimée, obtuse, avec le museau un peu comprimé; la plaque du front est légèrement échancrée; la première paire entre les narines est oblongue, transversale; la paire suivante est large et orbiculaire; les trois plaques entre les yeux sont très-rondes; la paire postérieure est courte et un peu en forme de cœur. La bouche est très-petite : les mâchoires sont presque égales en longueur; les dents d'en bas et les deux rangées palatales sont petites, courtes et courbées; et au lieu des rangées marginales il y a de chaque côté du devant de la mâchoire supérieure un crochet apparent, et

(1) *Vipera trimaculata ; suprà fusco-flavescens, capite et apice caudæ nigris, maculâque dorsali nigrâ in medio albâ ; colore subtùs albido ; scutellis caudæ nigro punctatis ; caudâ* $\frac{1}{11}$.

Scutis abdom. 241. — *Scutellis subcaud.* 32 - 273.

Coluber........ Russel, Hist. of Ind. serp. p. 12, n° 8, pl. VIII.

muni à sa base d'une vésicule si petite qu'elle échappe à l'observation. Les yeux sont un peu larges, situés sur les côtés et orbiculaires; les narines sont aussi latérales et très-petites.

Le corps est cylindrique et long de onze pouces; les écailles sont un peu ovales, imbriquées et lisses; la queue est à peine longue d'un pouce, aussi grosse que le corps et terminée en pointe.

La couleur du corps est en dessus d'un brun jaunâtre léger, avec une petite ligne de points noirs, disposée en longueur sur la moitié du dos, et avec des traits foibles sur les côtés. La tête est noire, ainsi que le bout de la queue; dessus et dessous l'origine de celle-ci il y a en outre une petite tache noire marquée d'un point blanc dans son milieu, et bordée sur les côtés d'une ligne d'un brun très-clair et blanchâtre; les plaques sont d'une couleur blanchâtre légèrement orangée : cette teinte s'affoiblit vers l'anus. Les plaques sous-caudales sont luisantes, semblables à de la porcelaine, très-joliment pointillées de noir.

En juin 1788, Russel, en botanisant dans les plaines de Nerva au Bengale, reçut le serpent que je viens de décrire d'après lui,

des paysans des environs qui vouloient le détruire, parce qu'ils le croyoient venimeux; mais cette assertion fut ensuite contredite par d'autres habitans de Nerva, qui assurèrent que sa morsure est douloureuse et non envenimée. Russel fit mordre un poulet par ce petit reptile; mais il ne résulta de la morsure aucun symptôme de venin.

Nous avons vu, dans la description qui précède, que la mâchoire supérieure ressemble parfaitement à celle des serpens venimeux, soit parce qu'elle n'a pas une rangée marginale de dents, soit parce qu'elle est munie de crochets en devant avec une petite vésicule peu apparente à sa base : tout ceci indique clairement que c'est une vipère. Cependant Russel établit ensuite une opinion absolument contraire; car il dit que la petitesse de la bouche et la crainte d'endommager cet individu l'ont empêché d'examiner s'il est armé de crochets venimeux. La tête, revêtue de grandes plaques au nombre de dix seulement, et qui s'étendent jusques derrière les yeux, pourroit faire soupçonner que c'est une couleuvre et non pas une vipère. L'individu découvert par Russel a été déposé par cet observateur zélé dans le museum britannique.

LA VIPÈRE FER-DE-LANCE (1).

Planche LX, *fig.* 19.

CETTE vipère, très-remarquable par la forme de son museau, que Lacépède a comparé à un fer de lance, et dont il a donné une description complette, habite à la Martinique, où elle est commune; elle n'a cependant pas été connue de Linnæus; sa longueur totale est de cinq à six pieds, et la queue

(1) *Vipera lanceolata; flavida aut grisea, suprà maculis nigris nebulata, lineâ post-oculari nigrâ albido marginatâ, abdomine albido; rostro antè oculos scutato, sub-triquetro; caudâ $\frac{1}{7}$.*

Scutis abdom. 228. — *Scutellis caud.* 61 - 289 selon Lacépède.

—— 225. —— 61 - 286.

—— 227. —— 63 - 290.

Vipère jaune de la Martinique, par les colons; Mémoire publié dans les nouvelles de la république des lettres et des arts. — *Couleuvre jaune ou rousse.* Rochefort, Hist. des Antilles; Lyon, 1667, tom. I, p. 294. — *Vipère fer-de-lance.* Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 301, pl. v, fig. 2. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. III, p. 325.

en occupe la septième partie : celle-ci est mince et revêtue de petites doubles plaques.

La tête de la vipère fer-de-lance est très-grosse, sur-tout en arrière, recouverte d'écailles semblables à celles du dos, mais plus petites, avec le museau épais, plat en dessus et sur les côtés, recouvert, ainsi que les joues, de plaques nombreuses, arrondi et comme tronqué à son extrémité. Les yeux sont revêtus chacun en dessus d'une large plaque; les narines sont placées vers le bout du museau; entre chacune d'elle et l'œil, sur le côté du museau, il y a une petite ouverture particulière et oblongue qu'on a pris pour le trou auditif, et avec raison; car c'est l'issue d'un petit canal qui passe au dessous de l'œil, et qui paroît aboutir à l'organe de l'ouïe, selon le naturaliste Lacépède, et d'après le résultat de mes propres recherches. Cet ophidien diffère donc de l'ophisaure ventral et des sauriens, parce qu'il a ses trous auditifs situés devant les yeux, au lieu d'être en arrière. Latreille prétend avoir aussi reconnu une ouverture semblable dans un autre serpent, peut-être même dans le crotale boiquira; en effet je l'ai retrouvé à cet animal. On voit à l'extrémité de chaque branche externe de la

mâchoire supérieure un ou deux, et même jusqu'à trois crochets venimeux, qui sont gros comme une alène dans les grands individus. Dans un Mémoire sur la vipère jaune de la Martinique, dont il est ici mention, on prétend que la racine des crochets est couverte d'un petit sac qui contient à peu près une demi-cuillerée de venin, mais ceci n'est pas exact, car j'ai reconnu la vésicule à venin vers la base de la mâchoire, comme dans les vipères, les crotales, etc.; le venin est presque aussi liquide que de l'eau, jaunâtre comme de l'huile d'olive un peu troublée, et sans saveur ni odeur.

La morsure de la vipère fer-de-lance est très-cuisante, et très-dangereuse lorsque le venin a pénétré un peu abondamment dans la plaie; car l'auteur d'un Mémoire sur ce serpent (1) prétend n'avoir jamais vu personne en guérir, et qu'on en meurt dans l'espace de six heures et dans des douleurs aiguës, accompagnées d'un accablement profond. Il ajoute que les jeunes fer-de-lances peuvent aussi donner la mort sans que la

(1) Mémoire sur la vipère jaune de la Martinique, publié dans les Nouvelles de la république des lettres et des arts.

partie mordue enfle et sans causer des douleurs, et qu'il survient quelquefois une paralysie sur d'autres parties que sur celles où la morsure a eu lieu. Bonodet de Foix assure au contraire dans une lettre (1) qu'on est toujours sûr de guérir de la morsure de cette vipère par des remèdes très-simples, connus des nègres et des mulâtres, quand même on ne les mettroit en usage que douze ou quinze heures après l'accident; il atteste aussi que les personnes qui périssent, éprouvent un assoupissement continuel et sans douleur dès l'instant de la morsure.

La langue de cette vipère est très-extensible, étroite, fourchue et susceptible de se retirer dans une gaîne membraneuse placée à sa base sur la partie inférieure de la bouche.

Nous avons dit précédemment que la tête est grosse; le cou au contraire est étroit, aminci; le corps est long et terminé par une queue courte.

Outre les plaques du museau, des joues et des bords des mâchoires, la tête est encore garnie d'écailles ovales, carénées, nom-

(1) Lettre de Bonodet de Foix, avocat au conseil supérieur de la Martinique, publiée dans les Nouvelles de la république des lettres et des arts, 1786.

breuses, aussi petites que celles de la queue; sur le corps et le cou au contraire les écailles sont un peu plus grandes, carénées, ovales, alongées et comme tronquées à leurs deux extrémités ; leur direction est réticulée de telle manière qu'elles forment des rangées transversales, obliques et croisées entre elles, et qu'elles ne peuvent paroître aussi sur des lignes longitudinales, excepté près des plaques ventrales où les écailles sont grandes et lisses. Sous la mâchoire inférieure il y a en avant un carré formé de quatre plaques, et le reste, ainsi que la gorge, est revêtu d'écailles lisses, hexagones ou pentagones.

Le professeur Lacépède a compté deux cent vingt-huit plaques sous le ventre et soixante-une doubles plaques sous la queue de la vipère fer-de-lance; j'en ai trouvé une ventrale de moins et deux sous-caudales de plus à un individu qui m'a été communiqué avec beaucoup de complaisance par M. St. Blanquat. Cet individu, que j'ai comparé avec d'autres fer-de-lances, m'a convaincu que l'espèce est sujette à varier dans ses couleurs et dans la disposition de ses taches, et que le nom de *vipère jaune* ne peut lui convenir, parce qu'on trouve souvent dans la même portée autant de vipereaux

vipereaux cendrés que de vipereaux jaunes; les uns sont marbrés çà et là en dessus de teintes transversales rembrunies; les autres n'en ont pas; mais ils ont tous une ligne alongée, brune, bordée de blanchâtre derrière chaque œil, et avec le dessous de la tête, du corps et de la queue, d'un blanc jaunâtre uniforme, sans taches.

De même que tous les serpens venimeux, cette vipère est obligée de se rouler en plusieurs tours de spirale pour s'élancer sur sa proie ou sur la personne qu'elle veut mordre : cette position est absolument nécessaire, ainsi que Beauvois l'a reconnu pour les crotales, et moi depuis pour les vipères commune et chersea.

Presque tous les voyageurs attribuent aux serpens venimeux des facultés qui ne leur appartiennent pas; car ces reptiles, au lieu d'une extrême agilité, s'arrêtent ou se cachent dès qu'un homme passe auprès d'eux; ils avancent seulement leur tête et une petite partie de leur corps, au lieu de s'élancer comme un trait. Toutes les personnes crédules parlent du dard envenimé des vipères, et regardent leur langue fourchue comme une arme offensive : mais tel est le sort funeste attaché à la crainte, qu'il

fait toujours voir le danger beaucoup plus terrible qu'il n'est en effet. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ait prétendu que les serpens à sonnettes sont aussi agiles que le vent (1), et que la vipère fer-de-lance, d'après le témoignage des colons de la Martinique, attaque avec impétuosité les passans; il est certain au contraire que le fer-de-lance est ordinairement engourdi, sur-tout lorsque l'air est un peu rafraîchi, et qu'il rampe avec lenteur; il se cache sous des tas de feuilles, ou dans des trous creusés en terre, et sous des souches; rarement il va dans les habitations, et jamais dans les maisons de ville; mais il préfère les plantations de cannes à sucre, parce qu'il s'y nourrit abondamment de rats. On découvre facilement la vipère fer-de-lance à l'odeur fétide de sa salive, et au cri de certains petits oiseaux qui voltigent avec vivacité autour d'elle.

Le mâle s'unit avec la femelle dans les mois de mars et d'avril; et ils sont alors si étroitement entortillés l'un autour de l'autre qu'ils ressemblent à deux grosses cordes

(1) *Ecacoalt*, nom mexicain qui signifie *vent*, est donné au serpent boiquira, parce qu'il court, dit-on, aussi vîte que le vent.

tressées ensemble : ils restent ainsi pendant plusieurs jours. La gestation dure pendant plus de six mois, tandis qu'elle n'est que de trois mois environ dans la vipère commune.

Les petits naissent tout formés selon les uns, ou ne se débarrassent de leur enveloppe qu'à l'instant de leur naissance selon les autres; ils sont alors gros comme un ver de terre, et longs de sept à huit pouces. Chaque portée comprend depuis vingt jusqu'à soixante petits.

Cet animal se nourrit de lézards, de rats, d'oiseaux et de gibier : on prétend aussi qu'on lui a vu avaler un chat, un gros sarigue, et même un cochon de lait. Il ne digère que lentement; il paroît comme engourdi, et l'odeur fétide qui s'exhale de sa salive et de son corps devient alors insupportable. Plusieurs nègres et même des blancs ont quelquefois mangé de sa chair en fricassée, et l'ont, dit-on, trouvée excellente.

Un particulier, qui a vécu plusieurs années à la Martinique, m'a certifié que cette vipère a quelquefois mordu des nègres sans qu'ils aient fait usage de leur remède accoutumé, et sans qu'il en soit résulté d'autres accidens qu'une extrême envie de dormir;

il faut avoir soin alors de remuer le malade assez fortement pour l'empêcher de dormir pendant vingt-quatre heures ; ce qui est parfaitement conforme à ce que nous avons dit précédemment (tom. V, pag. 89), d'après Russel, sur le venin des serpens indiens. Le remède employé par les nègres contre le venin de la vipère jaune paroît consister en un cataplasme fait avec différentes herbes pilées.

LA VIPÈRE TIGRÉE (1).

Lacépède a décrit, dans son Histoire naturelle des serpens, une nouvelle espèce de vipère qu'il appelle *la tigrée*, et qu'il a observée dans la collection du museum d'histoire naturelle. Elle a beaucoup de ressemblance avec la vipère commune par sa forme; sa mâchoire supérieure a des crochets venimeux apparens. Sa longueur est d'un pied un pouce six lignes, et sa queue a deux pouces, ce qui fait un peu plus de la septième partie de cette longueur totale. Le sommet de sa tête est revêtu de petites écailles ovales, carénées, et semblables à celles du dos.

La vipère tigrée est en dessus d'un roux blanchâtre, avec des taches foncées bordées

(1) *Vipera tigrina; ex rufo-albida, maculis pantherinis obscurioribus nigro marginatis; caudâ circà* $\frac{1}{7}$.

Scutis abdom. 223. — *Scutis subcaud.* 67 - 290.

La tigrée. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 321. — *La vipère tigrée.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 8.

de noir, et semblables à celles qu'on voit sur les peaux de panthères. Lacépède n'a pas fait connoître dans son ouvrage la disposition de ces taches, ni la couleur des plaques qui sont au nombre de deux cent vingt-trois grandes sous le corps, et de soixante-sept doubles sous la queue.

Nous ne savons pas dans quel pays habite cette vipère, qui paroît avoir quelque rapport avec la vipère ocellée par ses taches. Lacépède l'a placée à la fin du genre des vipères.

LA VIPÈRE BLANC DE NEIGE (1).

LINNÆUS a seul observé jusqu'à présent cette vipère, qu'il dit être d'un blanc pur, éclatant, et sans aucune tache, ce qui doit servir à la séparer de la vipère à queue noire; et c'est ce qui l'a fait nommer par Daubenton *le serpent sans tache*. Il l'a confondu sans motif avec la vipère à queue noire, figurée dans l'ouvrage de Seba.

Linnæus a remarqué que ce reptile, long de près de trois pieds, a sa morsure venimeuse; et de plus, qu'il a deux cent neuf plaques et soixante-deux doubles plaques.

J'ai observé, dans le museum d'histoire

(1) *Vipera nivea ; nivea , immaculata ; caudâ* $\frac{1}{5}$. *Scutis* 209. — *Scutellis* 62 - 271.

Coluber niveus. Lin. Syst. nat. — *Le sans tache*. Daubenton, Dict. erpét. — *Vipère blanche*. Latreille, Hist. des reptiles, tom. IV, p. 6. — *La très - blanche*. Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 297.

naturelle de Paris, une vipère conservée dans un bocal d'esprit de vin, et entièrement blanche, avec une teinte légèrement brunâtre dessus le dos; je soupçonne que c'est une variété de la vipère blanc de neige, ou plutôt une espèce voisine et décolorée, mais je n'ai pas pu vérifier ces doutes.

Latreille, dans son ouvrage sur les reptiles, la nomme *vipère blanche*, et paroît douter que ce soit réellement une vipère.

Je pense que cette vipère habite dans quelque contrée de l'Afrique.

LA VIPÈRE HAJE (1).

Le nom d'*haje* est donné en Egypte à une espèce de vipère, et non pas à une couleuvre innocente; je suis même porté à croire que la couleuvre haje, décrite par Lacépède et Daubenton d'après Linnæus, est une véritable vipère dont on aura mutilé les crochets venimeux. L'haje a d'ailleurs tant de rapports avec la vipère à lunettes par sa forme

(1) *Vipera haje; ater, fasciis obliquis et squamis dimidiato albis, collo extensili; caudâ ferè* $\frac{1}{4}$.

Scutis abd. 207. — *Scutis subc.* 109 - 316 selon Lin.

—— 206. —— 60 - 266 selon Hasselquist.

—— 204. —— 98 - 302.

Coluber haje. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. II, p. 46. — *Idem.* Forskœl, Descr. anim. Ægypt. in-4°; Hafniæ, 1775, p. 9 et 14. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1117. — *Idem.* Hasselquist, Iter Palest. p. 317, n° 62. — *L'haje.* Daubenton, Dict. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. II, p. 49. Je pense qu'il faut aussi rapporter provisoirement ici le *poffagre* et le *spoog-lang* ou *serpent cracheur* des hollandais qui habitent au cap de Bonne-Espérance.

et par la faculté de gonfler son cou, qu'on ne peut les séparer d'un même genre sans rompre l'ordre naturel qui les lie ensemble : je possède d'ailleurs une vipère haje dont les crochets venimeux sont très-apparens, et comme elle est presque entièrement décolorée, je lui attribue les couleurs qui sont indiquées dans l'ouvrage d'Hasselquist, et dont j'ai retrouvé çà et là quelques traces sur les écailles. Elle est noire, avec la moitié postérieure des écailles et des bandes obliques en dessus, de couleur blanchâtre, plus ou moins claire, selon les individus. Linnæus a compté deux cent sept grandes plaques sous le corps, et cent neuf doubles plaques sous la queue : Hasselquist en a trouvé deux cent six des premières, et soixante seulement des secondes, ce qui me fait croire que l'individu observé par lui avoit eu la queue mutilée : celui que j'ai chez moi a deux cent quatre grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-dix-huit doubles plaques sous-caudales.

Lorsqu'on provoque, selon Forskœl, cette vipère nommée *nescher* par les arabes, elle gonfle et étend beaucoup son cou, puis elle s'élance d'un seul saut sur son ennemi. Les bouffons ou magiciens du Caire la prennent

pour la montrer en public pour de l'argent; et quoiqu'ils lui aient arraché ses crochets, ils ont encore soin d'éviter sa morsure dès qu'elle enfle son cou. Forskœl prit du venin jaunâtre et transparent de ce reptile, et en introduisit une petite portion dans une incision faite légèrement à la cuisse d'un pigeon. L'oiseau ne donna d'abord aucun signe de douleur, mais au bout d'un quart-d'heure il tomba sur sa poitrine, se tordit le cou dans de violentes convulsions, et mourut ensuite après avoir vomi une grande quantité d'eau. Forskœl ouvrit alors le corps du pigeon, et n'y trouva rien de gâté; les intestins étoient seulement un peu étendus.

Les écailles du dessus du cou, du corps et de la queue de la vipère haje, sont légèrement carénées en losange et presque hexagones, avec les rangées près des flancs, lisses, arrondies et un peu plus grandes. La queue occupe près du quart de la longueur totale, qui est de deux pieds environ.

On trouve en Afrique, vers le cap de Bonne-Espérance, dans l'intérieur du pays auprès des buissons et des bois, un serpent venimeux long de trois à quatre pieds qui gonfle son cou et redresse la partie antérieure de son corps, afin de menacer les personnes

qui s'avancent vers lui. Il est connu dans le pays sous le nom de *poffagre* : je regrette beaucoup de ne pas connoître cette espèce remarquable d'ophidien, qui est peut-être le même animal que la vipère haje d'Egypte, ou que celle à lunettes du Bengale. J'invite les voyageurs qui l'observeront, de le faire connoître aux naturalistes. Comme l'haje siffle assez fort, ainsi que la vipère à lunettes, il est aussi possible qu'on ait cru au Cap que le poffagre crache en sifflant, et alors il seroit nommé *spoog-slang* par les hollandais en Afrique, selon Paterson. Quelques colons prétendent que le spoog-slang crache son venin de très-loin, et qu'il peut rendre aveugle. Ce rapport est sans doute exagéré, car je ne conçois pas qu'un serpent ait la faculté de cracher; d'ailleurs le venin des serpens appliqué sur la peau n'est pas dangereux.

LA VIPÈRE
A QUEUE NOIRE (1).

CETTE espèce, que Seba a figurée sous le nom de *serpent de Lybie*, est, suivant cet auteur, de couleur blanche, parsemée de très-petites taches noires, avec la queue aussi de couleur noire. Lacépède a prétendu que cette vipère africaine est sans doute la même que la couleuvre sans tache de Daubenton et sa couleuvre très-blanche, parce que le bout de la queue a pu être noirci dans l'esprit de vin; mais je me suis assuré, en examinant cet ophidien, qui est maintenant placé au museum d'histoire

(1) *Vipera melanura ; albida, maculis parvissimis suprà corpore, caudâque nigris ; caudâ* $\frac{1}{4}$.

Scutis abdom. 203. — *Scutellis subcaud.* 52-255.

Cerastes candidus ? Laurenti, Synops. rept. p. 83, n° 175. — Seba, Thes. tom. II; planche XV, fig. 1 ? *Nota.* Rapportée par Lacépède à la très-blanche, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 297.

naturelle, qu'il n'a subi qu'une décoloration très-légère, et que le bout de sa queue est naturellement noir.

La longueur est de trois pieds cinq pouces; le corps est assez svelte avec la queue courte, puisqu'elle n'occupe que le quart de la longueur totale.

Les plaques et les doubles plaques sont disposées de même que celles de la vipère alecton. Il y a deux cent trois des premières sous le ventre, et cinquante-deux des secondes sous la queue.

Les écailles sont rhomboïdales et carénées, seulement sur leur moitié postérieure.

La gaîne qui enveloppe les crochets est légèrement dentelée sur son bord, et paroît un peu cannelée à sa surface.

Est-ce le *cerastes candidus* de Laurenti? c'est ce dont je doute; car Laurenti a placé parmi des espèces innocentes ce prétendu céraste. (Voyez la *couleuvre blanchâtre.*)

On a dit à Seba que ce serpent de Lybie, souvent long de deux aunes et demie, se nourrit d'oiseaux et d'autres espèces d'animaux, qu'il fait périr par sa morsure envenimée.

LA VIPÈRE LACTÉE (1).

LINNÆUS a décrit et figuré, dans son ouvrage sur le museum du prince Frédéric Adolphe, une vipère très-remarquable qu'il dit habiter dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde. Sa couleur est blanche, avec le sommet de la tête noirâtre, marqué d'une ligne longitudinale blanche : on voit aussi des taches noirâtres disposées deux à deux sur tout le corps.

(1) *Vipera lactea; corpore albo, maculis suprà geminatis atris, vertice atro lineâ longitudinali albâ usquè ad collum; caudâ ferè* $\frac{1}{6}$.

Scutis abd. 203. — *Scutis subc.* 32 - 235 selon Lin.
—— 186. —— 35 - 221 selon Schneider.

Coluber lacteus. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. I, p. 28, pl. XVIII, fig. 1. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1102. — *Cerastes lacteus.* Laurenti, Synops. rept. p. 83, n° 173. — *Le lacté.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 288. — *La vipère lactée.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 29. — *Elaps lacteus.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 2, p. 293, in-8°; Iena, 1801.

Il lui a trouvé deux cent trois grandes plaques abdominales, et trente-deux doubles plaques sous-caudales. Les écailles sont hexagones et carénées.

Schneider a aussi observé un petit individu de cette espèce dans la collection de feu Bloch de Berlin. Voici comment il décrit cette vipère.

Le corps est d'une belle couleur blanche, avec des taches arrondies, noirâtres, disposées par paires, d'abord réunies sur le cou, ensuite séparées dessus l'extrémité du dos. La tête est entièrement noirâtre, avec une ligne longitudinale blanche formée de stries, et prolongée depuis le milieu de la tête jusques dessus le cou. Il y a une tache blanche à la lèvre supérieure derrière les yeux. Les plaques entières sont au nombre de cent quatre-vingt-six, et les sous-caudales vont à trente-cinq. Dès la septième plaque abdominale, on voit une bande noirâtre sombre qui s'élargit peu à peu, de manière à couvrir plus loin la moitié de la largeur du ventre. Les plaques de la tête sont disposées comme dans les couleuvres ordinaires, et le corps est gros comme une plume de cygne. Les yeux ne sont pas très-petits. La mâchoire supérieure a de chaque côté, en devant,

un

un crochet venimeux court; et l'on trouve aussi un petit os inter-maxillaire, suivant la remarque de Linnæus, de Gray et de Schneider.

Ce dernier prétend que la vipère lactée, observée par Lacépède dans le museum d'histoire naturelle de Paris, diffère essentiellement de celle figurée par Linnæus, à cause de ses écailles carénées.

Cette vipère de Lacépède a un pied et demi de longueur totale, et neuf plaques disposées sur quatre rangs dessus la tête, de la même manière qu'à la vipère à lunettes.

LA VIPÈRE ORIENTALE (1).

C'EST à l'exemple de Gronovius et de Gmelin que je regarde, comme une espèce particulière, cette vipère dont Seba a donné la figure, tome II, planche VIII, fig. 4, sous le nom de *vraie vipère des Indes orientales*. Gronovius a compté deux cent deux grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-seize doubles plaques sous-caudales; Boddaert a observé ensuite un autre individu qui avoit un nombre égal des premières plaques, et seulement soixante-quatorze des secondes.

(1) *Vipera orientalis; dorso subfusco, maculis saturatè fuscis, majusculis, confluentibus et usque ad extimam caudam flexis; caudâ.....*

Scutis abdom. 202. — *Scutis subcaud.* 96 - 298 selon Gronovius.

—— 202. —— 74 - 276 selon Boddaert.

Coluber orientalis. Gmel. Syst. nat. p. 1112. — Gronov. Zooph. tom. I, p. 19, n° 93. — Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 18, n° 2. — *Vipera vera Indiæ orientalis.* Seba, Thes. tom. II, p. 9, pl. VIII, fig. 4. — Klein, Tent. herpet. p. 8, n° 5.

Klein nous apprend qu'elle a deux longs crochets venimeux (1), peu épais, et mobiles dans la bouche, et des petites dents sur les rangées palatales.

Le dessus de cette vipère est brunâtre, avec des taches très-foncées brunes, assez grandes, réunies, et formant un zig-gag jusqu'au bout de la queue.

La figure publiée par Seba indique deux testicules hors de l'anus.

Cette vipère orientale ne doit pas être confondue avec la vipère commune, principalement à cause du nombre des plaques abdominales, qui sont plus nombreuses, ainsi que les sous-caudales.

---

(1) Klein appelle les crochets venimeux, *des dents canines.*

LA VIPÈRE ATROCE (1).

Linnæus a observé, dans le museum du prince Adolphe Frédéric, cette espèce de vipère qui a environ un pied et demi de longueur totale, avec la queue courte. Sa tête est aplatie en dessus, comprimée sur les côtés, anguleuse et couverte d'écailles très-petites. Sa couleur est d'un gris blan-

(1) *Vipera atrox; cana, sub-grisea, subtùs maculis transversis ex atrofuscis secundùm longitudinem alternis, capite depresso squamulato; caudâ brevi.*

Scutis abd. 196. — *Scutellis subc.* 69 - 265 selon Lin.

—— 197. —— 69 - 266 selon Weigel.

Coluber atrox. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. tom. I, p. 305, n° 35. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 33, pl. XXII, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1107. — *Idem.* Weigel, Abh. der hall. naturforsch. gesch. tom. I, p. 32, n° 43. — *Vipera atrox.* Laurenti, Synops. reptil. p. 103, n° 226. — *Dispas indica.* Laurenti, Synops. rept. p. 90, n° 196. — Seba, Thes. tom. I, pl. XLIII, fig. 4 et 5. — *L'atroce.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. I, p. 292. — *La vipère atroce.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 4.

châtre, avec le dessus marqué de taches transversales d'un brun sombre, et disposées alternativement en longueur. Les écailles sont carénées. Elle habite en Asie.

Laurenti a décrit cette espèce deux fois dans son ouvrage; la première fois il l'a nommée *vipère atroce*, et il en a formé la seconde fois un genre particulier (1), sous le nom de *dipsade*. Linnæus rapporte à cette vipère les deux suivantes de Seba, quoique leurs couleurs ne soient pas parfaitement semblables à sa description. La première figurée par Seba, tom. I, pl. XLIII, fig. 4, a été confondue à tort par lui avec le cobra de Capello des portugais et avec le naja des auteurs; elle habite dans l'île de Ceilan; elle a la tête d'une grosseur extraordinaire en proportion de son corps et couverte de grandes plaques roussâtres, avec l'aspect aussi féroce qu'effrayant : ses yeux sont grands et pleins de feu, ses mâchoires larges, ses dents petites, excepté ses deux crochets à venin. Son dos, qui semble comprimé, est couvert de grandes et larges écailles d'un bai

(1) Voyez dans le tome premier de cet ouvrage sur les reptiles, à la page 312, la description que Laurenti a donnée de ce genre.

clair, et comme frangées par des bandelettes d'un cendré grisâtre pâle, marquetées de petits points blanchâtres qui se changent vers le ventre en grandes taches blanches; toutes les plaques qui couvrent le dessous du corps sont d'un gris cendré pâle; son corps cesse d'être aplati à l'origine de la queue, qui est longue, ronde et terminée en pointe.

L'autre vipère, représentée par Seba avec la précédente, fig. 5, est sans doute un jeune individu de la même espèce, puisqu'elle n'en diffère que 1° par sa taille moindre; 2° par sa tête d'un beau blanc, agréablement marbrée de taches rouges; 3° par divers anneaux blanchâtres qui entourent tout le dessus du corps; 4° par les écailles dorsales aussi petites que celles des flancs; 5° et par ses plaques ventrales d'un cendré jaune.

Si la vipère atroce a la faculté de gonfler son cou comme la vipère à lunettes, il est possible qu'elle en soit très-voisine ainsi que de la vipère haje d'Egypte. Peut-être même seroit-il convenable de lui rapporter le *poffagre* du cap de Bonne-Espérance, que j'ai regardé provisoirement comme un serpent venimeux semblable à la vipère haje? C'est aussi en attendant de nouvelles observations que je range ici la description de

la vipère gonflée qui vit aux environs du cap de Bonne-Espérance en Afrique. Selon Paterson (1) elle a la faculté de s'enfler, jusqu'à avoir un pied de circonférence sur trois pieds et demi de longueur totale. Sa couleur est grisâtre : elle a une tête plate et monstrueuse, et sa mâchoire supérieure est armée de crochets redoutables et venimeux, long d'un pouce. Elle est très-dangereuse pour les animaux ; Paterson perdit au bout de deux jours un de ses chevaux qui fut mordu à la bouche par ce reptile, lorsqu'il voyageoit en Afrique.

---

(1) *Vipère gonflée.* Paterson, Relation de quatre voyages dans le pays des hottentots, in-4°, p. 129, à la suite du voyage de Bruce aux sources du Nil.

LA VIPÈRE JAVANAISE (1).

Les javanais nomment *jararaka* une espèce de vipère très-voisine de la jouflue, laquelle est blanche, avec une tache transversale d'un brun roux devant les yeux : elle a de plus une bande longitudinale brunâtre allant du sommet de la tête sur la partie antérieure du dos; et le reste du dos est peint de grandes taches rhomboïdales brunâtres, blanchâtres dans leur milieu. Sa tête est grosse et enflée; ses yeux étincelans lui donnent un aspect hideux et méchant. Seba prétend qu'elle peut être employée dans la médecine, comme nos

(1) *Vipera javanica : albida, maculâ ante oculos transversâ ex fusco rufâ, tæniâ à vertice per dorsum anterius longitudinali, dorso medio et posteriore maculis rhomboidalibus medio albicantibus picto; caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdomin. 197. — *Scutis subcaud.* 47 - 244.

Coluber javanus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1089. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 96, n° 212. — *Jararaka.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXX, fig. 12.

vipères d'Europe, et il ajoute qu'elle se cache ordinairement sous les rejettons d'un arbre des Indes orientales qu'il représente sous le nom d'*acacia cornu*.

La description de Laurenti paroît faite d'après la gravure enluminée de l'ouvrage de Seba. Il ajoute les remarques suivantes à celles que j'ai indiquées précédemment. Entre les yeux il y a une tache blanche; sur le synciput on voit de chaque côté une bande longitudinale et prolongée sur la partie antérieure du dos : le milieu et l'autre partie du dos sont marqués de taches rhomboïdales dont le disque est blanchâtre; les taches des flancs sont plus petites, irrégulières, d'une seule couleur brunâtre; celles du dessus de la queue sont plus rapprochées.

Laurenti a observé la vipère javanaise dans la collection du comte de Turn. J'en ai aussi trouvé, il y a deux ans, un individu en partie décoloré, dans la collection du museum d'histoire naturelle. Je lui ai compté cent quatre-vingt-dix-sept plaques entières sous le ventre, et quarante-sept doubles plaques sous la queue, ce qui fait un total de deux cent quarante-quatre plaques.

LA VIPÈRE CORALLINE (1).

Ce reptile n'est pas nommé *coralline* par Linnæus d'après Seba, parce qu'il est de la la couleur du corail, mais c'est seulement à cause de ses écailles dorsales arrondies en devant, aiguës en arrière, imbriquées et disposées sur seize rangées longitudinales un peu séparées les unes des autres, qui semblent indiquer, selon l'expression assez inexacte de quelques naturalistes, des tiges de corail déliées et articulées. Les ramifications du corail ne sont jamais droites et

(1) *Vipera corallina; glauca, vittis tribus fuscis, squamis distantibus, subtùs pallida, punctis canis; caudâ.....*

Scutis abdom. 193. — *Scutellis subcaud.* 82 - 275.

Coluber corallinus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 33. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1109. — *Coluber corallinus Amboinensis.* Seba, Thes. tom. II, pl. VII, fig. 1. — *Idem.* Klein, Tent. herpet. p. 41, n° 159. — *Le corallin.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. I, p. 290. — *La vipère coralline.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 3.

régulièrement parallèles comme ces rangées d'écailles : il est seulement certain que Seba l'a figuré (tom. II, pl. VII, nº 1.) sous le nom de *couleuvre coralline d'Amboine*. Seba, Klein et Latreille soupçonnent que c'est une couleuvre innocente ; mais Linnæus, qui en a observé un individu long de plus trois pieds, dans le museum du prince Adolphe Frédéric, l'indique, ainsi que Gmelin, comme une vipère.

La couleur principale en dessus est glauque ou d'un verd de mer, orné par trois bandes étroites et rousses ou un peu rembrunies, et qui s'étendent sur toute la longueur de l'animal : le dessous est blanchâtre, parsemé de points blanchâtres.

Il paroît que les écailles sont rhomboïdales, et que celles des flancs sont un peu plus grandes, comme dans la plupart des ophidiens revêtus de plaques en dessous. Les grandes plaques abdominales entières sont au nombre de cent quatre-vingt-treize, et il y en a quatre-vingt-deux doubles sous la queue.

La vipère coralline habite en Asie, selon Linnæus, et à Amboine, selon Seba.

LA VIPÈRE DE WEIGEL (1).

CETTE espèce n'a encore été observée et décrite d'après nature que par Weigel, qui l'a nommée *vipère ambiguë*; mais, comme cette dénomination m'a paru inexacte, j'ai préféré la désigner sous le nom de Weigel qui a rendu des services à l'histoire naturelle par ses travaux sur les ophidiens.

La vipère de Weigel a ordinairement plus de quatre pieds six pouces six lignes: elle a cent quatre-vingt-neuf grandes plaques entières sous le ventre, et soixante-quatre doubles plaques sous la queue, ce qui fait un total de deux cent cinquante-trois plaques transversales en dessous.

---

(1) *Vipera Weigeli; cana, suprà fasciis latis rotundatis fuscis, subtùs dilutior ex atro fusco varia; caudâ.....*

Scutis abdominal. 189. — *Scutis subcaud.* 64 - 253.

Coluber ambiguus. Gmelin, Syst. nat. p. 1104. — Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 55.

La couleur est d'un gris blanchâtre, avec de larges bandes arrondies et brunes en dessus; le dessous est plus effacé et varié de brun sombre.

Weigel nous apprend que cette vipère vit en Amérique. Je crois en avoir aperçu un individu, conservé dans de l'esprit de vin, dans la collection nationale du museum d'histoire naturelle de Paris.

LA VIPÈRE A LUNETTES, OU LE NAJA (1).

Pl. LX, *fig.* 20, 21; *pl.* LXXI.

La Nature semble avoir réuni dans ce serpent l'élégance à la cruauté, la force à une singulière disposition des couleurs : elle

(1) *Vipera naja ; subfusco-flavescens, collo extensili cum perspicillo nigro insuper ; squamis lævibus dilatatione colli separatis ; caudâ ad apicem attenuatâ* $\frac{1}{5}$ *aut* $\frac{1}{7}$.

Scutis abd. 193.—*Scutellis subc.* 60 - 253 selon Lin.
—— 187. —— 58 - 245 selon Lacépède.
—— 185. —— 57 - 242 selon Russel.
—— 185. —— 59 - 244 selon le même.

Coluber naja. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. p. 30, pl. XXI, fig. 1. — Amæn. acad. tom. I, p. 305. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1105. — *Naja lutescens.* Laurenti, Synops. rept. p. 91, n° 197. — Kæmpfer, Amæn. exotic. p. 565, pl. DLXVII. — Seba, Thes. tom. I, pl. XLIV, fig. 1; tom. II, pl. XCIV, fig. 1; pl. XCVII, fig. 1, 3. — *Serpens indicus coronatus.* Ray, Synops. serpent. p. 330. — *Vipera indica vittata gesticularia.* Catalog. musæi Indici. — *Vipera pileata.* — *Serpent à lunettes ; serpent couronné.* Valmont de Bomare, Dictionn. d'hist. nat. — *Serpent à lunettes.*



De Seve del. J. B. Racine S.

LA VIPÈRE A LUNETTE, OU NAJA.

1. représentée lorsqu'elle se prépare au Combat.

2. le cou vu en dessus, lorsque la tête est rentrée

a placé sur son cou extensible un dessin qui représente plus ou moins exactement

---

Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Serpent à lunettes des Indes orientales*, ou *le naja*. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 255 et suiv. pl. III, fig. 1. — *La vipère naja*. Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 10, fig. 1. — *Chinta nagou*. Russel, Hist. serp. Ind. p. 7, n°s 5 et 6, pl. V et VI. — Suppl. p. 1, pl. 1.

B. — *Naja fasciata*. Laurenti, Synops. rept. p. 91, n° 198. — Seba, Thes. tom. II, pl. LXXXIX, fig. 3.

C. — *Naja brasiliensis*. Laurenti, Synops. rept. p. 91, n° 199. — Seba, Thes. tom. II, pl. LXXXIX, fig. 4. — *Coluber rufus*. Gmelin, Syst. nat. p. 1105. — *Serpent à lunettes du Brésil*. Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 281. — Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 28.

D. — *Naja siamensis*. Laurenti, Synops. rept. p. 91, n° 200. — Seba, Thes. tom. II, pl. LXXXIX, fig. 1, 2. (Royaume de Siam et île de Ternate.)

E. — *Naja maculata*. Laurenti, Synops. rept. p. 91, n° 201. — Seba, Thes. tom. II, pl. XC, fig. 2.

F. — *Naja non naja*. Laurenti, Synops. rept. p. 92, n° 202. — Seba, Thes. tom. II, pl. XC, fig. 1. — *Coluber cæcus*. Gmel. Syst. nat. p. 1104.

G. — *Naja peruviana*. Seba, Thes. tom. II, pl. LXXXV, fig. 1; pl. XCVII, fig. 4. — *Le serpent à lunettes du Pérou*. Lacépède, Hist. des serp. in-12, tom. I, p. 279. — Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 27.

des lunettes, et c'est de cette tache qu'il tire le nom singulier sous lequel il est connu des voyageurs. S'il n'est pas orné de couleurs très-brillantes, il se fait cependant remarquer, dans les lieux qu'il habite, par l'habitude extraordinaire qu'il a de gonfler son cou et d'y rentrer sa tête ; et il sait aussi se faire craindre par sa morsure envenimée, qui est plus dangereuse que celle de presque tous les autres serpens. Quoique sa vue cause un grand effroi à ceux qui le découvrent, on le contemple avec une sorte de plaisir ; la curiosité et l'effroi se confondent ; on reste immobile quelques instans, et l'on fuit bientôt après sa présence. La vipère à lunettes en impose sur-tout par la faculté qu'elle a de redresser majestueusement sa tête, son cou gonflé par la surprise ou par la colère et presque tout son corps : elle s'avance quelquefois contre les passans en rampant à l'aide d'ondulations formées seulement par sa queue; sa contenance est fière, menaçante ; et malheur au téméraire qui ose l'attaquer, car s'il est mordu par ses crochets venimeux, un trépas douloureux et prompt est le triste résultat de son inconséquence.

Tous les naturalistes modernes ont décrit, d'après Seba, plusieurs espèces de vipères à lunettes

lunettes de l'Inde et d'Amérique; mais je n'adopte cependant pas leur opinion, qui n'est fondée sur aucune probabilité, puisque les prétendus serpens à lunettes du Brésil et du Pérou ne sont que des variétés passagères, qui ne se rencontrent avec l'espèce primitive qu'au Coromandel, ainsi que l'a prouvé Russel dans son bel ouvrage sur les serpens de cette partie de l'Inde. Ce savant observateur a donné une description très-complette du naja, dont je joins ici la traduction. Les habitans du Coromandel appellent cette espèce le *chinta-nagou*, et désignent sous d'autres noms les variétés qui en dépendent. C'est le *cobra de capello* des portugais, et le *cobra-capel* des habitans du cap de Bonne-Espérance.

La tête est à peine élargie près du nez, un peu courte, ovale, obtuse; le sommet de la tête est déprimé entre les yeux, incliné vers le museau, et revêtu de neuf plaques principales. La bouche est large; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que la supérieure; les dents sont petites, aiguës et courbées à cette mâchoire, excepté deux ou trois contiguës, fixes, situées en devant et longues : dans la mâchoire supérieure il n'y a pas de rangées marginales,

mais seulement deux rangées palatales de dents courbées, d'égale longueur et pointues; ce qui se remarque aussi aux autres serpens venimeux, et elles y sont en moindre nombre qu'à l'inférieure. Les deux crochets venimeux, situés sur chaque côté de la mâchoire supérieure et en devant, sont une fois plus longs que les autres dents, et ils ont à leur base une vésicule dans laquelle est renfermé un venin très-dangereux.

Les yeux sont petits, latéraux, un peu saillans; les narines sont situées latéralement vers le bout du museau.

Quand l'animal est en repos, le cou est aussi petit que la tête; mais, quand l'animal est provoqué par des agaceries et qu'il est en colère, la peau du cou s'étend alors d'une telle manière qu'on peut la comparer à une coiffe, et par ce moyen la couleur de la peau paroît entre chacune des écailles, qui sont toutes séparées par ce gonflement remarquable. La lunette de la coiffe est en partie formée par la couleur de la peau entre les écailles : cette lunette, placée dessus le cou, consiste ordinairement dans deux traits noirs, parallèles, blancs entre eux, qui dessinent deux ronds de lunettes un peu écartés, noirs dans le centre, et réunis à un

arc double et courbé en en bas, c'est-à-dire, dans le sens opposé à la tête. Il y a de plus une petite tache noire à chaque extrémité de l'arc. La forme de la lunette est sujette à varier, ainsi que nous le verrons bientôt; quelquefois même elle est nulle.

Le corps est cylindrique, couvert d'écailles petites, ovales, lisses, polies, élargies, excepté vers la partie postérieure du dessus de la queue, et imbriquées dans l'animal vivant et en repos. Il y a de plus sur chaque côté du ventre, contre les plaques, deux rangées d'écailles larges, ovales et imbriquées.

L'extension membraneuse a plus de trois pouces de largeur. La longueur totale est ordinairement de quatre pieds, et celle de la queue est de neuf pouces; la circonférence du milieu du corps est de quatre pouces; la queue est cylindrique, amincie graduellement, terminée en pointe, et couverte d'écailles presque orbiculaires. Un individu placé au museum a quatre pieds quatre pouces six lignes de longueur, et sa queue sept pouces dix lignes.

La couleur est jaunâtre ou d'un brun clair; et lorsque l'animal est dans une certaine position, ses écailles ont des reflets

légèrement bleuâtres cendrés ; la peau entre les écailles est généralement blanche.

Russel a compté cent quatre-vingt-cinq plaques très-longues et transversales sous le ventre, et cinquante-sept doubles plaques hexagones sous la queue. Lacépède a compté à un individu, placé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, deux plaques de plus sous le ventre et une double sous la queue. Linnæus en indique jusqu'à cent quatre-vingt-treize des premières, et soixante des secondes. Toutes ces plaques sont blanches, avec quelques taches de rousseur un peu rembrunies. Les couleurs de la tache des lunettes sont luisantes, avec la peau entre les écailles orangée, assez claire et pâle.

La vipère naja a ordinairement, suivant la remarque de Lacépède, un collier assez large et brun au dessous du cou, à sa jonction avec le corps ; ce collier s'efface quelquefois presque entièrement sur les najas conservés dans de l'esprit de vin. Le sommet de la tête est revêtu de neuf plaques disposées sur quatre rangs, savoir deux au premier du côté du museau, deux au second, trois au troisième et deux au quatrième. Le dessus de la tête, derrière les yeux, est cou-

vert d'écailles rapprochées et semblables à celles du dos. Lacépède a remarqué que les écailles ovales et plates du corps ne tiennent que par une portion du dessous de leur surface ; elles forment sur la partie renflée du cou des rangées longitudinales un peu séparées les unes des autres; il nous apprend que l'extension du cou est produite par les côtes, qui, à l'endroit de cet élargissement, sont plus longues que dans les autres parties du corps du serpent, et ne se courbent d'une manière sensible qu'à une plus grande distance de la colonne vertébrale.

Seba a prétendu, sans aucun motif, que la femelle du naja diffère du mâle par l'absence de la tache en forme de lunettes. Cette erreur provient de ce qu'il existe une variété dans l'Inde qui n'a pas cette tache. Il indique comme femelles ceux qu'il a figuré tom. II, pl. XC, fig. 2; et pl. XCVII, fig. 2. Laurenti en a fait au contraire deux espèces distinctes, sous les noms de *naja tacheté* et de *naja non naja.*

Les variétés du naja, établies par les naturalistes avant la publication de l'intéressant ouvrage de Russel, étoient au nombre de sept, dont j'ai donné la synonymie complette au commencement de cet article.

A. La première a des lunettes noires, bien marquées, entourées d'un cercle noir et réunies à un double arc noir incliné, avec le corps sans taches.

B. La seconde a sa lunette en forme d'un ancre ou crochet, avec des bandes d'un brun rouge, dont la quatrième plus large, sur le corps.

C. La troisième a la tache de sa lunette un peu en forme de cœur, marquée de quatre taches noires, avec le corps roux, et des bandes écartées d'un brun roux.

D. La quatrième a sa lunette en forme d'un ancre ou crochet, avec le corps d'un gris cendré et le haut du dos roux.

E. La cinquième a sa lunette en forme d'ancre ou de crochet, avec le corps d'un jaune roux, et une tache blanche sur chaque écaille.

F. La sixième n'a aucun vestige de lunette, avec le corps d'un jaune roux, et une tache blanche sur chaque écaille.

Ces six premières variétés ont été décrites par Laurenti d'après les figures qu'en a données Seba; et Lacépède a suivi la même marche pour établir la dernière variété,

qui n'habite que dans l'Inde et non en Amérique, de même que les précédentes.

G. La septième n'a pas le cou extensible; avec un collier obscur, et le dessus du corps roux, varié de blanc et de gris.

Russel a établi un plus grand nombre de variétés, et il en a figuré plusieurs; elles ont depuis cent quatre-vingt-trois jusqu'à cent quarante-vingt-douze grandes plaques sous le ventre, et depuis cinquante-six jusqu'à soixante-cinq doubles plaques sous la queue. Ces variétés sont au nombre de onze.

A. *Le chinta-nagou*. Plaques abdom. 185. Doubles plaques sous-caud. 57-242.

Cette première variété peut être regardée comme le vrai type de l'espèce, d'où paroissent dériver les suivantes; elle correspond à la variété A précédemment indiquée d'après Laurenti. Russel l'a figurée à la planche v de son Histoire des serpens du Coromandel.

B. *L'arège-nagou*. Plaques abdom. 189. Doubles plaques sous-caud. 60-249.

Ses deux lunettes sont grises, entourées de noir dans le centre, et sans petite tache

noire à chaque extrémité de l'arc; les plaques cervicales sont plus sombres, sur-tout cinq d'entre elles ; sous la coiffe du cou, à l'endroit opposé à chacun des ronds des lunettes, il y a une tache noire qui semble correspondre avec eux ; ce qui a lieu aussi dans d'autres variétés. Le nom d'*arège* est donné au Coromandel à une petite graine que mangent les chevaux , selon Russel, qui a figuré cette variété, planche VI, fig. 1, 2.

C. *Le coudum-nagou.* Plaques abdom. 187. Doubles plaques sous-caud. 57 - 244.

Un double arc noir dessine la forme extérieure des lunettes, sans que les ronds soient indiqués à chaque extrémité par un cercle noir en dedans. La couleur de cette variété est plus sombre, et la peau est plus jaune ; elle est figurée dans l'ouvrage de Russel, planche VI, fig. 3. Le cou gonflé représente assez bien une poire dont la partie la plus large est en haut.

D. *Le sankou-nagou.* Plaques abdom. 183. Doubles plaques sous-caud. 56 - 239.

Cette quatrième variété n'a aucune marque sur sa coiffe; Seba l'a regardée par erreur comme la femelle de la vipère à lunettes ;

mais c'est réellement une variété, car Russel en a observé un individu mâle envoyé de l'Inde à Hunter. Russel l'a figurée, pl. VI, fig. 4; et Seba, tome II, pl. XCVII, fig. 4. C'est la variété G, indiquée précédemment d'après Lacépède. Le sankou est une écaille dont les indiens font usage pour vernir le papier.

E. *Le mogla-nagou.* Plaques abdom. 192. Doubles plaques sous-caud. 65 - 257.

Les plaques cervicales sont marquées de de taches grisâtres pâles, et quatre plaques du milieu sont d'un gris bleuâtre.

F. *Le malle-nagou.* Plaques abdom. 191. Doubles plaques sous-caud. 62 - 253.

Sa couleur est d'un brun léger; ses plaques du dessous du corps sont blanches, dont sept pectorales sont entièrement noirâtres; ses taches sont petites.

G. *Le combou-nagou.* Plaques abdom. 186. Doubles plaques sous-caud. 60 - 246.

Cette septième variété présente quelques différences dans la forme des plaques cervicales; plusieurs d'entre elles sont obscures, et le corps est robuste, avec des reflets bleuâtres.

H. *Le jonna-nagou.* Plaques abdom. 189. Doubles plaques sous-caud. 57-246.

La couleur orangée domine sur la peau de la coiffe; les plaques près du cou en dessous sont tachetées de gris, et six au moins sont entièrement d'un bleu gris. Les indiens donnent le nom de *jonna* à une petite graine que mangent les chevaux.

I. *Le nella-tas-pam.* Plaques abdom. 186. Doubles plaques sous-caud. 62-248.

Le noir de la coiffe est très-foncé; les plaques jugulaires sont très-sombres.

K. *Le kistna-nagou.* Plaques abdom. 186. Doubles plaques sous-caud. 63-249.

Les trois plaques du milieu, entre les yeux, sont très-larges; et la paire postérieure est un peu ovale, non en cœur; cinq plaques jugulaires sont de couleur rembrunie, et six sont plus noires.

L. *Le korie-nagou.* Plaques abdom. 184. Doubles plaques sous-caud. 57-241.

Les trois plaques du milieu entre les yeux sont très-étroites, et la paire postérieure est large et ovale; la couleur du corps, sur-tout celle des écailles, est d'un bleu singulier.

La vipère à lunettes est infiniment dangereuse, et très-prompte à menacer; il est bien difficile de guérir sa morsure, qui est presque toujours mortelle. Les expériences faites par Russel sur le venin de cet animal, et citées dans le commencement du tome V de cette Histoire naturelle des reptiles, prouvent que la morsure de cette étonnante vipère peut faire périr les chiens au bout de trente-sept minutes et les poulets en une minute et demie. Lorsque ce terrible serpent veut se jeter sur quelqu'un, il se déroule, se redresse avec majesté, remue ses yeux étincelans, gonfle son cou en signe de colère, ouvre sa gueule, et fait voir, en s'élançant sur son ennemi, des funestes crochets remplis d'un venin mortel.

Des jougleurs indiens parviennent à apprivoiser en quelque sorte cette vipère, ainsi que je l'ai dit, d'après Kæmpfer, dans le tome I de cet ouvrage, pages 276 et suivantes. Je trouve quelques détails sur cette coutume bizarre dans un ouvrage publié en 1703 par un anonyme, qui avoit séjourné dans l'Inde pendant plusieurs années, lorsque le fameux Aureng-Zeb y régnoit. Dans cet ouvrage, intitulé : *Conformité des coutumes des indiens orientaux avec les juifs*, l'auteur

dit que les indiens ont parmi eux des enchanteurs dont le principal talent ne consiste qu'à prendre des serpens venimeux, et à les faire danser au son d'une flûte : ils ont ordinairement plusieurs espèces de ces serpens, qu'ils gardent dans des paniers, et qu'ils portent de maison en maison pour les faire danser lorsqu'on leur donne quelque chose. Une planche jointe à la page 152 de cet ouvrage représente ces animaux dansans, et parmi eux on reconnoît une vipère à lunettes mal figurée. Quand on a quelques-uns de ces animaux dans les jardins ou dans les maisons, on s'adresse à un enchanteur pour les en faire sortir; lorsque cet homme est arrivé, il trouve moyen de les faire venir à ses pieds, en jouant de la flûte et en chantant quelques chansons; puis il les prend à pleines mains, sans en recevoir aucun mal; mais il se donne bien de garde de les tuer; et lorsqu'il les a tirés de l'endroit où ils étoient cachés, il les conduit à la campagne, ou les garde avec lui pour les faire danser. L'auteur rapporte qu'une fois un soldat ayant tué une vipère qui venoit d'être attirée hors d'un corps de garde par un enchanteur, celui-ci parut dans une étrange consternation, la prit, alla l'enterrer avec céré-

monie dans un trou, avec un peu de riz et de lait, afin d'expier l'injure qui avoit été faite à la race des vipères.

Les phéniciens, les égyptiens, les grecs et les romains ont autrefois adoré les serpens; les enchanteurs indiens et quelques égyptiens modernes prétendent pouvoir encore dompter et manier tous les serpens sans danger, en ayant recours à quelques précautions, à l'exemple des Psylles de Cyrène, et des Ophiogènes de Chypre.

Savary, dans ses Lettres sur l'Egypte tome I, page 62, donne quelques légers détails sur ces anciens enchanteurs : et Shaw rapporte aussi, dans la Relation de son voyage en Afrique, tom. II, chap. 5, le fait suivant, qui est relatif au culte que l'on rend encore aux serpens. «On m'a assuré qu'il y avoit plus de quarante mille personnes au grand Caire et dans les villages des environs, qui ne mangeoient autre chose que des lézards ou des serpens. Cette façon singulière de se nourrir leur vaut, entre autres, le privilège et l'honneur insignes de marcher immédiatement auprès des tapisseries brodées de soie noire, qu'on fabrique tous les ans au grand Caire pour le Kaaba de la Mecque, et qu'on va

prendre au château pour les promener en procession avec grande pompe et cérémonie dans les rues de la ville. Lorsque ces processions se font, il y a toujours un grand nombre de ces gens qui l'accompagnent en chantant et en dansant, et faisant, par intervalles réglés, toutes sortes de contorsions et de gesticulations fanatiques ».

Kæmpfer a beaucoup vanté l'effet de l'ophiorriza, espèce de plante nommée *mungo* par les indiens, et qui croît abondamment dans les contrées chaudes qu'ils habitent, soit contre le venin des serpens, contre la piquure des scorpions et contre la morsure des chiens enragés. L'on disoit, suivant cet auteur, que l'on avoit reconnu les propriétés anti-vénéneuses de cette plante, en en voyant manger par des nems ou mangoustes de l'Inde, mordus par des vipères najas; et que c'étoit à cause de cela qu'on appeloit ce végétal *mungo*, nom qui est donné par les portugais de Goa à ces quadrupèdes. Les nems sont les ennemis mortels des vipères à lunettes, qu'ils attaquent toujours avec acharnement et avec beaucoup d'adresse, et auxquelles ils donnent souvent la mort, en les saisissant avec une promptitude surprenante entre leurs

dents. Les remarques très-curieuses de Russel, que j'ai exposées dans cet ouvrage (tome V, pag. 94), confirment cet acharnement des nems contre les najas, mais elles contredisent aussi la prétendue efficacité de l'ophiorriza contre le venin, et elles témoignent au contraire en faveur du remède connu sous le nom de *tanjore* par les habitans du Bengale, et dont j'ai donné la recette (tome V, pag. 87).

Il faut regarder comme inutile le remède indiqué par quelques anciens missionnaires qui avoient voyagé dans l'Inde, et qui prétendoient guérir toutes les maladies occasionnées par la morsure des animaux venimeux (1), en faisant usage d'une pierre qui

---

(1) Voici comment Redi, savant observateur italien, combat l'utilité de ce remède, dans un Mémoire inséré dans la Collection académique, tom. IV, p. 541, 542 et 554, partie étrangère.

« Parmi les productions des Indes auxquelles l'opinion publique attribue des propriétés merveilleuses, sur la foi des voyageurs, il y a certaines pierres qui se trouvent, dit-on, dans la tête d'un serpent des Indes extrêmement venimeux. On prétend que ces pierres sont très-bonnes contre tous les venins : cette opinion s'est fortifiée par l'autorité de plusieurs savans qui l'ont adoptée, et qui ont annoncé deux épreuves de ces

se trouve, selon eux, auprès de la tête ou dans le corps des najas, et que l'on a nommée

---

pierres faites à Rome avec beaucoup de succès; l'une par M. Carlo Magnini, sur un homme; et l'autre par le père Kirker, sur un chien. Je connois ces pierres depuis plusieurs années; j'en ai quelques-unes chez moi, et je me suis convaincu, par des expériences réitérées, qu'elles n'ont pas la vertu qu'on leur attribue contre les venins.

» Sur la fin de l'hyver de l'an 1662, trois religieux de l'ordre de Saint-François, nouvellement arrivés des Indes orientales, vinrent à la cour de Toscane, qui étoit alors à Pise, et firent voir au grand duc Ferdinand II plusieurs curiosités qu'ils avoient apportées de ce pays; ils vantèrent sur-tout certaines pierres qui, comme celles dont on parle aujourd'hui, se trouvoient dans la tête d'un serpent décrit par Garcias *de Orto*, et nommé par les portugais *cobra de cabelos* (*serpent à chaperon*); ils assuroient que dans tout l'Indostan, dans les deux vastes péninsules de l'Inde, et particulièrement dans le royaume de Quam-Sy, on appliquoit ces pierres, comme un antidote éprouvé, sur les morsures des vipères, des aspics, des cérastes, et de tous les animaux venimeux, et même sur les blessures faites par des flèches ou autres armes empoisonnées: ils ajoutoient que la sympathie de ces pierres avec le venin étoit telle, qu'elles s'attachoient fortement à la blessure, comme de petites ventouses, et ne s'en séparoient qu'après avoir attiré tout le venin; qu'alors elles tomboient d'elles-mêmes,

pierre

pierre de serpent, *pierre de serpent à coiffe* ou *chaperon*, *pierre de cobra*, etc. etc. Les

---

laissant l'animal tout à fait guéri; que, pour les nettoyer, il falloit les plonger dans du lait frais, et les y laisser jusqu'à ce qu'elles eussent rejeté tout le venin dont elles s'étoient imbibées, ce qui donnoit au lait une teinture d'un jaune verdâtre. Ces religieux offrirent de confirmer leur récit par l'expérience; et tandis qu'on cherchoit des vipères, M. Vincenzio Sandrini, l'un des plus habiles artistes de la pharmacie du grand duc, ayant examiné ces pierres, se souvint qu'il en conservoit depuis long-tems de semblables; il les fit voir à ces religieux, qui convinrent qu'elles étoient de même nature que les leurs, et qu'elles devoient avoir les mêmes vertus.

» La couleur de ces pierres est un noir semblable à celui de la pierre de touche; elles sont lisses et lustrées comme si elles étoient vernies; quelques-unes ont une tache grise sur un côté seulement; d'autres l'ont sur les deux côtés; il y en a qui sont toutes noires et sans aucune tache, et d'autres enfin qui ont au milieu un peu de blanc sale, et tout autour une teinte bleuâtre; la plupart sont d'une forme lenticulaire; il y en a cependant qui sont oblongues. Parmi les premières, les plus grandes que j'ai vues sont larges comme une de ces pièces de monnoies appelées *grossi*, et les plus petites n'ont pas tout à fait la grosseur d'un *quattrino*. Mais, quelle que soit la différence de leur volume, elles varient peu entre elles pour le poids; car ordinairement les plus grandes ne pèsent guère au delà

expériences de Redi, rapportées ci-dessous en note, prouvent que cette pierre ne peut jamais se rencontrer dans le corps des serpens, et que c'est seulement une drogue

---

d'un denier et dix-huit grains, et les plus petites sont du poids d'un denier et six grains. J'en ai cependant vu et essayé une qui pesoit un quart d'once et six grains.

» Pour moi je crois, continue Redi, que ces pierres sont artificielles, et mon opinion est appuyée du témoignage de plusieurs savans qui ont demeuré longtems dans les Indes, en deçà et au delà du Gange, et qui affirment que c'est une composition faite par certains solitaires indiens qu'on nomme *jogues*, qui vont les vendre à Diu, à Goa, à Salsette, et qui en font commerce dans toute la côte de Malabar, dans celles du golfe de Bengale, de Siam, de la Cochinchine, et dans les principales îles de l'océan Oriental. Un jésuite, dans certaines relations, parle de quelques autres pierres de serpens qui sont vertes.

» Je n'en ai jamais vu ni éprouvé de vertes, mais si leurs propriétés sont, comme il le dit, les mêmes que celles des pierres artificielles, je crois être bien fondé à douter de la vertu des unes et des autres, et à mettre ces jogues au rang des charlatans, car ils vont dans les villes commerçantes des Indes, portant autour de leurs bras des serpens à chaperon auxquels ils ont soin d'arracher auparavant toutes les dents, et d'ôter tout le venin, comme l'assure Garcias *de Orto*. Je n'ai pas de peine à croire qu'avec ces précautions ils s'en fassent mordre impunément, et encore moins qu'ils

composée par quelque charlatan en Europe, ou envoyée de l'Inde : ces observations de Redi ont ensuite été vérifiées par Fontana dans son ouvrage sur les poisons, tome II, pag. 68, et adoptées par tous les médecins et les naturalistes. La pierre de serpent ne paroît être autre chose qu'une terre argileuse ou un bol de couleur noirâtre ou verte; et qui peut absorber avec une certaine énergie les humeurs et le pus qui s'amassent et qui sont à découvert dans certaines plaies, à cause de leur faculté absorbante. On croit dans l'Inde qu'elles s'imbibent promptement du venin renfermé récemment dans l'intérieur de l'animal, en s'attachant à l'entrée de la plaie par où le venin s'est introduit.

P. Russel, dans le supplément à son ouvrage sur les serpens du Coromandel, a donné de

---

persuadent au peuple que c'est à ces pierres appliquées sur leurs blessures qu'ils doivent leur guérison.

» On objectera peut-être comme une preuve de la sympathie de cette pierre avec le venin, la vertu qu'elle a de s'attacher fortement aux blessures empoisonnées; mais elle s'attache aussi fortement aux plaies où il n'y a pas de venin, et à toutes les parties du corps qui sont humectées de sang ou de quelque autre liqueur, par la même raison que s'y attachent la terre sigillée et toute autre sorte de bol ».

nouveaux détails sur la vipère à lunettes, et il y a joint une figure faite d'après cet animal vivant, à l'instant où il se prépare au combat. Il rapporte, d'après Alexandre Russel, que lorsque cette vipère est provoquée au combat, elle se gonfle par une forte inspiration au point de séparer toutes ses écailles depuis la tête jusqu'à la queue, et de manière à faire voir la peau qui est entre elles. Quand l'animal fait des inspirations plus foibles, la peau du cou et de la coiffe s'élargit seule de manière à séparer les écailles.

Les snakemans, qui montrent les serpens dans l'Indostan, prétendent pouvoir le charmer par l'effet de la musique, ce qui est d'accord avec l'article que j'ai inséré vers le commencement du tome V de cette histoire naturelle des reptiles. Ces hommes ne font voir, parmi les nombreux serpens qu'ils possèdent, que cette seule espèce de serpent venimeux. Ils portent toujours avec eux des remèdes qu'ils assurent être très-efficaces contre la morsure des vipères, et qu'ils vendent aux spectateurs; et même ils se font mordre exprès par leur vipère à lunettes, après avoir eu la précaution de lui arracher ses dangereux crochets. Le snakeman s'asseoit

à terre en s'accroupissant sur ses talons; et tenant une petite flûte de roseau dans sa main gauche, il ouvre le panier rond dans lequel est la vipère, et lorsqu'il joue de sa flûte, la vipère s'élève peu à peu du fond du panier, se redresse, ou s'élance au dehors. Lorsqu'elle est ainsi levée, le snakeman lui fait commencer sa danse par un mouvement lent et oblique, par lequel le corps est balancé à droite et à gauche. Suivant en cadence les sons de la flûte, elle s'élève ou s'abaisse, tient ses yeux fixés sur son maître, imite ses gestes, et suit les mouvemens de sa main droite, dans laquelle il tient le couvercle du panier. Cette vipère, lorsqu'elle danse, a des mouvemens qui ne sont pas dépourvus de grace. Russel ajoute que les sons de la flûte ne produisent pas le même effet sur l'animal sauvage. Cet auteur soupçonne que la vipère à lunettes des environs de Bénares n'est pas parfaitement semblable à celles que j'ai décrites précédemment d'après lui, et qu'il a trouvées au Coromandel. Russel termine ces détails par quelques observations relatives aux travaux de ses prédécesseurs sur le même animal, et elles tendent toutes à confirmer celles que j'ai fait connoître précédemment sur le même objet.

LA VIPÈRE BRASILIENNE (1).

CETTE espèce ne paroît pas avoir été connue de Seba ni de Linnæus. Nous en devons la connoissance au naturaliste Lacépède, qui en a fait la description dans son ouvrage sur les serpens, d'après un individu long de trois pieds, qui a été envoyé du Brésil au museum d'histoire naturelle de Paris.

La tête est plus grosse que le cou, alongée vers le museau, qui est terminé par une plaque arrondie par le haut et échancrée en bas pour laisser passer la langue. Le reste de la tête en dessus est revêtu d'écailles carénées, ovales, et semblables à celles du dos et de la queue par leur forme.

(1) *Vipera brasiliana ; magnis maculis ovalibus rufis atro marginatis in serie unicâ dorsali, cum parvulis maculis fuscis intermixtis ; caudâ* $\frac{1}{6}$.

Scutis abdomin. 180. — *Scutis subcaud.* 46 - 226.

La brasilienne. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 99, pl. IV, fig. 1. — *La vipère brasilienne.* Latreille, Hist. des rept. in-18, tom. IV, p. 7.

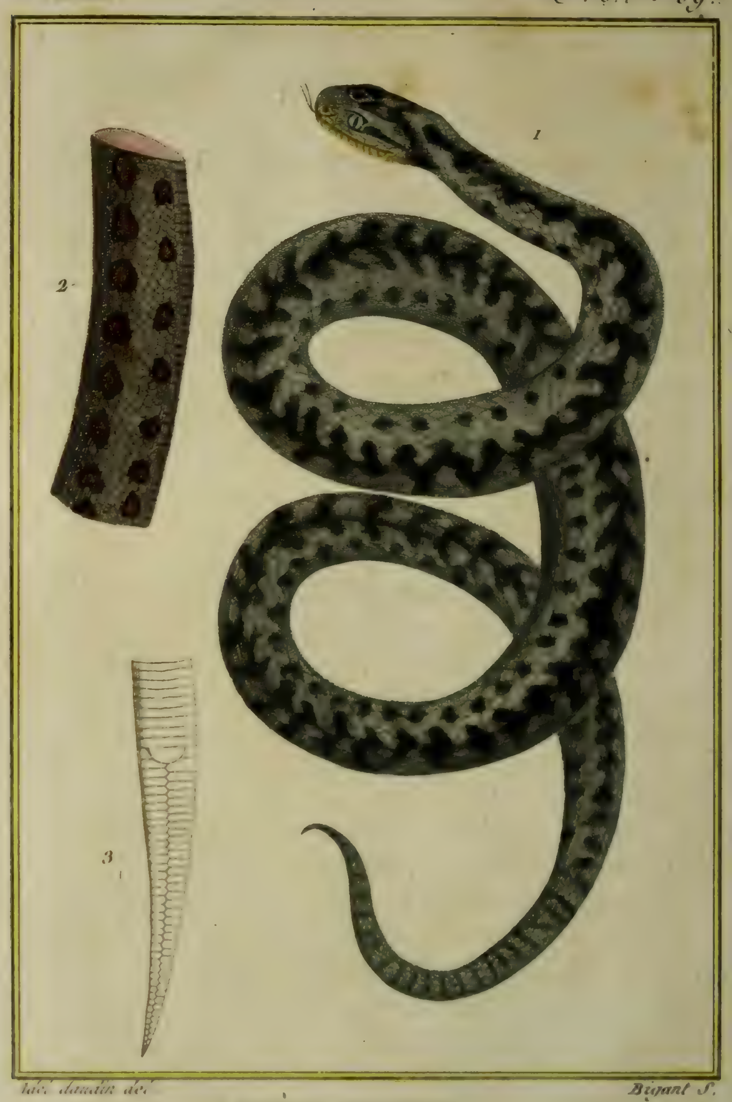
Cette vipère, dont la forme est alongée, et dont la queue occupe la sixième partie de la longueur totale, a cent quatre-vingts grandes plaques sous le corps, et quarante-six doubles sous la queue.

La couleur de ce dangereux reptile est d'un cendré blanchâtre : le dessus du corps est orné de grandes taches ovales, rousses, bordées de noirâtre, un peu séparées, et disposées en long sur une seule rangée. Ces taches sont entremêlées d'autres taches infiniment petites, et d'un brun plus ou moins foncé.

Lacépède termine la description de la vipère brasilienne, par l'observation suivante : « Ses crochets mobiles ont, dit-il, près de huit lignes de longueur; ils sont cependant moins longs de moitié que les crochets venimeux de deux mâchoires de serpent envoyées du Brésil au museum d'histoire naturelle de Paris, et semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la brasilienne. Si ces mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur ».

En ouvrant la bouche d'une vipère de

cette espèce, j'ai remarqué que les vésicules à venin occupoient un espace assez large sur chaque côté externe à la base de la mâchoire supérieure; on peut présumer par conséquent, d'après cette observation, que sa morsure est très-dangereuse, de même que celle des crotales ou serpens à sonnettes.



Jac. daudin del. Bigant S.

1 VIPÈRE COMMUNE

2. Vipère ocellée

3 Plaques entières et doubles plaques de Vipères et de couleuvres

LA VIPÈRE COMMUNE (1).

Pl. LX, *fig.* 16, 17, 18; *pl.* LXXII, *fig.* 1.

Sous ce nom les naturalistes ont souvent compris plusieurs vipères assez différentes par leurs couleurs et par le nombre de

---

(1) *Vipera berus; suprà cinerea, vittâ dorsali mediâ dentato-repandâ et parvis maculis nigris in utroque latere corporis; subtùs atrâ; caudâ apice subcalcaratâ, vix* $\frac{1}{7}$.

Scutis abdom. 144. — *Scutellis suboaud.* 38 - 182.
—— 146. —— 39 - 185 selon Linnæus.
—— 146. —— 46 - 192 selon le même.
—— 146. —— 34 - 180 selon le même.
—— 146. —— 29 - 175 selon Lacépède.
—— 148. —— 42 - 190 selon Weigel.
—— 177. —— 68 - 245 selon Scopoli.
—— 155. —— 69 - 224 selon Razoumowski.
—— 146. —— 71 - 217 selon le même.

Coluber berus. Lin. Syst. nat. — Faun. suec. 286. — Amænit. acad. tom. I, p. 113, n° 1. — Gmelin, Syst. nat. p. 1090. — Laurenti, Syn. rept. p. 97, n° 216, pl. 11, fig. 1. — Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 8. — Scopoli, Ann. hist. nat. tom. II, p. 39. Petiver, Mus. p. 17, n° 103. — *Berus maculis summi dorsi subrotundis in tæniam subconfluentibus, extimis caudæ transversis.* Laurenti, Syn. rept. var. A. —

leurs plaques, mais qui paroissoient toutes également mériter l'épithète de *commune*. Celle à qui nous laissons ce nom est la plus généralement répandue en Europe; on la trouve aux environs de Paris et dans toute la France, dans les îles britanniques, en Allemagne et jusqu'au fond de la Sibérie. Les serpens venimeux sont ceux qu'il importe le plus de connoître, et celui-ci mérite

---

Seba, Thes. tom. II, pl. IX, fig. 8. — *Berus subrufus, capite variegato, collo gracili.* Laurenti, Syn. rept. var. B. — Seba, Thes. tom. II, pl. XXXVI, fig. 2. — *Berus arcu occipitali maculam albam intercipiente.* Laurenti, Syn. rept. var. C. — Seba, Thes. tom. I, pl. XXXIII, fig. 5. — *Berus maculâ capitis multipartitâ.* Laurenti, Syn. rept. var. D. — Seba, Thes. tom. II, pl. LIX, fig. 1. — *Vipera.* Ray, Synops. serp. Londres, 1693, pag. 285. — Gesner, de Serp. nat. fol. 71. — *Coluber berus.* Wulf, Ichthyol. cum amph. regni borussici. — *Viper* or *adder* des anglais. — Charles Owen, Essay nat. hist. of serp. 1742, p. 51, pl. 1. — Pennant, Brit. zool. tom. III, p. 25, pl. IV, nº 12. — *La vipère.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *La vipère commune.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 155, pl. 1, fig. 1. C. — Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 212, fig. 1. — *Coluber aspic.* Lin. Syst. nat. — *L'aspic.* Razoumowski, Hist. nat. du Jorat.

sur-tout de l'être, parce que nous sommes plus exposés à sa dangereuse morsure, et qu'il habite auprès de nos foyers. Cependant les descriptions qu'on en a données jusqu'à ce jour présentent des omisions assez remarquables. On prétendoit, par exemple, jusqu'à ce moment, que les serpens dont la queue est terminée par un petit ergot, n'existent que dans l'Amérique ou dans l'Afrique et l'Asie. La vipère commune a aussi cet ergot assez apparent et long de deux lignes environ. Elle est, dit Lacépède, aussi petite, aussi foible, aussi innocente en apparence, que son venin est dangereux. N'ayant ni couleurs agréables, ni proportions très-déliées, ni mouvemens agiles, elle seroit presque ignorée, sans le poison funeste que ses crochets distillent. Sa longueur n'excède guère deux pieds, et sa queue occupe environ la septième partie de cette dimension. L'individu qui est dans ma collection, a la tête, le cou et le corps jusqu'à l'anus, longs d'un pied quatre pouces, et la queue longue de deux pouces six lignes.

Sa couleur est d'un gris cendré, et sur le milieu du dos, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, s'étend une sorte

de chaîne noire, interrompue çà et là, et composée de taches transversales, irrégulières, au nombre d'environ quatre-vingt-deux, et qui se réunissent en plusieurs endroits les unes aux autres de manière à former une bande dentelée en zig-zag. Il y a en outre, sur chaque côté du corps, une série longitudinale de petites taches noirâtres qui correspondent chacune aux angles rentrans de la bande en zig-zag.

Sa tête est un peu alongée, déprimée, foiblement amincie vers le museau qui est obtus. La couleur grise cendrée du dessus de la tête est relevée par une tache noirâtre sur le museau, par une autre sur les yeux, qui se prolonge en un trait oblique et dirigé vers la base des côtés des mâchoires près du cou. Il y a de plus, entre les yeux de presque tous les individus que j'ai observés, une tache arrondie noirâtre entourée de gris, ainsi que l'indique la figure 1 de la planche LX de cet ouvrage. La mâchoire inférieure est jaunâtre. Les bords extérieurs des lèvres sont revêtus de petites lames lisses. Il y a de plus dessus le museau quatre petites plaques, une plaque dans laquelle est percée chaque narine, deux à trois autres très-petites entre les yeux et

le museau, une hexagone entre les yeux, une sus-oculaire, et deux autres oblongues derrière la plaque hexagone. La moitié postérieure de la tête est un peu plus large, couverte de petites écailles hexagones qui se prolongent jusques derrière les yeux. Sous la mâchoire inférieure il y a deux grandes plaques ovales, oblongues, situées près du bord antérieur, et les côtés sont garnis de plusieurs rangées d'écailles. Tout le corps, le cou et le dessus de la queue ont des écailles hexagones, oblongues, légèrement carénées sur le dos, un peu plus grandes et lisses sur les côtés. Les plaques abdominales sont au nombre de cent quarante-quatre, et les doubles sous-caudales vont à trente-huit. Linnæus a compté cent quarante-six des premières et trente-neuf des autres; Lacépède, cent quarante-six et vingt-neuf; Weigel, cent quarante-huit et quarante-deux; Scopoli, cent soixante-dix-sept et soixante-huit.

Les dents sont ordinairement au nombre de vingt-huit sur les branches palatales, et de vingt-quatre sur les branches marginales de la mâchoire inférieure; mais les deux branches marginales de la mâchoire supérieure ont en devant un et quelquefois

jusqu'à quatre crochets venimeux légèrement courbés, longs de trois lignes environ, blancs, enfermés dans un fourreau charnu, et couchés en arrière lorsque l'animal ne veut pas mordre. Le plus long de ces crochets en avant de chaque branche, est comme un double tube, dont l'un ouvert à la base et à la pointe donne issue au venin, et l'autre n'est perforé qu'à la base pour recevoir les vaisseaux et les nerfs qui attachent le crochet à la mâchoire. Les autres crochets sont assez petits, et ne paroissent destinés qu'à remplacer les grands lorsqu'ils viennent à tomber. Le fourreau des crochets est formé de fibres et de tissu cellulaire; il est dentelé ou légèrement frangé à son bord dans la vipère commune et dans la plupart des serpens venimeux. Nous avons fait connoître le mécanisme par lequel la vésicule est pressée à la base de la mâchoire supérieure par un muscle qui pèse sur elle, pour en chasser le venin, et pour le faire couler par le tube principal des crochets (1).

La vipère commune a les yeux petits,

---

(1) Voyez la planche LX, fig. 30 du cinquième volume.

assez vifs, avec leur iris d'un jaune doré. On la voit quelquefois darder sa langue grise très-fourchue avec vîtesse au dehors; et comme elle la fait paroître sur-tout lorsqu'elle menace de mordre, il ne faut pas être surpris que les habitans des campagnes croient en général que cette langue est le dard qui sert à piquer. Cette langue, extensible et semblable à celle de la plupart des sauriens, se retire dans une sorte de fourreau membraneux lorsque la bouche est fermée, ou bien elle lui sert à saisir de petits insectes à l'aide de l'humidité qui la recouvre. On a prétendu qu'elle mange non seulement des mouches, des fourmis, mais encore des cantharides, et même des scorpions, suivant Aristote. Elle avale aussi des lézards, des grenouilles, des crapauds, des salamandres, des rats et de petites taupes.

Les vipères, ainsi que les couleuvres, passent l'hyver et une partie du printems réunies plusieurs ensemble et entortillées, dans des lieux un peu humides et où la gelée ne peut pas pénétrer, sous des tas de pierres, sous des racines ou dans des troncs d'arbres. Lorsqu'ensuite elles sortent de leur retraite, dès les premières chaleurs, elles quittent la vieille peau qui les recouvre, et

s'en débarrassent d'une seule pièce comme lorsqu'on dépouille une anguille. Il est prouvé que la surface de l'œil se renouvelle de même que les écailles. Il existe dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris deux peaux dont des serpens se sont ainsi débarrassés par la mue, et l'une d'elles a été trouvée en Egypte par le professeur Geoffroy.

Dans le premier volume de cet ouvrage nous avons vu que les animaux des premières classes sont 1° *vivipares*, parce que les petits se forment dans la matrice de leur mère, et que celle-ci les accouche vivans; 2° *ovipares*, lorsque les petits éclosent dans des œufs pondus au dehors par leur mère; 3° *ovovivipares* ou *vipères*, lorsque les petits sortent des œufs et ensuite de l'oviductus avant que la mère ait pondu ses œufs. C'est dans cette troisième série qu'il faut placer non seulement les vipères proprement dites, mais encore tous les serpens venimeux, tels que les scytales, les bongares, les crotales, le langahas, les hydrophis, etc. etc.

Les œufs de la vipère sont partagés dans son corps en deux paquets contenus chacun dans une membrane en forme d'ovaire, et l'on

l'on a écrit que le paquet droit est ordinairement le plus considérable. Ces œufs, au nombre de douze à vingt-cinq, sont à peine aussi gros que ceux d'un roitelet ou d'une mésange. Le vipereau est replié presque en cercle dans l'œuf, et il s'y nourrit par un arrière-faix attaché à son nombril, et qu'il conserve encore pendant un court espace de tems après qu'il a vu le jour.

La vipère commune ne parvient, dit-on, à son entier accroissement qu'au bout de six ou sept ans, et elle commence à être féconde dès la seconde ou troisième année. L'accouplement a lieu dans le courant du mois de mai; la femelle porte ses petits pendant près de quatre mois, et l'on croit qu'elle accouche deux fois par an, principalement dans les parties les plus chaudes de l'Europe. Comme cet animal est un des plus connus du vulgaire, il ne faut pas être étonné de tous les contes vraiment absurdes qu'on a depuis long-tems débités, et qu'il est inutile de répéter ici. On cite cependant un fait très-extraordinaire que les anciens rapportent sur la vipère, et qui a été reconnu véritable par Palisot Beauvois, il y a un petit nombre d'années, lorsqu'il voya-

geoit dans l'Amérique septentrionale : voici ce fait.

On a prétendu que, lorsque les vipereaux sont effrayés par l'approche d'un animal qu'ils redoutent ou par toute autre cause, ils entrent aussitôt dans la bouche de leur mère sans rien craindre de ses crochets venimeux, et ils en sortent dès que le danger est passé. Palisot Beauvois, et Guillemart, voyageur anglais, ont été témoin de ce fait relativement à un crotale femelle, et les détails de cette observation intéressante sont rapportés dans un Mémoire sur les serpens, que le premier a eu la complaisance de me communiquer, et que j'ai inséré vers le commencement du cinquième volume de cette Histoire naturelle des reptiles (1). Il paroît que ce fait n'est pas exactement connu dans les divers pays où l'on trouve des vipères; car on croit à tort, dans diverses Antilles et dans d'autres parties des colonies européennes, que les vipères mangent leurs petits. Laurenti a donné une figure exacte de cet animal ; il prétend que le mâle a ses taches d'un noir plus foncé que la femelle (2).

---

(1) Voyez au tome V, p. 64 et suivantes.

(2) Laurenti, Synops. reptil. p. 193, pl. 11, fig. 1.

La vipère commune mérite sans doute ce nom de préférence à toute autre espèce, car on la trouve également en Russie, en Sibérie, en Norvège, en Suède, en Pologne, en Allemagne, dans diverses contrées de la France, sur-tout dans le Lyonnais, le Poitou, le Dauphiné, le Languedoc, la Gascogne, à Fontainebleau et à Montmorency près Paris, même en Suisse, en Espagne et en Italie.

La peur qu'on a de la vipère est cause que, dans certaines parties de la Russie et de la Sibérie, on a long-tems eu pour elle un grand respect, parce qu'on croit que, si on lui faisoit du mal, elle se vengeroit d'une manière terrible. On raconte à ce sujet, suivant le voyageur P. G. Gmelin, des aventures qui ne sont inventées que par une superstition ridicule.

Si les vipères sont dangereuses par leur morsure, on peut en retirer cependant quelques avantages dans diverses préparations pharmaceutiques. Le corps de la vipère commune entre dans la composition de la thériaque. Le sel volatil et l'huile de vipère sont regardés comme très-propres à accélérer la circulation du sang, à dissoudre les concrétions lymphatiques, et à guérir les maladies cutanées,

scrophuleuses ou lépreuses. Les bouillons de vipère sont aussi renommés : enfin la vipère a long-tems été regardée comme propre à guérir de sa morsure ; mais cette dernière propriété n'est plus reconnue comme véritable, non plus que celle qu'on attribue aux scorpions : aussitôt qu'on est piqué par un de ces animaux, il faut, dit-on, l'écraser sur la plaie. Si l'on en croit le témoignage de Pline le naturaliste, un médecin d'Auguste guérissoit des ulcères invétérés avec des décoctions de vipère.

Les vipères qu'on voit quelquefois à Paris dans les pharmacies sont envoyées vivantes des Alpes, des Apennins, du Poitou et du Dauphiné. On les prend dans leur trou dès les premiers jours du printems, lorsqu'elles sont encore un peu engourdies par le froid, et l'on doit avoir toujours soin de les saisir avec précaution et dextérité.

La vipère commune, de même que les autres reptiles, est difficile à tuer, car elle vit plus de quatre heures dans de l'esprit de vin. On ne sait pas au juste combien de tems peut vivre ce reptile ; mais il est assez probable qu'elle parvient au delà de douze années, sur-tout s'il est vrai qu'elle ne parvienne à son entier accroissement qu'au bout de sept années.

La vipère dont nous venons de tracer la description est sujette à varier un peu, suivant l'âge et le climat; je crois même qu'on lui a rapporté des variétés qui doivent plutôt constituer des espèces distinctes, telle est entr'autres celle indiquée par Scopoli, qui a cinquante-neuf plaques entières et doubles de plus que celle de France.

Linnæus a indiqué quatre variétés principales de la vipère commune : je vais les faire connoître successivement.

Première variété.

La vipère commune dont la bande est formée de taches arrondies sur le dos, et de taches transversales sur la queue. (Seba, Thes. tom. II, pl. IX, fig. 8.)

Seconde variété.

La vipère commune, roussâtre, ayant la tête bigarrée et le cou aminci. (Seba, Thes. tom. II, pl. XXXVI, fig. 2.)

Laurenti a remarqué que la couleur principale de la vipère commune est cendrée sur le dos de la femelle, et roussâtre sur celui du mâle; il est donc possible que cette variété ne doive pas être conservée comme telle, et qu'elle ne soit simplement qu'une vipère femelle.

Troisième variété.

La vipère commune, ayant une tache blanche entourée d'un trait arqué brun sur l'occiput. (Seba, Thes. tom. I, pl. XXXIII, fig. 5.)

Nous avons déjà fait remarquer que la vipère commune n'existe qu'en Europe. C'est donc par erreur que quelques auteurs ont prétendu qu'elle vit dans l'Inde, aux îles Saint-Eustache et Célèbes; Seba a aussi été trompé, lorsqu'on lui a assuré que cette variété habite dans l'île de Ceilan. Cet auteur dit qu'on la nomme *ahœtula*, c'est-à-dire, venimeuse par les yeux; puis il observe que cette dénomination est fort mal appliquée. Linnæus a consacré ce surnom à la couleuvre boiga, seulement afin d'exprimer toute la vivacité de ses yeux; car on sait maintenant que les serpens ne peuvent pas tuer de leurs regards, quoique des personnes très-crédules, principalement dans la Champagne, attribuent cette faculté à l'anveau ou orvet fragile, et que les anciens aient prétendu la même chose par rapport au basilic.

Cette variété paroît avoir quatre yeux, au premier abord; car, sur la mâchoire

supérieure de chaque côté, on voit derrière chaque œil une tache blanchâtre ocellée. Le museau est couvert de quelques plaques assez grandes, et sur le dos il y a une bande festonnée en forme de chaîne noire et rouge qui va en zig-zag. Les côtés du ventre sont d'un jaune clair avec des taches roussâtres, et les plaques en dessous sont d'un blanchâtre livide.

Quatrième variété.

La vipère commune dont la tête a en dessus une tache divisée en plusieurs parties. (Seba, Thes. tome II, planche LIX, figure 1.)

A ces variétés il est nécessaire et convenable de joindre la suivante, à l'exemple de Latreille.

Cinquième variété.

La vipère aspic, dont la bande anguleuse et noire du dos est souvent interrompue par la couleur brune ou roussâtre du fond, avec les taches des flancs plus marquées. (Linnæus, Syst. nat. — Strom. Sondm. Col. — 146. — 46. = 192. —— 146. — 34. = 180.)

Latreille a remarqué avec raison que

l'aspic de Linnæus est une variété peu remarquable de la vipère commune, et qu'au contraire l'aspic de Lacépède est une espèce particulière à laquelle nous donnerons d'après lui le nom de *vipère ocellée*. L'aspic de Gmelin n'est également pas un synonyme à cause de la verrue redressée qu'il a sur le museau; c'est la vipère ammodyte, et nous y rapporterons la vipère observée par Moïse Charras, ainsi que l'aspic de Gmelin.

A notre cinquième variété il faut sans doute rapporter l'aspic du pays de Vaud, observé par Razoumowski. Il a environ un pied neuf pouces de longueur totale, et un pouce dix lignes dans sa plus grande circonférence. Il a sous le ventre cent cinquante-cinq plaques entières, et sous la queue soixante-neuf doubles plaques. Un aspic des environs de Montpellier avoit, selon le même auteur suisse, deux pieds de longueur, deux pouces de circonférence près de l'anus, cent quarante-six plaques sous le ventre, et soixante-onze sous la queue. Razoumowski a remarqué que l'aspic a sur les côtés de la partie postérieure de la tête deux saillies formées par les os des mâchoires, et qui sont plus apparentes lors-

qu'il est irrité, et alors sur-tout il se gonfle un peu. Il a beaucoup de force principalement dans sa queue; quelquefois il éjacule par l'anus une certaine quantité de liqueur blanchâtre. Daubenton a omis la description de l'aspic dans son Dictionnaire erpétologique, et il lui a donné pour seul caractère, dans son tableau des serpens, d'avoir le cou étroit.

LA VIPÈRE VEINÉE (1).

Les naturalistes sont souvent très-embarrassés sur la place qu'il convient d'assigner à certains animaux, sur-tout lorsque ces animaux sont incomplettement décrits ; c'est ce qui a lieu par rapport à l'ophidien que je vais indiquer. Seba et Klein l'ont d'abord rangé parmi les couleuvres innocentes sous le nom de *cobella* ; Laurenti l'a ensuite placé parmi les aspics, et Gmelin a ajouté qu'on doit le regarder comme très-voisin de la vipère par la forme de sa tête, de son corps et de sa queue, ainsi que par les écailles dont la peau est revêtue.

(1) *Vipera venosa ; ex cinereo rufa, venis albis transversis, capite elongato ; caudâ....*

Scutis abdomin..... — *Scutellis subcaud....*

Coluber venosus. Gmel. Syst. nat. p. 1085. — *Aspis cobella.* Laurenti, Synops. rept. p. 106, n° 232. — *Coluber cobella americana.* Seba, Thes. tom. II, pl. 11, fig. 5. — Klein, Tentamen herpet. p. 31, n° 42.

La vipère veinée est ainsi appelée, d'après Gmelin, parce qu'elle a des veines transversales blanches sur un fond d'un roux cendré. Sa tête est un peu alongée.

Selon Seba elle habite en Amérique. Je n'ai pas observé ce reptile d'après nature; mais je crois que c'est une couleuvre innocente plutôt qu'une vipère ; cependant je ne la regarde pas comme synonyme de la couleuvre cobel (*coluber cobella* Lin.), quoique Latreille l'y ait réunie à l'exemple de Klein et de Seba.

L'individu qui a servi à faire le dessin placé dans l'ouvrage de Seba (Thes. t. II, pl. 11, fig. 5), doit être conservé maintenant dans la riche collection du museum national d'histoire naturelle de Paris.

LA VIPÈRE BÆTÆN (1).

Forskœl est le seul naturaliste qui ait parlé de cette vipère dans son ouvrage sur les animaux de l'Arabie, et il est à regretter qu'il ait omis dans sa description plusieurs détails importans à connoître.

Le bætæn des arabes est entièrement tacheté de blanc et de noir. Sa longueur totale est d'un pied, et sa grosseur est presque de deux pouces. Il est regardé comme ovipare, et cependant Forskœl annonce ensuite que ce serpent cause la mort presque aussitôt après qu'il a mordu, et que le corps s'enfle par l'effet du venin. Ceci ne s'accorde guère avec la faculté qu'on lui attribue de pondre des œufs; car il est bien reconnu que les ophidiens venimeux sont ovovivipares et font leurs petits vivans, tandis que les ophidiens innocens sont ovipares.

Cette espèce habite en Arabie.

(1) *Vipera bætæn*; *tota albo et nigro maculata; caudâ....*

Scutis abdom.... — *Scutellis subcaud....* -

Coluber bætæn. Gmel. Syst. nat. p. 1115. — *Idem.* Forskœl, Descript. anim. Ægypt. et Arab. p. 8, 15.

LA VIPÈRE HOLLEIK (1).

Je range parmi les vipères un ophidien très-incomplettement décrit par Forskœl, dans son ouvrage sur les animaux de l'Egypte et de l'Arabie. Peut-être même cet auteur n'en a-t-il fait mention que d'après le rapport de quelques arabes, qui le nomment *holleik*.

Cet animal est entièrement rouge, et long d'un pied : Forskœl ajoute qu'il est ovipare, ce qui ne peut convenir qu'à une espèce innocente ; cependant il fait remarquer ensuite que sa morsure n'est pas mortelle, mais qu'elle produit néanmoins une enflure très-cuisante, que les arabes guérissent avec la moëlle du caprier, appelé par eux *oûd eddàhi*.

(1) *Vipera holleik ; tota rubra ; caudâ....*
Scutis addom.... — Scutellis subcaud.... –
Coluber holleik. Gmel. Syst. nat. p. 1115. — *Idem.* Forskœl, Descript. animal. Ægypt. et Arab. in-4°, pag. 8, 15.

Le même auteur ajoute que le holleik peut aussi occasionner des plaies à la peau des hommes sur lesquels il envoie son souffle envenimé ; mais on se préserve également de ces plaies, en se frottant la peau avec une toile de coton teinte en rouge. Tous ces détails indiquent évidemment que c'est une vipère.

Elle habite à Hadie, selon Forskœl.

Il seroit intéressant de connoître mieux cette espèce, ainsi que tous les autres ophidiens que cet auteur a nommés, et dont il n'a pas décrit exactement les couleurs, les mœurs, ni les principales dimensions.

LA VIPÈRE IGNOBLE (1).

CETTE espèce a près de trois pieds de longueur. La peau est d'un cendré jaune, marquetée sur le dos de grandes taches brunes arrondies, et sur chaque côté du ventre d'une rangée de taches plus petites, et de même couleur. Les plaques qui recouvrent tout le dessous du corps sont entièrement blanchâtres. La tête est agréablement peinte; le corps et la queue sont longs et grêles.

Elle habite dans la Virginie, et se nourrit d'oiseaux, selon Seba. Il y en a un individu assez bien conservé au museum de Paris; il provient du cabinet du stathouder. Je regrette qu'on ne m'ait pas permis de compter ses plaques du ventre et du dessous de la queue. Ses écailles sont carénées.

---

(1) *Vipera ignobilis; ex cinereo-flavida, dorsi maculis sub-rotundis fuscis, punctorum serie utrinque in tæniam cohærentibus.*

Scutis abdomin.... — *Scutellis subcaud....*

Coluber ignobilis. Gmel. Syst. p. 1089. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 96, n° 213. — *Vipera virginiana.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXII, fig. 6.

LA VIPÈRE VERTE DU BENGALE (1).

CETTE belle vipère, trouvée par Russel dans le Vizagapatam, où elle est appelée *bodrou-pam* par les habitans, a la tête plus grosse que le cou, presque triangulaire, élargie postérieurement, déprimée en dessus. Le museau est obtus, comprimé. La partie de la tête, devant les yeux, est revêtue de petites écailles lisses, orbiculaires, et sur chaque œil il y a une petite lame ou plaque; mais le reste de la tête, en arrière, est couvert de petites écailles légèrement carénées. Les écailles placées sous la gorge sont linéaires et tronquées.

---

(1) *Vipera viridis ; suprà viridi-glauca, subtùs flavescente albida, cum lineâ flavâ in utroque latere caudæ, puncto viridi ad apicem aliquorum scutorum; caudâ attenuatâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 170. — *Scutellis subcaud.* 58 - 228.

Bodrou-pam. Russel, Hist. of Ind. serpents, in-fol. p. 13, n° 9, pl. IX. — Seba, Thes. tom. II, pl. LIV, fig. 2 ?

La

La bouche est large, avec ses mâchoires presque égales, garnies de dents petites, régulières, courbées en arrière. Il n'y a que deux rangées palatales de ces dents à la mâchoire supérieure; et sur les branches marginales, de chaque côté, on voit deux crochets assez longs, munis à la base d'une vésicule à venin. Les yeux sont latéraux, larges, ovales et un peu saillans.

Le corps est légèrement caréné sur le dos, un peu comprimé sur ses côtés au dessus des flancs. Les écailles qui revêtent toutes ces parties sont ovales, aiguës, carénées et imbriquées.

Cette vipère est longue de deux pieds six pouces; la circonférence, près du cou, est d'un pouce et demi, et celle de la partie la plus grosse du corps est de deux ou trois pouces. La queue est cylindrique, obtuse, et elle occupe une longueur de six pouces sur la dimension totale, ce qui fait la cinquième partie.

La couleur de la tête, du corps et de la queue est d'un verd d'eau; il y a une rangée d'écailles d'un beau jaune sur les côtés de la queue. Les plaques sont d'une couleur de paille pâle, et quelques-unes d'elles ont un petit point verd de chaque côté.

Russel a reçu une seule fois ce serpent qui fut trouvé dans les montagnes du Vizagapatam, en octobre 1788 : il le regarde comme une espèce très-rare, parce qu'il n'a jamais rencontré d'autre serpent verd dans ce pays que le passeriki-pam, qui est décrit dans cet ouvrage sous le nom de *couleuvre nasique*.

Il est très-agile et ne paroît être venimeux, selon les habitans de la côte de Coromandel, que pour les petits animaux ; car il ne peut, disent-ils, faire périr les chiens par sa morsure.

Linnæus a rapporté au *coluber fuscus* (couleuvre sombre) la figure d'une vipère donnée par Seba, tome II, planche LIV, fig. 2 ; mais je pense qu'elle doit au contraire se rapporter à la vipère dont il est fait mention ici.

LA VIPÈRE HÉBRAIQUE
OU SÉVÈRE (1).

Les naturalistes sont souvent obligés de recourir à l'ouvrage de Seba, lorsqu'ils veulent travailler sur les reptiles, parce qu'on y trouve figurés beaucoup de ces animaux; mais ils ne doivent s'en rapporter qu'avec quelque défiance aux figures enluminées, car elles ne se rapportent pas toujours exactement aux couleurs indiquées dans la description latine donnée par cet auteur : mais dans ce même ouvrage, quelques espèces y sont exactement coloriées, ainsi que je m'en suis souvent aperçu en

(1) *Vipera severa; colore subfusco rufescente, lineis flavis dorsalibus angulatis et transversis; caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 170. — *Scutellis caudal.* 42 - 212.

Coluber severus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Vipera japonica, litteris inscripta.* Seba, Thes. tom. II, pl. LV, fig. 4. — *L'hébraïque*, Daubenton, Dict. erpét. — Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 284, fig. — *Vipère hébraïque.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. III, p. 335, fig.

les comparant avec les animaux conservés dans l'esprit de vin, soit dans ma collection d'histoire naturelle, soit dans d'autres : la vipère hébraïque, par exemple, qui a appartenu à Seba, n'y a éprouvé qu'une altération peu sensible.

La couleur principale est d'un roussâtre un peu rembruni, avec trois traits jaunes dessus la tête, et onze à treize chevrons jaunes dessus le dos, ayant leur angle dirigé en devant; mais dessus toute la queue on voit au lieu de ces chevrons transversaux une rangée de lignes longitudinales en zig-zags interrompus. Tous ces traits jaunes sont entourés d'une couleur un peu plus rembrunie que le fond. Les flancs sont marqués de taches alongées, noirâtres.

Le dessous de cette vipère est d'un blanc jaunâtre, sans aucune tache. Il y a cent soixante-dix plaques sous le ventre, et quarante-deux doubles plaques sous la queue; celle-ci occupe la cinquième partie de la longueur totale.

J'ignore dans quel pays habitent les deux individus que j'ai observés; Seba prétend que cette vipère vit en Asie au Japon.

LA VIPÈRE DE MADÈRE (1).

Je conserve provisoirement à cette espèce le nom de *vipère de Madère*, parce que Seba prétend l'avoir reçue de cette île. Elle est longue d'environ trois pieds. Le dessus de son corps est de couleur plombée, garni d'un large réseau de lignes jaunes disposées en forme de chaînon. Les plaques du dessous du corps sont d'un cendré tirant sur le jaune, et ombrées çà et là de marbrures noires. La tête, qui est alongée, a des petites taches plombées sur son sommet, et trois traits de même couleur au dessus des yeux en arrière.

(1) *Vipera maderensis ; lineis subluteis reticulata, areolis plumbeis dorsalibus, lineisque tribus plumbeis post oculos ; caudâ....*

Coluber maderensis. Gmelin, Syst. nat. p. 1092. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 102, n° 225. — *Vipera maderensis.* Seba, Thes. tom. I, pl. LIV, fig. 2.

L'individu qui a été figuré par Seba est maintenant conservé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris. Cette vipère a beaucoup de rapports, par ses couleurs, avec la couleuvre figurée par le même auteur, tome II, planche LIII, fig. 1, et avec le paragoudou de la côte de Coromandel, figuré par Russel planche XX, de son magnifique ouvrage sur les serpens de l'Inde.

LA VIPÈRE DABOIE (1).

Plusieurs naturalistes ont rangé parmi les couleuvres non venimeuses ce serpent, dont la forme est parfaitement semblable à celle des vipères, et qui a tant de rapports avec la vipère élégante du Coromandel, qu'on ne peut douter qu'il n'ait des crochets venimeux, quoique Lacépède n'en ait pas observé à un individu qui est conservé dans la galerie du museum d'histoire naturelle. La vipère daboie habite dans le royaume de Juida, sur la côte occidentale de l'Afrique, où les nègres, guidés par un fanatisme ridi-

(1) *Vipera daboya ; suprà albida, maculis magnis et rufis nigricante marginatis, non connexis, triplicique serie dispositis ; caudâ....*

Scutis abdom. 169. — *Scutellis subcaud.* 46 - 215.

Le daboie. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 31, pl. 11, fig. 2. — *La couleuvre daboie.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 62.— *Le serpent idole.* Description du cabinet de Dresde, par Lislenburg, 1755.

cule, lui élèvent des autels et lui rendent une sorte de culte; mais ce n'est pas la seule espèce de serpent qui soit adorée en Afrique, car sur la côte opposée de ce continent on trouve une couleuvre et un grand boa qui y sont en grande vénération; aussi ne doit-on pas être étonné que ces différens serpens aient été confondus entre eux sous les noms de *serpent fétiche*, de *serpent idole* et de *daboie*. Le daboie, observé par Lacépède, a le dessus du corps blanchâtre, et couvert de grandes taches ovales, bordées de noir ou de brun, un peu écartées les unes des autres, et disposées sur trois rangées longitudinales depuis la tête jusques sur la queue: celui dont a parlé le voyageur Bosman est au contraire rayé de blanc, de jaune et de brun; et Desmarchais a ensuite rapporté que le dos de ce serpent présente un mélange agréable de blanchâtre, marqué de taches ou de raies jaunes, brunes et bleues.

L'espèce dont je donne ici la description d'après Lacépède, et qui est au museum, a la tête grosse, élargie derrière les yeux, avec le museau un peu avancé, obtus; elle est entièrement couverte en dessus, même jusques sur le front et entre les yeux,

d'écailles carénées, ovales, réticulées; le museau est recouvert, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, de plaques lisses, carrées ou pentagones. Elle parvient à plusieurs pieds de longueur; l'individu qui est au museum a trois pieds cinq pouces de longueur totale, et la queue cinq pouces neuf lignes; il y a sous le ventre cent soixante-neuf grandes plaques, et quarante-six doubles sous la queue.

Il est défendu aux nègres de Juida de tuer le daboie; si quelqu'un ose enfreindre cette loi superstitieuse, il est condamné à mort. Tous les animaux qui pourroient détruire ce serpent sont eux-mêmes poursuivis sans relâche; tel est, entre autres, le cochon, qui fait sa proie de plusieurs espèces de reptiles, et qui dévore impunément, suivant quelques voyageurs, les serpens les plus venimeux.

Si l'on pouvoit remonter à l'origine de ce culte, on reconnoîtroit peut-être qu'il est principalement fondé sur les services que cet animal, d'ailleurs dangereux, rend aux habitans du pays, en détruisant un grand nombre de sauterelles et de blattes qui doivent être très-abondantes et infiniment nuisibles dans certains mois de l'année. Nous

regardons souvent diverses coutumes des peuples éloignés comme établies sur des préjugés ridicules; et cependant si nous remontons aux véritables principes de ces coutumes et de ces lois, qui nous paroissent bizarres, nous reconnoissons alors que le but de ces institutions, superstitieuses en apparence, n'est produit que par des sentimens de reconnoissance envers l'être qui les délivre des ennemis qui les obsèdent, ou qui pourroient nuire aux progrès de l'agriculture et à leur tranquillité. Ne nous étonnons donc pas du respect que les nègres de Juida rendent à la vipère daboie, surtout si nous pensons que les bœufs et d'autres quadrupèdes du Sénégal souffrent tranquillement sur leur dos des corbeaux et l'oiseau pique-bœuf (*buphaga africana*), qui viennent y arracher sous leur peau des larves d'œstres pour s'en nourrir. Cet exemple doit nous prouver que la reconnoissance n'est pas un sentiment particulier aux hommes, et que nous ne devons pas critiquer les coutumes dont elle est la cause, sur-tout lorsque ces coutumes ne sônt pas contraire aux droits de l'homme réuni en société, et à ses devoirs envers le Créateur

de l'univers. Les relations des voyageurs nous apprennent cependant que les nègres du royaume de Juida rendent une sorte de culte barbare à la vipère daboie, lui élèvent des autels, ont des prêtres chargés de l'exécution des cérémonies et des sacrifices (1) : tout ceci est l'effet d'un fanatisme démesuré, d'un aveuglement stupide; mais ces peuples sont en quelque sorte excusables, puisque ce culte est plutôt l'effet de l'ignorance que de la barbarie.

---

(1) Voyez des détails sur ce culte, tom. I, pag. 287 et suivantes de cette Histoire naturelle des reptiles.

LA VIPÈRE ÉLÉGANTE (1).

Planche LXXIII.

Les vipères sont presque toutes d'une couleur sombre, parsemée de taches plus ou moins noirâtres; mais celle dont je vais donner ici la description est très-élégamment ornée sur le dos et sur les flancs.

Cette espèce est connue des habitans de la côte de Coromandel sous le nom de *katuka-rekula-poda*. Sa tête est plus large que le cou, renflée postérieurement, déprimée en devant, comprimée sur les côtés, rétrécie près des yeux et terminée par un museau obtus; elle est couverte presque entièrement de petites écailles ovales et carénées, avec

(1) *Vipera elegans; capite elato, anticè attenuato; colore fusco-flavescente, cum serie dorsali macularum oblongarum 22 fuscescentium margine nigro extus albido; alterâque serie in utroque latere; maculis strangulatim connexis; caudâ....*

Scutis abdom. 168. — *Scutellis subcaud.* 59 - 227.
—— 168. —— 56 - 224.

Katuka-rekula-poda. Russel, of Ind. serp. p. 10 et 11, pl. VII.



De Seve del. C. Voysard S.

LA VIPÈRE ÉLÉGANTE.

quelques plaques seulement dessus le museau; en dessous elle est revêtue de larges plaques. La bouche est très-large, avec ses mâchoires presque d'égale longueur; la mâchoire inférieure a des dents longues, minces, presque droites; les autres dents sont plus fortes : les crochets sont courbés et plus apparens que ceux de la vipère à lunettes; les deux rangées de dents palatales sont petites et courbées. Il n'y a pas de rangées marginales à la mâchoire supérieure. Les yeux sont élevés sur les côtés de la tête, larges, ovales et non saillans. Le corps est cylindrique, aminci, joliment tacheté, et couvert d'écailles oblongues, ovales, carénées, excepté celles des côtés, qui sont ovales, plus grandes et non carénées.

La longueur est de quatre pieds deux pouces; le milieu du corps a deux pouces de circonférence; la queue est amincie, pyramidale et terminée en pointe.

La couleur est d'un brun jaunâtre; le dos est orné de vingt-deux taches ovales, oblongues, brunes dans le milieu, et entourées de noir bordé lui-même de blanc; presque toutes ces taches sont jointes ensemble par un petit étranglement, et quelques-unes sont un peu séparées, sur-tout

dessus la queue. Un second rang de taches, semblables à celles du dos par les couleurs, ornent chaque côté de l'animal, mais leur forme est plus arrondie, et elles sont plus obscures sur la queue. Les plaques en dessous sont blanches, luisantes, et quelques-unes ont des taches obscures en demi-cercle, principalement près la queue; les écailles sous-caudales sont d'un jaune sombre et sans taches; les côtés de la tête sont noirâtres, avec deux lignes arquées, claires en dessus.

Lorsque cet animal est en captivité, il est sujet à varier; car il se rembrunit, et ses taches sont moins distinctes; le nombre des plaques peut aussi varier un peu : dans l'individu décrit par Russel, le nombre des sous-caudales est de cinquante-neuf; dans un autre il étoit de cinquante-six seulement.

Ce serpent n'est pas plus rare que le naja ou vipère à lunettes; mais comme on ne le montre pas en public, il est moins connu des européens. Il résulte des expériences de Russel que sa morsure venimeuse a fait périr des poulets en trente-six secondes, et un chien en vingt-six minutes.

La description que Russel a donnée de ce reptile, que j'ai désigné sous le nom de *vipère*

élégante, à cause de ses jolies taches dorsales, n'est pas suffisante, car il n'a pas fait mention de la longueur comparative de la queue. Ce caractère est cependant très-important à connoître, et je m'en suis souvent servi très-utilement dans mes travaux sur les serpens pour distinguer certaines espèces. Russel a aussi employé le nom de *plaques* (*scutæ*) pour désigner les lames qui couvrent le dessous du corps et de la queue, ce qui pourroit faire d'abord confondre cette vipère avec les scytales; mais il a ensuite réparé cette erreur dans la description de l'animal, qu'il place d'ailleurs parmi les couleuvres.

J'ai cherché, mais en vain, la vipère élégante dans toutes les collections d'histoire naturelle de Paris qu'on m'a permis d'examiner; je ne crois pas qu'elle existe non plus dans la riche collection des reptiles du museum d'histoire naturelle de cette ville.

Lacépède a décrit sous le nom de *daboie* une espèce de vipère très-voisine de celle-ci, et qu'il a confondue par erreur avec d'autres serpens assez différens, qui ne sont pas venimeux et que les habitans de diverses contrées de l'Afrique ont en grande vénération. Ce serpent a plus de grandes plaques

et moins de doubles plaques que la vipère élégante, et quoique Lacépède ne lui ait pas trouvé de crochets venimeux, je suis cependant persuadé qu'il en a, soit par son analogie avec cette vipère élégante, soit à cause de la forme de sa tête qui ressemble beaucoup à celle des vipères, et qui est aussi presque entièrement revêtue en dessus d'écailles carénées, nombreuses.

LA VIPÈRE HALYS (1).

Cette espèce est plus courte, plus épaisse et plus hideuse que la vipère commune; ses écailles sont plus rapprochées et un peu carénées. Sa tête est presque en cœur ; et dans la bouche il y a des crochets venimeux.

Sa couleur est en dessus d'un gris pâle, avec des taches transversales d'un brun olivâtre sur le dos, et d'autres taches plus petites vers les flancs. Le dessous du corps et de la queue est plus pâle : celle-ci occupe la neuvième partie de la longueur totale. Les grandes plaques abdominales sont au nombre

(1) *Vipera halys ; capite subcordato, corpore subbrevi et crasso, colore suprà pallidè griseo, maculis transversis olivaceo-fuscis, minoribusque versus latera; subtùs pallido ; caudâ* $\frac{1}{9}$.

Scutis abdom. 164. — *Scutellis subcaud.* 34 - 198.

Coluber halys. Gmel. Syst. nat. p. 1094. — Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. VIII, p. 93, n° 94. — *La couleuvre halys.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 87.

de cent soixante-quatre, et les doubles plaques sous-caudales sont au nombre de trente-quatre.

Le célèbre voyageur Pallas a découvert ce reptile, qui est regardé comme très-dangereux aux environs d'Astracan, dans les endroits les plus arides du désert de cette partie méridionale de l'empire de Russie, où il est rare. Latreille l'a rangé par mégarde dans le genre des couleuvres, et Lacépède a omis d'en donner la description dans son Histoire naturelle des serpens.

LA VIPÈRE ANGUIFORME (1).

Cette nouvelle espèce a été récemment observée et décrite par Schneider, d'après un individu qui est conservé dans la collection de Heyer, savant pharmacien de Brunswich.

La tête est en devant plus étroite et obtuse : la plaque rostrale est grande et trigone, et son angle supérieur est inséré entre les deux plaques antérieures, tandis qu'elle est très-échancrée en bas. Les narines ont leurs ouvertures grandes et situées au dessous des deux premières plaques de la tête. Les lèvres sont bordées l'une et l'autre, de chaque côté, de dix-huit plaques. Les yeux sont de moyenne grandeur.

La vipère anguiforme est blanche dessus

(1) *Vipera anguiformis; collari nigro suprà trigono, annulis nigris suprà latioribus totum corpus cingentibus, caudæ apice obtuso medio mucronato; caudâ brevi.....*

Scutis abdom. 163. — *Scutellis subcaud.* 25 - 168.

Elaps anguiformis. Schneider, Hist. amph. fasc. 2, pag. 302.

et dessous, avec une tache noire sur l'occiput, prolongée obliquement vers les flancs. On voit deux points noirs entre les deux plaques sus-oculaires, et un point noir à la jonction de la seconde paire des plaques antérieures de la tête. Sur la nuque il y a une grande tache noire, triangulaire, plus étroite de chaque côté, et qui entoure le ventre.

Les écailles sur le cou, le corps et la queue sont oblongues, carrées, situées dans une direction oblique, et lisses, ainsi que celles des flancs qui sont plus grandes et moins rapprochées. Les grandes plaques abdominales sont au nombre de cent soixante-trois, et la queue est garnie en dessous de vingt-cinq doubles plaques : cette dernière partie de la vipère anguiforme est courte et terminée par une pointe cornée au milieu de son extrémité, qui est obtuse. Il paroît que c'est à cause de l'ergot placé au bout de la queue que Schneider a donné à cette espèce le surnom d'*anguiforme* : les orvets n'ont cependant pas ce caractère ; on le retrouve plutôt aux scytales piscivore et ammodyte, à l'acanthophis cérastin, à la vipère commune, comme je l'ai indiqué dans le tom. V, pag. 37, pl. LX, figure 18, à la couleuvre noire et blanche, etc. etc.

Tout le corps est cylindrique, lisse, glissant au toucher, et entouré de vingt-deux anneaux noirs, plus larges en dessus et un peu plus étroits de chaque côté sur les flancs. Sur chaque branche marginale de la mâchoire supérieure, en devant, il y a une dent longue, immobile, enfermée dans un fourreau charnu, élevé, que Schneider a soupçonné être un crochet venimeux, et c'est d'après ce doute que j'ai rangé cet ophidien parmi les vipères; mais, dans le cas contraire, il faudra le replacer dans le genre des couleuvres. Toutes les autres dents sont petites.

J'ignore la patrie de cet animal, dont Schneider n'a pas fait connoître les dimensions. Je possède une couleuvre de Surinam, qui a infiniment de rapports avec lui par la disposition de ses couleurs, par l'extrémité de sa queue qui est munie d'un petit ergot; mais ses écailles sont carénées.

LA VIPÈRE DIPSADE (1).

La dipsade est une vipère très-dangereuse; que Seba prétend avoir reçue de la colonie hollandaise de Surinam, et qu'il a figurée dans son ouvrage, tom. II, pl. XXIV, fig. 3.

Linnæus en a depuis observé un individu qu'il a décrit comme venimeux, dans les

(1) *Vipera dipsas; ex viridi-cærulescens, squamis margine albis; caudâ subtùs suturâ cærulescente* $\frac{1}{3}$?

Scutis abdom. 152. — *Scutellis subcaud.* 135 - 287.
—— 155. —— 123 - 278.

Coluber dipsas. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. I, p. 302, n° 29. — Gronov. Mus. p. 64, n° 30. — Grew, Mus. tom. II, p. 64, n° 30. — *Serpens surinamensis cæruleus.* Seba, Thes. tom. II, pl. XXIV, fig. 3. — *Coluber dipsas.* Gmel. Syst. nat. p. 1111. — *Le dipse.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 317. — *La vipère dipse.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 333.

Daubenton a nommé ce serpent *le dipse*; Lacépède et Latreille ont adopté ce nom. Daubenton a ensuite appelé *la dipsade* une espèce de vipère qui est la vipère noire (*vipera prester*).

Aménités académiques. Il y a en outre dans la collection de Grew, et j'en ai aussi vu un à Paris qui se rapporte à la figure donnée par Seba, et dont je n'ai pu examiner les dents ni compter les plaques.

Son corps est couvert en dessus d'écailles ovales, presque hexagones, d'un gris plus ou moins bleuâtre, et entourées de blanchâtre, principalement sur leur bord postérieur; vers les côtés de la queue, contre les plaques, il y a aussi une raie longitudinale bleuâtre; le dessous de l'animal est de couleur blanche.

Linnæus a compté sous le corps cent cinquante-deux grandes plaques, et sous la queue, qui est longue et déliée, cent trente-cinq doubles : Gronovius en a vu un autre qui a cent cinquante-cinq plaques sous le corps, et cent vingt-trois doubles sous la queue, qui occupe environ le tiers de la longueur totale.

On regarde comme synonyme de cette vipère la couleuvre d'un verd uniforme, avec deux lignes blanches, dont Boddaert a fait mention; mais je présume que c'est une couleuvre innocente, voisine de la bleue à deux raies jaunes dont je donnerai la description. Lacépède, qui n'a pas vu la dipsade,

dit qu'elle est bleuâtre, et cependant Linnæus l'indique d'un verd bleuâtre.

Latreille a remarqué avec raison que le serpent bleu de Surinam, de Seba, qui est rapporté à la dipsade, a tous les caractères d'une couleuvre ; je pense donc avec lui que cette vipère n'est pas suffisamment connue. Si j'examine même attentivement ce que Linnæus dit des couleurs de ce reptile, je présume qu'il a très-exactement décrit la couleuvre typhie dont je possède un individu bien conservé.

LA VIPÈRE LÉBÉTINE (1).

LINNÆUS a le premier fait connoître cette vipère, qu'il a observée dans le museum du prince Adolphe Frédéric. Cet illustre naturaliste en a publié une description très-imparfaite, et aucun auteur, avant Latreille, ne s'est servi de la seconde description faite par Forskœl, et qui est plus complette.

---

(1) *Vipera lebetina; supernè grisea seriebus quatuor macularum transversalium et alternarum; maculis internis flavicantibus, et lateralibus atris; caudâ circa* $\frac{1}{5}$.

Scutis abd. 155. — *Scutellis subcaud.* 46 - 201 selon Linnæus.

—— 152. —— 43 - 195 selon Forskœl.

Coluber lebetinus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. II, p. 43. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1094. — *Idem.* Forskœl, Descript. animal. Ægypt. in-4°, p. 8 et 13. — *Le kufi* ou *le sourd* des grecs modernes. — *Le lébétin.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 283. — *La vipère lébétine.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-12, tom. III, p. 324.

Linnæus dit seulement que la vipère lébétine a une couleur nuageuse en dessus, parsemée de points noirs en dessous, avec cent cinquante-cinq plaques entières sous le ventre, et quarante-six doubles sous la queue.

Forskœl nous apprend qu'elle est longue de près d'un pied et demi, épaisse seulement d'un demi-pouce vers le cou qui est très-étroit, et sa queue longue de quatre pouces occupe environ la cinquième partie de la longueur totale.

La tête est large, déprimée, un peu en cœur. Les écailles dorsales sont ovales, obtuses, carénées dans leur milieu; les côtés du dos sont un peu inclinés. Il y a cent cinquante-deux grandes plaques sous le corps, et quarante-trois doubles sous la queue.

La couleur est grise en dessus, avec quatre rangées de taches alternes et transversales; ces taches sont jaunâtres sur les deux rangées du milieu, et elles sont noires ou brunes sur les deux latérales. En dessous la couleur est blanchâtre, parsemée de points noirs très-rapprochés.

Forskœl rapporte que la vipère lébétine est très-dangereuse, parce que sa morsure

a la propriété d'endormir, et qu'elle est toujours mortelle. Il en reçut deux individus de l'île de Chypre, qui lui furent envoyés par D. P. Sjelvi; elle est connue encore à présent par les hommes instruits de l'île de Chypre sous le nom d'*aspic* (1), et par le vulgaire sous le nom grec *kufi*, ce qui signifie *sourd*.

---

(1) Forskœl soupçonne, à cause de cela, que c'est l'*aspic* des anciens.

LA VIPÈRE OCELLÉE (1).

Pl. LXXII, *fig.* 2.

Les observations de Latreille sur les vipères lui ont fait reconnoître que l'aspic de Linnæus est une variété de la vipère commune; je me suis aussi assuré que l'aspic de Gmelin et la vipère de Moïse Charras sont le même ophidien que la vipère ammodyte; mais l'aspic de Lacépède ne peut appartenir à ces deux vipères; c'est une espèce très-distincte que je désigne, à l'exemple de Latreille, sous le nom d'*ocellée*; car le nom d'aspic ne peut lui conve-

(1) *Vipera ocellata; suprà griseo-rufescens, cum maculis rotundatis atro marginatis in triplici serie dorsali dispositis, abdomine atro et flavescente marmorato; caudâ* $\frac{1}{10}$.

Scutis abdom. 155. — *Scutellis subcaud.* 37-192.

L'aspic. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 221, pl. 11, fig. 1. — *La vipère ocellée.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 291, fig. 1. — *Vipera maculata.* Laurenti, Synops. rept. p. 102, n° 222. — *Coluber maculatus.* Gmel. Syst. nat. p. 1092. — *Vipère cornue d'Illyrie.* Seba, tom. II, pl. LV, fig. 3.

nir, puisqu'elle n'habite pas en Egypte, comme l'aspic qui causa la mort de la célèbre Cléopâtre.

La vipère ocellée existe, selon Lacépède, dans les contrées septentrionales de la France, et on la conserve dans plusieurs cabinets sous le nom de *serpent tigré*, parce qu'elle a sur le corps trois rangées longitudinales de taches rousses, arrondies, bordées de noir, et qui se réunissent dessus la queue de manière à représenter une bande découpée en zig-zags, à peu près comme celle des vipères commune et ammodyte. Le dessous de l'animal est très-irrégulièrement marbré et tacheté de gris ou de brunâtre, sur un fond d'un blanc jaunâtre.

Les lèvres, le devant et le dessus du museau sont couverts de petites plaques, et le reste de la tête est garni de petites écailles à peu près rhomboïdales et carénées, ainsi que celles du dos et du dessus de la queue qui paroissent presque ovales. La tête a quelques taches obscures ou noirâtres en dessus et vers les bords des mâchoires, avec un trait noir au devant des yeux.

La longueur de cette vipère est de trois

pieds depuis le bout du museau jusqu'au bout de la queue, et celle-ci occupe trois pouces huit lignes sur cette dimension, ce qui fait environ la dixième partie. L'individu observé dans la collection du museum national d'histoire naturelle, et figuré par Lacépède, a cent cinquante-cinq grandes plaques abdominales, et trente-sept doubles sous la queue.

Laurenti a décrit, sous le nom de *vipère tachetée*, cet ophidien qu'il a vu dans la collection du comte de Turn. Son corps cendré a en dessus des taches dont le disque d'un jaune pâle est bordé de brun; ces taches sont triangulaires et disposées sur deux rangées derrière l'occiput. Sur le dos il y a trois rangées de taches elliptiques dont celle du milieu est plus grande. La tête est comprimée, blanche sur les côtés, cendrée en dessus, avec une ligne brunâtre de chaque côté, prolongée jusqu'au devant des narines. Gmelin, dans la treizième édition du *Systema naturæ*, a copié la description de Laurenti, et il y a ajouté que cette vipère est voisine de celle de Redi.

Latreille croit que la vipère ocellée a été figurée par Seba, sous le nom de *vipère cornue d'Illyrie*, espèce de céraste (Thes.

tom. II, pl. LV, n° 3). Seba l'a nommée *cornue*, non parce qu'elle a des protubérances sur la tête, mais seulement à cause d'une tache arrondie qu'elle a sur le front, et qui a été prise, suivant lui, par les anciens pour une corne. Cette vipère est en dessus d'un jaunâtre cendré, avec de grandes taches d'un jaune roussâtre, bordées d'un bai foncé. Entre ces taches il y en a d'autres plus petites et disposées irrégulièrement. Les plaques abdominales sont d'une couleur plombée et tachetée.

LA VIPÈRE CHERSEA (1).

LATREILLE est de tous les naturalistes celui qui a donné la description la plus complette de la vipère chersea, parce qu'il a non seulement comparé tout ce qui a déjà été publié sur ce reptile par Linnæus, Wulf et Laurenti, mais aussi parce qu'il en a observé d'après nature un individu qui a été tué, dans les Pyrénées, par mon collègue Alexandre Brongniart.

Elle se retire dans les broussailles, au pied

(1) *Vipera chersea ; lineâ postoculari nigrâ , colore griseo rubescente , tæniâ dorsali et longitudinali fuscâ maculis rotundatis marginatâ ; caudâ brevi....*

Scutis abd. 150. — *Scutellis subcaud.* 34 - 184 selon Linnæus.
—— 140. —— 39 - 179 selon Weigel.
—— 146. —— 30 ou 31 - 176 ou 177 selon Latreille.
—— 155. —— 36 - 191 selon Razoumowski.
—— 155. —— 35 - 190 selon le même.

Coluber chersea. Lin. Syst. nat. — Faun. suec. 285. —*Coluber Smolaandiæ.* Act. Stockholm, p. 246, pl. VI, 1749. — *Coluber chersea.* Gmelin, Syst. nat. p. 1091.

pied des haies et des arbres touffus, aux environs d'Upsal, en Suède, où elle est connue sous le nom d'*œsping*. On la voit aussi quelquefois en Prusse, en Pologne, en Danemarck et dans les Pyrénées.

La vipère chersea des Pyrénées, observée par Latreille, est longue de treize pouces. Le dessous du corps est d'un gris verdâtre lavé de brun. La tête est presque entièrement revêtue de petites écailles semblables à celles du dos, avec de petites plaques au bord des lèvres, une grande plaque dessus chaque œil, et une autre plus grande plaque entre les yeux. Le museau est obtus, un peu retroussé, terminé par une pointe redressée, mais pas comme

— Weigel, Abh. der hall. naturforsch. ges. tom. I, p. 12. — *Aspis colore ferrugineo.* Aldrovande, Serp. hist. p. 197. — *Coluber chersea.* Laurenti, Synops. rept. p. 97, n° 214. — *La vipère chersea.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 217. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 297. — *Æsping* en Suède. — *Vipère rouge.* Razoumowski, Hist. nat. du Jorat, in-8°, tom. I, p. 118. — *Coluber chersea.* Wulf, Ichthyologia cum amphibiis regni borussici. — *Idem.* Retzius, Faun. suec. — Collection acad. part. étrang. tom. XI, p. 91, pl. III.

à la vipère ammodyte. On voit sur le sommet de la tête deux raies longitudinales, divergentes à leur extrémité, de telle sorte que l'espace qu'elles renferment représente un Y d'une couleur claire. Un petit trait noirâtre est situé derrière chaque œil, et se prolonge jusqu'au cou. Les lèvres et le dessous de la tête sont blancs. Une petite carène est placée sur chaque écaille, excepté sur celles qui sont voisines des plaques transversales. Le dessus de l'animal est orné d'une bande longitudinale brune, garnie, alternativement sur ses bords, de petites taches noirâtres et en demi-ovale. Les écailles voisines des plaques ont leurs bords latéraux blancs, et le sommet de plusieurs est noir. Le dessous du corps est lavé et pointillé de brun noirâtre, avec les bords des plaques entrecoupés de taches d'une teinte plus pâle.

Latreille a compté cent quarante-six grandes plaques abdominales, et trente ou trente-une doubles plaques sous la queue. Weigel en a trouvé cent quarante des premières, et trente-neuf des secondes.

Le savant observateur qui a publié cette dernière description que je viens de donner, rapporte à la vipère chersea la *vipère rouge,*

décrite par Razoumowski dans son Histoire naturelle du Jorat.

Razoumowski regarde cette vipère suisse comme très-voisine de l'aspic de Linnæus, dont nous avons fait une variété de la vipère commune. La vipère rouge est réellement différente de l'aspic et de la vipère commune, et me paroît être la même que la vipère chersea, ainsi que l'a reconnu Latreille; sa longueur est d'un pied cinq pouces quatre lignes, et sa plus grande circonférence est d'environ un pouce trois lignes. Les côtés de sa tête sont dépourvus de la bande noire ou brune qu'on voit à la vipère commune et à l'aspic; sa couleur principale est d'un roux de rouille en dessus, avec une bande formée de taches d'un brun très-pâle sur la longueur du dos : le dessous de l'animal est roux, pointillé de brun, avec une bordure d'un blanc bleuâtre à chaque anneau; ses plaques abdominales sont au nombre de cent cinquante-cinq, et ses doubles plaques sous la queue au nombre de trente-six. Razoumowski a observé une autre vipère rouge de Montpellier, qui étoit plus petite, et qui avoit une double plaque de moins sous la queue.

Linnæus prétend que la vipère chersea de

Suède est plus petite que celle de France; car elle n'a que six pouces de longueur, et sa grosseur égale à peine celle du petit doigt; sa queue est fort pointue et marquée d'une tache noire à son extrémité. Il a compté vingt-une rangées de petites écailles carénées, alongées, obtuses sur le corps; de plus la tête a trois grandes plaques sur son sommet, une dessus chaque œil, et de petites écailles sur le reste de sa partie supérieure. Elle a ordinairement cent cinquante grandes plaques abdominales, et trente-quatre doubles sous-caudales; sa couleur est d'un gris d'acier ou rougeâtre, avec une tache noire en forme de cœur sur le sommet de la tête, qui est blanchâtre. Sur toute la longueur du dos règne une bande formée par une rangée de taches brunes ou noires, arrondies, et qui se touchent dans quelques endroits du corps; sur la lèvre inférieure il y a une tache blanche, en forme de scie.

La vipère chersea est infiniment dangereuse, et sa morsure est souvent mortelle. Linnæus a employé une fois sur une femme l'huile d'olive, mais elle mourut, quoique ce remède ait été employé avec succès contre le venin de la vipère noire (*vipera prester*). Lars Montin a publié, dans la

Collection académique, une recette contre la morsure de la vipère chersea, et j'ai fait connoître le résultat de son travail dans le premier volume de cette Histoire des reptiles, pages 138 et suivantes. On regarde aussi comme un bon spécifique l'aristoloche trilobée, prise au poids de quelques dragmes en infusion; elle paroît agir alors comme un sudorifique puissant, en chassant par des sueurs abondantes le venin du reptile, répandu dans le sang; il faut avoir soin en même tems d'oindre les parties enflées de la morsure avec de l'huile de lin camphrée.

LA VIPÈRE SCYTHE (1).

Le voyageur Pallas a découvert cette vipère dans les bois des parties montagneuses de la Sibérie, même dans les lieux les plus septentrionaux.

Sa longueur est d'environ un pied et demi, et sa queue occupe un dixième de cette dimension.

La tête est grosse, un peu en cœur; sa bouche est armée de crochets simples; l'iris des yeux est légèrement doré. Le corps est de la grosseur du doigt; il est d'une couleur noire très-sombre, opaque en dessus, blanche et polie en dessous. Les écailles

(1) *Vipera scytha; capite subcordato, corpore aterrimo opaco, subtùs lacteo et polito; caudâ* $\frac{1}{10}$.

Scutis abdom. 153. — *Scutellis subcaud.* 31 - 184.

Coluber scytha. Gmel. Syst. nat. p. 1091. — Pallas, Voyage en Russie, in-8°; Appendix, tom. VIII, p. 94, n° 95. — *La schythe.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 230. — *La vipère schyte.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. III, p. 312.

sont carénées. Pallas a compté cent cinquante-trois grandes plaques sous le ventre, et trente-une doubles plaques sous la queue. Sa morsure n'est pas regardée comme très-dangereuse.

J'ai observé dans la galerie du museum national d'histoire naturelle de Paris, dans un bocal d'esprit de vin, une vipère assez semblable à celle-ci, par la disposition des couleurs; mais je n'ai pas pu l'examiner ni la décrire.

LA VIPÈRE DE RÉDI (1).

LAURENTI a décrit, sous le nom de *Moyse Charas*, une espèce qui est synonyme de l'ammodyte, parce qu'elle avoit servi aux expériences que fit ce savant observateur sur le venin et l'anatomie de la vipère; c'est par le même motif qu'il a donné le surnom de *Redi* à une autre espèce du même genre; car François Redi s'est aussi rendu recommandable par ses travaux sur le même objet.

(1) *Vipera Redi; corpore striis transversis brevibus alternis quadruplici serie longitudinali dispositis, intermediis anterius confluentibus; caudâ....*

Scutis abdom. 152. — *Scutellis subcaud.* 33 - 185.

Vipera Redi. Gmel. Syst. nat. p. 1091. — *Vipera Francisci Redi.* Laurenti, Synops. rept. in-8°, p. 99, n° 218. — Aldrovande, Hist. nat. serpent. p. 115, 116. — *Otter.* Meyer, Thiere, 2, p. 5, pl. XVI - XVIII. — *La vipère de Redi.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 304. — *An aspidis species colore ferrugineo, vipera parva vulgò dicta.* Jonston, de Serpentibus, pl. III.

Ses crochets venimeux sont articulés et fixés à la partie antérieure de la mâchoire supérieure, amincis, à peine courbés, tubulés en dedans : les plus petits ne dépassent pas les gencives saillantes qui les renferment, si ce n'est lorsque ce reptile veut mordre. Ceux qui sont principalement destinés à mordre et à introduire le venin dans la plaie ont une forme plus arquée, très-aiguë, dépassent la gencive, et sont articulés d'une manière lâche, de sorte qu'ils se couchent dans la gencive et se redressent par le moyen d'un muscle qui s'étend lorsque l'animal menace de mordre. Le museau est obtus, et non surmonté par une petite élévation comme celui de la vipère ammodyte : à son extrémité entre les narines il y a trois plaques, dont celle du milieu est intermédiaire ; les ouvertures des narines sont un peu dirigées vers le haut, ainsi que l'a dit Andromaque, dans ses vers sur la thériaque, dont il est l'inventeur.

Sous les plaques sus-orbitaires on voit des yeux dont l'iris est d'un jaune doré brillant; tout le dessus de la tête est couvert de petites écailles, plus distinctes entre les yeux et derrière eux, ensuite moindres, carénées

et imbriquées sur l'occiput. Les plaques nasales sont jaunes. La tête est aplatie et variée en dessus de quelques lignes sombres, sur un fond cendré dans le mâle, ou brunâtre dans la femelle, avec deux traits arqués qui vont se réunir ensemble sur l'occiput. On voit sur la nuque de petits traits noirâtres, obliques et transversaux qui forment d'abord une seule rangée sur la carène du dos; puis ils sont disposés alternativement sur deux rangées dès l'endroit où le corps commence à s'élargir; enfin sur la queue ils se réunissent, de manière à former une seule bande longitudinale dentée en travers. Les rangées latérales de traits transversaux partent des coins de la bouche en forme de points, qui s'alongent ensuite obliquement et par dégrés; dans l'endroit où le corps est le plus large, il y a encore une nouvelle rangée de petits traits noirs qui naissent sur les flancs de chaque côté contre les plaques abdominales. Les lèvres sont blanches; au dessus de la supérieure on voit un trait noirâtre qui se prolonge depuis l'œil jusqu'aux côtés postérieurs de la tête. La gorge est ponctuée de noirâtre; les plaques transversales sont luisantes, variées de blanc, de

brun et de noir; la queue est très-courte, noirâtre en dessous de chaque côté, avec une ligne longitudinale d'un brun jaunâtre, élargie vers l'extrémité. Toutes les écailles sont carénées.

La vipère de Redi a cent cinquante-deux grandes plaques sous le ventre, et trente-trois doubles plaques sous la queue.

On la trouve vers les rivages en Autriche et en Italie. Elle est employée par les pharmaciens, dans cette dernière partie de l'Europe, pour la composition de la thériaque et du sel de vipère; on la vend séchée ou vivante; sa graisse sert aussi à résoudre des tumeurs. Les nombreuses expériences de Laurenti lui ont prouvé qu'elle est plus venimeuse que les vipères commune et ammodyte; sa première morsure est mortelle, mais les morsures qui succèdent aussitôt perdent peu à peu leur propriété dangereuse, à mesure que la vésicule venimeuse se vuide. Lorsque la plaie est largement livide, c'est un bon signe pour la personne mordue; mais il faut dans tous les cas recourir promptement aux antidotes; et le seul que Laurenti indique comme très-efficace a été inventé par lui, conjointement avec son

collègue Winterl : ce remède, fait avec un mélange de mercure, de gomme arabique, d'extrait de gentiane et de sucre, a été publié complettement par moi dans cette Histoire des reptiles, tome I, page 147.

Latreille paroît soupçonner que cette vipère est le même serpent que l'aspic ferrugineux ou petite vipère, dont Jonston a donné une figure, à la planche troisième de son ouvrage latin sur les serpens.

LA VIPÈRE BITIS (1).

Le nom de *bitin* est donné, selon Seba, à une vipère de Ceilan et à une couleuvre d'Amboine. Klein regarde ensuite cette dernière comme une couleuvre du Mexique. On voit donc par cet exposé que les naturalistes ne sont pas d'accord entre eux sur la patrie du bitin, et il est probable que ce nom ne peut pas être employé par les mexicains, et en même tems par les habitans de Ceilan et d'Amboine, pour désigner un serpent. La vipère bitis, qu'il ne faut pas confondre avec le bitin de Ceilan, habite

(1) *Vipera bitis; suprà ex cinereo; flavo, albo et rubro varia, fasciis transversis fuscis, subtùs lutea, serie laterali squamarum minutissimarum albarum; caudâ....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud.... -

Coluber bitis. Gmelin, Syst. nat. p. 1092. — *Vipera bitis.* Laurenti, Synops. rept. p. 102, n° 223. — *Coluber bitis; serpens corallina amboinensis; coluber mexicanus.* Seba, Thes. tom. II, pl. XVI, fig. 1. — Klein, Tentam. herpet. p. 26, n° 13. — *Vipera bitin.* Jonston, Hist. nat. serpent. in-fol. — *Vipera bitis.* Laurenti, Synops. rept. p. 102, n° 23.

au Brésil, selon Seba; et la similitude de ces noms me porte à croire qu'ils conviennent plutôt à des serpens de l'Amérique méridionale, sur-tout si l'on réfléchit que Seba a décrit un grand nombre d'animaux de l'Amérique, comme existans en Afrique ou dans l'Inde.

La vipère bitis du Brésil est variée en dessus de cendré jaunâtre, de blanc et de roux (1), avec des bandes transversales brunes. Toutes les plaques transversales sont d'un jaune clair, et munies d'écailles blanches à leurs deux extrémités. Gmelin a désigné cette espèce par une phrase spécifique assez inexacte (2); c'est pourquoi j'ai eu recours à celle publiée par Laurenti.

Gmelin prétend qu'elle est voisine de la vipère de Redi.

Joston a écrit que le bitin est un serpent effrayant, varié de points noirs, blancs et rouges, et entouré d'un anneau verd, auprès des yeux.

---

(1) Et de rouge, selon Gmelin.

(2) Jaune en dessous, avec une rangée intermédiaire de très-petites écailles blanches, selon Gmelin; comment peut-il y avoir des écailles au milieu des plaques en dessous?

LA VIPÈRE JAVELOT OU ACONTIAS (1).

Les noms de *jaculus* et d'*acontias* ont été donnés par les latins et les grecs à plusieurs espèces d'ophidiens assez différens les uns des autres, et qui se ressembloient d'ailleurs par l'extrême agilité de leurs mouvemens, qu'ils comparoient en quelque sorte à la vîtesse d'un javelot. Tous les serpens venimeux se distinguent cependant des autres par leur démarche lente; ils ont l'air d'attendre en repos l'occasion de nuire, mais ils ne la recherchent pas avec empressement; Aussi peut-on dire qu'ils ne sont pas aussi

(1) *Vipera acontias; suprà ex rufo cuprea, squamarum carinis albicantibus, subtùs lutea rubro maculata; caudâ....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud.....

Coluber acontia. Gmel. Syst. nat. p. 1093. — *Vipera acontia.* Laurenti, Synops. rept. p. 102, n° 225. — *Acontias, jaculus, vipera caudâ aculeatâ.* Seba, Thes. tom. II, pl. LXIV, fig. 1. — Klein, Tentam. herpeth. in-4°, p. 10, n° 25.

dangereux que le croit le vulgaire, et qu'ils n'osent jamais provoquer.

La vipère javelot habite, selon Seba, sur les arbres de l'île Sainte-Croix en Amérique, et elle porte ce nom, soit parce qu'on prétend qu'elle s'élance de ces arbres sur les passans, soit parce qu'elle a, dit-on, la queue terminée par deux petites pointes très-aiguës. Sa couleur est en dessus d'un roux cuivré, avec les carènes des écailles blanches. Le dessous est jaune clair, tacheté de rougeâtre.

Il ne faut pas confondre avec cet ophidien les cinq ou six autres acontias indiqués par Klein, d'après Seba, dans son Essai d'erpétologie, pages 27 et 28. La vipère javelot est figurée dans l'ouvrage de Seba, tom. II, planche LXIV, fig. 1.

Gmelin l'a décrite immédiatement après la vipère bitis.

LA VIPÈRE NOIRE (1).

LA vipère noire est sans doute l'espèce la plus capable de causer de l'effroi; car, indépendamment de sa forme trapue, elle a un aspect hideux et farouche qui, joint à la couleur lugubre de ses écailles, contribue

(1) *Vipera prester; atro-nigricans immaculata, labiis albo punctatis; caudâ brevi* $\frac{2}{21}$.

Scutis abd. 152. — *Scutellis subcaud.* 32 - 184 selon Linnæus.

—— 147. —— 28 - 175 selon Lacépède.

—— 145. —— 32 - 177 selon le même.

Coluber prester. Lin. Syst. nat. — Faun. suec. 287. — *Idem.* Retzius, Faun. suec. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1091. — *Idem.* Wulf, Ichthyol. cum amphibiis regni borussici. — *Idem.* Lepéchin, Tagebuch, etc. tom. II, p. 105. — *Idem.* Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. I, p. 70 et 73; tom. VII, p. 60. — *Idem.* Britisch zool. tom. III. — *Vipera anglica nigricans.* Petiver, Mus. 17, n° 104. — *Coluber vipera anglorum.* Laurenti, Synops. rept. p. 98, n° 188, pl. IV, fig. 1. — *La dipsade.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La vipère noire.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 224. — *Idem.* Latreille, Hist. nat.

à nous la faire paroître très-redoutable. « Elle porte, suivant l'expression figurée de Lacépède, les livrées de la mort, dont elle est le ministre ».

Sa couleur est très-obscure, ou presque toujours noire, avec des points blancs sur les petites plaques situées sur les bords des mâchoires : dans ce fond noir on voit quelquefois des taches plus noires encore, qui sont disposées sur le corps et la queue, de la même manière que les taches de la vipère commune; c'est ce qui a fait croire à l'auteur de la Zoologie britannique que la vipère noire est une variété plus ou moins constante de la vipère commune. Linnæus et Gmelin ont annoncé au contraire que sa couleur est entièrement très-foncée et sans taches, avec les lèvres variées de points blancs et noirs.

Le professeur Lacépède prétend qu'elle a trois grandes plaques entre les yeux, tandis

---

des reptiles, in-18, tom. III, p. 309. — *An coluber hannasch.* Gmelin, Syst. nat. p. 1116; et Forskœl, Descript. Ægypt. ?

Nota. La *dipsade* de Daubenton est notre vipère noire; il ne faut pas la confondre avec *le dipse* du même auteur ou notre vipère dipsade (*coluber dipsas.* Lin.). Le *dipsas* de Stedman est la couleuvre boiga.

que la vipère commune n'a que des écailles semblables à celles du dos sur toute la tête: ces plaques rapprochent au contraire ces deux vipères l'une de l'autre, car la commune a aussi des plaques sur le devant de la tête, ainsi que je l'ai reconnu, et comme le prouve la tête de cette vipère que j'ai fait représenter vers le commencement du tome cinquième de cet ouvrage, pl. LX, fig. 16.

Les écailles qui recouvrent le dessus de l'occiput, du cou, du corps et de la queue, sont ovales, presque hexagones, carénées, et celles voisines des plaques transversales sont lisses, arrondies, imbriquées, et un peu plus grandes. Linnæus a trouvé cent cinquante-deux plaques entières sous le corps, et trente-deux doubles plaques sous la queue. Lacépède en a observé deux individus dans le museum d'histoire naturelle; l'un avoit cent quarante-sept grandes plaques, et vingt-huit doubles plaques; l'autre, que l'on disoit apporté de la Louisiane, en avoit cent quarante-cinq des premières, et trente-deux des secondes. Ces plaques sont ordinairement luisantes, et assez semblables par leur éclat et leur couleur à de l'acier poli.

La vipère noire habite dans diverses parties de l'empire de Russie, en Suède, en

Prusse, en Pologne, en Allemagne, et même en Angleterre; Palisot Beauvois l'a aussi trouvée en France, aux environs d'Arras, une seule fois, et elle a été décrite par Latreille. Quoiqu'elle soit répandue en Europe, on peut cependant douter qu'elle vive dans la Louisiane en Amérique, et il paroît très-vraisemblable qu'on aura été induit en erreur relativement à cette dernière assertion, ou qu'on aura pris pour la vipère noire une autre espèce peu différente, de la Louisiane.

Il paroît que la vipère noire est sujette à varier un peu dans ses couleurs, car les descriptions publiées jusqu'à ce jour ne sont pas toutes parfaitement semblables.

Première variété.

La vipère noire de Suède et d'Autriche : sans taches, avec des points blancs au bord des lèvres. (Linnæus, Faun. suec. Laurenti, Synops. rept.)

Seconde variété.

La vipère noire d'Angleterre : marquée de taches plus foncées sur le dos, comme la vipère commune. (Petiver, Mus. n° 104. Zool. brit.)

Troisième variété.

La vipère noire de l'Okka : ayant le cou et la queue marqués de taches jaunes. (Pallas, Voyag. en Russ.)

Quatrième variété.

La vipère noire des baschkirs : ayant quelques petites lignes blanches à la mâchoire inférieure, ou bien sous l'extrémité de la queue. (Lepéchin, Tagebuch, etc.)

La vipère noire d'Allemagne se trouve principalement dans les montagnes de Schneeberg : elle a ses dents et ses crochets disposés comme dans la vipère de Redi. L'iris est d'un rouge doré. Les plaques labiales sont plus claires dans leur centre ; les plaques sus-orbitaires sont oblongues, et elles ont entre elles trois plaques, savoir, une cunéiforme, placée en devant, et deux moindres, ovales, situées en arrière. Le reste de la tête est couvert d'écailles qui deviennent très-petites sur l'occiput ; le dessous est d'un noir d'acier poli. Lorsqu'elle veut mordre quelqu'un, elle commence par siffler; ensuite elle s'élance subitement.

L'individu trouvé dans les environs d'Arras est, selon Latreille, d'une couleur noirâtre sombre en dessus, d'un gris d'acier

foncé et luisant en dessous, avec les bords des mâchoires, le dessous de l'inférieure et le milieu de la partie inférieure de la queue, blancs : le bord postérieur des plaques abdominales est plus pâle, avec un peu de roussâtre. La vipère noire a jusqu'à deux pieds neuf lignes de longueur, y compris la queue, qui a deux pouces quatre lignes.

Laurenti a fait, dans le mois de novembre, des expériences sur la morsure de cette vipère (1), mais il ne lui a reconnu aucun symptôme de venin, ce qui dépend sans doute d'une indisposition de l'animal, ou de ce que le froid l'avoit déjà affoibli et lui avoit ôté toute l'activité de son venin; car Linnæus la croit venimeuse, puisqu'il conseille de mettre de l'huile d'olive chaude sur la plaie.

La vipère noirâtre d'Angleterre, figurée par Petiver, ou du moins la vipère noire décrite dans le troisième volume de la *Zoologie britannique*, pourroit bien être une variété de la vipère commune, ainsi que nous l'avons dit précédemment; mais, comme je n'ai pu me procurer cet animal dans

(1) Voyez dans le tome premier de cet ouvrage un extrait des observations de Laurenti sur le venin des reptiles d'Allemagne, page 145.

de l'esprit de vin, je la regarde provisoirement comme une variété de la vipère noire. On en fait usage dans les pharmacies d'Angleterre au lieu de la vipère commune.

En 1768, lorsque Pallas voyageoit en Russie, il trouva vers le milieu du mois d'août, dans les forêts qui bordent la rivière l'Okka, aux environs de Mourom, une vipère noire, qui avoit le cou et la queue marqués de taches jaunes : il la rencontra ensuite près de la Kama, fleuve de Russie : sa morsure très-venimeuse occasionne une enflure énorme à la partie blessée. Les paysans la redoutent infiniment; ils se servent avec avantage du lait chaud pour détruire les effets pernicieux du venin de cette vipère.

La quatrième variété a été observée par Lepéchin, en juillet 1770. Elle ne diffère de celle décrite par Linnæus que parce qu'elle a des petites lignes à la mâchoire inférieure; ou bien, lorsque ces lignes manquent à cette mâchoire, on les voit alors sous l'extrémité de la queue. Je joins ici la traduction du passage où Lepéchin fait mention de ce reptile. « Auprès de la petite rivière de Sjaul'dir demeuroit un baschkir riche et distingué, nommé Schukur, qui, pour nous faire passer

le tems, vouloit donner un festin à la manière de son pays; mais, par un accident imprévu, il fut obligé d'en suspendre tous les préparatifs. Son fils, âgé de dix ans, en jouant auprès de sa cabane, avoit été mordu par une vipère noire (*coluber prester* Lin.) en marchant sur elle. Son pied enfla extrêmement en moins d'une demi-heure, et il éprouvoit tant de douleur à la partie blessée qu'il ne pouvoit pas remuer le pied sans être forcé de crier : la pâleur extrême de son visage, ses yeux troublés et sa respiration gênée, annonçoient très-fortement le danger que couroit ce jeune homme, si l'on n'y apportoit un prompt remède. Je fus par conséquent obligé, continue Lepéchin, de faire le médecin, et je tâchai de trouver, dans ma pharmacie de voyage, des remèdes pour sa guérison. J'employai de l'huile d'olives en place de baume de serpent, et je fis boire de l'alkali volatil en liqueur; et je puis assurer que le petit baschkir se trouva soulagé pendant la nuit. Les symptômes du venin, dont nous avons parlé précédemment, diminuèrent.

» Je profite de cette occasion pour rendre compte de différentes propriétés que les baschkirs attribuent à cette vipère.

» Quand un baschkir tue un individu de cette espèce de reptile, il ne manque jamais, quelque pressé que soit son voyage, de descendre de son cheval, afin de piquer sur un pieu enfoncé en terre la tête de l'animal. On croit, dans le pays des baschkirs, qu'il est indispensable de tuer la vipère noire, parce qu'elle est très-dangereuse pour eux et pour leurs bestiaux; mais c'est par suite d'un préjugé ridicule qu'ils piquent la tête sur un pieu. Ils croient que les autres vipères vont auprès de la morte; qu'elles apportent la racine d'une plante qui leur est inconnue, et qu'elles mettent cette racine sur la plaie de la vipère morte pour la faire revivre. Ils citent beaucoup de témoins oculaires en faveur de cette opinion, et ils croient que cette racine doit être un remède plus efficace dans toutes les maladies, que tous les autres remèdes connus.

» La vipère noire leur sert aussi de remède dans une maladie de leurs chevaux, qu'ils appellent *lichoi*. Le lichoi consiste en ce que la peau du cheval se fend sur tout son corps, et qu'il est couvert de plaies vives. Dans ce cas, ils coupent la tête d'une vipère noire, en ferment la bouche et l'attachent, quand elle est encore un peu en vie, sur la

plaie du cheval, qu'ils conduisent tout de suite dans l'eau froide où ils le laissent attaché jusqu'à ce qu'il commence à beaucoup trembler: par ce moyen, disent-ils, le cheval doit être entièrement délivré de sa maladie». (Lepéchin, Tagebuch der Reisen in die provinzen des russischen Reichs, in-4°, 1775; Altenbourg, tom. II, pag. 105.)

LA VIPÈRE CLOTHO (1).

CATESBY et Seba sont les seuls qui aient observé et figuré, d'après nature, cette espèce, assez voisine de la vipère noire; aussi ne puis-je indiquer le nombre des plaques et des doubles plaques dont elle est revêtue en dessous. Sa couleur est toujours brune, selon Catesby, et quelquefois tirant sur le jaunâtre, selon Gmelin. Ce dernier auteur ajoute, d'après Laurenti, que la tête est peu distincte, c'est-à-dire, sans étranglement vers le cou. Elle a des plaques sur le museau et le front; ses écailles sont assez grandes,

(1) *Vipera clotho; capite indistincto, in scutis gulæ maculâ albâ; colore fusco; caudâ brevi* $\frac{1}{10}$.

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud....

Coluber clotho. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1086. — *Cobra clotho.* Laurenti, Synops. rept. p. 104, n° 228. — *Vipera fusca; truncheon snake.* Catesby, Carol. pl. XLV. — Seba, Thes. tom. II, pl. XCIII.

arrondies, nombreuses; les plaques de la gorge ont leur carène marquée d'une tache blanche. La queue est très-courte, car elle n'occupe qu'un dixième de la longueur totale qui est de deux pieds au plus. Le corps est assez gros et cylindrique.

Catesby l'a nommée *vipère brune*; c'est le *serpent bâton* (trunckeon snake) des anglo-américains. Elle habite dans la Caroline et la Virginie, et sans doute aussi dans la Louisiane. Elle rampe très-lentement; aussi peut-on assez facilement éviter sa morsure, qui est regardée comme infiniment venimeuse. Elle se nourrit de divers sauriens, de rainettes et d'autres animaux.

LA VIPÈRE COBRA (1).

Laurenti a seul observé jusqu'à présent d'après nature, dans la collection du comte de Turn, cet ophidien venimeux; et la description qu'il en a donnée est trop incomplette pour que je puisse décider si c'est une vipère plutôt qu'un bongare. Les espèces venimeuses ont toutes des crochets fixes ou mobiles à l'extrémité antérieure des branches marginales de la mâchoire supérieure. Laurenti a établi un genre de serpent qu'il a nommé *cobra* (2), et dans lequel il a placé trois espèces auxquelles il assigne pour, caractère commun, deux cro-

(1) *Vipera cobra; tota fusca compressa, dorso carinato, squamis majoribus carinatis, capite elongato teretiusculo; caudâ....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud....

Coluber cobra. Gmel. Syst. nat. p. 1092. — *Vipera cobra.* Laurenti, Synops. rept. p. 103, nº 227.

(2) Voyez les caractères de ce genre dans le premier volume de cette Histoire naturelle des reptiles, page 314.

chets venimeux sur chaque côté des mâchoires en haut et en bas. Il a aussi reconnu le même caractère à la vipère cobra, mais il ajoute qu'elle diffère des cobras clotho, lachésis et atropos, parce que toutes ses écailles sont lisses et non carénées.

Les bongares ont leurs écailles sur le milieu du dos plus grandes que les autres latérales, et disposées sur une rangée longitudinale; ce caractère semble aussi appartenir à la vipère cobra de Laurenti, et elle seroit alors une espèce de bongare.

Sa tête est alongée, un peu cylindrique. Tout le corps est brun, comprimé, avec le dos caréné et recouvert sur son milieu d'écailles plus grandes. Laurenti n'a pas fait connoître le nombre des plaques transversales, et il n'a attaché par erreur aucune importance à ce caractère, que les naturalistes ne doivent cependant pas négliger.

Gmelin la regarde comme intermédiaire entre les vipères clotho et de Redi.

LA VIPÈRE

A TÊTE TRIANGULAIRE (1).

Les habitans de l'île Saint-Eustache redoutent beaucoup cette espèce de vipère, qui paroît exister seulement dans leur île. Lacépède en a observé un individu qui a été envoyé au museum d'histoire naturelle sous le nom de *vipère de l'île Saint-Eustache.*

Elle paroît avoir beaucoup de ressemblance avec la vipère commune par la dis-

(1) *Vipera trigonocephala; viridescens, maculis supernè variegatis, et in tœniam irregularem longitudinalem atque obscuram confluentibus, abdomine fuscescente; caudâ* $\frac{1}{6}$.

Scutis abdom. 150. — *Scutellis subcaud.* 61 - 211.

La tête triangulaire. Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. I, p. 315 et suiv. pl. v, fig. 1. — *La vipère à tête triangulaire.* Latreille, Hist. des rept. in-18, tom. III, p. 332. — *Vipère de l'île Saint-Eustache.* Seba, Thes. tom. II, pl. XXXVI, fig. 2.

position de ses couleurs; elle est verdâtre, avec des taches de diverses figures sur la tête et sur le corps, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière et longitudinale plus foncée. Elle a sous le ventre cent cinquante grandes plaques d'une couleur foncée et bordée de blanchâtre, et sous la queue soixante-une doubles plaques.

Lacépède appelle cette vipère *la tête triangulaire*, à cause de la forme de sa tête, qui paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire supérieure forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. Ce dangereux serpent a des crochets venimeux. Le sommet de la tête est revêtu de petites écailles semblables à celles du dos. Elles sont toutes en losanges et lisses, au lieu d'être surmontées par une carène ou arête, comme celles des autres vipères. Le cou et le devant du corps sont très-amincis.

Cette vipère a ordinairement deux pieds de longueur totale, et la queue occupe presque un sixième de cette longueur.

Un colon de Saint-Domingue, qui a séjourné pendant quelque tems dans l'île Saint-Eustache, m'a assuré que les vipères qu'on

qu'on y trouve sont tellement venimeuses, qu'un nègre fut un jour mordu par une à la cheville du pied, et qu'il mourut au bout de quelques minutes. Je présume que la vipère à tête triangulaire a beaucoup de rapports avec la vipère fer-de-lance par la forme de sa tête, et par la disposition des plaques et des écailles qui la recouvrent.

Latreille a cru reconnoître cette espèce figurée dans l'ouvrage de Seba.

LA VIPÈRE CÉRASTE (1).

Pl. LXXIV, *fig.* 1.

Le céraste est une espèce de vipère d'Egypte, ainsi nommée, d'après les grecs,

---

(1) *Vipera cerastes; cornu brevi striato in utroque oculo, colore griseo flavescente cum fasciis transversalibus atris; abdomine flavescente; caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 150. — *Scutellis subcaud.* 25 - 175.

—— 149. —— 27 - 176.

—— 147. —— 63 - 210.

Coluber cerastes. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1087. — *Idem.* Hasselquist, Act. Upsal. p. 27, ann. 1750. — *Coluber cornutus.* Hasselquist, Voyage dans le Levant et en Egypte, p. 315, n° 61. — Belon, Voyage, p. 203. — Ellis, Act. angl. 1766, p. 56, pl. XIV. — *Le céraste.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 242, pl. 1, fig. 1, *a*, *b*. — *Idem.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *La vipère céraste.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 313, fig. 2, 3. — *Cerastes.* Ray, Synops. serpent. generis, p. 287. — *Idem.* Gesner, de Serp. naturâ, p. 38. — *Idem.* Ch. Owen, Essay towards a nat. hist. of serpens; Lond. in-4°, 1742, p. 54, pl. I. — *Alp* et *aëg*, en Egypte. — *Bœschasch* et *datan.* Forskœl, Desc. anim. Ægypt. p. 9. — *Cerastes* et *ceristalis*.

parce qu'elle a au dessus des yeux deux petites pointes qui sont assez semblables à des cornes. Comme on trouve cette vipère principalement en Egypte, on ne doit pas être étonné que les anciens égyptiens, partisans du merveilleux, l'aient quelquefois représenté sur leurs monumens parmi leurs divers hiéroglyphes. On voyoit en 1766, suivant Ellis, plusieurs figures de cérastes très-bien gravées sur deux très-grandes pierres apportées d'Alexandrie à Londres, placées dans la cour du museum britannique, et qui semblent avoir fait partie d'une corniche d'un magnifique palais. Lacépède prétend même qu'on en figuroit jusques sur les momies.

Le céraste doit mériter de fixer pendant quelques instans notre attention, soit parce qu'il étoit connu des anciens, et consacré, en quelque sorte, sur leurs monumens, soit à cause de la forme singulière de sa tête.

La vipère céraste est longue de deux pieds, et sa queue n'a pas cinq pouces, ce qui fait environ la cinquième partie de la longueur totale.

Sa tête est raccourcie, aplatie, obtuse en devant, plus grosse derrière les yeux, ensuite rétrécie près du cou, qui est aminci.

Elle a au dessus de chaque œil une petite dent molle, selon Linnæus, ou plutôt une corne verticale, un peu courbée, mobile, longue de deux lignes environ, marquée de quatre cannelures longitudinales, et revêtue d'une couche mince de la même nature que les écailles (1). Les yeux ont leur iris d'un verd jaunâtre, et leur prunelle est étroite, verticale. Les écailles qui recouvrent la tête sont ovales, carénées, semblables à celles du dos, et plus petites seulement auprès des cornes. Les lèvres sont bordées de petites plaques nombreuses. Bruce a compté seize petites dents aiguës et immobiles; et il a observé en outre deux crochets venimeux, courbés en dedans, d'un blanc très-poli, et tirant sur le bleu à la mâchoire supérieure. Ces crochets sont longs de deux lignes et demie environ.

Linnæus a compté cent cinquante grandes plaques sous le ventre de ce reptile, et

(1) Suivant Belon, ces cornes ressemblent à un petit grain d'orge; et c'est sans doute à cause de cette analogie que Pline et ensuite Solin ont écrit que le céraste se cachoit sous des feuilles, et ne laissoit paroître que ses cornes au dehors, pour attirer vers lui les petits oiseaux afin de les dévorer.

seulement vingt-cinq doubles plaques sous la queue ; Hasselquist en a vu jusqu'à cinquante de ces dernières ; et Lacépède a observé sur deux individus cent quarante-sept des premières, et soixante-trois des secondes.

La couleur est en dessus d'un gris jaunâtre, marquée de taches irrégulières plus foncées et transversales en dessus; le ventre est plus clair et d'un blanc jaunâtre.

Bruce a donné une description assez étendue de la vipère céraste dans la Relation de son voyage en Nubie et en Abissinie, et il y a inséré quelques détails plus ou moins inexacts sur les habitudes de cet animal. Il a fait mordre successivement dix-huit pigeons par un céraste, et ils sont tous morts dans un même espace de tems après avoir été mordus ; ce qui prouve que les vésicules renferment une certaine quantité de venin; celui-ci est jaune comme dans les autres vipères, et n'est pas dangereux lorsqu'on le boit, mais seulement lorsqu'on l'unit au sang. Ce voyageur a rapporté au céraste tout ce que les anciens ont dit du basilic ; il a aussi pensé que ce serpent a été nommé par les hébreux *tseboa*, de

même que l'hyène, parce qu'ils sont tous les deux méchans, rougeâtres et tachetés: les grecs ont même prétendu que ces deux animaux changent de sexe tous les ans; mais cette opinion est trop absurde et ne mérite pas d'être réfutée.

Il est reconnu que le céraste reste pendant le jour dans le sable au fond d'un trou. Bruce dit que ce trou est ordinairement contigu à ceux du gerboa, qui devient quelquefois la proie de ce serpent. Il rampe avec beaucoup d'agilité en avant, en arrière et même de côté; Bruce assure même, ce qui n'est cependant pas vraisemblable, que, lorsque le céraste veut saisir une proie éloignée de lui, il rampe de côté en détournant la tête jusqu'à ce qu'il se croie assez près pour s'élancer sur elle.

Les anciens ont cru que des hommes avoient le secret de manier des vipères, et de s'en faire mordre jusqu'au sang sans en ressentir aucune douleur fâcheuse; quelques modernes ont encore cette opinion, qui n'est cependant fondée que sur l'adresse avec laquelle des charlatans savent vuider les vésicules à venin des vipères, en leur faisant mordre plusieurs fois de suite un corps spongieux, ou bien ils arrachent les

crochets venimeux. Bruce rend compte de quelques détails relatifs à cette opinion des anciens, avec toute la crédulité possible. Il vit un jour au Caire un céraste s'élancer perpendiculairement à la hauteur de trois pieds, et mordre la main d'un homme jusqu'au sang entre le pouce et l'index; mais cet homme n'appliqua aucun remède sur sa plaie et n'en ressentit aucun mal, quoique la morsure de cette vipère fît mourir bientôt après un pélican au bout de treize minutes d'agonie. Il cite encore d'autres faits dénués de toute vraisemblance; tels sont les suivans.

Il rapporte que toutes les personnes qui ont voyagé en Egypte, ont été témoins du pouvoir des charmes et des enchantemens sur les serpens. Afin de confirmer l'opinion consignée à ce sujet dans l'Ecriture et dans les ouvrages d'anciens historiens, il dit avoir vu au Caire un homme prendre un céraste, le mettre sous son bonnet et dans son sein, sans que l'animal lui fît la moindre morsure; mais il mordit presque au même moment une poule qui mourut en quelques minutes. Comparant ensuite cet art supposé avec celui des psylles et des marmarides, il assure que les habitans noirs du royaume de Sennaar,

tant les funges que les nubas, sont garantis contre le venin des scorpions et des vipères, de manière à jouer avec des cérastes comme avec les animaux les plus innocens; et si les arabes n'ont pas les mêmes secrets, ils se garantissent au moins du danger qui suit la morsure de ces animaux, en mâchant des racines et en se baignant dans de l'eau où l'on a fait infuser des plantes qui en neutralisent les dangereux effets. Un jour, le premier esclave du roi de Sennaar avoit pris un céraste qui se jouoit avec lui, entortillé autour de son bras, et comme Bruce paroissoit douter que ce reptile eût ses crochets venimeux, l'esclave emporta chez lui le céraste, qui se jeta sur une poule qu'il mordit avec fureur, et qui mourut presque aussitôt. Bruce observe que ces animaux ont l'air engourdi tant qu'ils sont dans les mains des habitans de Sennaar, et ne tournent pas la bouche vers la main qui les tient. Ces mêmes habitans connoissent le secret d'en garantir les autres par des décoctions d'herbes et de racines qu'on verse dans l'eau où l'on se baigne. Cette préparation, qui ne dure que pendant une saison, Bruce la tenta sur lui, et néanmoins il n'osa pas toucher des cérastes, dans la crainte que les naturels

du pays ne voulussent profiter de son titre de chrétien pour le faire mordre.

Le céraste existe sur les sables des déserts, non seulement en Egypte, mais encore dans presque tout l'Orient, en Syrie, dans toute l'Arabie : il aime beaucoup la chaleur. Bruce assure n'avoir trouvé d'autre reptile venimeux que le céraste dans toute la basse Egypte, et il conclut de là que c'est l'aspic de Cléopâtre. Les modernes croient plutôt que c'est la vipère d'Egypte ; et je pense au contraire que le véritable aspic est la vipère haje, dont je possède un individu muni de crochets venimeux, et non la vipère d'Egypte qui paroît être dépourvue de crochets venimeux, ainsi que l'a reconnu un naturaliste hollandais sur un individu (1) qui lui a été envoyé d'Alexandrie, il y a quelques années.

La vipère céraste est infiniment vorace, car elle se nourrit quelquefois si abondamment que son corps se gonfle de manière

(1) « La prétendue vipère d'Egypte n'a pas de crochets venimeux ; toutes ses dents sont simples et disposées d'une manière particulière sur les branches maxillaires, ainsi que je puis le prouver par un individu que je possède, etc. (Note manuscrite communiquée ; voyez l'article de la *vipère d'Egypte.*)

à paroître une fois plus gros que de coutume, suivant le témoignage de Belon : malgré son avidité, on prétend qu'elle peut rester pendant plusieurs années sans manger. Le professeur Lacépède rapporte, d'après Shaw, qu'un pharmacien de Venise, nommé Gabrieli, garda pendant cinq années deux cérastes vivans et à jeun dans une bouteille bien fermée. Bruce dit en avoir aussi conservé pendant deux ans à jeun dans une bouteille. Cette faculté, que tous les reptiles ont de vivre long-tems sans manger, paroît provenir de ce que leurs humeurs sont plus épaissies, plus huileuses, et par conséquent moins évaporables que celles des animaux plus parfaits. Le céraste jouit de cette faculté dans un très-haut dégré, parce qu'il peut supporter pendant plus long-tems les rayons presque brûlans du soleil.

Le céraste est ovovivipare, comme tous les ophidiens venimeux : ce fait est regardé comme très-constant; et l'on doit par conséquent douter de celui cité par Gesner dans son ouvrage sur les serpens, où il dit qu'un de ses correspondans a vu à Venise, chez un noble vénitien, un céraste long de trois pieds, pondre dans le sable cinq œufs gros à peu près comme ceux d'un pigeon.

Dimensions principales d'un céraste observé par Bruce.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	1	2	»
Longueur de la tête	»	»	10
Distance entre les deux cornes . .	»	»	3
Largeur de la tête	»	»	9
Longueur du corps et du cou . . .	»	11	11
Longueur de la queue	»	1	3
Longueur des grands crochets venimeux	»	»	3

Lacépède rapporte, d'après d'autres auteurs, que le céraste est nommé *alp* et *aëg* en Egypte ; mais je trouve, dans l'ouvrage sur les animaux de l'Egypte par Forskœl, que le serpent *bœschasch* paroît être le même que le céraste, ainsi que le *datan* cornu, qui se creuse des trous dans les sables secs et tendres, et dont la morsure est mortelle, lorsqu'un voyageur pose par mégarde son pied sur lui.

LA VIPÈRE CORNUE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1).

William Paterson, dans la Relation de ses voyages dans le pays des hottentots et des namaquois ou nimiquois, fait mention d'un serpent cornu très-voisin de la vipère céraste. Ce serpent a depuis un pied jusqu'à dix-huit pouces de longueur totale.

C'est, suivant ce voyageur, le plus venimeux de tous les reptiles. Il a jusqu'à quatre longs crochets venimeux de chaque côté de la mâchoire supérieure, d'après la figure qu'en a donnée Paterson. Sa couleur est grisâtre, avec des taches noires sur la tête, entre autres une sur les yeux, deux derrière,

(1) *Vipera cornuta*; *squamis erectis suprà oculos, colore griseo; quatuor seriebus dorsalibus macularum nigrarum; caudâ circa* $\frac{1}{8}$.

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud....

Serpent cornu. W. Paterson; Relation de quatre voyages dans le pays des hottentots et des nimiquois, traduction française, à la fin du tom. V du voyage de Bruce aux sources du Nil, p. 109 et 126, pl. xv.

une sur le sommet de la tête; les mâchoires sont bordées de noir, sur-tout l'inférieure. Dessus tout le corps il y a quatre rangées longitudinales de taches noires flambées, et deux rangées sur la queue, qui est amincie et très-courte, puisqu'elle n'occupe environ que la huitième partie de la longueur totale.

La tête est courte, ramassée; elle a le museau court, élargi et obtus, avec le sommet du crâne un peu élevé, ce qui la fait paroître plus grosse que le corps; et on voit au dessus des yeux de petites écailles que les colons du Cap appellent *des cornes*. La figure publiée par Paterson indique cinq écailles redressées au dessus de chaque œil. Dans la vipère céraste au contraire, chaque corne n'est pas formée d'écailles; c'est seulement une dent cannelée.

Ce serpent, si justement redouté, puisque ses morsures sont toujours mortelles, est très-commun dans le pays des boshmans et des namaquois, qui préfèrent son venin à tous les autres pour empoisonner leurs flèches, selon la remarque de Paterson. Les boshmans n'ont pas de bétail, et ne vivent guère que du produit de leur chasse; aussi il semble que la Nature a placé exprès dans les contrées qu'ils habitent le venin du ser-

pent cornu, pour leur procurer un moyen de se rendre plus facilement maîtres de leur proie, et de se défendre contre leurs nombreux ennemis. Ces hommes sauvages, lorsqu'ils sont pressés par la faim, descendent fréquemment de leurs montagnes pour enlever les troupeaux des colons; et avec leurs flèches empoisonnées, ils donnent la mort, ou ils font des blessures souvent incurables.

Le même voyageur ajoute que les boshmans préparent ce poison en pilant le serpent tout entier, jusqu'à ce qu'il soit réduit à une consistance semblable à de la gomme; et alors ils en attachent un peu avec de petits nerfs au bout de leurs flèches, auxquelles ils ont soin de faire deux pointes recourbées et quelquefois davantage, pour qu'elles ne puissent plus sortir de la chair, lorsqu'elles y sont entrées. Quelquefois ils réunissent ce venin à plusieurs autres, et forment par ce mélange un poison pourri, qui paroît, selon plusieurs personnes, occasionner soudain la gangrène, mais sans beaucoup de douleurs. Les hottentots parviennent quelquefois à se guérir de la morsure des serpens venimeux, quoiqu'on ne leur connoisse d'autre moyen curatif que de brûler sur le champ la plaie.

LA VIPÈRE MÉLANIS (1).

Ce dangereux reptile a beaucoup de rapports avec la vipère commune par sa forme, par ses dimensions, et par ses mâchoires munies de crochets venimeux, un peu recourbés en arrière; mais il en diffère par ses couleurs.

La vipère mélanis est noirâtre, opaque en dessus, et elle est en dessous luisante, un peu moins ternie, avec des taches plus obscures. Sa couleur, sur les côtés du corps et vers la gorge, est bleuâtre rembrunie.

Les yeux ont leur iris brun, leur pupille lancéolée verticale, avec le bord argenté.

---

(1) *Vipera melanis; corpore atro, opaco, subtùs polito, et ad latera versùsque gulam cœrulescente nebuloso; caudâ brevi....*

Scutis abdom. 148. — *Scutellis subcaud.* 27 - 175.

Coluber melanis. Pallas, Voyage en Russie, Appendix, in-8°, tom. VIII, p. 93, n° 93. — Gmel. Syst. nat. p. 1087. — *La mélanis.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 228. — *La vipère mélanis.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. III, p. 311.

Les plaques abdominales sont au nombre de cent quarante-huit. La queue est courte, conique, et garnie en dessous de vingt-sept doubles plaques.

Le célèbre voyageur Pallas a découvert plusieurs fois cette vipère, qui n'est peut-être, suivant Latreille, qu'une variété de la vipère commune, sur les bords du Volga et de la Samara; elle y recherche les lieux ombragés, et les tas de végétaux réduits en fumier.



De Seve del. M.e Tardieu S.

1. VIPÈRE AMMODYTE.
2. VIPÈRE CÉRASTE.

LA VIPÈRE AMMODYTE (1).

Pl. LXXIV, *fig.* 2.

Les naturalistes ont souvent commis des méprises par rapport à la synonymie des animaux qu'ils ont décrits ; et c'est ce qui

(1) *Vipera ammodytes ; rostro verrucâ erectâ terminato, corpore suprà subfusco fasciâ longitudinali dentatâ nigrâ ; caudâ.....*

Scutis abd. 146. — *Scutellis subcaud.* 46 - 192 selon Linnæus.

—— 146. —— 34 - 180.

—— 142. —— 32 - 174

Coluber ammodytes. Lin. Syst. nat. Amæn. acad. tom. I, p. 506, n° 25. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1087. — *Idem.* Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 11. — *Coluber aspis.* Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1093. — *Vipera illyrica.* Laurenti, Synops. rept. p. 101, n° 220. — *Vipera Mosis Charas.* Laurenti, Synops. rept. p. 100, n° 219. — *Druinus.* Belon, Voyag. p. 203. — *Ammodytes.* Aldrovande, Serp. hist. p. 169. — Charras, Expériences sur la vipère, pl. 1, *a a a a.* — Act. de l'acad. des sciences de Paris. — *Coluber ammodytes, sandnatter.* Wolf, Deutschlands Fauna ; Amph. fasc. 2, pl. 1, 11. — *Idem.* Nic. Jos. Jacquin, Collectanea ad botanicam, chemiam

a eu lieu relativement à la vipère ammodyte, qui est ainsi nommée, suivant Ray, parce qu'elle a l'habitude de se cacher dans le sable. Cette espèce de vipère étoit connue des anciens : c'est sur l'ammodyte que Moyse Charas a fait la plupart de ses expériences sur le venin des vipères ; elle n'est pas rare dans diverses contrées d'Europe, principalement en Allemagne, et cependant on l'a confondue avec la vipère aspic de Lacépède, qui est notre vipère ocellée. La description de l'aspic, insérée dans le *Systema naturæ* de Gmelin, est absolument conforme à celle du véritable ammodyte qu'il a d'abord fait

---

et historiam naturalem spectantia, cum figuris, tom. IV ; Vienne, 1790. — *Cenchrias, cerchrias, cynchrias, miliaris, aspide del corno, vipère cornue d'Illyrie*, d'après les anciens, selon Lacépède. — *L'ammodyte.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 236. — *Idem.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *Idem.* Mathiole, Comment. sur Dioscoride, p. 950. — *Idem.* Olaüs Magnus, Opera. — *Ammodytes.* Gesner, de Serpent. naturâ, lib, 5, p. 23. — *La vipère ammodyte.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. III, p. 306. — *Ammodytes.* Solin, Opera. — Aëtius, Opera. lib. 13, cap. 25. — Ch. Owen, Essay touwards a nat. hist. of serpents ; London, 1742, in-4°, p. 53.

connoître sous ce dernier nom. L'aspic, selon Gmelin, est la même vipère que celle décrite par Moyse Charas, et appelée ensuite par Laurenti *vipère de Moyse Charas*. Son museau est terminé par une verrue redressée, avec le corps roux, marqué de stries en forme de lettres alternes, éparses, confluentes; le dessous est d'une couleur d'acier ponctuée de jaune. L'ammodyte du même auteur n'en diffère que par ses couleurs : il est tantôt brun, tantôt bleuâtre, avec une bande dorsale noirâtre, dentée en zig-zag. La première vipère est indiquée par Gmelin comme plus grande que la vipère chersea, et il paroît disposé à les regarder toutes les deux comme de la même espèce que la vipère commune; cependant l'ammodyte a constamment une pointe couverte de petites écailles, redressée au bout du museau et longue de trois lignes environ, ainsi que je l'ai remarquée sur un individu qui a été donné par Latreille au museum national d'histoire naturelle de Paris.

La tête est un peu étroite et aplatie en devant, avec son museau obtus; mais derrière les yeux elle est un peu bombée, élargie; ce qui lui donne une forme triangulaire. Les narines sont petites, et situées en avant

au bas de la pointe cornue du museau. Les yeux sont petits, à peine saillans, avec leur iris jaune, et leur prunelle étroite, verticale.

Le corps est plus étroit que la tête vers le cou, presque cylindrique; il est terminé par une queue courte, amincie. Les lèvres sont bordées de petites plaques; deux autres plaques plus grandes recouvrent les yeux; le reste de la tête en dessus est garni d'un grand nombre de petites écailles ovales, presque hexagones et carénées. Les deux rangées d'écailles sur chaque côté des plaques sont lisses, arrondies et un peu plus grandes que les dorsales; les écailles qui couvrent le corps, le dessus du cou et de la queue, ressemblent à celles du dessus de la tête; elles sont en outre réticulées entre elles, imbriquées, et surmontées par des carènes qui forment des stries longitudinales saillantes.

La couleur est ordinairement en dessus d'un gris foncé, quelquefois roussâtre clair, parsemée de petits points noirs. Jacquin prétend, dans ses Mélanges d'histoire naturelle, que la partie postérieure de la tête de la femelle est marquée d'une seule tache noirâtre, circulaire, tandis que celle du mâle a deux taches qui sont un peu arquées; indépendamment de cela on voit derrière

chaque œil de cette vipère un long trait noirâtre, qui se prolonge dessus et dessous jusqu'au bout du museau. Le dos est marqué d'une bande longitudinale noirâtre, dentée en zig-zag, étendue depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue : sur les flancs il y a des taches noires situées en face des angles rentrans de la bande dorsale. Les lèvres, la gorge, les rangées marginales d'écailles situées près du ventre, les plaques abdominales et sous-caudales sont blanches et noires, quelquefois teintes de rougeâtre, sur-tout vers l'extrémité de la queue.

La langue est longue, mince, filiforme, très-fendue et noire, avec une ligne longitudinale blanchâtre en dessus dans presque tous les individus; elle peut se retirer sur elle-même, par une véritable contraction, dans un fourreau, comme celle de la plupart des autres ophidiens et sauriens. Aux deux côtés antérieurs de la mâchoire supérieure, dans une gencive creuse, imbibée de salive, sont cachés deux crochets un peu courbés, perforés, longs de trois lignes environ, qui servent à mordre et à introduire le venin dans la plaie. Les deux jeunes crochets qui suivent les premiers sont attachés par de si foibles ligamens qu'ils peuvent

être arrachés et coupés très-aisément; la mâchoire supérieure est armée de vingt à trente dents, et l'inférieure en a seize à vingt-quatre : ces dents sont longues d'une ligne au plus, minces, très-pointues.

Le mâle, selon Wolf, a la tête plus étroite, le corps plus mince que la femelle, et il n'est pas d'une couleur aussi brune qu'elle; sa queue ne s'amincit pas aussi brusquement; il a un aspect moins farouche et ne rampe pas aussi lentement.

La vipère ammodyte est très-sujette à varier dans la disposition de ses couleurs, car sur une trentaine d'individus qui furent apportés au docteur Host, et trouvés vers la rivière de Vienne, il ne s'en rencontra pas deux parfaitement semblables. Voici les principales variétés qui sont indiquées dans la Faune d'Allemagne, publiée par Sturm.

Première variété.

La vipère ammodyte, dont la bande dorsale est formée de taches carrées, et isolées par deux ou plusieurs taches écartées qui se suivent.

Deuxième variété.

La vipère ammodyte, d'un gris cendré,

avec les taches de la tête et du dos presque toutes effacées ou même imperceptibles.

Troisième variété.

La vipère ammodyte noirâtre en dessus, avec ses taches noires.

Quatrième variété.

La vipère ammodyte, dont les plaques abdominales sont irrégulièrement rouges, blanches ou noires, avec la gorge d'une couleur plus bleue.

Les détails intéressans, publiés dans le Recueil d'histoire naturelle, etc. de Jacquin, sont accompagnés d'observations très-curieuses sur les habitudes de cette vipère; mais, avant de les faire connoître, nous devons remarquer qu'on a omis un caractère essentiel, en n'indiquant pas le nombre des plaques abdominales et sous-caudales de tous les individus observés par le docteur Host. Linnæus a compté cent quarante-deux plaques entières sous le ventre, et trente-deux doubles plaques sous la queue de sa vipère ammodyte; cent quarante-six des premières, et trente-quatre à quarante-six des secondes, sous la vipère aspic.

L'ammodyte a ordinairement un pied à

un pied et demi, et rarement deux pieds de longueur totale. On le rencontre très-communément dans les montagnes Japidiennes, parmi les rochers qui bordent le Danube, et principalement dans une certaine partie de ces montagnes appelée *Bergudi* par les habitans des bords du Danube, et qui est à peine éloignée d'une lieue du fleuve; on le voit aussi en Orient dans les montagnes d'Illyrie, ainsi que dans le Dauphiné et aux environs de Lyon.

Dès que les premières chaleurs du printems se font sentir, la vipère ammodyte sort du sommeil léthargique dans lequel elle a passé l'hyver, cachée au fond des fentes de rochers; elle va, dès que le soleil commence à paroître, dans des lieux exposés à ses rayons, pour que sa chaleur la rappelle entièrement à la vie, que le froid avoit, pour ainsi dire, suspendue. Une grande activité succède alors à la lenteur de ses mouvemens progressifs; puis elle va se réunir avec d'autres individus de son espèce dans les retraites qu'ils préfèrent, et s'y accouple. Lorsque les deux sexes veulent se joindre, ils s'entortillent par plusieurs circuits autour l'un de l'autre, et leur accouplement dure ainsi quelques heures; les individus ensuite

se séparent, et vont chercher çà et là leur nourriture, qui consiste en souris de bois, en passereaux; ils mangent quelquefois des lézards.

Nous avons déjà parlé du pouvoir qu'on a attribué de tout tems aux serpens, d'étourdir et de charmer les autres animaux; les uns expliquent à leur gré ce fait remarquable, d'autres en constestent l'exactitude; l'auteur du Mémoire sur la vipère ammodyte, inséré dans les ouvrages de Jacquin et de Sturm, l'interprète d'une manière très-ingénieuse, qui ne me paroît cependant pas admissible. Cette vipère, selon lui, attire le rossignol et les fauvettes par le mouvement rapide de sa langue, que ces oiseaux prennent vraisemblablement pour un ver ou un insecte. Elle parvient à monter sur les basses branches des arbres et sur les buissons pour manger les œufs ou les jeunes des petits oiseaux. Quelquefois, placée au bord des eaux, entre les racines découvertes des arbres, au pied des haies ou dans les prairies, elle se roule en spirale afin de guetter les petits animaux qui passent à sa portée; et lorsqu'elle peut en attraper un, elle le saisit entre ses crochets venimeux et ses dents recourbées en arrière, puis l'avale

en entier, lorsqu'il est même un peu plus gros qu'elle. Souvent cette proie reste quelques heures dans sa bouche pour se ramollir et se macérer, afin d'être avalée plus facilement. Dès que la vipère s'est ainsi rassasiée, sa forme est plus raccourcie, plus grosse, et elle pousse sa proie dans son estomac en se roulant très-étroitement, et avec force, sur elle-même.

Cette vipère quitte sa vieille peau dès les premiers jours du printems et en été. Si le froid excessif l'engourdit, les grandes chaleurs la font aussi souffrir; car pendant la canicule elle reste tout le jour dans des trous de rochers qui conservent un peu de fraîcheur, et attend la nuit pour chercher sa nourriture à la piste.

Cet animal est dangereux par sa morsure, et s'il est assez cruel pour se nourrir de petits oiseaux innocens, il devient aussi la proie d'oiseaux plus grands; les vautours et les chouettes en sont avides, et ils ont soin de le tuer avec adresse à coups de bec, afin de ne pas risquer d'en être mordus. Une mite (1) le persécute aussi avec opiniâtreté; elle s'attache en si grande quantité à l'orifice

---

(1) *Acarus viperinus ; lateribus appendiculatis ,*

de l'anus et dans l'entrée du rectum, qu'il s'y établit une suppuration qui fait périr l'animal. Cette mitte a, sur les côtés, des appendices, avec les cuisses de couleur de rouille et les quatre pieds postérieurs plus longs : elle ne diffère guère du ciron du fromage (*acarus ciro*) que parce qu'elle n'a pas de poils ou de brosse à la partie postérieure du corps. Sa petitesse est telle qu'une trentaine réunies ensemble ne sont pas plus grosses qu'un grain de millet.

Aussitôt qu'on est mordu de cette vipère, on éprouve des étourdissemens et une sorte d'insensibilité qui durent quelque tems, et qui sont accompagnés d'une vive douleur. La plaie devient enflammée, s'enfle, prend une couleur d'abord livide, puis noire : on a ensuite des foiblesses, des crispations, des vomissemens, une sorte de douleur interne, quelquefois une fièvre bilieuse ou putride; et rarement cette morsure est mortelle. Au

---

femoribus rubiginosis, pedibusque posticis quatuor longioribus, abdomine posticè glabro.

Je soupçonne que cet insecte doit appartenir au genre carpaïs de Latreille, et qu'il est voisin du carpaïs des coléoptères. J'ai fait connoître, à l'article du *boa porte-anneaux*, un autre insecte que j'ai nommé *ixode aurifère*. F. M. D.

reste la blessure paroît être plus ou moins dangereuse suivant la disposition particulière du tempérament de la personne mordue.

Lorsque quelqu'un est mordu de cette vipère, dans les campagnes auprès de Vienne, on fait d'abord avec raison une ligature au dessus et au dessous de la plaie; ensuite on y pratique une ventouse à l'aide d'une aiguille ou avec une épine de paliure (*rhamnus paliurus* Lin.), afin de faire sortir le venin avec le sang; puis on frotte la plaie avec de l'ail, et on y fait des fomentations avec du vin, de la rhue et du romarin. Ces remèdes ne réussissent pas toujours, et ne peuvent convenir qu'aux personnes qui jouissent d'une bonne santé, et dont le sang n'est pas de mauvaise qualité. Aëtius (1)

---

(1) *Propriè autem eis auxiliatur mentacum, aqua mulsa potata, castoreum, cassia et artemisiæ succus cum aquâ. Danda etiam in potu theriaca, eadem quoque plagæ imponenda. Utendum et emplastris attractoriis; postea verò cataplasmata; quæ ad nomas sive ulcera serpentia conducunt, imponenda* ». Aëtius.

« *Curatio autem eorum est curatio communis; et est ejus proprium dare in potu castoreum, et cinnamomum, et radicem centaureæ, de quocumque istorum fuerit, etc. cum vino. Et confert eis radix aristolochiæ, et propriæ*

recommande plusieurs substances contre ce venin, entre autres la thériaque. Avicenne indique aussi d'autres moyens curatifs qui me paroissent devoir être insuffisans, et qui ne peuvent avoir un effet aussi salutaire que l'ammoniaque en liqueur ou l'alkali volatil fluor.

Lacépède a rapporté à la vipère ammodyte un serpent de la côte d'Or, qui ne paroît cependant pas avoir de pointe redressée au dessus du museau, mais plutôt un crochet venimeux à la mâchoire supérieure, ainsi que l'indique la description de Bosman, citée comme il suit par Lacépède. « Bosman vit, au fort hollandais d'Axin, la dépouille d'un de ces serpens, grosse comme le bras, longue de cinq pieds, et rayée ou tachetée de noir, de brun, de blanc et de jaune, d'une manière très-agréable à l'œil. Ces serpens ont pour arme offensive

---

longè juvamentum maximum. Et similiter radix assoasir, *et succus ejus propriè, et radix gentianæ. Et conferunt eis ex emplastris mel decoctum et exsiccatum, et tritum; et radices granatorum; et similiter centaureæ; et semen lini et lactucæ; et semen* harmel, *et volubilis, et ruta sylvestris: et conferunt emplastra appropriata ulceribus putridis* ». Avicenne.

une très-petite corne, *ou plutôt une dent qui sort de la mâchoire supérieure près du museau;* elle est blanche, dure et très-pointue. Il arrive souvent, aux nègres qui vont nu-pieds dans les champs, de marcher impunément sur ces animaux, car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, et tombent après dans un sommeil si profond, qu'il faut faire un grand bruit autour d'eux pour les réveiller (1) ».

---

(1) Bosman, Voyage sur la côte de Guinée, p. 273.

LA VIPÈRE HÆMACHATE (1).

Les naturalistes ont cru pendant longtems que le seul caractère extérieur qui pût servir à distinguer les vipères des couleuvres, consistoit en ce que les premières avoient le dessus de la tête revêtu d'écailles semblables à celles du dos, tandis que les autres avoient des plaques peu nombreuses. Il est reconnu maintenant que ce caractère n'est pas constant pour ces deux genres d'ophidiens; car la couleuvre hétérodon a des écailles sur la tête et l'aspect extérieur d'un serpent venimeux, tandis que la vipère naja ou à lunettes a des plaques au lieu

(1) *Vipera hæmachates; capite suprà scutellato, colore suprà rubro aut fuscescente maculis numerosis et subtransversis albis; caudâ* $\frac{1}{9}$.

Scutis abdom. 132. — *Scutis subcaud.* 22 - 154.

Vipera hæmachates. Seba, Thes. tom. II, pl. LVIII, fig. 1, 3. — *L'hæmachate.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. III, p. 294, pl. III, fig. 2. — *La vipère hæmachate.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 30.

d'écailles. Nous pourrions encore citer ici d'autres reptiles venimeux à plaques dessus la tête, mais nous nous bornons cependant à la vipère hæmachate trouvée au Japon, selon Seba, et dont Lacépède a observé un individu au museum national d'histoire naturelle de Paris. Ces raisons doivent donc déterminer les naturalistes à suivre l'exemple de mon estimable collègue Latreille, qui a établi plusieurs genres d'après la seule considération des crochets venimeux.

L'hæmachate a environ un pied et demi de longueur totale, et sa queue en occupe seulement la neuvième partie.

Le dessus de la tête a neuf plaques disposées sur quatre rangs, comme dans la vipère à lunettes : le premier et le second rangs sont formés de deux pièces chacune, le troisième l'est de trois et le dernier de deux. Chaque branche externe de la mâchoire supérieure est armée de deux crochets venimeux, mobiles et renfermés dans une sorte de gaîne charnue.

Les écailles du dessus du corps et de la queue sont lisses, en losanges, et réticulées entre elles. Les plaques sous le ventre sont au nombre de cent trente-deux, et seulement de vingt-deux sous la queue.

La

La vipère hæmachate, ainsi surnommée à cause du rouge plus ou moins éclatant ou rembruni qui domine dans ses couleurs, est marquée de taches blanches dont la disposition varie selon les individus, et qui la font paroître jaspée selon Lacépède; mais la figure publiée par cet auteur indique des taches blanches, nombreuses, rapprochées, à égale distance entre elles, transversales et sur un seul rang en dessus du corps.

Lacépède rapporte à cette vipère deux serpens figurés par Seba (tom. II, pl. LVIII, fig. 1 et 3.), et qui me paroissent devoir former provisoirement deux variétés.

VARIÉTÉ A. Vipère hæmachate de Perse, à taches blanches un peu écartées, et dessinant par leur courbure de grands ovales.

B. Vipère hæmachate du Japon, à taches irrégulières, transversales, ondées et comme flambées.

LA VIPÈRE ATROPOS (1).

LINNÆUS est le seul naturaliste qui ait observé jusqu'à présent et décrit d'après nature cette vipère, qu'il a fait peindre dans son ouvrage sur le museum du prince Frédéric Adolphe, planche XIII, fig. 1.

La tête de la vipère atropos est en forme de cœur, épaisse, plus large que le cou, avec quatre taches ou plus, de couleur brune.

La couleur est en général blanchâtre, avec quatre rangées de taches brunes, arrondies,

(1) *Vipera atropos; cana, ocellorum fuscorum iride albâ quadruplici serie notata; caudâ.....*

Scutis abdom. 131. — *Scutellis subcaud.* 22 - 153.

Coluber atropos. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, pl. IX, fig. 22, pl. XIII, fig. 1. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1086. — *L'atropos.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 318. — *Cobra atropos.* Laurenti, Synops. rept. p. 104, n° 230. — *La vipère atropos.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 334.

ocellées de blanc. Les écailles du cou, du dos et de la queue sont, ainsi que celles du dessus de la tête, surmontées d'une petite carène, et rhomboïdales oblongues.

Linnæus a compté cent trente-une plaques abdominales, et vingt-deux doubles seulement sous la queue.

Le nom que porte cette espèce indique que sa morsure est venimeuse.

On trouve, suivant Linnæus, la vipère atropos en Amérique. Je l'ai cherchée, mais en vain, dans les différentes collections que j'ai examinées.

LA VIPÈRE D'ÉGYPTE (1).

Les auteurs anciens ont beaucoup vanté la beauté, la gloire et la fin déplorable de la célèbre Cléopâtre ; on s'attendrit encore au récit de ses infortunes, et l'on se rappelle avec une sorte d'effroi qu'elle se fit mourir par la morsure d'un aspic, qu'on lui apporta caché parmi des figues et des fleurs. L'Egypte, devenue barbare, porte encore des traces de la haute renommée de cette illustre reine : il ne faut donc pas s'étonner que plusieurs écrivains du dernier siècle

(1) *Vipera ægyptiaca*; *colore pallido maculis fuscis*; *caudâ.....*

Scutis abdom. 118. — *Scutellis subcaud.* 22 - 140.
—— 115. —— 27 - 142.

Coluber vipera. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. II, p. 43. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1085. — Hasselquist, Act. Upsal. 1750, p. 24. — Iter in Palestinam, p. 314, n° 60. — *Aspis Cleopatræ.* Laurenti, Synops. reptil. p. 105. n° 231. — *La vipère d'Egypte.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 232. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. III, p. 320. — *L'aspic* des anciens.

aient cherché à découvrir quel fut le véritable aspic qui lui donna la mort. Le venin de ce serpent, selon les anciens, étoit mortel, sans causer de douleurs; on perdoit les forces par dégré, et l'on s'endormoit d'un sommeil léthargique et paisible, qui se terminoit par la mort. Hasselquist, dans les Actes de l'académie d'Upsal, a prétendu que l'aspic de Cléopâtre est le même reptile que la vipère d'Egypte (*coluber vipera* Lin.); et plusieurs naturalistes, excepté Bruce et Forskœl, ont adopté son opinion, ainsi que la description qu'il en a donnée, et qui est beaucoup trop incomplette. Le premier croit que c'est la vipère céraste, et Forskœl soupçonne que c'est la vipère lébétine.

La vipère d'Egypte est assez petite; sa tête est un peu bombée, élargie derrière chaque œil, plus large que le cou. Les écailles qui recouvrent le dessus du cou, du corps et de la queue, sont très-petites, imbriquées, de même que celles du sommet de la tête. Elle a cent dix-huit grandes plaques sous le ventre, et vingt-deux doubles sous la queue.

On a long-tems fait usage de cette vipère à Venise, dans la composition de la thériaque, ainsi que de la vipère ammodyte; et dès le

tems de Lucain on en faisoit venir à Rome pour la composition du même remède; mais à présent on emploie plus fréquemment la vipère commune. Andromaque, qui fut l'inventeur de la thériaque, nous apprend, dans ses vers sur cette composition, qu'il faisoit prendre les vipères en Italie.

Lacépède croit, avec Hasselquist et Laurenti, que la vipère d'Egypte est la même que l'aspic, ainsi que le prouve, selon lui, la description qu'en a donné Lucain : Linnæus auroit donc été induit en erreur lorsqu'il a prétendu, dans les Aménités académiques de 1763, que l'aspic est la vipère ammodyte; ce dernier reptile n'habite pas en Egypte.

Tous ces détails, que j'ai extraits des différens ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur les serpens, semblent prouver que le *coluber vipera* de Linnæus est réellement venimeux; mais cette opinion est contestée formellement dans la note suivante d'un naturaliste hollandais, qui m'a été communiquée il y a peu de tems. « La prétendue vipère d'Egypte (*coluber vipera* Lin.) n'a pas de crochets venimeux; toutes ses dents sont simples et disposées d'une manière particulière sur les branches maxillaires, ainsi que je puis le prouver par un individu que je possède, et

qui m'a été envoyé d'Alexandrie il y a quelques années. Cet individu a cent quinze *scuta* sous le corps, et vingt-sept *scutella* sous la queue : sa tête présente en dehors tous les caractères des serpens venimeux, et son aspect est farouche. Quoique non venimeux, les égyptiens le craignent, et le regardent comme vivipare».

Ces détails, s'ils sont exacts, semblent établir une grande analogie entre le *coluber vipera* et la couleuvre hétérodon des Etats-Unis d'Amérique. Il faut espérer que les travaux des naturalistes nouvellement revenus d'Egypte éclairciront tous nos doutes à cet égard, et qu'ils nous apprendront quel est le véritable aspic de Cléopâtre. On a cru jusqu'à présent que c'est la vipère céraste, la vipère d'Egypte, l'ammodyte, ou la lébétine : chacun a émis son opinion sur cet objet; mais il seroit possible que personne n'eût deviné juste, car on trouve aussi dans la basse Egypte une autre espèce d'ophidien regardé comme innocent par Linnæus, etc., et reconnu ensuite comme très-venimeux par Forskœl et par moi : c'est la vipère haje, qui a beaucoup de rapports avec la vipère à lunettes par sa forme et par l'habitude qu'elle a de gonfler son cou.

LA VIPÈRE BIGARRÉE (1).

Elle est en dessus bigarrée de bai, de gris et de blanc, et le dessous est d'un jaune clair, ainsi que les côtés.

Cette petite espèce est figurée par Seba dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle, tome II, planche II, fig. 8, et cet auteur prétend qu'elle habite en Amérique. Il y en a un individu dans le muséum d'histoire naturelle de Paris.

Gmelin l'a placée après la vipère d'Egypte (*coluber vipera* Lin.), parce qu'il lui a trouvé beaucoup d'analogie avec ce dernier serpent par la forme de sa tête et de son corps. Je soupçonne cependant que c'est un

(1) *Vipera variegatâ; suprà ex spadiceo, griseo et albo varia, subtùs et ad latera lutea; caudâ....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud.... -

Coluber variegatus. Gmel. Syst. nat. p. 1085. — *Aspis variegata.* Laurenti, Synops. reptil. p. 106, n° 223. — *Coluber, anguiculus americanus eleganter variegatus.* Klein, Tentam. herpet. p. 31, n° 46. — *Idem.* Seba, Thes. tom. II, pl. 11, fig. 8.

animal innocent; j'invite les naturalistes qui observeront de nouveau ce reptile, d'en publier une description plus complette, car on ne sait pas quelles sont ses dimensions, la disposition de ses couleurs, ni le nombre de ses plaques sous le corps et la queue.

Ce reptile ayant appartenu à Seba, doit être maintenant placé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris (1).

---

(1) La collection de Seba fut acquise par le stathouder, et le museum dont elle dépendoit fut ensuite donné par la Hollande à la France.

LA VIPÈRE LÉBÉRIS (1).

Kalm a découvert cette espèce remarquable dans le Canada, et en a envoyé à Linnæus une description très-courte, mais cependant suffisante pour la distinguer d'avec toutes les autres déjà connues. « Le corps de la lébéris est, dit-il, marqué de stries noires très-étroites; les grandes plaques sont au nombre de cent dix, et les doubles plaques au nombre de cinquante; sa morsure est venimeuse ». J'ai cru devoir rapporter à cette vipère une espèce qui est placée dans la collection du museum d'histoire

(1) *Vipera leberis*; *colore pallido striis longitudinalibus nigris insuper*; *caudâ* $\frac{1}{3}$.

—— *Scutis* 110. — *Scutellis* 50 - 160.

—— 117. —— 54 - 171.

Coluber leberis. Kalm, Iter. — Linnæus, Syst. nat. — *Lébéris.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. III, p. 320. — *Vipère lébéris.* Latreille, Hist. des reptiles, tom. IV, p. 8.

naturelle de Paris. Son corps est long de onze pouces, et sa queue de cinq et demi. Sa tête est assez grosse à proportion de son cou; tout son corps est aussi gros que la moitié antérieure de sa queue. La tête est revêtue de petites plaques au nombre de vingt-trois, disposées sur quatre rangs. Toutes les écailles qui revêtent le corps et la queue sont rhomboïdales, un peu élargies, cendrées, et surmontées chacune par une carène noire, ce qui fait neuf à onze stries longitudinales noires. Le dessous de l'animal est cendré pâle. Il y a cent dix-sept plaques, et cinquante-quatre doubles plaques. L'anus est transversal, et légèrement granulé sur ses bords. Ces grains, examinés à la loupe, sont des petites écailles arrondies, presque hexagones, un peu bombées et lisses sur leur centre, granulées sur leurs bords, à peu près comme les écailles dorsales de quelque tupinambis, entre autres du tupinambis étoilé d'Afrique.

Cet ophidien a les mâchoires et les crochets conformés de même que dans la vipère commune; mais ses dents antérieures sont plus longues à proportion que les postérieures, et un peu courbées en arrière.

LA VIPÈRE JOUFLUE (1).

LINNÆUS est le seul naturaliste qui ait observé et décrit jusqu'à présent d'après nature cette hideuse vipère, dont il a donné une très-bonne figure dans le Catalogue du museum du prince Adolphe Frédéric. Daubenton l'a ensuite fait connoître sous le nom de *triangle*. La vipère jouflue est ainsi appelée par Lacépède et Latreille, d'après Linnæus, à cause de sa tête renflée derrière les yeux et sur les tempes; elle est entièrement revêtue en dessus d'écailles ovales,

(1) *Vipera buccata; alba, triangulo suprà nares et duplici puncto in vertice fuscis; dorso maculis geminatis latissimis, totam penè superficiem occupantibus; caudâ* $\frac{1}{3}$ *aut minùs.*

Scutis abdom. 107. — *Scutellis subcaud.* 72 - 179.

Coluber buccatus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. p. 29, pl. XIX, fig. 3. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. — *Le triangle.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *La jouflue.* Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom I, p. 379. — *La couleuvre jouflue.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 144. — *Coluber buccatus.* Laurenti, Synops. rept. p. 95, n° 209.

nombreuses et carénées, excepté sur le museau, au bord des lèvres et sous la mâchoire inférieure, où il y a des plaques lisses et pentagones ou hexagones. Sous le ventre on a compté cent sept grandes plaques, et soixante-douze doubles plaques sous la queue.

Cet animal venimeux est en dessus de couleur rousse, avec des bandes transversales blanches. Sa tête est également blanche; elle a sur son sommet deux petites taches rousses, et sur le museau une tache triangulaire de la même couleur. Cette description des couleurs, donnée par Lacépède, n'est pas exactement conforme avec celle publiée par Linnæus, Laurenti et Latreille. Selon ces derniers, ce reptile est blanc, avec des taches doubles, très-larges, noirâtres ou brunes, qui recouvrent presque tout le dessus du corps; les taches de la tête sont aussi foncées. Le tronc ressemble à celui de la couleuvre à collier.

On ne sait pas au juste quelle est la véritable patrie de ce reptile; Linnæus dit qu'il habite dans l'Amérique méridionale et aux Indes, mais il n'est pas vraisemblable, ni même possible qu'il se trouve dans deux continens aussi éloignés. Daubenton, Lacé-

pède et Latreille l'ont placé parmi les couleuvres non venimeuses, à cause des plaques dont sa tête est revêtue; mais, comme Linnæus l'a seul décrit d'après nature, et qu'il l'a indiqué comme une vipère, j'ai cru devoir adopter provisoirement son opinion.

Suivant lui, la tête est aplatie, triangulaire, élargie postérieurement, déprimée en dessus, un peu comprimée sur les côtés, couverte en devant de plaques dont trois plus grandes entre les yeux, et garnie en arrière d'écailles imbriquées; elle est renflée sur chaque côté des mâchoires à leur base.

LA VIPÈRE NEXA (1).

Elle est très-voisine de la vipère jouflue, principalement par sa taille et par sa forme. Sa peau est de couleur rousse, plus pâle dessous le corps, et son dos est muni d'une double bande disposée en zig-zag, et dont les angles opposés se joignent, de manière à former un réseau jaune qui entoure des taches d'un brun foncé. L'individu que Seba a fait représenter dans son ouvrage, et qui lui avoit été envoyé de Madagascar, avoit en dehors près de l'anus deux tubercules ovales et entièrement couverts d'épines, que cet auteur a pris pour des testicules, et qui sont plutôt la double verge de l'animal.

Aucun naturaliste, depuis Seba, n'a ob-

(1) *Vipera nexa*; *rufa*, *dorsi tæniâ duplici angulosâ*, *angulis sese decussantibus*; *caudâ brevi....*

Scutis abdom.... — *Scutellis subcaud....*

Coluber nexa. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1090. — Seba, Thes. tom. I, pl. XIX, fig. 7. — Laurenti, Synops. rept. p. 97, n° 215.

servé cette vipère, qui est conservée maintenant dans la précieuse collection des reptiles du museum d'histoire naturelle de Paris. Je regrette de n'avoir pu compter ses plaques et ses doubles plaques; et, en attendant que leur nombre soit connu, je la place après la vipère jouflue.

Gmelin ne dit pas, comme Seba, qu'elle habite à Madagascar; il lui indique au contraire l'Afrique pour patrie.

La vipère nexa a environ deux pieds de longueur totale, et sa queue est courte.

LA VIPÈRE SUPERBE (1).

SEBA est le premier naturaliste qui ait observé et décrit cette vipère, à laquelle on peut donner l'épithète de *superbe*. Laurenti et Gmelin en ont ensuite fait mention d'après lui, et j'en ai trouvé il y a deux ans un individu un peu décoloré dans la riche collection du museum d'histoire naturelle de Paris.

Cette espèce, que je soupçonne habiter dans l'Amérique méridionale, est très-élégamment tachetée; elle a beaucoup de ressemblance par sa forme avec la vipère joufflue; car sa tête est aussi renflée derrière les yeux, et presque entièrement recouverte en dessus de petites écailles ovales, carénées,

(1) *Vipera superba*; *alba, cruce frontali rubrâ, dorso triplici serie ocellorum rubrorum, lateribus simplici macularum rubrarum ordine pictis*; *caudâ* $\frac{1}{6}$.

Coluber elegantissimus. Gmelin, Syst. nat. p. 1089. — *Idem*. Laurenti, Synops. rept. p. 96, n° 211. — Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXI, fig. 9.

nombreuses. Sa longueur totale est de deux pieds environ, et sa queue occupe la sixième partie de cette longueur. Toutes les écailles dessus le corps et la queue ressemblent à celles de la tête, et elles sont seulement un peu plus grandes; la rangée d'écailles la plus rapprochée du dessous du corps est lisse et un peu élargie, comme dans la plupart des vipères, des couleuvres, des scytales, etc. Sa couleur est blanche; son front est orné de taches rouges, imitant une croix; sur le dos il y a une triple rangée longitudinale de taches ocellées, rouges, cerclées de brunâtre; il y a aussi une autre rangée de taches rouges sur chaque flanc. La bande dorsale intermédiaire est très-étroite. Selon Seba, le dessus du corps ressemble à un ruban blanc brodé à l'aiguille, et dont le fond blanchâtre seroit orné de bandelettes de différentes largeurs; le dessous de l'animal est blanchâtre. L'individu qui est au muséum, étant renfermé dans un bocal d'esprit de vin, il ne m'a pas été possible de compter le nombre des plaques et des doubles plaques; cependant je ne pense pas qu'il doive beaucoup s'écarter de celui qui est indiqué à la vipère jouflue.

ADDITION

A l'article de la Vipère galonnée (1), Tome VI, page 13.

Après l'impression du commencement de l'histoire naturelle des vipères, j'ai trouvé dans ma collection une vipère galonnée très-bien conservée, venant de Surinam, et qui m'a servi à rectifier quelques fautes insérées dans la description de cet ophidien.

La vipère galonnée ressemble beaucoup à l'orvet rouge par sa forme et par ses couleurs. Sa tête est petite, revêtue de plaques peu nombreuses, avec son museau tronqué et ses yeux très-petits, comme ceux des orvets; la queue est courte, prolongée en pointe.

La couleur est blanche ou blanchâtre,

(1) *Vipera lemniscata*; *albida*, *annulis* 42 *nigris ternatis in quatuordecim fasciculis*, *capite et apice caudæ biannulatis*; *caudâ ferè* $\frac{1}{13}$.

Scutis abdom. 266. — *Scutellis subcaud.* 36 - 302.

avec deux anneaux noirs sur la tête et deux à l'extrémité de la queue; on voit en outre quarante-deux anneaux noirs, un peu larges, rapprochés trois à trois en quatorze faisceaux un peu séparés les uns des autres.

J'ai compté deux cent soixante-six grandes plaques sous le ventre, et trente-six doubles seulement sous la queue; celle-ci occupe environ la treizième partie de la longueur totale, qui est de deux pieds trois pouces.

DOUZIÈME GENRE.

COULEUVRE; *coluber*.

Le corps et la queue longs et cylindriques; la tête oblongue, un peu étroite, couverte en dessus de plaques polygones, lisses et peu nombreuses (neuf à douze environ). Le dessus du corps et de la queue couvert d'écailles rhomboïdales, réticulées et souvent carénées; le dessous du corps revêtu de grandes plaques entières et transversales, et le dessous de la queue muni de doubles plaques. L'anus transversal, simple, et sans ergots cornés.

Dents des mâchoires aiguës; pas de crochets venimeux.

Les animaux que j'ai rangés dans les onze premiers genres d'ophidiens, présentent presque tous des caractères qui les distinguent des couleuvres, soit par la grandeur de leur taille, soit par l'activité de leur venin. Les uns sont redoutables par leur force extrême et par leur hardiesse, en attaquant leur proie ouvertement; les autres, cachés dans

l'ombre et sous des touffes d'herbes, emploient la ruse pour mordre avec leurs crochets venimeux, et cherchent ensuite à se sauver : mais tous ces reptiles se servent des mêmes moyens pour saisir leur proie; tous se roulent en plusieurs tours de spirale sur le sol, afin de s'élancer sur elle avec la rapidité d'un ressort subitement détendu. Les couleuvres ont recours au même moyen; mais elles ne peuvent nuire qu'aux petits animaux; elles nous rendent ainsi de grands services, en détruisant ceux qui sont nuisibles à nos récoltes. Cependant telle est l'injustice de l'homme qu'il détruit souvent ce qu'il devroit conserver, et qu'il enveloppe dans une égale proscription, et la vipère dangereuse et la couleuvre innocente : n'examinant que leur forme extérieure, il leur trouve à l'une et à l'autre le même aspect; il les voit avec une sorte d'effroi, et les croit sans raison toutes également venimeuses.

Cependant les vipères et tous les autres serpens dangereux ont une démarche lente, se traînent contre le sol, s'arrêtent souvent dans leur trajet, et recherchent avec empressement les lieux obscurs et humides; les ophidiens innocens, entre autres les cou-

leuvres, préfèrent les lieux où le soleil luit, serpentent avec rapidité, courent après leur proie, au lieu de l'attendre; quelques-unes sont douées d'une telle agilité qu'on les voit monter sur des arbres, s'entortiller sur les branches et courir parmi les feuillages. Ces dernières facultés appartiennent sur-tout aux espèces de couleuvres dont le corps est très-long à proportion de sa grosseur; telles sont les couleuvres boiga, bleue à deux raies, nasique, etc. Ces remarques ne peuvent cependant pas convenir à toutes les couleuvres, car il en existe quelques-unes qui ont l'aspect hideux des vipères, et dont la démarche est pesante; je puis citer entre autres celle dont Beauvois avoit fait un genre particulier, sous le nom d'*hétérodon* (1), à cause de la forme et de la disposition de ses dents.

Les couleuvres ne diffèrent réellement des vipères que parce qu'elles sont dépourvues de crochets et de vésicules à venin : elles ont toutes des plaques transversales entières sous le corps, des doubles plaques

(1) Voyez la description de la couleuvre hétérodon, dans le tome VII de cet ouvrage.

1°. Les couleuvres à deux dents simples ; plus longues à la mâchoire supérieure.

Exemple. *La couleuvre hétérodon.*

2°. Les couleuvres à tête de vipère.

Exemple. *La couleuvre vipérine.*

3°. Les couleuvres natrices, à neuf grandes plaques sur la tête.

Exemple. *La couleuvre à collier, etc.*

4°. Les couleuvres à ventre plat.

Exemples. *Les couleuvres janthine, comprimée, etc.*

5°. Les couleuvres boiga, à corps et queue longs, filiformes.

Exemples. *Les couleuvres boiga, bleue à deux raies, fil, etc.*

6°. Les couleuvres à large tête.

Exemple. *La couleuvre à large tête.*

7°. Les couleuvres coronelles, à tête, corps et queue cylindriques; celle-ci pointue.

Exemple. *La couleuvre écarlate, bali, etc.*

8°. Les couleuvres anguiformes.

Exemple. *La couleuvre anguiforme.*

Indépendamment de leur instinct naturel, les couleuvres paroissent susceptibles de s'apprivoiser, à l'exemple de la vipère naja, et de témoigner à leur maître une légère appa-

rence d'attachement. Valmont de Bomare prétend même en avoir vu une accourir à la voix de sa maîtresse, la suivre à la promenade, s'entortiller autour de ses bras comme pour la caresser. Nous avons aussi vu, dans le premier volume de cette Histoire des reptiles, que les couleuvres veillent avec soin à la conservation de leurs œufs, et qu'elles tâchent d'empêcher qu'on les ôte du lieu où ils sont déposés.

1°. Les couleuvres à deux dents simples; plus longues à la mâchoire supérieure.

Exemple. *La couleuvre hétérodon.*

2°. Les couleuvres à tête de vipère.

Exemple. *La couleuvre vipérine.*

3°. Les couleuvres natrices, à neuf grandes plaques sur la tête.

Exemple. *La couleuvre à collier, etc.*

4°. Les couleuvres à ventre plat.

Exemples. *Les couleuvres janthine, comprimée, etc.*

5°. Les couleuvres boiga, à corps et queue longs, filiformes.

Exemples. *Les couleuvres boiga, bleue à deux raies, fil, etc.*

6°. Les couleuvres à large tête.

Exemple. *La couleuvre à large tête.*

7°. Les couleuvres coronelles, à tête, corps et queue cylindriques; celle-ci pointue.

Exemple. *La couleuvre écarlate, bali, etc.*

8°. Les couleuvres anguiformes.

Exemple. *La couleuvre anguiforme.*

Indépendamment de leur instinct naturel, les couleuvres paroissent susceptibles de s'apprivoiser, à l'exemple de la vipère naja, et de témoigner à leur maître une légère appa-

rence d'attachement. Valmont de Bomare prétend même en avoir vu une accourir à la voix de sa maîtresse, la suivre à la promenade, s'entortiller autour de ses bras comme pour la caresser. Nous avons aussi vu, dans le premier volume de cette Histoire des reptiles, que les couleuvres veillent avec soin à la conservation de leurs œufs, et qu'elles tâchent d'empêcher qu'on les ôte du lieu où ils sont déposés.

LA COULEUVRE DOUBLE-TACHE (1).

CETTE nouvelle espèce a été envoyée au museum d'histoire naturelle avec les couleuvres molure et double raie ; et Lacépède en a donné le premier la description. Elle est longue d'un pied huit pouces deux lignes, et la queue a trois pouces dix lignes, ce qui fait un peu plus de la cinquième partie.

Sa couleur en dessus est rousse, avec de petites taches irrégulières blanches, bordées de noir, assez écartées l'une de l'autre. Derrière la tète il y a deux taches blanches, plus larges que celles du dos.

(1) *Coluber bimaculatus ; suprà rufus maculis dorsalibus albis nigro marginatis, nuchâ albo-bimaculatâ ; caudâ circà* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 297. — *Scutellis subcaud.* 72 - 369.

La double-tache. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 424. — *La couleuvre double-tache.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 111.

La tête ressemble un peu à celle de la molure; elle a dessus neuf grandes plaques, et ses lèvres sont aussi bordées d'autres petites plaques. Les écailles sont réticulées, en losanges, et lisses à leur surface. Le ventre a deux cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques, et le dessous de la queue soixante-douze doubles.

Je ne sais pas dans quelle contrée de la terre habite ce reptile innocent.

LA COULEUVRE DE SEBA (1).

CETTE espèce a été figurée par Seba, et Gronovius l'a ensuite indiquée dans la description de son museum ; cependant elle est très-incomplettement décrite, car on dit seulement que sa couleur est sombre, nuagée, et qu'elle a deux cent soixante-douze plaques abdominales, et soixante-dix doubles sous-caudales.

(1) *Coluber Sebæ; nebulatus ; caudâ.....*
Scutis abdom. 272. — *Scutellis subcaud.* 70 - 3/2.
Coluber Sebæ. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1118. — Gronovius, Mus. tom. II, nº 11. — Seba, Mus. tom. II, pl. CXCIX, fig. 2.

LA COULEUVRE MOLURE (1).

C'EST l'une des plus grandes couleuvres connues, car elle devient quelquefois aussi grande que certaines espèces de boas : il y en a un individu dans la galerie du museum d'histoire naturelle, qui a au moins sept pieds de longueur totale, et sa queue occupe la huitième partie de cette longueur. Il ressemble aux boas et à quelques genres voisins, non seulement par sa taille, mais encore par la forme de sa tête, et par la figure des plaques et des écailles qui la recouvrent. La tête de la couleuvre molure est alongée, très-arrondie à son museau,

(1) *Coluber molurus ; capite lato pythoniformi ; colore pallidè rufescente, maculis rufis fusco marginatis in serie dorsali et in utroque latere ; caudâ* $\frac{1}{8}$.

Scutis abdom. 248. — *Scutellis subcaud.* 59 - 307.
—— 255. —— 65 - 320.
—— 252. —— 65 - 317.

Coluber molurus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Le molure.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 420, pl. x, fig. 1. — Schneider, Hist. amph. fasc. 2, p. 252, 278.

un peu élargie vers les yeux, et très-large par derrière. La partie antérieure, jusques derrière les yeux, est couverte par neuf grandes plaques lisses, pentagones ou hexagones, comme dans la plupart des couleuvres. On ne peut même mieux comparer la forme de la tête de cette couleuvre qu'à celle des pythons, qui sont figurés dans l'ouvrage de Russel sous les noms de *pedda-poda* et de *bora*; aussi Schneider l'a-t-il regardée comme un boa, quoiqu'il n'y ait pas d'ergots cornés à l'anus.

Cette innocente couleuvre a ses écailles assez grandes, lisses et ovales. Elle a depuis deux cent quarante-huit jusqu'à deux cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et cinquante-neuf à soixante-cinq doubles plaques sous la queue. Elle est d'un roux blanchâtre, et présente en dessus une rangée longitudinale de grandes taches rousses, bordées de brun; elle a de plus, sur les côtés du corps, d'autres taches qui ressemblent plus ou moins à celles de cette rangée longitudinale.

On trouve, suivant Linnæus, cette grande couleuvre dans les Indes; et il est assez croyable qu'elle a des habitudes à peu près analogues à celles des gros boas.

Bosc

Bosc a observé dans les Etats-Unis une grande espèce de couleuvre qu'il a regardée comme appartenante à la molure; mais je pense au contraire, avec mon collègue Latreille, que c'est plutôt une espèce voisine qui n'a pas encore été observée des naturalistes, et que je nommerai dans cet ouvrage *la couleuvre molosse*. Elle diffère principalement de la couleuvre molure, parce qu'elle a moins de grandes plaques abdominales, et un nombre à peu près égal de doubles plaques sous-caudales.

Schneider, dans son Histoire naturelle des amphibies, a rangé cette couleuvre parmi les boas, quoiqu'elle n'ait pas d'ergots sur les côtés de l'anus, ni de plaques entières sous la queue. C'est aussi parmi les boas qu'il a placé une autre espèce voisine de la molure et qu'il nomme, à cause de cela, *moluroïde*. Comme cette dernière a cependant beaucoup moins de plaques sous le corps et la queue, je la décrirai dans le septième volume de cet ouvrage sous le nom de *couleuvre schneidérienne*. Elle n'a que cent quarante-quatre des premières, et cinquante-sept des secondes.

LA COULEUVRE DOMESTIQUE (1).

Linnæus a reçu de Barbarie cette espèce de couleuvre, qu'il a surnommée la *domestique*, parce qu'on prétend qu'elle vit dans les maisons avec la plus grande liberté et sans éprouver aucune contrariété des habitans; car elle y détruit un grand nombre d'insectes et d'autres petits animaux nuisibles. Elle ne paroît différer, selon Linnæus, de la couleuvre fer-à-cheval que par une bande fourchue ou par une double tache noire entre les yeux : sa couleur principale est ordinairement en dessus d'un gris pâle,

(1) *Coluber domesticus ; pallidè - griseus , fasciâ inter oculos bifurcâ nigrâ maculisque dorsalibus fuscis ; caudâ.....*

Scutis abdom. 245. — *Scutellis subcaud.* 94 - 339.

Coluber domesticus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1118. — *La domestique.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 47. — *Le serpent domestique.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth.

parsemé de taches brunes; le dessous est pâle et blanchâtre; elle a deux cent quarante-cinq plaques entières sous le corps, et quatre-vingt-quatorze doubles plaques sous la queue; ce qui fait un total de trois cent trente-neuf.

Cette description de la couleuvre domestique n'est sans doute pas assez complette; car Linnæus n'a pas parlé de sa longueur, de ses écailles, ni de la forme de sa tête et des plaques qui la recouvrent.

Latreille n'a pas fait mention de cette espèce. Gmelin lui a indiqué deux plaques de trop dans l'indication du total.

LA COULEUVRE NYMPHE (1).

Planche LXXV, *figure* 1.

La couleuvre nymphe est une très-jolie espèce que Russel a figurée deux fois dans son ouvrage sur les serpens du Coromandel sous le nom de *katla-vyrien*, qui lui est donné par les indiens qui habitent au Bengale. Elle a une forme élégante et très-élancée; sa tête est ovale, oblongue, déprimée, à peine plus large que le cou, et couverte en dessus par neuf grandes plaques, non compris celle du museau, comme dans la plupart des autres couleuvres.

(1) *Coluber nympha; suprà pallide flavescens cùm fasciis circa* 36 *latis fuscis et ovalibus, paulisper separatis*; *caudâ ferè* $\frac{1}{7}$.

Scutis abdom. 234. — *Scutellis subcaud.* 87 - 321.
—— 243. —— 82 - 325.

Katla vyrien. Russel, Hist. nat. of Indian Corom. serpents, p. 42, n° 36, pl. XXXVI; p. 43, n° 37, pl. XXXVII.



A. de Saudin del. Avril fils S.

1. LA COULEUVRE NYMPHE.

2. *Tronçon de la Couleuvre Caténulaire.*

La bouche est assez fendue, avec la mâchoire inférieure plus courte; les dents sont petites, courbées, et n'offrent rien de particulier, ni de crochets. Le dessus de l'animal est un peu relevé en carène, et le dessous est au contraire aplati; les écailles sont arrondies, lisses et imbriquées. Le total des plaques transversales est sujet à varier depuis trois cent vingt-une jusqu'à trois cent vingt-cinq.

Russel a observé deux individus de cette espèce qui diffèrent trop peu entre eux pour former deux variétés.

L'un (pl. XXXVI) a deux cent trente-quatre grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-sept doubles plaques sous-caudales; sa longueur totale est d'un pied cinq pouces; sa circonférence près de la tête est de neuf lignes, et dans la partie la plus épaisse de son corps d'un pouce trois lignes. La queue a trois pouces six lignes; ce qui fait un peu moins d'un cinquième.

L'autre (pl. XXXVII) a deux cent quarante-trois grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-deux doubles plaques sous-caudales; sa longueur totale est de neuf pouces; le corps a la grosseur d'une plume d'oie, et la queue a un pouce huit lignes.

La couleur de cette couleuvre est en dessus d'un jaune clair, avec environ trente-six larges bandes brunes, ovales, de la largeur du corps et rapprochées; le dessous est entièrement d'un blanc jaunâtre. La tête est jaune, principalement dessus l'occiput.

Russel a reçu ces reptiles innocens de Vellore, d'où ils lui ont été envoyés par Duffin sous le nom de *cobra-monil*. Il convient de faire remarquer ici avec Russel que les européens donnent ce nom à un serpent venimeux, qui n'est pas suffisamment connu.

---

(1) Voyez ce que j'ai dit sur ce reptile au commencement de ce volume, page 11.

LA COULEUVRE COMPRIMÉE (1).

Je possède dans ma collection d'histoire naturelle cette nouvelle espèce de couleuvre, qui habite dans la colonie hollandaise de Surinam, et qui est infiniment remarquable par sa conformation singulière. Sa tête est petite, ovale, déprimée, obtuse, avec neuf grandes plaques en dessus, des petites plaques sur les lèvres, et un sillon bordé de six plaques sous le devant de la mâchoire inférieure, qui est plus courte; le cou est long, cylindrique, plus mince que la tête; le corps est comprimé sur les côtés, assez élevé vers son milieu, très-semblable par sa forme à celui des boas, avec le ventre plat, garni de deux cent trente-huit grandes plaques redressées à leurs deux extrémités

(1) *Coluber compressus; corpore lateraliter compresso, albido, maculis fuscis dorsalibus alternis, capite albo, collo suprà fusco-nigricante, abdomine plano; caudâ ferè* $\frac{1}{4}$.

Scutis abdom. 238. — *Scutellis subcaud.* 115 - 353.

contre les flancs; l'anus est simple et recouvert d'une double plaque demi-circulaire; la queue est très-amincie, sur-tout vers son extrémité, et garnie de cent quinze doubles plaques : elle a six pouces de longueur ; ce qui fait presque le quart de la dimension totale, qui est d'un pied onze pouces. Le corps est haut de quatre lignes, et large de deux lignes; les écailles sont petites, lisses, rhomboïdales et réticulées.

La couleur de la tête et du dessous de l'animal est blanche; les écailles sont blanchâtres, légèrement teintes de brun clair à leur extrémité; le dessus de la tête en arrière est garni de petites écailles blanches et presque hexagones; le dessus du cou est d'un brun noirâtre uniforme, ainsi que l'extrémité de la queue; sur chaque côté du dos on voit environ quarante taches brunes, oblongues, disposées alternativement.

La forme de cette couleuvre, étant assez semblable à celle des boas devin, élégant, etc., indique qu'elle jouit aussi de la faculté d'étouffer les petits animaux dans les nombreux contours de son corps; elle ressemble beaucoup à la couleuvre audacieuse par sa forme.

LA COULEUVRE

FER-A-CHEVAL (1).

Linnæus a observé dans la collection du prince Adolphe Frédéric cette espèce de couleuvre, qui est parsemée de taches d'un brun roussâtre sur un fond de couleur livide, et qui a sur la tête une bande brune entre les yeux, et une autre arquée en fer-à-cheval sur l'occiput. Il y a deux cent

(1) *Coluber hippocrepis; suprà lividus maculis fuscis, fasciâ fuscâ inter oculos, et aliâ arenatâ occipitali; caudâ ferè $\frac{1}{7}$.*

Scutis abdom. 238. — *Scutellis subcaud.* 94 - 332.
—— 232. —— 94 - 326.
—— 241. —— 79 - 320.

Coluber hippocrepis. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 36, pl. XVI, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1117. — *Natrix hippocrepis.* Laurenti, Synops. amph. p. 77, n° 155. — *Le fer-à-cheval.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-8, tom. II, p. 117. — *La couleuvre fer-à-cheval.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 130.

trente-deux plaques entières sous le corps, et quatre-vingt-quatorze doubles sous la queue. On trouve, selon Linnæus, cette espèce en Amérique.

Lacépède a trouvé dans le museum de Paris une couleuvre que je soupçonne avec lui être synonyme de celle-ci. Sur sa tête on voit neuf grandes plaques polygones, et sur le dos des écailles lisses, rhomboïdales; le dessus de ce serpent est livide, tacheté de brun, marqué de quatre taches noirâtres et alongées sur chaque côté de la partie antérieure du corps; quatre autres taches noirâtres, alongées sont placées sur le cou, et les deux plus extérieures s'inclinent et se dirigent vers l'occiput. La queue, longue de quatre pouces six lignes, occupe près de la septième partie de la longueur totale, qui est d'un pied dix pouces. Lacépède a compté sur cet animal deux cent quarante-une grandes plaques, et soixante-dix-neuf doubles. J'en ai remarqué aussi un individu décoloré, long d'un pied six pouces neuf lignes, et qui avoit deux cent trente-huit plaques entières, et quatre-vingt-quatorze doubles plaques.

LA COULEUVRE DE MINERVE (1).

C'est dans la collection du prince Adolphe Frédéric que Linnæus a observé cette couleuvre, qu'il a consacrée à la déesse de la sagesse, sans doute parce que le serpent étoit regardé des anciens comme le symbole de la prudence, et afin d'indiquer que la prudence est un des attributs de la sagesse. Lacépède remarque aussi que le serpent avoit été consacré à Minerve par les grecs, et que les athéniens avoient gravé son image

(1) *Coluber Minervæ; suprà glaucus, cum vittâ dorsali tribusque in capitis fuscis; caudâ.....*

Scutis abdom. 238. — *Scutellis subcaud.* 90 - 328.

Coluber Minervæ. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 36. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1118. — *Le serpent de Minerve.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *La couleuvre de Minerve.* Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. II, p. 405. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 148.

autour des statues et des autels de cette divinité, regardée par eux comme la protectrice de leur ville; et lorsqu'ils virent un serpent s'échapper de leur citadelle, ils crurent que la déesse étoit irritée contre eux.

La couleuvre de Minerve habite dans les Indes; elle est en dessus d'un verd de mer, avec une bande longitudinale brune sur le dos, et trois autres de même couleur sur la tête. Linnæus lui a trouvé deux cent trente-huit grandes plaques sur le ventre, et quatre-vingt-dix doubles plaques sous la queue.

LA COULEUVRE CATÉNULAIRE (1).

Planche LXXV, *fig.* 2.

Les recherches que j'ai faites sur les ophidiens m'ont procuré des renseignemens avantageux sur un certain nombre d'espèces qui n'avoient pas été bien observées jusqu'à présent. C'est ainsi que j'ai reconnu que le scytale à chaîne est le même que le cenchris mokeson, trouvé par Palisot-Beauvois dans les Etats-Unis d'Amérique. La couleuvre chaîne ou gétule est de la même région, mais elle n'appartient pas au même genre, car elle n'a pas de plaques entières sous la queue, ni de crochets venimeux. Je donne le nom de *couleuvre caténulaire* à une autre espèce trouvée par Russel au Bengale, et

(1) *Coluber catenularis; badius suprà catenâ uniseriatâ triangulorum alborum nigro margine circa* 60; *caudâ attenuatâ, ferè* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom.	229. —	*Scutellis subcaud.*	87 - 316.
——	235.	——	85 - 320.
——	237.	——	97 - 334.

Tar-tutta. Russel, Hist. nat. of Indian serpens, in-fol. p. 21, n° 15, pl. XV.

qu'il a reconnue par plusieurs expériences n'être pas venimeuse.

La tête est un peu plus élargie que le cou, petite, arrondie, ovale, obtuse, déprimée, couverte en dessus de neuf plaques de diverses formes.

La bouche est assez fendue, avec la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure. Les dents sont petites, courbes, et disposées sur des rangées marginales et sur deux palatales. Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, assez larges, orbiculaires et protubérans. On aperçoit les narines vers l'extrémité du museau.

La couleuvre caténulaire est d'un bai clair, agréablement ornée sur le dos par une rangée longitudinale de taches triangulaires très-rapprochées, au nombre de plus de soixante, de couleur blanche, bordées d'un trait noir, et formant une sorte de chaîne longitudinale très-jolie. Cette disposition des couleurs est rendue sur le dessin de la manière que je viens de le décrire; mais ce que Russel a dit sur ses couleurs n'est pas conforme à la figure exacte qu'il en a donnée; car il dit que cette couleuvre est d'un bai clair, variée sur le dos et les flancs par une chaîne ondulée de petites

taches triangulaires, formées de traits obliques, noirs et courts, entremêlées de lignes blanches ou jaunâtres. Ces taches augmentent insensiblement en grandeur jusqu'au dessus de l'anus, et on les voit à peine sur la queue. Les plaques abdominales sont d'un blanc jaunâtre, avec un petit point noir ou brun à leurs deux bouts; mais il n'y a pas de points sous les doubles plaques sous-caudales.

La femelle ne diffère du mâle que parce que son corps est moins aminci vers l'anus.

Le milieu du dos est légèrement saillant. Les écailles sont ovales, rapprochées et lisses. La longueur est d'un pied onze pouces, et la queue mince, cylindrique, très-pointue, a cinq pouces de longueur, ce qui fait près du cinquième de la dimension totale. La circonférence du cou est de neuf lignes, et celle du corps, dans l'endroit le plus gros, est de deux pouces neuf lignes.

Les plaques abdominales varient depuis deux cent vingt-neuf jusqu'à deux cent trente-cinq et deux cent trente-sept, et les doubles plaques sous-caudales sont au nombre de quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-sept, à quatre-vingt-dix-sept.

La couleuvre caténulaire est appelée *tartutta* au Bengale, selon Russel.

LA COULEUVRE SITULE (1).

Hasselquist a trouvé en Egypte cette espèce de couleuvre innocente qu'il a placée ensuite dans la collection du prince Adolphe Frédéric. Linnæus l'a décrite d'une manière très-incomplette, car il nous apprend seulement qu'elle est grise, marquée sur le dos d'une bande longitudinale dont les côtés sont bordés d'une ligne noire. Il lui a vu deux cent trente-six grandes plaques sous le corps, et quarante-cinq doubles sous la queue.

(1) *Coluber situla ; grisea , vittâ longitudinali utrinque lineâ nigrâ marginatâ ; caudâ ....*

Scutis abdom. 236. — *Scutellis subcaud.* 45 - 281.

Coluber situla. Lin. Syst. natur. — Mus. Adolp. Frid. tom. II, p. 44. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1110. — *Le situle.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 41. — *La couleuvre sitale.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, p. 162.

LA

LA COULEUVRE DHARA (1).

CETTE couleuvre, ainsi nommée par les arabes, a été trouvée une seule fois par Forskœl, disciple de Linnæus, dans l'Yemen, contrée fertile de l'Arabie heureuse. Elle a un peu moins de deux pieds de longueur, et elle est à peine grosse comme le doigt. La tête est ovale, obtuse, un peu déprimée, et couverte de quelques grandes plaques disposées de même que celles de la couleuvre schokari. Sa couleur est en dessus

(1) *Coluber dhara; suprà ex cupreo-cinerascens, squamarum margine albescente, subtùs albus; caudâ...*

Scutis abdom. 235. — *Scutellis subcaud.* 48 - 283.

Coluber dhara. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1111. — *Idem.* Forskœl, Descr. anim. Ægypt. et Arab. in-4°, p. 8 et 14. — *Dhara* par les arabes. — *La dhara.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 53. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 165.

d'un cendré cuivré, avec le bord des écailles blanchâtre et sans taches : le dessous est entièrement blanc. La queue, cinq fois plus courte que le corps, avoit peut-être été mutilée ; elle n'avoit en dessous que quarante-huit doubles plaques ; mais le ventre étoit revêtu de deux cent trente-cinq grandes plaques.

Cette espèce est très-innocente.

LA COULEUVRE TYRIE (1).

Elle a été observée en Egypte par Hasselquist, l'un des disciples de Linnæus; et ce voyageur en a déposé dans le museum du prince Adolphe Frédéric un individu qui a deux cent dix grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-trois doubles plaques sous-caudales.

Sa couleur est blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de taches brunes et

(1) *Coluber tyria; albidus, macularum rhombearum fuscarum ordine triplici longitudinali; caudâ ferè* $\frac{1}{6}$.

Scutis abd. 210. — *Scutellis subcaud.* 83 - 293 selon Linnæus.

—— 230. —— 82 - 312 selon Forskœl.

Coluber tyria. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. t. II, p. 45. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1111. — *Le tyrie.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 142. — *La couleuvre tyrie.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom IV, p. 162. — *Coluber guttatus; tœœbân*, des arabes. Forskœl, Descript. animal. Ægypt. in-4°, p. 14. — *Coluber cahirinus.* Gmelin, Syst. nat. p. 1115.

rhomboïdales. Les mâchoires ne sont pas munies de crochets venimeux.

Lacépède croit qu'il faut rapporter à la couleuvre tyrie le *coluber guttatus* de Forskœl, nommé par les arabes *tœœbân;* en effet cette couleuvre, qu'il ne faut pas confondre avec celle à gouttelettes, trouvée en Caroline par Garden, est en dessus grise, avec de grandes taches ovales brunes sur le dos, et d'autres petites, carrées, échancrées sur les flancs; le dessous est d'un blanc luisant et soyeux. La longueur est de trois pieds trois pouces, et la grosseur égale celle du pouce. La tête est aplatie et en forme de cœur; le dessus est revêtu de deux plaques pâles, oblongues, très-grandes; car une seule occupe autant d'espace que douze écailles.

Forskœl a trouvé cette couleuvre près du Caire, dans un champ de trèfle, où elle reçut la mort sans chercher à se mouvoir, ni à s'enfuir; elle est innocente.

Latreille a écrit que les taches de la tyrie sont noirâtres; mais Linnæus et Forskœl les ont vues brunes.

LA COULEUVRE A GOUTTELETTES (1).

Linnæus a décrit cette espèce d'après Garden, qui la lui a envoyée de la Caroline. Sa couleur est livide, marquée de taches rouges et noires sur le dos, de petites lignes sur les flancs, de taches noires, carrées et alternes sur le ventre.

Comme ses plaques sont sujettes à varier depuis deux cent vingt-trois jusqu'à deux cent trente, Linnæus a choisi le terme moyen qui est deux cent vingt-sept, et il a ajouté

(1) *Coluber guttatus; suprà lividus maculis dorsalibus rubris et nigris, liturisque lateralibus nigris, cum maculis nigris, quadratis et alternis in abdomine; caudâ* $\frac{1}{6}$.

Scutis abdom. 223. — *Scutellis subcaud.* 60 - 283.
—— 230. —— 60 - 290.

Coluber guttatus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1110. — *Le moucheté.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La mouchetée.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 68. — *Le serpent à chapelet.* Catesby, Hist. nat. Carol. tom. II, planch. LX.

soixante doubles plaques sous la queue, qui occupe un sixième de la longueur totale.

Les naturalistes paroissent devoir rapporter à cette couleuvre, le *serpent à chapelet*, orné de taches rouges et jaunes, et figuré par Catesby, à la planche LX de son ouvrage sur l'Histoire naturelle de la Caroline. Cet auteur nous apprend que la longueur de cette couleuvre varie depuis deux jusqu'à quatre pieds, et que son corps est presque également aminci par-tout. Sa couleur noire est plus pâle en dessous; elle a sur le dos de grandes taches rouges assez brillantes, avec d'autres taches jaunes placées entre elles sur les flancs. On la trouve en Caroline, principalement dans les lieux où l'on cultive les patates; et elle paroît préférer de se cacher dans des trous voisins des racines de ces plantes. Elle est agile et nullement venimeuse.

LA COULEUVRE RUDE (1).

C'EST dans la collection du prince Adolphe Frédéric qu'est placée cette couleuvre, dont Linnæus a donné la figure avec une description très-abrégée dans le Catalogue de ce museum. Elle a sur le sommet de la tête une tache noire, bifide en arrière; son corps est tacheté de brun et de noir, et revêtu d'écailles carénées et imbriquées de manière à le faire paroître rude au toucher. Il y a deux cent vingt-huit grandes plaques abdo-
queue.
minales, et quarante-quatre doubles sous la

La couleuvre rude habite dans les Indes.

(1) *Coluber scaber; fusco nigroque maculatus, cum maculâ posterius bifidâ et nigrâ in vertice, squamis carinatis; caudâ.....*

Scutis abdom. 228. — *Scutellis subcaud.* 44 - 272.

Coluber scaber. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. I, p. 36, pl. x, fig. 1. — Gmelin, Syst. nat. p. 1109. — *L'âpre.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La rude.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 396. — *La couleuvre rude.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 77.

Merrem a donné la figure de la couleuvre rude (1) dans son ouvrage sur les amphibies. Selon cet auteur, la tête est déprimée, de forme elliptique alongée, avec le museau obtus et la mâchoire inférieure un peu plus courte; le corps est à peine plus gros que la tête vers son milieu, et le cou est un peu plus étroit; les écailles sont rhomboïdales et carénées. La couleur est en dessus d'un brun clair ou d'un gris clair, parsemée de points noirs; on voit quelques traits noirs sur les plaques de la tête, principalement dessus chaque œil, et prolongés en arrière. Les petites taches noires disposées sur le dos forment trois rangées longitudinales, et sont écartées; chacune de ces taches est régulière et formée de deux à quatre points noirs, oblongs, quelquefois munis d'un point blanc sur les rangées latérales. Le dessous est d'un jaune clair, avec quelques points noirs écartés vers l'extrémité de quelques plaques; il y a de plus quelques traits noirs sur les plaques

(1) *Rauhe natter.* Merrem, Beytr. naturg. amphib. fasc. 1, p. 34, pl. IX. — *Die stachel natter.* Muller, Lin. Syst. nat. — *Idem.* Borowski, Gemein. naturg. — *Die rauhe natterschlange.* Onomat. Hist. nat. compl. 3, p. 170.

marginales de la lèvre inférieure, et des points sur la gorge en avant des plaques transversales.

Dimensions principales de la couleuvre rude, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.	
Longueur totale.	1	5	1	$\frac{1}{12}$
Longueur de la tête	»	»	6	$\frac{8}{12}$
Largeur de la tête.	»	»	3	$\frac{8}{12}$
Longueur du corps	1	2	9	
Circonférence de la partie la plus épaisse du corps	»	»	10	$\frac{6}{12}$
Longueur de la queue	»	1	9	$\frac{5}{12}$

LA COULEUVRE
A QUATRE RAIES (1).

Lacépède a décrit le premier avec soin cette couleuvre, qui est conservée dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, et qui a été découverte en Provence.

Sa longueur totale est de trois pieds neuf pouces, et celle de la queue est de huit pouces six lignes, ce qui fait un peu plus du cinquième ; nous verrons bientôt qu'elle parvient jusqu'à cinq pieds.

(1) *Coluber quadrilineatus ; suprà albidus aut subflavescens lineis quatuor longitudinalibus nigris ; caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abd. 218. — *Scutellis abd. contrà anum* 2. — *Scutellis subcaud.* 71 - 291 selon Lacépède.

——— 224. ——— 2. ——— 72 - 298 selon Latreille.

La quatre-raies. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 355, pl. VII, fig. 1. — *La couleuvre à quatre raies.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 52. — *Elaphs.* Aldrovande, de Serpentibus. — *Idem.* Jonston, de Serpentibus, pl. V. — *An coluber.* Seba, Thes. tom. II, pl. LX, fig. 2.

Le dessus du corps est blanchâtre ou un peu fauve, avec quatre raies ou lignes foncées, noirâtres et longitudinales. Les deux lignes extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, derrière lesquels elles forment une sorte de tache noire, alongée ; elles vont ensuite se réunir au dessus du museau. Lacépède n'a pas dit dans son ouvrage quelle est la couleur du dessous du corps de cette couleuvre ; mais j'ai reconnu depuis peu qu'elle est d'un brun noirâtre et luisant, à peu près comme de l'acier poli.

La tête est couverte en dessus par neuf plaques disposées de la même manière que dans la plupart des autres couleuvres. Les écailles du dos sont carénées et celles des flancs sont lisses.

L'individu observé par Lacépède a deux cent dix-huit grandes plaques sous le ventre, puis deux doubles en avant de l'anus, et soixante-onze doubles sous-caudales.

Les deux doubles plaques en avant de l'anus offrent un caractère très-digne de remarque, et qui pourroit servir à former un genre nouveau, s'il étoit constant dans tous les individus de cette espèce.

La couleuvre à quatre raies a beaucoup de ressemblance par sa forme avec la cou-

leuvre verte et jaune de France; et elle doit sans doute avoir les mêmes habitudes. Par ses couleurs elle a quelque analogie avec la couleuvre tétragone décrite par Latreille, et avec l'orvet proprement dit. Ce dernier auteur a cru reconnoître que la couleuvre à quatre raies a été figurée par Aldrovande et par Jonston, sous le nom d'*elaphs*. Il la regarde comme très-voisine de celle figurée par Seba (Thes. tom. II, pl. LX, fig. 2.) : il ajoute qu'il en a observé un individu long de cinq pieds, ce qui indique que celui de Lacépède étoit plus jeune.

LA COULEUVRE MOLOSSE (1).

CETTE couleuvre, découverte dans les Etats-Unis par mon collègue Bosc, a tellement de rapports par la forme élargie de sa tête avec les boas, et par ses autres principaux caractères avec la couleuvre molure, qu'elle lui a été rapportée comme synonyme par ce savant naturaliste; mais Latreille et moi nous n'avons pas cru devoir adopter son opinion.

La couleuvre molosse, selon Bosc, a sa tête alongée, un peu aplatie, d'un rouge de

(1) *Coluber molossus; capite sub-elato boœformi fusco bilineato; labiis fusco maculatis, corpore testaceo, maculis dorsalibus ferè 40 rubro-nigricante subquadratis et margine fusco, lateribus sub-maculatis; abdomine albo maculis sub-quadratis fuscis; caudâ* $\frac{1}{7}$.

Scutis abdom. 220. — *Scutellis subcaud.* 60 - 280.

—— 226. —— 64 - 290.

Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 108 et suiv.

brique, avec deux raies plus foncées, bordées de brun : la plus grande forme un grand arc, dont la convexité est près du museau, et dont les branches, traversant ensuite les yeux, vont se terminer sur les côtés de l'occiput. L'autre raie forme au sommet de la tête un ovale, dont la courbure est à peu près concentrique à celle de la raie de devant. Au milieu de cet ovale est une petite tache alongée, de la couleur des raies : les lèvres sont blanches, tachetées de brun.

Sa couleur en dessus est d'un rouge de brique pâle, avec une quarantaine environ de taches d'un rouge noirâtre, bordées de brun, et formant des carrés irréguliers sur le dos. Les côtés en ont d'autres petites qui sont pâles, nombreuses, et disposées en fascies courtes. Le dessous du corps est blanc, avec des taches brunes, carrées, disposées deux à trois de suite, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : la plaque intermédiaire en a souvent deux. Les écailles du dos sont rhomboïdales, presque ovales.

Il y a deux cent vingt à deux cent vingt-six plaques sur le corps, et le dessous de la queue a soixante à soixante-quatre paires de plaques.

L'individu observé par Bosc, avoit la tête, le cou et le corps longs de vingt pouces; la queue est longue de trois pouces, et la largeur est de cinq lignes.

La couleuvre molosse ressemble beaucoup, suivant Bosc, au boa devin par sa grandeur et ses couleurs. Elle se trouve assez rarement en Caroline, sous les écorces dans les grands bois. Elle est fort douce.

LA COULEUVRE JAUNATRE (1).

Scopoli a découvert dans le Tyrol cette espèce de couleuvre, qui est longue de trois pieds, couverte d'écailles elliptiques, et revêtue en dessous de deux cent vingt-cinq grandes plaques abdominales, et de soixante-dix-huit doubles plaques sous-caudales. Quoique ce nombre de plaques transversales la rapproche un peu de la couleuvre à quatre raies, elle en diffère essentiellement par ses couleurs, car elle est entièrement brune en dessus, et jaunâtre en dessous.

(1) *Coluber flavescens ; suprà fuscus, subtùs flavescens ; caudâ....*

Scutis abdom. 225. — *Scutellis subcaud.* 78 - 303.

Coluber flavescens. Gmelin, Syst. nat. p. 1115. — *Idem.* Scopoli, Ann. hist. nat. tom. II, p. 39.

LA

LA COULEUVRE JANTHINE

OU

A COULEURS CHANGEANTES (1).

MERREM a figuré cette jolie espèce à la fin du premier fascicule de son ouvrage sur les amphibies; et quoiqu'il paroisse douter qu'elle soit nouvelle, ou synonyme du *coluber mycterizans* Lin., cependant elle doit certainement former une espèce distincte de toutes les couleuvres déjà connues.

Sa tête est ovale, oblongue, obtuse, arrondie à son museau, déprimée, aplatie sur les côtés, entièrement revêtue de plaques

(1) *Coluber janthinus; suprà ex violaceo-nitens, lucidus variabilis, subtùs albidus et planus; caudâ tenuissimâ circa* $\frac{2}{5}$.

Scutis abd. 217. — *Scutellis subcaud.* 128 - 345 selon Merrem.

—— 224. —— 135 - 359 selon moi.

Schillernde natter. Bl. Merrem, Beytr. naturges. amphib. in-4°, fasc. 1, p. 45, pl. XII.

peu nombreuses, et disposées comme dans la couleuvre à collier; la mâchoire inférieure est plus courte : toutes les dents sont petites, aiguës, disposées sur des rangées marginales et palatales. Le cou est à peine plus étroit que la tête; le corps est long, mince, presque cylindrique, un peu comprimé sur les côtés, avec le ventre plat; les écailles sont lisses, petites, nombreuses, rhomboïdales et réticulées. La queue occupe environ les deux cinquièmes de la longueur totale; elle est très-mince et prolongée en pointe très-aiguë : Merrem prétend qu'elle a des écailles hexagones en dessus. Cet auteur a compté deux cent dix-sept grandes plaques abdominales, et cent vingt-huit doubles sous-caudales. La couleur est en dessus changeante en violet plus ou moins brillant et en bleu foncé; le dessous est blanchâtre.

Dimensions de cette couleuvre, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale.	1	6	5 $\frac{5}{12}$
Longueur de la tête	»	»	6 $\frac{6}{12}$
Largeur de la tête.	»	»	3
Longueur du corps	1	»	9 $\frac{6}{12}$
Circonférence du corps. . . .	»	»	10 $\frac{5}{12}$
Longueur de la queue	»	5	1 $\frac{5}{12}$

Elle habite en Amérique.

J'ai reçu de Surinam une très-jolie couleuvre qui doit être rapportée ici comme variété : elle a été trouvée par Marin de Baize, qui m'en a fait présent.

Variété.

La couleuvre janthine, a bandes transversales nombreuses, un peu plus foncées, a peine distinctes.

Elle a sous le corps deux cent vingt-quatre grandes plaques, et sous la queue cent trente-cinq doubles plaques. Sa longueur est de treize pouces; la queue occupe à peu près les deux cinquièmes de cette dimension totale; elle a trois pouces six lignes de longueur.

LA COULEUVRE ROUSSE (1).

Nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce à Lacépède, qui en a décrit un individu conservé dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

La couleuvre rousse a neuf grandes plaques dessus la tête, et des écailles lisses rhomboïdales dessus le corps. Ses grandes plaques sont au nombre de deux cent vingt-quatre, et les doubles plaques du dessous de la queue vont à soixante-huit. Sa couleur est en dessus d'un roux plus ou moins foncé, et le dessous est blanchâtre. Elle a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale, et sa queue a seulement trois pouces, ce qui fait près d'un sixième.

On ne sait pas dans quel pays elle habite, ni quelles sont ses habitudes.

(1) *Coluber rufus*; *suprà rufescens*, *subtùs albidus*; *caudâ ferè* $\frac{1}{6}$.

Scutis abdom. 224. — *Scutellis subcaud.* 68 - 292.

La rousse. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 136. — *La couleuvre rousse.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 134.



Idel. daudin del. Avril fils S.

1. TRONÇON DE LA COULEUVRE HÉLÈNE.
2. LA COULEUVRE RUSSÉLIE.

LA COULEUVRE HÉLÈNE (1).

Planche LXXVI, *fig.* 1.

CETTE couleuvre est infiniment remarquable par la variété et l'éclat de ses couleurs. Elle a été décrite par Russel sous le nom de *mega-rekula-poda*, qui lui est donné par les habitans du Coromandel.

La tête est à peine plus large que le cou, ovale, déprimée, amincie en devant et couverte de douze plaques principales, parmi lesquelles il y en a d'autres plus petites. La plaque rostrale est échancrée; deux latérales sont percées par les narines et séparées par une paire de plaques rondes; la paire suivante est large, angulaire, avec deux petites plaques rondes de chaque côté; la plaque

(1) *Coluber helena; suprà flavo olivaceus, lineâ post-oculari nigrâ, lineisque duabus fuscis et aliâ angulosâ longitudinalibus et dorsalibus, cum puncto albo in utroque angulo; abdomine margaritaceo; caudâ circa* $\frac{2}{9}$.

Scutis abdom. 222. — *Scutellis subcaud.* 93 - 315.

Mega-rekula-poda. Russel, Hist. nat. of Indian Coromand. serpents, p. 37, nº 32, pl. XXXII.

entre les yeux est alongée, presque pentagone ; on voit encore d'autres plaques dessus la partie postérieure de la tête.

La bouche est moyenne, avec ses mâchoires presque d'égale longueur. Les dents sont petites, nombreuses, courbées et disposées sur les branches marginales des mâchoires, ainsi que sur les deux branches palatales.

Les yeux sont un peu saillans et situés sur les côtés du milieu de la tête.

Le corps est long, cylindrique et renflé graduellement vers son milieu, où sa plus grande circonférence est de deux pouces et demi. Les écailles sont ovales, lisses et imbriquées. La longueur totale de l'hélène est de deux pieds trois pouces six lignes, et la queue a cinq pouces neuf lignes, ce qui fait environ les deux neuvièmes.

La couleur de cette couleuvre est jaune, légèrement olivâtre, avec un trait oblique d'un bleu noir derrière chaque œil. Deux raies de même couleur noire sont disposées parallèlement en longueur et un peu écartées, depuis la nuque, sur le cou jusques vers le commencement du corps, puis elles s'effacent presque entièrement ; dessus le cou, entre ces raies, on voit trois doubles

traits noirs, placés en travers et imitant trois ovales. Ensuite il part du dernier ovale sur tout le corps un zig-zag très-étroit, bleu foncé et longitudinal, muni à chaque angle d'un point blanc. Russel prétend que la couleuvre hélène est si jolie, lorsqu'elle est vivante et sur-tout lorsqu'on la provoque pour la faire enfler de colère, qu'il n'est pas possible de décrire ni de peindre exactement toutes les couleurs qui brillent alors sur ses écailles. Sur la queue et sur une portion du corps la couleur jaune olive devient plus foncée, et les deux raies brunes se continuent jusqu'à l'extrémité de la queue. Entre chaque raie et les plaques on voit deux rangées d'écailles lisses, un peu plus grandes que les autres et blanches. Toutes les plaques transversales sont de la couleur des perles et comme nacrées; il y en a deux cent vingt-deux grandes sur le corps, et quatre-vingt-treize doubles sous la queue.

Ce serpent a été trouvé à Vizagapatam en avril; et Russel, qui le reçut deux heures après, observa qu'il est très-agile dans ses mouvemens; qu'il s'élance sur tout ce qu'on lui présente; et que pour se préparer à attaquer un animal, il roule son cou et une partie de son corps en plusieurs spirales

au dessus desquelles il redresse sa tête presque de la même manière que la vipère à lunettes. C'est dans cette position qu'il attend sa proie afin de pouvoir s'élancer avec rapidité sur elle, en se déroulant avec force et en employant sa queue pour s'élever au dessus du sol. A l'aide de ce jet rapide on en a vu s'élancer assez haut, et saisir une proie qui paroissoit hors de sa portée.

Il résulte des expériences de Russel que la couleuvre hélène n'est pas venimeuse, mais qu'elle peut étouffer très-promptement, en deux minutes au plus, un poulet ou d'autres petits animaux par le moyen des circuits de sa queue. Cette faculté lui est commune avec les boas, les pythons et presque tous les autres ophidiens.

LA COULEUVRE RÉTICULAIRE (1).

On trouve dans la Louisiane une couleuvre dont le dessus du corps est couvert d'écailles blanchâtres bordées de blanc, ce qui pourroit faire croire d'abord que l'animal est enveloppé dans un réseau blanc. Elle n'est pas venimeuse; sa tête est couverte de neuf grandes plaques; les écailles dorsales sont lisses et en losanges. Lacépède a compté deux cent dix-huit plaques sous le corps et quatre-vingts doubles sous la queue. La queue occupe la cinquième partie de la longueur totale, qui est ordinairement de quatre pieds. On pourroit confondre

(1) *Coluber reticularis*; *albidus, squamarum margine albo, reticulo simili*; *caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 218. — *Scutellis subcaud.* 80 - 298.
—— 221. —— 82 - 303.

La réticulaire. Lacépède, Hist. des serpens, tom. II, in-12, p. 132, pl. IV.— *Couleuvre réticulaire.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 133.

avec l'ibiboca, décrit par Lacépède (1), cette couleuvre, dont on possède plusieurs individus au museum d'histoire naturelle, et qui est placée dans ma collection; mais le nombre des plaques est trop différent dans chaque espèce pour qu'on puisse les confondre en une seule.

La couleuvre réticulaire que je possède a deux cent vingt-une plaques, et quatre-vingt deux doubles.

(1) L'ibiboca de Lacépède n'est pas synonyme de la couleuvre ibiboboca; c'est la même que la couleuvre coraïs.

LA COULEUVRE CENCO (1).

Les naturalistes modernes ont donné le nom de *cenco* à une couleuvre que Seba a figurée et appelée *cencoatl* et *coyuta* dans son grand ouvrage : elle est ainsi connue des mexicains et des habitans du Brésil, selon cet auteur. Sa longueur est de quatre pieds environ, et la queue occupe à peu près le tiers de cette dimension.

(1) *Coluber cenchoa*; *fuscus*, *maculis pallidis*, *fasciis niveis*, *capite subgloboso albo maculis nigris*; *caudâ circa* $\frac{1}{3}$.

Scutis abdom. 220. — *Scutellis subcaud.* 124 - 344.

Coluber cenchoa. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. p. 588, n° 37. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1118. — *Cencoatl.* Seba, Thes. tom. II, pl. XVI, fig. 2 et 3. — *Idem.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *Le cenco.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 112. — *La couleuvre cenco.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 129. — *Le coyuta* des brasiliens.

La tête est assez grosse, arrondie, presque globuleuse et blanche, panachée de noir : elle a en dessus neuf grandes plaques. Les écailles, qui revêtent le cou, le corps et la queue, sont lisses et ovales. Il y a deux cent vingt plaques abdominales entières et cent vingt-quatre doubles.

La couleur est brune, avec des taches blanchâtres ou d'un brun ferrugineux en dessus. Quelquefois ces taches sont entremêlées d'autres plus petites et semblables, ou de bandes transversales et blanches.

La couleuvre cenco est sur-tout remarquable par sa grosse tête et par son corps long et délié ; ce qui la fait ressembler assez à l'hurriah faux-boiga que j'ai décrit, dans le tome précédent, d'après Merrem. Elle se nourrit, dit-on, de vers et de fourmis.

LA COULEUVRE REMBRUNIE (1).

CETTE couleuvre a été décrite et figurée par Russel dans son ouvrage sur les serpens du Coromandel, sous le nom de *dameen*, qui lui est donné par les indiens.

La tête est plus large que le cou, ovale, élargie, un peu comprimée vers le museau, entièrement couverte de dix-sept petites plaques de différentes formes. La paire antérieure de plaques est perforée par les narines, et entre elles il y a une autre paire ovale, élargie; derrière celle-ci on en voit une troisième paire très-large, en demi-cercle. Les yeux ont entre eux trois

(1) *Coluber atro-fuscus; suprà fuscus squamis margine posteriore nigris, subtùs flavicans scutis et scutellis colore plumbeo marginatis; caudâ....*

Scutis addom.... — Scutellis subcaud. 120.

Dameen. Russel, Hist. nat. of Indian et Coromand. serpents, p. 29, n° 25, pl. XXV.

autres plaques assez grandes et d'égale dimension.

La bouche est large et fendue. Les mâchoires sont à peu près d'égale longueur, avec leurs dents petites, courbées, nombreuses, et disposées sur des rangées marginales ainsi que sur deux palatales.

Les yeux sont latéraux, écartés, assez grands et ovales. Le bord du museau a de chaque côté une petite narine.

Le corps est cylindrique, couvert en dessus d'écailles rhomboïdales, imbriquées; il est terminé par une queue cylindrique, oblongue et terminée en pointe. La circonférence de cet ophidien est de quatre pouces.

La couleur est d'un brun foncé avec le bord postérieur de chaque écaille entouré de noir, ce qui fait paroître la couleur brune, parsemée de traits nombreux et triangulaires, noirs. Le dessous du cou, du corps et de la queue est d'un jaune obscur, avec les plaques transversales bordées d'une couleur plombée pâle, de manière à former des lignes transversales. C'est d'après ces couleurs que j'ai désigné ce reptile sous le nom de *couleuvre rembrunie*. Snodgrass a

envoyé de Ganjam à Russel, en février 1788, cette couleuvre avec plusieurs autres serpens, et il annonce dans sa lettre que la dameen n'est pas venimeuse, selon le témoignage des indiens, et comme le prouve aussi la disposition de ses dents. Comme Snodgrass n'avoit pas de bouteille assez grande pour la conserver, il n'en fit passer que des tronçons à Russel : aussi cet auteur n'a-t-il pas pu indiquer le nombre des grandes plaques abdominales, ni la longueur de l'animal, avec la dimension de sa queue; mais il a compté cent vingt doubles plaques sous la queue, ce qui le rapproche beaucoup, selon moi, de la couleuvre cenco, à côté de laquelle je le place provisoirement.

LA COULEUVRE BLANCHATRE (1).

LINNÆUS a figuré et décrit dans le museum du prince Adolphe Frédéric, sous le nom de *coluber candidus*, un reptile qu'il indique comme habitant également dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde, ce qui me paroît impossible. Buffon a établi, comme une loi générale, que les animaux

(1) *Coluber candidus ; albidus, fasciis transversis fuscis ; caudâ circa* $\frac{1}{6}$.

Scutis abd. 220. — *Scutellis subcaud.* 50 - 270 selon Linnæus.

—— 183. —— 87 - 270 selon Lacépède.

Coluber candidus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 33, pl. VII, fig. 1. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1108. — *Le blanchâtre.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La blanchâtre.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 394. — *La couleuvre blanchâtre.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 102. — *An cerastes candidus?* Laurenti, Synops. rept. p. 83, n° 175. — Seba, Thes. tom. II, pl. XV, fig. 1.

du

du nouveau continent, principalement ceux des parties méridionales, ne sont pas les mêmes que ceux de l'ancien continent; et cette loi doit être regardée comme véritable, quoiqu'elle soit susceptible de plusieurs modifications.

Il est certain que tous les quadrupèdes vivipares d'Amérique diffèrent essentiellement de ceux de l'ancien continent, à moins qu'ils n'y aient été transportés par les européens. Cette même vérité existe relativement aux reptiles, aux oiseaux sédentaires, aux poissons d'eau douce et des lacs, aux insectes, aux mollusques et aux vers. La seule objection qu'on puisse faire à cette loi, et qui doive n'être considérée que comme une modification, c'est que l'on rencontre, dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe et de l'Asie, des animaux parfaitement semblables, ou qui n'ont éprouvé de modification que par le changement de climat ou de nourriture. Plusieurs oiseaux voyageurs, principalement ceux des familles des héroniens, des charadiens, quelques palmipèdes, cinq ou six espèces de chouettes, le troglodyte vulgaire, existent également dans les contrées

septentrionales des deux continens. On peut facilement rendre compte de ce fait, en observant que ces animaux ont la faculté de parcourir, en volant, de très-grands espaces, et se reposer les uns sur des glaces ou sur des rochers, et les autres sur les flots.

Cette courte digression nous conduit à prouver que les serpens de l'Amérique méridionale ne peuvent être de la même espèce que ceux de l'Europe, et à plus forte raison, que ceux de l'Inde. Au reste, quelle que soit la vraie patrie de la couleuvre blanchâtre, la description qu'on en a donnée est également très-incomplette. Linnæus nous apprend seulement qu'elle est blanchâtre, marquée de bandes ou fascies brunes, avec deux cent vingt plaques entières sous le ventre, et cinquante doubles plaques sous la queue.

Lacépède a réuni provisoirement à la couleuvre blanchâtre, une couleuvre qui est placée dans la galerie du museum d'histoire naturelle, et qui me paroît cependant en différer essentiellement par le nombre de ses plaques.

Cet ophidien, selon Lacépède, a un pied huit pouces neuf lignes de longueur totale,

et sa queue a cinq pouces neuf lignes, ce qui fait environ les deux septièmes de la dimension totale. Il n'a que cent quatre-vingt-trois plaques entières, et jusqu'à quatre-vingt-sept doubles. Sur sa tête il y a neuf plaques. Les écailles du dos sont en losanges et lisses. La mâchoire supérieure est dépourvue de crochets venimeux. Sa couleur est blanchâtre, avec des fascies transversales brunes.

Gmelin paroît soupçonner que le céraste blanchâtre de Laurenti, figuré par Seba (Thes. tom. II, planche XV, fig. 1), est le même animal. Sa couleur est blanchâtre, avec des taches rares, noirâtres, et des taches noires inégales; de plus, l'extrémité de la queue est noire. Seba a cru que ce serpent habite en Lybie. Quoique j'aie cité ce prétendu céraste dans la description de la vipère à queue noire (tom. VI, p. 45), cependant je le soupçonne être plutôt synonyme de la couleuvre blanchâtre.

LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE (1).

Quoique cette espèce ne soit pas rare dans les contrées méridionales de la France, et qu'on la trouve quelquefois dans les environs de Fontainebleau, elle n'a cependant été décrite par personne avant Daubenton,

(1) *Coluber viridi-flavus ; suprà atro-virescens, lineis flavis parvis et numerosis, subtùs flavescens cum punctis nigris in utroque apice scutorum ; caudâ* $\frac{1}{4}$.

Scutis abdom. 206.	— *Scutellis subcaud.*	107 - 313.
—— 209.	——	105 - 314.
—— 219.	——	102 - 321.

La couleuvre commune. Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *Couleuvre verte et jaune, ou commune.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 322, pl. IV, fig. 1. — *La couleuvre verte et jaune.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 88. — *Serpent familier.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *Anguis Æsculapii niger.* Aldrovande, Hist. nat. serpent. — *Idem.* Jonston, de Serpent. pl. V. — *Colubro uccellatore.* Cetti, Amphib. di Sard.

qui l'a appelée la *commune*. Ce nom convient sans doute mieux à la couleuvre à collier, et même à la lisse, car elles sont plus communes et répandues dans presque toutes les contrées d'Europe; nous préférons donc appeler celle-ci la *verte* et *jaune*, à l'exemple de Lacépède et de Latreille, à cause de la diversité de ses couleurs, qui doivent la faire regarder comme la plus jolie de toutes les couleuvres d'Europe.

La couleuvre verte et jaune est ordinairement longue de trois à quatre pieds, et quelquefois elle parvient jusqu'à cinq pieds; sa circonférence est de trois pouces au plus dans l'endroit le plus gros; la queue occupe elle seule le quart de la longueur totale. Elle est en dessus d'un verd foncé plus ou moins noirâtre, orné de plusieurs petites raies ou petites taches jaunes, longitudinales, plus grandes et plus arrondies sur les flancs. Ces taches sont disposées en devant sur des lignes transversales, et vers la partie postérieure on voit des lignes jaunes entrecoupées de noir, et plus marquées sur les côtés.

Les plaques transversales sont jaunâtres, et munies presque toutes, à leurs deux

extrémités, d'un point et d'un trait noirs. Les yeux et les lèvres sont entourés de petites plaques au nombre de dix-sept à la lèvre supérieure et de vingt à l'inférieure. Toutes les dents sont simples, pointues, un peu courbées en arrière, au nombre de soixante-douze en totalité (1); savoir, treize à chaque rangée marginale inférieure, autant à chaque rangée marginale supérieure, et dix à chaque rangée palatale. Il y a deux cent six grandes plaques abdominales, et cent sept doubles sous la queue. On voit sur la tête neuf plaques disposées sur quatre rangs. Toutes les écailles sont lisses.

La couleuvre verte et jaune est non seulement incapable de nuire; on a aussi prétendu qu'on peut l'apprivoiser de manière à s'en faire suivre. Valmont de Bomare cite même un trait réellement surprenant de l'attachement qu'elle peut avoir pour son maître. « A l'article du serpent familier, il

(1) Lacépède a écrit quatre-vingt-douze, ce qui est trop considérable; car il y a treize dents à chaque branche externe des mâchoires, ce qui fait cinquante-deux, plus vingt dents palatales. On n'a encore observé aucune rangée intérieure de dents à la mâchoire inférieure des serpens.

rapporte en avoir vu un tellement attaché à la maîtresse qui le nourrissoit, qu'il se glissoit souvent le long de ses bras comme pour la caresser, se cachoit sous ses vêtemens, ou alloit se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit; il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire; il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même observateur a vu un jour la maîtresse de ce doux et familier serpent, le jeter dans l'eau pendant qu'elle suivoit dans un bateau le courant d'une grande rivière; le fidèle animal, toujours attentif à la voix de sa maîtresse chérie, nageoit en suivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, et les vagues contrariant les efforts du serpent, déjà lassé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de sa maîtresse, le malheureux animal fut bientôt submergé». (Lacépède, Hist. natur. des serpens, *loco citato.*)

Nous regardons aussi provisoirement comme synonyme, à l'exemple de Lacépède, un serpent de Sardaigne nommé par

Cetti *couleuvre oiseleur*, parce qu'elle monte sur les arbres pour chasser aux petits oiseaux, et pour chercher des œufs dans les nids. Cette habitude n'est pas particulière à cette seule couleuvre ; elle est propre à toutes les couleuvres innocentes dont le corps et la queue sont longs et très-minces, entre autres aux couleuvres boiga, bleue à deux raies, verte d'été, nasique, etc.

La couleuvre oiseleur de Sardaigne est très-commune dans cette île. Sa longueur totale est de trois pieds quatre pouces, et sa plus grande grosseur est de deux pouces. Elle est en dessus de couleur noire variée de jaune, et jaune en dessous. Cetti a compté deux cent dix-neuf grandes plaques abdominales, et cent deux doubles sous la queue.

On croit, dans les campagnes où vit la verte et jaune, qu'elle est douée de la faculté merveilleuse de se rejoindre lorsqu'elle est coupée en plusieurs tronçons (1) : on prétend

---

(1) Un seul coup de baguette appliqué contre la tête, sur le cou ou sur le dos du plus gros crotale ou de tout autre ophidien long de six à sept pieds ou de huit pieds au plus, suffit ordinairement pour lui rompre la colonne vertébrale et pour le tuer. Quelques personnes peu instruites prétendent qu'un serpent

aussi la même chose de l'orvet, mais c'est une erreur ridicule.

Latreille pense que c'est l'anguis noir d'Esculape, figuré par Jonston (planche v) d'après Aldrovande : il l'a observé plusieurs fois dans diverses parties du Poitou. Je possède cette couleuvre qui m'a été envoyée de Bordeaux par Rodrigues, directeur et fondateur du museum d'instruction publique de cette ville.

---

coupé en deux portions par un coup de baguette ou par un instrument tranchant, peut recoller ensemble chaque partie, si on les rapproche l'une contre l'autre avant que l'animal ait cessé de se mouvoir ; mais cette opinion est aussi fausse et aussi peu vraisemblable que tant d'autres idées admises par le vulgaire, et réprouvées par les observateurs judicieux.

LA COULEUVRE

LARGE-TÊTE (1).

PARMI les naturalistes qui ont voyagé pour enrichir la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, il n'en est aucun qui ait parcouru l'Amérique méridionale avec autant de succès que Dombey. Cet homme vraiment zélé a fait plusieurs découvertes assez importantes en histoire naturelle, car on lui doit la connoissance de plusieurs plantes et de divers animaux dont Linnæus n'avoit pas fait mention; et sans l'accident fâcheux qui fut cause de la perte de presque toute sa collection recueillie pendant un séjour de plusieurs années, on auroit une

(1) *Coluber laticapitatus ; albidus, maculis magnis irregularibus et atris connexis aut disjunctis ; subtùs maculis parvulis distantibus in utroque latere ventris ; caudâ circà* $\frac{1}{8}$.

Scutis abdom. 218. — *Scutellis subcaud.* 52 - 270.

La large-tête. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 137. — *La couleuvre large-tête.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 135.

ample connoissance des productions de cette partie peu connue du globe.

C'est à Dombey qu'on doit la découverte de la couleuvre large-tête, ainsi nommée parce que sa tête déprimée, munie de neuf plaques, est un peu plus large que le corps. La couleur de ce serpent est en dessus formée de grandes taches irrégulières très-foncées, réunies en plusieurs endroits du dos, sur-tout vers la tête et la queue, sur un fond blanchâtre : le dessous de l'animal est aussi blanchâtre, avec des petites taches écartées et disposées en long sur chaque côté du ventre. Son museau offre un caractère qui convient également aux boas et à presque tous les serpens déjà décrits, car sa plaque rostrale est grande, échancrée en bas et pointue en haut ; les écailles sont ovales, lisses, et un peu séparées les unes des autres près la tête, comme à la vipère à lunettes. L'individu observé dans le museum d'histoire naturelle a quatre pieds neuf pouces de longueur, y compris la queue qui a sept pouces, ce qui fait un peu plus de la huitième partie. Lacépède a compté deux cent dix-huit plaques entières sous le corps, et cinquante-deux doubles sous la queue.

LA COULEUVRE FULVIE (1).

Garden a envoyé de l'Amérique septentrionale à Linnæus cette couleuvre innocente, marquée de vingt-deux anneaux noirs et d'un nombre égal d'autres anneaux fauves tachetés de brun et alternant avec les premiers. Ces derniers anneaux, en devant et en arrière, sont blancs. Sous le corps il y a deux cent dix-huit grandes plaques, et la queue en a en dessous trente-une doubles; celle-ci a un douzième de la longueur totale. Beauvois a remarqué, pendant son séjour aux Etats-Unis d'Amérique, que

(1) *Coluber fulvius; annulis 22 nigris et aliis alternis fulvis anticè et posticè albis; caudâ* $\frac{1}{12}$.

Scutis abdom. 218. — *Scutellis subcaud.* 31 - 249.

Coluber fulvius. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1104. — *Le noir et fauve.* Daubenton, Dict. erpét. Encyclop. méthod. — *La noire et fauve.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 88. — *La couleuvre noire et fauve.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 140.

la couleuvre fulvie se nourrit principalement de sauterelles et d'autres insectes. Lacépède l'a décrite sous le nom de *couleuvre noire et fauve*. Il a vu dans le museum d'histoire naturelle de Paris un individu de cette espèce, long d'un pied onze pouces, et dont la queue occupoit deux pouces sur cette dimension, ce qui fait un peu plus d'un douzième. Sa tête a neuf grandes plaques en dessus; les écailles du dos sont hexagones et lisses; le museau et la partie supérieure de la tête sont quelquefois noirâtres.

Cette espèce me paroît assez voisine de la couleuvre écarlate, sinon par le nombre de ses plaques, au moins par la disposition de ses couleurs.

LA COULEUVRE TRÈS-VERTE (1).

CETTE couleuvre, décrite d'abord par Linnæus, habite à Surinam. Elle est d'une couleur très-verte, avec ses plaques abdominales au nombre de deux cent dix-sept, un peu dilatées dans leur milieu; la queue est garnie en dessous de cent vingt-deux doubles plaques.

Lacépède a observé dans le museum d'histoire naturelle de Paris une couleuvre qu'il regarde comme synonyme de cette espèce. Elle est longue de deux pieds deux

(1) *Coluber viridissimus*; *colore viridi splendente, subtùs pallidiore; caudâ ferè* $\frac{2}{7}$.

Scutis abdom. 217. — *Scutellis subcaud.* 122 - 339.

Coluber viridissimus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. II, p. 46. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1118. — *Le vert.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La verte.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 111. — *La couleuvre verte.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 128.

pouces neuf lignes, et la queue occupe environ deux septièmes de cette dimension, car elle a sept pouces une ligne. La tête est revêtue de neuf grandes plaques disposées sur quatre rangs, comme dans la plupart des autres couleuvres; les écailles du corps sont ovales et lisses; la couleur est d'un beau verd, un peu plus claire sous le ventre.

LA COULEUVRE MINIME (1).

La couleuvre minime habite en Asie, selon Linnæus, qui en a observé un individu dans la collection du prince Adolphe

(1) *Coluber pullatus ; fasciis atris, punctis albis, genis niveis cum maculis atris, rostroque rotundato obtuso ; caudâ et ultrà* $\frac{1}{3}$.

Scutis abd. 217. — *Scutellis subcaud.* 108 - 325 selon Linnæus.

—— 215. —— 104 - 319 selon Gronovius.

—— 213. —— 108 - 321 selon Weigel.

Coluber pullatus. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. tom. I, p. 300, n° 25. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 35, pl. xx, fig. 3. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1117. — Gronovius, Mus. tom. II, p. 56, n° 12. — Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 43, n° 64. — *Coluber niger maculis albis, subtùs albus maculis nigris.* Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 18, n° 1. — *Le minime.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *La minime.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 409. — *La couleuvre minime.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 149.

Frédéric.

Frédéric. C'est une petite espèce, ainsi que son nom l'indique : elle a les tempes d'un blanc de neige, marquées de taches noirâtres : elle est ornée en dessus de bandes ou de fascies noirâtres, avec des points blancs. Le museau est arrondi, obtus. Il y a deux cent dix-sept grandes plaques sous le ventre, et cent huit doubles sous la queue.

Gronovius a remarqué sur un individu deux cent quinze grandes plaques, et cent quatre doubles. Weigel a fait mention d'un autre individu qui avoit deux cent treize grandes plaques et cent huit doubles. Enfin Boddaert a observé une couleuvre noire à taches blanches en dessus, et blanche à taches noires en dessous.

La couleuvre minime a un pied dix pouces de longueur totale, selon Linnæus; et Lacépède en a observé une longue de trois pieds deux pouces six lignes, y compris la queue qui avoit un pied, c'est-à-dire, un peu plus du tiers de la dimension totale. Ce grand individu, placé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, est d'une couleur tannée ou minime, quelquefois avec des bandes transversales noires : ses écailles sont en outre bordées

de blanc en arrière, ce qui fait paroître le dos pointillé de blanc : il est plus clair, pointillé de brun, en dessous. C'est un reptile innocent, qui a sa tête revêtue de neuf plaques disposées comme aux autres couleuvres, telles que celle à collier. Les lèvres sont bordées d'autres plaques plus petites.

Merrem a figuré à la fin de son ouvrage sur les amphibies une couleuvre qu'il rapporte à cette espèce, mais qui en diffère par le nombre de ses plaques, sur-tout par la disposition de ses couleurs. Je la décrirai bientôt sous le nom de *couleuvre plutonie*.

LA COULEUVRE PÉTALAIRE (1).

Cette espèce est connue de plusieurs naturalistes ; mais celui qui l'a le mieux observée est Linnæus, qui en a trouvé un individu dans la collection du prince Frédéric. Selon

(1) *Coluber petalarius ; fuscus fasciis irregularibus transversis albis, subtùs pallidus, squamis lævibus ; caudâ* $\frac{2}{11}$.

Scutis abdom. 212.	— *Scutellis subcaud.* 102 - 314.	
—— 212.	—— 91 - 303	selon Weigel.
—— 203.	—— 103 - 306	selon le même.
—— 203.	—— 78 - 281	selon le même.
—— 211.	—— 105 - 316	selon Lacépède.
—— 216.	—— 106 - 322	selon Bosc.

Coluber petalarius. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. 35, pl. IX, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1116. — *Idem.* Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 42, n°s 61 - 63. — *Le pétalaire.* Daub. Dict. erpét. Encycl. méth. — *La pétalaire.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 407. — *La couleuvre pétalaire.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, p. 105.

cet auteur célèbre, la couleuvre pétalaire a deux cent douze grandes plaques et cent deux doubles; elle est longue depuis dix pouces jusqu'à deux pieds sept pouces. Sa couleur est en dessus brune, avec des fascies blanches, et pâle en dessous. Weigel en a vu trois individus qui avoient deux cent douze à deux cent treize grandes plaques, et soixante-dix-huit à trois cents doubles.

Lacépède a trouvé, dans la collection du museum d'histoire naturelle, une couleuvre pétalaire longue d'un pied neuf pouces, et dont la queue avoit quatre pouces neuf lignes. Les mâchoires n'ont pas de crochets venimeux. Le sommet de la tête est revêtu de neuf grandes plaques; le dos a ses écailles presque ovales et lisses. La couleur du dessus de ce reptile est noirâtre avec des bandes transversales, irrégulières et blanches; on voit aussi d'autres bandes blanches en travers sur les doubles plaques qui sont d'un gris foncé, et au nombre de cent cinq. Sous le ventre il y a deux cent onze plaques entières, blanches, bordées de gris.

La couleuvre pétalaire paroît avoir beaucoup de rapports avec celle que j'ai nommée *plutonie*, soit par le nombre des plaques

transversales, soit par la disposition des couleurs, mais elle n'a pas, comme la plutonie, les écailles dorsales carénées. L'individu, dont parle Lacépède, paroit avoir cependant plus d'analogie avec la plutonie que celle décrite par Linnæus. Lacépède rapporte à ce serpent le *céraste du Mexique*, décrit par Laurenti d'après la figure de Seba (tom. II, planche xx, fig. 1.), et le serpent nommé *apachycoatl* par les mexicains, selon Nieremberg ; cependant ces deux derniers animaux ont été rapportés par divers auteurs à d'autres espèces, principalement par Merrem, qui les compare à la plutonie.

LA COULEUVRE BLEUATRE (1).

CETTE couleuvre n'a encore été décrite d'après nature que par Linnæus, qui l'a figurée dans le museum du prince Adolphe Frédéric, pl. x, fig. 2. Laurenti l'a ensuite placée dans son genre natrix. Comme Linnæus a écrit qu'elle vit dans les Indes, Gmelin lui a donné pour patrie l'Amérique méridionale et l'Inde, ce qui est une erreur.

Elle est lisse, bleuâtre, avec sa tête prolongée en pointe et de couleur plombée.

(1) *Coluber cærulescens; capite acuminato plumbeo, colore cærulescente, corpore lævi; caudâ longâ.....*

Scutis abdom. 215. — *Scutellis subcaud.* 170 - 385.

Coluber cærulescens. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 37, pl. xx, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1119. — *Natrix cærulescens.* Laurenti, Synops. rept. p. 77, n° 157. — *Le bleuâtre.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La bleuâtre.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 12. — *La couleuvre bleuâtre.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 115.

Les plaques entières du ventre sont au nombre de deux cent quinze, et les doubles plaques sous-caudales vont à cent soixante-dix, ce qui fait un total de trois cent quatre-vingt-cinq.

Elle n'a aucune tache, selon Linnæus. Je la regarde comme assez semblable, par la forme de sa tête et de ses autres parties, à la couleuvre bleue à deux raies.

LA COULEUVRE ARGUS (1).

Les naturalistes modernes ont décrit sous le nom de *couleuvre argus*, d'après Linnæus, un serpent que Seba a figuré comme habitant en Afrique. Cet animal est remarquable par sa tête revêtue en dessus de neuf grandes plaques environ, et dont l'occiput est saillant sur chaque côté, de manière à former deux petites bosses. Linnæus dit qu'il est brun et très-lisse en dessus, et comme réticulé par la disposition de ses écailles, dont

(1) *Coluber argus; suprà lævis fuscus, squamis disco albidis, cum fasciis transversis ocellorum in medio et margine rubrorum; caudâ.....*

Scutis abdom.... — Scutellis subcaud.... -

Coluber argus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1119. — *Natrix argus.* Laurenti, Synops. rept. p. 78, n° 158. — *L'argus.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 44. — *La couleuvre argus.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 163, fig. 2. — Seba, Thes. tom. II, pl. CIII, fig. 1.

le centre est plus clair. La figure donnée par Seba indique en outre plusieurs rangées transversales, écartées, de petits ronds rouges dans leur centre et en dehors, à peu près semblables à des yeux; et le point du milieu de ces taches est entouré d'un cercle blanc. Les dents antérieures des mâchoires paroissent un peu plus longues que les autres.

Il seroit intéressant de mieux connoître ce serpent, qui me paroît avoir quelques rapports avec les boas. On ne connoît pas encore le nombre de ses plaques abdominales et sous-caudales; cependant Gmelin l'a placé à la fin des couleuvres, immédiatement après la bleuâtre, et c'est à cause de cela que je l'ai mis après elle.

LA COULEUVRE

CHAINE ou GÉTULE (1).

Pl. LXXVII, *fig.* 1.

CETTE espèce est très-voisine, par la disposition de ses couleurs, de la couleuvre vampum; mais elle doit être considérée comme

---

(1) *Coluber getulus; suprà niger lineis* 30 - 35 *flavidis et transversis, subtùs flavicans nigro irregulariter maculatus; squamis lævibus; caudâ* $\frac{1}{8}$.

Scutis abdom. 210. — *Scutellis subcaud.*....
—— 213. —— 46 - 259.
—— 214. —— 43 - 257.
—— 215. —— 44 - 259 selon Lin.

Coluber getulus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1106. — *La chaîne.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. des serpens, in-12, tom. II, p. 89. — *La couleuvre chaîne.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 174. — *The chaine snake.* Catesby, Hist. de la Carol. pl. LII.

Nota. Il ne faut pas la confondre avec la couleuvre caténulaire, ni avec le scytale à chaîne, qui est notre cenchris mokeson.



Adel. daudin del. Mᵉ Tardieu S.

1. LA COULEUVRE CHAÎNE OU GÉTULE

2. Tronçon de la Couleuvre pantherine.

une espèce distincte, ainsi que Linnæus, Daubenton, Lacépède, etc. l'ont eux-mêmes reconnu. Elle est nommée *la chaîne*, parce qu'elle a trente ou trente-cinq lignes jaunâtres et transversales sur une couleur d'un noir bleuâtre, et qu'elle a l'air par conséquent comme enchaînée. Ces lignes, qui ne paroissent que sur le dos, se réunissent sur chaque flanc à une autre ligne longitudinale et en zig-zag, qui est munie sous chaque angle inférieur d'une tache blanche qui se prolonge sous le ventre. Le dessous de l'animal est d'un blanc jaunâtre tacheté irrégulièrement d'un noir bleuâtre, et teint de bleu pâle.

J'ai compté à un individu deux cent treize plaques sous le ventre, y compris celle demi-circulaire qui recouvre le devant de l'anus, et quarante-six doubles plaques sous la queue. Sur chaque côté de l'anus il y a plusieurs petites écailles hexagones, oblongues comme celles du dos. Le bord des lèvres est blanc, avec des raies noires en travers. La tête est petite, couverte de neuf plaques noires marquées de points blancs. Les deux branches externes de la mâchoire supérieure sont garnies de dents simples, aiguës, à peine

plus longues que les autres, et un peu recourbées en arrière.

La longueur totale est quelquefois de quatre et même de cinq pieds, et la queue occupe seulement un huitième de cette longueur.

Les écailles du corps sont lisses et sans carènes. Un individu placé dans ma collection n'a que deux cent dix plaques sous le ventre.

La couleuvre chaîne habite dans diverses parties de l'Amérique septentrionale, sur-tout en Pensylvanie et en Caroline. Elle est agile, mais elle n'est pas méchante. Elle se tient ordinairement dans les buissons et les haies au bord des bois, et elle y guette tous les petits oiseaux et quadrupèdes. Quelquefois elle avale de petits lapins, mais plus communément le *sorex aquaticus* de Linnæus, que j'ai décrit dans un Mémoire manuscrit sur les rongeurs, sous le nom de *mygalie brune*, et qui appartient au genre talpoïde du professeur Lacépède.

J'ai observé une couleuvre chaîne qui avoit éprouvé quelque accident, car les plaques de sa tête étoient irrégulières et plus nombreuses que de coutume, et elle avoit

de plus des écailles entre les septième, huitième et neuvième plaques situées sous le cou.

J'ai dans ma collection une couleuvre gétule, qui m'a été donnée par P. A. Adet : elle a été trouvée par lui dans les Etats-Unis d'Amérique : je suis aussi certain qu'elle vit dans la Floride et dans la Louisiane. Quoiqu'elle ne soit ni venimeuse ni méchante, il paroît qu'elle se nourrit de divers autres reptiles, car Palisot Beauvois a trouvé, dans le corps d'un individu, un saurien, et même un serpent qu'il croit être la couleuvre fulvie.

LA COULEUVRE PANTHÉRINE (1).

Voyez planche LXXVII, *figure* 2.

MERREM a figuré dans son ouvrage sur les serpens une espèce de couleuvre très-remarquable, qu'il regarde comme assez voisine de la couleuvre fer-à-cheval, par les taches brunes, placées dessus sa tête, et de la vipère cornue d'Illyrie, peinte par Seba sous ce nom, à cause de la forme de son corps; elle diffère néanmoins de toutes les espèces déjà connues par ses taches, ainsi que par le nombre de ses plaques abdominales et sous-caudales.

(1) *Coluber pantherinus ; pallidè cinereus, maculis magnis subquadratis rufescentibus nigro marginatis in unâ serie dorsali, abdomine maculato, serieque duplici punctorum sub caudâ ; caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 214. — *Scutellis subcaud.* 66 - 280.

Zusammengedrückte natter. Bl. Merrem, Beytr. naturg. amphib. fasc. 2, p. 49, pl. XI.

Sa tête est ovale, oblongue, aplatie en dessus, avec le museau légèrement obtus et la mâchoire inférieure à peine plus courte. Les plaques sont au nombre de neuf en dessus; celles des lèvres sont blanchâtres, avec une tache noire à leurs jointures. Les yeux sont un peu saillans; les narines sont presque demi-circulaires; on voit aux mâchoires des petites dents disposées sur les rangées marginales et palatales.

Le corps est comprimé sur les côtés, assez mince, principalement vers la tête, et couvert d'écailles lisses, rhomboïdales, un peu arrondies en arrière; le ventre est plat, avec ses bords anguleux, parce que les plaques transversales se relèvent sur les flancs à leurs deux extrémités. Les plaques entières sont au nombre de deux cent quatorze: la plaque de l'anus est assez grande, demi-circulaire et double. La queue est longue, prolongée en pointe, aplatie et revêtue en dessous de soixante-six doubles plaques.

La couleur de cet ophidien est d'un blanc sale, parsemée en dessus de grandes taches d'un roux brunâtre, irrégulières et presque carrées, entourées d'un trait noir, un peu écartées les unes des autres, et disposées sur

une rangée longitudinale au nombre de plus de vingt; un trait brun part de la narine sur l'œil et se prolonge obliquement derrière l'occiput; une bande transversale est placée devant les yeux, et une tache triangulaire de même couleur paroît sur le sommet de la tête. Les côtés antérieurs du cou sont également brunâtres; en outre il y a çà et là sur les flancs quelques petites taches roussâtres effacées. Le dessous de cet animal est blanchâtre, avec de grandes taches carrées, ordinairement alternes, sur chaque moitié des grandes plaques; l'on voit au contraire deux rangées longitudinales et parallèles de gros points noirs, très-rapprochés sur les doubles plaques de la queue.

Il résulte de cette description que cette couleuvre n'est nullement semblable à la couleuvre fer-à-cheval, ainsi que je l'ai dit, et qu'elle peut porter le surnom que je lui ai donné à cause de ses taches.

On ne sait pas dans quelle partie de la terre cette espèce habite; elle paroît assez voisine, par sa forme, de la couleuvre bali. (*coluber plicatilis* Lin.)

Dimensions principales de la couleuvre pantherine, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	2	10	11
Longueur de la tête	»	1	»
Largeur de la tête.	»	»	6
Longueur du corps	2	4	»
Circonférence du cou près la tête .	»	1	3
Circonférence du corps vers le milieu	»	2	6
Circonférence du corps près l'anus .	»	1	5
Longueur de la queue	»	5	11

LA COULEUVRE

TRIANGLE (1).

CETTE couleuvre est nommée le *triangle* par Lacépède, parce qu'elle a sur la tête une grande tache triangulaire brune, marquée dans son milieu d'une autre tache triangulaire plus petite, et d'une couleur plus claire ou quelquefois plus foncée. Il y a neuf plaques lisses, pentagones ou hexagones sur le sommet de la tête; des écailles lisses et rhomboïdales garnissent le dessus du corps, qui est blanchâtre, avec des taches rondes, un peu irrégulières et bordées de noir. On voit de plus une tache noire,

(1) *Coluber triangulum; maculâ triquetrâ suprà caput in medio pallidâ aut obscuriore, colore albido rufis maculis nigro marginatis, maculâ post-oculari obliquè-nigrâ; caudâ* $\frac{1}{10}$.

Scutis abdom. 213. — *Scutellis subcaud.* 48-261.

Le triangle. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 130. — *La couleuvre triangle.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 132.

alongée, et placée obliquement derrière chaque œil, et une rangée de petites taches sur chaque côté du dos.

Un individu de cette nouvelle espèce, et qui est placé dans la galerie du museum d'histoire naturelle, a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale, et trois pouces seulement depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. Cet individu avoit deux cent treize plaques sous le ventre, et quarante-huit doubles plaques sous la queue.

On trouve la couleuvre triangle dans l'Amérique méridionale, où elle est assez rare. Sa morsure n'est pas venimeuse.

LA COULEUVRE PLUTONIE (1).

CETTE espèce a été confondue par Merrem avec plusieurs autres serpens assez différens, principalement avec la couleuvre minime; et la synonymie que cet auteur y a rapportée est trop nombreuse. Sans chercher à la rendre plus exacte, je crois pouvoir assurer que la couleuvre minime n'a pas la même disposition dans ses couleurs, ni le même nombre de plaques transversales; celle-ci doit donc être regardée comme non décrite par Linnæus et par les autres naturalistes plus modernes. Le nom que je lui donne indique que son aspect est effrayant, et cependant elle n'a que des dents simples à sa mâchoire, et pas de crochets venimeux.

---

(1) *Coluber plutonius ; niger , fasciis transversis et irregularibus ex flavo - albidis , scutis anticis flavidis fusco marginatis , et posticis atris ; caudâ* $\frac{2}{7}$.

Scutis abdom. 212. — *Scutellis subcaud.* 107 - 319.

Ver. nderliche natter (*couleuvre variable*). Merrem, Beytræg. naturg. amph. in-4°, fasc. 2, p. 51, pl. XII.

La tête est assez grosse, oblongue, aplatie en dessus, revètue de neuf grandes plaques, avec son museau obtus et les yeux de moyenne grandeur; la langue est noire, aplatie, longue, étroite, très-fourchue, et striée obliquement à sa surface.

Le corps est un peu comprimé au dessus des flancs, caréné sur le milieu du dos, légèrement renflé dans son milieu, et couvert d'écailles assez grandes, rhomboïdales, très-carénées et imbriquées; ses plaques entières sont au nombre de deux cent douze. On voit sortir de l'anus l'organe sexuel du mâle, dont la base est striée en travers, et dont le sommet est renflé et couvert de pointes nombreuses. La plaque anale est demi-circulaire et transversale.

La queue est longue, de forme cylindrique, prolongée en pointe, terminée par un ergot, garnie en dessus d'écailles presque hexagones et lisses; elle a en dessous cent sept doubles plaques.

La couleur de la couleuvre plutonie est en dessus d'un noir luisant, varié de bandes ou marbrures transversales irrégulières, assez rapprochées en devant et rares en arrière; les côtés de la tête sont variés de quelques traits noirs, mais le dessus de la tête et du

cou est noir. Le dessous de l'animal est jaune jusques vers le milieu du corps, avec quelques plaques bordées de gris brun, et la partie postérieure est entièrement brunâtre, et même presque noire sous la queue. Les plaques nasale et rostrale sont jaunes, bordées de noir.

Dimensions de la couleuvre plutonie, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.	
Longueur totale	6	1	6	$\frac{5}{12}$
Longueur de la tête	»	1	11	
Largeur de la tête	»	1	1	
Longueur du corps	4	2	3	
Circonférence du cou	»	2	9	
Circonférence du milieu du corps	»	4	9	
Circonférence du corps près l'anus	»	2	6	
Longueur de l'organe sexuel .	»	1	3	$\frac{8}{12}$
Longueur de la queue	1	9	1	$\frac{5}{12}$
Longueur de l'ergot de la queue	»	»	3	

Je ne sais pas dans quelle contrée habite cette grande couleuvre.

LA COULEUVRE IBIBOBOCA (1).

Russel a décrit, dans le Supplément de son ouvrage sur les serpens du Coromandel, une couleuvre de cette contrée de l'Inde, qui y est connue sous le nom de *kalla-jin*. Ce savant naturaliste rapporte à ce serpent du Bengale l'*ibiboboca* du Brésil, figuré par Seba, tome II, pl. VII, et le *serpent orné* de Ceilan du même auteur, tome II, pl. LXI.

La tête est presque aussi large que le cou, déprimée, amincie, ovale : ses grandes

(1) *Coluber ibiboboca ; niger, capite, dorso et lateribus parvis maculis aurantiis et flavis seriatim dispositis ; subtùs albidus flavescens, cum puncto nigro in utroque margine scutorum ; caudâ* $\frac{2}{7}$.

Scutis abdom. 209. — *Scutellis subcaud.* 129 - 338.

Kalla-jin. Russel, Hist. nat. of Indian et Corom. serpents, suppl. p. 4, n° 2, planche II. — *Ibiboboca.* Seba, Thes. tom. II, p. 7, pl. VII. — *Serpens ceylonica pomposâ veste ornata.* Seba, Thes. tom. II, p. 60, pl. LXI.

plaques en dessus sont au nombre de douze ; la plaque rostrale est triangulaire, un peu échancrée ; la paire entre les narines est orbiculaire ; la paire suivante est carrée, élargie ; la plaque entre les yeux est petite et triangulaire, avec un petit prolongement en forme de cœur ; les latérales sont larges, oblongues, ovales, et la paire postérieure un peu cordiforme, avec une très-large plaque de chaque côté.

Cette couleuvre a la bouche large, avec la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure : l'une et l'autre mâchoires ont deux rangées marginales de dents simples, petites et aiguës ; il y a aussi deux rangées palatales, et pas de crochets venimeux. Les yeux sont latéraux, situés vers le museau ; et l'ouverture des narines est placée très-près de l'extrémité du museau.

Le corps est long, aminci, plus épais vers son milieu, avec le cou mince, cylindrique, le dos convexe, les flancs comprimés et le ventre aplati. La queue est alongée et prolongée en une très-petite pointe. Les écailles sont ovales, lisses, imbriquées ; et celles voisines des plaques transversales ont une forme un peu plus large et légèrement

anguleuse. Il y a deux cent neuf grandes plaques abdominales, et cent vingt-neuf doubles plaques sous-caudales.

La longueur totale est de deux pieds dix pouces, et la queue a elle seule neuf pouces; ce qui fait les deux septièmes. La circonférence du cou est de onze lignes, et celle du corps est d'un pouce et demi.

Cette couleuvre est d'une grande beauté : la couleur orangée, variée d'un beau noir luisant, se prolonge par petites taches rouges et noires sur tout le cou, le corps et jusques dessus la queue; et de chaque côté on voit une rangée de petites taches orangées et jaunes en forme de croix. La couleur dominante est noire. Les grandes plaques sont d'un blanc jaunâtre, avec un point sur chaque côté de leur bord.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec l'ibiboco de Lacépède, qui est notre couleuvre coraïs.

LA COULEUVRE CLÉLIE (1).

Voyez la planche LXXVIII.

CETTE nouvelle espèce, placée dans ma collection et dans celle de Levaillant, habite à Surinam en Amérique, où elle est assez rare. Elle a beaucoup de rapports, par sa forme et par la disposition de ses plaques sur la tête, avec la couleuvre bali. La plaque rostrale est très-échancrée en bas ; le dessus de la tête et les tempes sont d'un brun sombre et foncé, ainsi que le dessus du cou et du dos ; le derrière de la tête ou la nuque est marqué d'une large bande blanche transversale. Les écailles du dos sont rhomboïdales, imbriquées, plus petites que celles presque hexagones des flancs : leur surface

(1) *Coluber clelia ; capite et corpore suprà atro-fuscis , lateribus pallidis , nuchâ albâ , colore subtùs albido ; caudâ* $\frac{1}{4}$.

Scutis abdom. 209. — *Scutellis subcaud.* 93 - 302.

—— 202. —— 85 - 287.



Adel daudin del. M.e Tardieu S.

LA COULEUVRE CLÉLIE.

est lisse. Sous la gorge il y a un sillon bordé de six plaques. J'ai compté deux cent neuf grandes plaques abdominales, et quatre-vingt-treize doubles plaques sous-caudales. L'anus est couvert d'une plaque demi-circulaire. Tout le dessous de la couleuvre clélie est d'un blanc jaunâtre sans aucune tache; chaque extrémité des plaques transversales est relevée vers les flancs et grisâtre.

Lorsque la couleuvre clélie est bien repue, et que son ventre est un peu gonflé, les écailles grisâtres des flancs s'écartent légèrement les unes des autres, et laissent apercevoir la peau, qui est blanche.

La longueur totale est de deux pieds dix pouces, et la queue a elle seule cinq pouces; ce qui fait un peu plus de la cinquième partie.

LA COULEUVRE PÉTHOLE (1).

LINNÆUS a décrit cette couleuvre dans ses Aménités académiques, et elle a été observée ensuite par plusieurs autres naturalistes ; cependant elle n'est pas encore parfaitement connue, parce que les descriptions qu'on en a données sont assez incomplettes. Gmelin a sur-tout contribué à

(1) *Coluber pethola ; suprà colore plumbeo fasciis transversis testaceis, subtùs albus flavo et maculis fuscis variegatus; caudâ.....*

Scutis abd. 209. — *Scutellis subcaud.* 90 - 299 selon Linnæus.

—— 207. —— 103 - 310 selon Gronovius.

—— 208. —— 90 - 298 selon Linnæus.

—— 207. —— 85 - 292 selon Boddaert.

Coluber pethola. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. I, p. 306, n° 36, p. 119, n° 8 ; p. 495, n° 13.— Surin. Grill. p. 505, n° 10. — Mus. Adolph. Frid. p. 587, n° 36. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1112. — Gronovius, Mus. tom. II, p. 57, n° 13. — Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 23, n° 26. — *Serpens*

rendre plus obscure l'histoire de ce reptile, en y rapportant comme autant de variétés

---

africana pethola dicta. Seba, Thes. tom. II, pl. LIV, fig. 4. — *Coronella pethola.* Laurenti, Synops. rept. p. 87, n° 189. — *Le péthole.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. II, p. 45. — *La couleuvre péthole.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 120.

Indications des caractères propres aux huit variétés décrites par Laurenti.

Variété A. Coronelle d'Afrique, blanche, avec des taches arrondies sur le devant du dos, devenant peu à peu rhomboïdales sur la partie postérieure, et bordées de rougeâtre. (Laurenti, Synops. rept. p. 87, n° 190. — Seba, Thes. tom. II, pl. LXXXII, fig. 2.)

B. Coronelle ocellée, bleuâtre, avec quatre rangées d'yeux noirs, bleus dans leur centre. (Laurenti, Synops. rept. p. 84, n° 179.)

C. Coronelle fasciée, d'un blanc bleuâtre, avec des bandes d'un brun noir, et deux lignes longitudinales blanches. (Laurenti, Synops. rept. p. 86, n° 180.)

D. Coronelle à large museau, brunâtre, avec des bandes rares effacées, et le museau déprimé. (Laurenti, Synops. rept. p. 86, n° 184.)

E. Coronelle à large museau, marquée de bandes jaunâtres et presque réunies vers le ventre. (Laurenti, Synops. rept. p. 86, *b.*)

huit espèces de couleuvres placées par Laurenti parmi ses coronelles.

La couleuvre péthole, selon Linnæus, a la forme de la couleuvre à collier. Sa couleur est plombée, avec des bandes transversales d'un rouge de brique. Le dessous du corps est d'un blanc mêlé de jaune, avec quelques bandes transversales brunes ou rougeâtres. Sur la tête on voit neuf grandes plaques, et sur le dos il y a des écailles ovales dont la surface est lisse. Linnæus a compté deux cent neuf grandes plaques et quatre-vingt-dix doubles. Gronovius en a trouvé deux de moins aux

---

F. Coronelle cérastoïde, d'un blanc légèrement rembruni, avec des taches brunâtres effacées, dont deux longitudinales sur l'occiput, les dorsales elliptiques et réunies sur un seul rang. (Laurenti, Synops. rept. p. 86, n° 185.)

G. Coronelle à bandelettes, ayant une bande brune sur le milieu du dos, avec le ventre et les flancs d'un blanc légèrement rembruni, et le haut des flancs d'un brun effacé. (Laurenti, Synops. rept. p. 86, n° 186.)

H. Coronelle anguiforme, ayant des bandes circulaires brunes et entières, prolongées obliquement en dessous. (Laurenti, Synops. rept. p. 85, n° 182.)

premières et treize de plus aux secondes; enfin Boddaert a vu une couleuvre péthole marquée sur le dos et les flancs de bandes transversales, et qui avoit deux cent sept plaques abdominales et quatre-vingt-cinq doubles sous-caudales. Seba a bien figuré cette espèce dans son grand ouvrage (t. I, pl. LIV, fig. 4), sous le nom de *serpent péthole d'Afrique*.

LA COULEUVRE ARGENTÉE (1).

PARMI toutes les couleuvres que j'ai observées jusqu'à ce jour, il n'y en a aucune qui soit plus magnifiquement ornée, et dont la forme ait autant d'élégance que cette nouvelle espèce qui fait partie de ma collection. Elle ne peut être comparée, par sa taille élancée et par la beauté de ses couleurs, qu'aux couleuvres boiga et bleue à deux raies ; aussi doit-elle être rangée dans la même section. Le vulgaire dédaigne toutes les couleuvres, et les range impitoyablement parmi les animaux immondes ; celle-ci mérite cependant d'être exceptée de la proscription lancée contre elles ; car indépendamment de ses belles raies argentées et bleues, elle serpente avec agilité parmi la verdure et les fleurs ; elle court sur les branches des arbres, et dans ses contours

(1) *Coluber argenteus ; filiformis , albo-argenteus , lineâ violaceâ longitudinali in utroque latere dorsi , tribusque aliis cæruleis in longitudinale abdominis et caudæ ; caudâ* $\frac{1}{3}$.

Scutis abdom. 206. — *Scutellis subcaud.* 177 - 383.

variés

variés elle brille de toutes les couleurs de l'iris, en se jouant avec grace aux rayons du soleil.

La couleuvre argentée a trois pieds sept pouces de longueur totale, et la queue a un pied cinq pouces, ce qui fait un peu plus d'un tiers.

La tête est longue, étroite, amincie en devant, aplatie en dessus et sur les côtés, recouverte de neuf grandes plaques alongées, avec quatre autres derrière chaque œil. Indépendamment de la plaque rostrale et de celle qui est située au bout de la mâchoire inférieure, il y a de chaque côté six plaques labiales supérieures et cinq inférieures. Sous le milieu de la gorge on voit un sillon longitudinal bordé de six longues plaques.

Le cou et le corps, ainsi que la queue qui est très-mince, sont plus étroits que la tête, et la moitié inférieure de leur circonférence est revêtue de plaques relevées sur les flancs, au nombre de trois cent quatre-vingt-trois; savoir, deux cent six entières sous le corps, et cent soixante-dix-sept sous la queue. L'autre moitié supérieure est garnie de dix-sept rangées longitudinales d'écailles lisses, alongées,

rhomboïdales, presque hexagones, réticulées en sens obliques et croisées. L'anus est simple et couvert d'une plaque demi-circulaire.

La couleur de cette couleuvre est d'un beau blanc argenté, un peu mat, avec le dessus de la tête d'un bleu clair prolongé sur le cou. De l'extrémité du museau part un trait bleu, passant sur la narine et l'œil, et prolongé en un filet étroit, violet, sur chaque côté du dos et de la queue. Sous le corps et la queue de cet élégant reptile on voit trois autres bandes longitudinales d'un bleu clair; celle du milieu est la plus étroite. D'après cet exposé on voit que les bandes sont au nombre de cinq. Le commencement de la bande supérieure est bordé à son origine, sous la narine et l'œil, d'un trait noir; de plus toutes les écailles et les plaques de la gorge sont marquées d'un petit point noir, et les plus grandes en ont deux.

Je n'ai pas observé cette superbe couleuvre ailleurs que dans ma collection, c'est pourquoi je ne puis pas déterminer d'une manière précise quelle est sa plus grande longueur; cependant je présume qu'elle a quelquefois au delà de quatre pieds et demi.

LA COULEUVRE DIONE (1).

L'ÉLÉGANCE de la forme alongée et de la parure de cette couleuvre, la douceur de ses habitudes, et la légèreté de ses mouvemens lui ont acquis le surnom de *dione*, que le professeur Pallas lui a donné pour la consacrer en quelque sorte à la déesse de la beauté, à la Vénus Dione des anciens.

La longueur de la couleuvre dione est de trois pieds environ, et sa queue occupe

(1) *Coluber dione; corpore gracili, suprà amœnè cinereo aut sub-albido, strigis tribus longitudinalibus candidioribus lituris alternis aut reticulatis fuscis intermixtis; subtùs albido lituris fuscis et atomis rubicundis aspersa; caudâ $\frac{1}{6}$.*

Scutis abdom. 190. — *Scutellis subcaud.* 66 - 256.
——— 206. ——— 58 - 264.

Coluber dione. Gmelin, Syst. nat. p. 1106. — Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. VIII, p. 95, n° 96. — *La dione.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 19. — *La couleuvre diane.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 159.

la sixième partie de cette dimension. La tête est petite, tétragone, ordinairement réticulée par les sutures brunes de ses plaques; au lieu de crochets venimeux, on voit à sa mâchoire supérieure deux rangées marginales et deux palatales de petites dents qui les font paroître pectinées.

La couleur est en dessus d'un cendré agréable ou souvent blanchâtre, avec trois bandes longitudinales plus blanches, entre lesquelles sont disposées de petites raies brunes, alternes ou réticulées de brun, et souvent confluentes. En dessous elle est blanchâtre, avec de petites raies d'un brun livide, et de petits points souvent rougeâtres dispersés çà et là.

Les grandes plaques abdominales varient depuis cent quatre-vingt-dix jusqu'à deux cent six, et les doubles plaques sous-caudales sont au nombre de soixante-six à cinquante-huit.

Pallas a trouvé la couleuvre dione dans les déserts salés qui avoisinent les bords de la mer Caspienne, ainsi que dans les lieux arides, salés et montueux, près du fleuve Irtisch.

LA COULEUVRE OVIVORE (1).

La couleuvre ovivore a été observée par Kalm dans l'Amérique septentrionale; et Linnæus, qui en a fait mention dans son *Systema naturæ*, d'après ce voyageur, n'a donné aucune description des couleurs ni des dimensions; de sorte que cette espèce n'est connue que par ses plaques transversales, qui sont au nombre de deux cent

(1) *Coluber ovivorus; niger, squamis lævibus, subtùs maculis circà 60 rubellis et alternis, in utroque latere prolongatis; caudâ ferè* $\frac{1}{8}$.

Scutis abdom. 203. — *Scutellis subcaud.* 73 - 276.
—— 206. —— 50 *et ultrà* - 256 *et ultrà* selon moi.

Coluber ovivorus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1109. — *Guinpuaguara.* Pison, Medic. Brasil. — *Idem.* Marcgrave, Hist. nat. Brasil. — *Le guimpe.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *L'ovivore.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 115. — *La couleuvre ovivore.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 181.

trois entières sous le corps, et de soixante-treize doubles sous la queue; ce qui fait un total de deux cent soixante-seize.

Linnæus y rapporte le *guinpuaguara* observé au Brésil par Pison et Marcgrave, ce qui me paroît assez douteux, car ces deux auteurs n'ont fait que l'indiquer dans leur ouvrage sur le Brésil.

Je crois qu'on peut regarder provisoirement comme synonyme de l'ovivore une espèce de serpent de la Floride, dont W. Bartram parle ainsi dans la Relation de son voyage. « Je profitai de la fraîcheur du soir pour me promener près d'un petit groupe d'arbustes sur un tertre élevé, et j'y remarquai plusieurs serpens entrelacés les uns aux autres. Ils paroissoient doux et sans aucune mauvaise volonté, et ne cherchoient pas même à s'échapper, quoique je tâchasse de les irriter. Ce serpent a environ quatre pieds de long, et il est gros comme le poignet d'un homme. La partie du dessus de son corps est d'un gris sale; ses écailles sont assez grandes, carénées et anguleuses (rhomboïdales oblongues). Tout le dessous de l'animal est d'une couleur de chair rougeâtre. La queue n'est pas longue,

mais elle est mince comme celle de la plupart des serpens innocens. Il se nourrit de petits lapins, de rats, de crapauds, etc. ». (W. Bartram, Voyage en Caroline, dans la Floride, etc., in-8°, tome I, pag. 335.)

Daubenton a désigné la couleuvre ovivore sous le nom de *guimpe*. Latreille a commis une méprise sur le nombre de ses plaques transversales, car il lui a donné celui que Linnæus et Gmelin avoient assigné à la couleuvre lien (*coluber constrictor.*)

Je possède un serpent des États-Unis d'Amérique qui m'a été donné par P. A. Adet, et que je regarde comme le même que la couleuvre ovivore; car il a sous le corps deux cent-six plaques entières, et sous la queue au delà de cinquante doubles. Je n'ai pas pu compter au juste ces dernières plaques, parce que la queue a été mutilée.

La longueur totale est de quatre pieds, et la queue occupe environ la huitième partie de cette dimension.

Elle a beaucoup de rapports, par sa forme et par la disposition des plaques de sa tête, avec la couleuvre lien. Ses écailles sont

lisses, luisantes, assez grandes, rhomboïdales, élargies, imbriquées, obtuses en devant et en arrière, ce qui les fait paroître à peu près hexagones. Au lieu d'une carène saillante, la dessication des écailles a formé sur presque toutes un petit sillon creux et alongé dans leur milieu.

Outre les plaques labiales, il y a quatre autres plaques oblongues sous la partie antérieure de la lèvre inférieure, d'où part une rangée de deux grandes écailles rhomboïdales, et ensuite de plaques transversales, d'abord courtes, puis alongées.

La couleur est d'un noir luisant uniforme, marquée dessous de grandes taches rouges à peu près carrées, tantôt disposées en travers sur les plaques, tantôt alternes, et prolongées sur chaque flanc en pointes rouges, au nombre de soixante environ. La gorge est rouge, avec un point noir au milieu de la plupart des écailles.



LA COULEUVRE AUDACIEUSE.

LA COULEUVRE AUDACIEUSE (1).

Voyez la planche LXXIX.

CETTE espèce nouvelle est assez voisine de la couleuvre comprimée, et n'en diffère principalement que par ses couleurs et par le nombre de ses plaques transversales. Elle a deux pieds six pouces neuf lignes, et la queue a six pouces neuf lignes, ce qui fait un peu plus de la cinquième partie : le corps est haut de six lignes, et large de trois lignes.

La tête est ovale, élargie, tronquée en devant, avec sa plaque rostrale demi-circulaire, échancrée en dessous : ses plaques en dessus sont au nombre de neuf, disposées

(1) *Coluber audax ; corpore lateraliter compresso, flavescente-albido cum fasciis numerosissimis, transversis, fuscis et serratis ; scutis in capite fuscis albido marginatis ; caudâ circa* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 205. — *Scutellis subcaud.* 99 - 304.

sur quatre rangs, toutes brunes, bordées de blanc jaunâtre, ainsi que les plaques labiales et les écailles derrière les yeux sur l'occiput; sous la gorge il y a un petit sillon longitudinal, bordé de six plaques. La couleuvre audacieuse, que j'ai ainsi nommée parce qu'elle est très-leste, vive et hardie, est entièrement d'un blanc jaunâtre, avec toutes ses écailles rhomboïdales, presque hexagones, terminées de brun. On voit en outre, sur tout le corps et la queue, des bandes transversales brunâtres, irrégulières, dentées en scie, plus larges sur les côtés du dos, très-rapprochées, au nombre de cent douze ou environ, prolongées alternativement jusques vers le milieu de quelques plaques transversales : ces bandes vont même au bout de la queue qui est très-mince et très-pointue à son extrémité.

La tête est longue de neuf lignes, et large de six vers l'occiput, ce qui fait une largeur double à celle du corps.

La couleuvre audacieuse, qui m'a servi à faire cette description, est placée dans ma collection d'histoire naturelle.

LA COULEUVRE PEINTE (1).

Russel a reçu de Casem-Cottah, au Bengale, deux individus de cette espèce, qui lui furent envoyés en juillet 1788, sous le nom de *patza-tutta*, par le capitaine Gowdie et le lieutenant Whyte.

La tête est petite, à peine plus large que le cou, ovale, déprimée, couverte de plusieurs plaques dont les principales sont les suivantes, savoir; une paire entre les narines, trois plaques un peu plus larges entre les yeux, et une paire postérieure un peu en cœur, légèrement tronquée.

La bouche est assez large, fendue, avec la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure. Les dents sont petites, pointues,

---

(1) *Coluber pictus; suprà fuscus lineis numerosis et transversis nigro et albo punctatis; caudâ ferè* $\frac{1}{3}$.

Scutis abdom. 202. — *Scutellis subcaud.* 91 - 293.

Patza-tutta. Russel, Hist. nat. of Indian Corom. serpents, in-fol. p. 33, nº 29, pl. XXIX.

courbées en arrière, et disposées sur les branches marginales des mâchoires, ainsi que sur les deux branches palatales. Les yeux sont écartés, latéraux, orbiculaires. Les narines sont situées sur les côtés de l'extrémité des yeux, et d'une assez grande apparence.

Le corps est recouvert, ainsi que la queue, de petites écailles lisses, ovales, excepté près des plaques transversales où elles sont orbiculaires.

La longueur totale est d'un pied onze pouces. Le cou a un pouce d'épaisseur, et le milieu du corps un pouce et demi. La queue a cinq pouces de longueur, ce qui fait un peu moins de la cinquième partie; elle est amincie et prolongée en pointe.

La couleuvre peinte est en dessus de couleur brune, avec de nombreuses lignes transversales, étroites, composées de petits points oblongs, noirs et blancs; les lignes les plus voisines de l'extrémité de la queue sont à peine visibles. Les écailles orbiculaires, auprès des plaques, sont jaunes; et les plaques transversales sont elles-mêmes marquées d'une tache jaunâtre pâle. Il y a deux cent deux grandes plaques abdomi-

nales, et quatre-vingt-onze doubles sous-caudales.

Cette couleuvre n'est pas commune à Casem-Cottah. Russel rapporte que sa morsure n'est nullement dangereuse, et qu'il est très-difficile de lui faire mordre des poulets et des pigeons, parce que ses dents sont petites et très-courtes.

LA COULEUVRE CENDRÉE (1).

LINNÆUS a observé cette espèce dans la collection du prince Frédéric Adolphe. Il lui a compté deux cents grandes plaques sous le ventre, et cent trente-sept doubles sous la queue, dont nous ne connoissons pas les dimensions comparatives.

Sa couleur est d'un gris cendré en dessus, blanche sous le ventre, avec les écailles de la queue bordées par une couleur un peu plus foncée et ferrugineuse.

Elle habite dans les Indes, suivant Lin-

(1) *Coluber cinereus ; griseo-cinereus , subtùs albus, squamis caudæ ferrugineo marginatis ; caudâ circa* $\frac{1}{3}$.

Scutis abdom. 200. — *Scutellis subcaud.* 137 - 337.
—— 201. —— 132 - 333.

Coluber cinereus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Le cendré.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méth. — *La cendrée.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. II, p. 10. — *La couleuvre cendrée.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 155.

næus. C'est le même animal que le serpent cendré décrit par Daubenton dans son Dictionnaire erpétologique. Je crois que l'animal est conservé dans la galerie du museum national d'histoire naturelle de Paris, mais je n'ai pas eu le pouvoir de le décrire. J'ai dans ma collection une couleuvre grise, décolorée, longue de trois pieds quatre pouces, qui a deux cent une grandes plaques abdominales, et cent trente-deux doubles sous-caudales. Je la rapporte à la couleuvre cendrée. Elle a sa queue longue d'un pied deux pouces, ce qui fait un peu plus du tiers. J'ignore dans quelle partie du globe elle a été trouvée.

LA COULEUVRE BLEUE A DEUX RAIES (1).

Pl. LXXX.

Nous connoissons diverses espèces de couleuvres qui sont ornées des plus riches couleurs, mais il n'en existe aucune qui soit plus belle que le boiga, et sur-tout que la couleuvre bleue dont je présente ici la description. Elle est placée dans la collection d'histoire naturelle de mon collègue Bosc, et il m'a permis de l'examiner. Elle a cinq pieds de longueur totale, et sa queue occupe elle seule les trois septièmes de cette dimension. La tête est longue, étroite, amincie en devant, déprimée en dessus et comprimée sur les joues. Les yeux sont

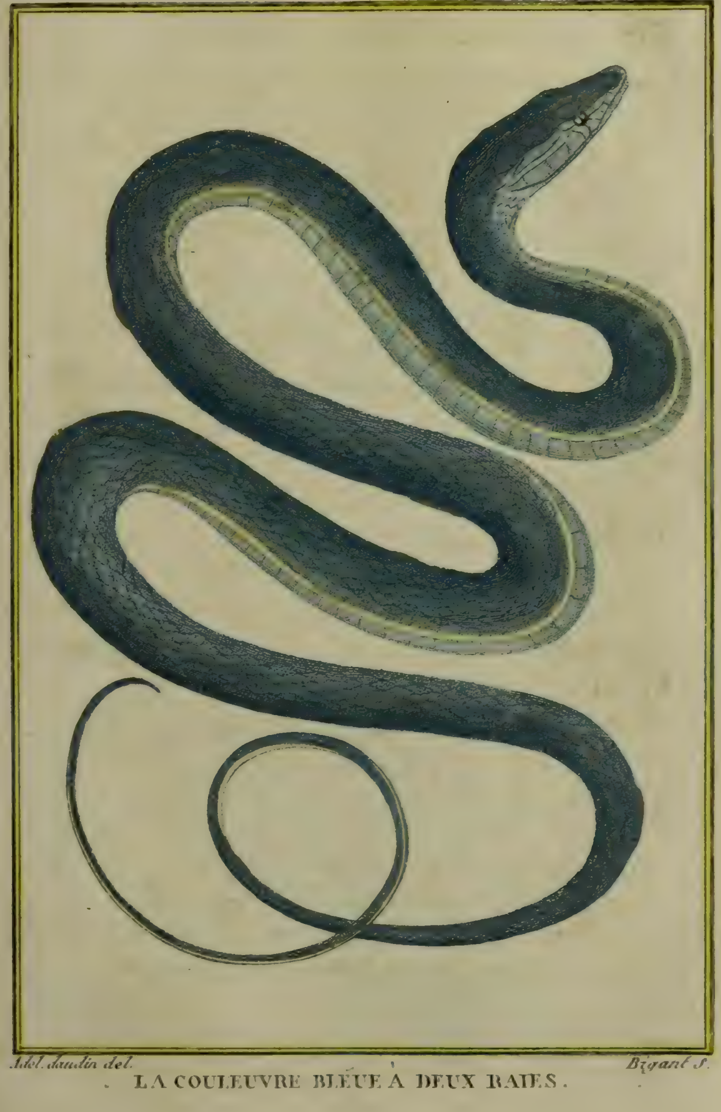
(1) *Coluber fulgidus; capite elongato, colore pulchrè cœruleo, subtùs pallidiore, cum lineâ longitudinali flavidâ in utroque latere; caudâ longâ, attenuatâ* $\frac{3}{7}$.

Scutis abdom. 201. — *Scutellis subc.* 119 - 320.

—— 198. —— 166 - 264.

Coluber africanus. Seba, Thes. tom. II, pl. LXIII, fig. 3. — *Coluber flagelliformis, prima varietas.* Laurenti, Synops. rept. p. 79, n° 163. — Seba, Thes. tom. II, pl. XXIII, fig. 2.

assez



Adel. Daudin del. Bigant s.

LA COULEUVRE BLÉUE À DEUX RAIES.

assez petits, et placés sur les côtés antérieurs de la tête, près du museau, qui est un peu obtus. Les plaques en dessus sont au nombre de neuf, et assez grandes.

Le corps et la queue sont longs et grêles; celle-ci est très-pointue : leur forme est semblable à celle des couleuvres boiga, nasique, et de toutes les autres espèces qui sont douées d'une extrême agilité ou de la faculté singulière de monter sur les arbres, et de ramper presque avec la vîtesse d'un trait sur les branches et parmi les feuillages.

Sa couleur est d'un beau bleu très-éclatant que l'esprit de vin ternit à peine, et qui est plus pâle en dessous : mais cette belle couleur est encore rehaussée par une ligne longitudinale d'un blanc jaunâtre, qui s'étend sur chaque côté du corps, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.

J'ai compté sous le ventre deux cent une grandes plaques, et sous la queue cent dix-neuf doubles plaques ou environ.

On trouve dans l'ouvrage de Seba un dessin de cette couleuvre, tom. II, pl. LXIII, fig. 3. Cet auteur la croit d'Afrique; il l'a représentée d'un beau bleu clair en dessus, et blanc en dessous.

Je crois devoir rapporter à cette espèce la première variété du *natrix flagelliformis* de Laurenti, qui habite, selon lui, à Surinam. Le corps est très-long, en forme de fouet, d'une couleur bleue uniforme en dessus, verdâtre en dessous, avec une ligne blanche longitudinale qui sépare chaque côté du dos de l'abdomen. La tête est anguleuse; le museau prolongé, tétraèdre, et la queue pentaèdre, très-longue. Laurenti l'a observée à Vienne dans le cabinet du comte de Turn : cet auteur a eu raison de dire que ce beau reptile habite à Surinam; et Seba s'est trompé en l'indiquant d'Afrique. Ce dernier a encore figuré cette belle couleuvre dans son ouvrage, tom. II, planche XXIII, n° 2; il ne faut pas la confondre avec la couleuvre verdâtre (*coluber æstivus*), figurée par Catesby.

Je possède une couleuvre de cette espèce qui a été trouvée à Saint-Domingue, dans les environs du Port-au-Prince.

Comme la couleuvre bleue à deux raies est assez semblable par ses couleurs à celle que j'ai nommée le *fouet de cocher*, on trouvera peut-être, dans la description de cette dernière, des articles de synonymie qui se rapportent à celle-ci.

LA COULEUVRE MUQUEUSE (1).

CETTE couleuvre très-extraordinaire est du grand nombre de celles que le savant naturaliste Linnæus a fait connoître très-incomplettement dans le catalogue de son *Systema naturæ*, et dont il a donné la figure dans la description du museum du prince Frédéric Adolphe.

(1) *Coluber mucosus ; capite cœrulescente , lineis nigris in utrâque maxillâ , lineisque aliis obliquè transversis subnebulosis ; caudâ ferè $\frac{2}{7}$.*

Scutis abd. 200. —*Scutellis subcaud.* 140 - 340 selon Linnæus.

—— 199. —— 121 - 320 selon Russel.

Coluber mucosus. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. I, p. 37, pl. XXXII, fig. 1. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. — *Le muqueux.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 11. — *Natrix mucosa.* Laurenti, Synops. reptil. n° 156. — *La couleuvre muqueuse.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 156. — *Jeri-potou.* Russel, Hist. nat. of Indian Coromand. serpens, p. 40, n° 34, pl. XXXIV.

Elle a sa tête anguleuse et bleuâtre, munie de grands yeux; les écailles qui recouvrent ses mâchoires sont marquées de petites raies transversales noires. Le dessus de son corps est teint d'autres raies transversales, placées obliquement et comme nuageuses.

Elle a ordinairement deux cents grandes plaques sous le corps, et cent quarante doubles sous la queue.

Linnæus croit que cette couleuvre a été trouvée dans les Indes. Elle a un peu plus d'un pied de longueur totale.

Linnæus n'a pas dit pourquoi il a donné l'épithète de *muqueuse* à cette couleuvre; mais je présume que c'est sans doute parce que ses écailles sont très-lisses et luisantes, comme si elles étoient enduites de vernis. Peut-être aussi sont-elles enduites d'une liqueur muqueuse, comme les anguilles et comme la cœcilie visqueuse. Cette dernière supposition me paroît invraisemblable, et par conséquent très-douteuse.

Russel paroît croire que la couleuvre, qui est nommée *jeri-potou* au Bengale, est la même que la muqueuse, et je suis porté à adopter son opinion.

Cette couleuvre du Bengale a beaucoup

de rapports, par sa forme, sa taille, ses dimensions et ses habitudes, avec la couleuvre lien de l'Amérique septentrionale. Les écailles sont ovales, imbriquées, et celles des flancs sont un peu rhomboïdales et plus grandes : on voit une petite carène sur les quatre rangées longitudinales d'écailles situées sur le milieu du dos, et toutes les autres ont leur surface lisse.

La couleur du devant de la tête et des côtés de la gorge est incarnate pâle, ou blanchâtre, rayée transversalement de lignes noires. Les plaques gutturales sont jaunâtres, marquées presque toutes d'un point noirâtre de chaque côté. La tête, le cou et une partie du corps sont d'une couleur jaune olive pâle; le reste du corps et la queue sont variés de points et de traits noirs disposés irrégulièrement çà et là en travers. La moitié des plaques abdominales est blanchâtre, striée de points sombres; le bord inférieur des écailles est d'une teinte pourpre foncée; les écailles de la queue sont très-agréablement bordées de noir, ainsi que les doubles plaques, qui sont d'ailleurs d'un jaune verdâtre.

Cette description des couleurs, donnée par Russel, n'est pas conforme avec la

figure enluminée qu'il y a jointe, et qui ressemble davantage à ce que nous en avons d'abord dit d'après Linnæus. La figure est d'un gris olive pâle, avec le dessus de la tête noirâtre, et des traits transversaux, en zig-zag, disposés irrégulièrement, ou quelquefois alternativement, dessus la moitié postérieure du corps et sur la queue.

Le jeri-potou est commun au Vizagapatam, et sa morsure n'est pas regardée comme venimeuse, ainsi que le prouvent et les expériences de Russel, et la disposition de ses petites dents sur les branches marginales et palatales des mâchoires. Il a cent quatre-vingt-dix-neuf plaques entières sous le ventre, et cent vingt-une doubles sous la queue.

Dimensions de cette couleuvre, selon Russel.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	5	4	»
Circonférence du cou près la tête .	»	2	6
Circonférence du corps.	»	4	»
Longueur de la queue	1	7	»

LA COULEUVRE GRISON (1).

Ce nom a été donné par Daubenton à une couleuvre des Indes, qui a d'abord été décrite d'après nature par Linnæus, ensuite par Gronovius et Boddaert. Le museau est arrondi, obtus, avec la tête couverte d'écailles imbriquées, ce qui place ce reptile, suivant Linnæus et Gmelin, entre les boas et les couleuvres. Sur le dos il y a des bandes

(1) *Coluber canus ; colore cano, maculis magnis albicantibus aut sub-rufis serratis et transversis, cum puncto niveo subquàcumque ; caudâ* $\frac{2}{9}$.

Scutis abd. 188. — *Scutellis subcaud.* 70 - 258 selon Linnæus.

—— 200. —— 64 - 264 selon Gronovius.

—— 194. —— 98 - 292 selon Boddaert.

Coluber canus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 31, pl. XI, fig. 1. — *Idem*. Gmel. Syst. nat. p. 1106. — Gronovius, Zooph. p. 20, n° 95. — Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 21, n° 13. — *Le grison*. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 390. — *La couleuvre grison*. Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 147.

transversales roussâtres sur un fond blanc; ce qui la fait paroître à une petite distance d'un gris plus ou moins foncé : à côté de ces bandes on voit sur les flancs deux points blancs. Les plaques transversales sont au nombre de cent quatre-vingt-huit grandes plaques et de soixante-six doubles. Gronovius en cite un individu qui avoit deux cents des premières, et soixante-quatre des secondes.

Boddaert a décrit un autre individu gris, marqué de grandes taches blanchâtres, dentées en scie, avec un point d'un blanc de neige, sous chacune d'elles sur les flancs : il avoit cent quatre-vingt-quatorze plaques abdominales, et quatre-vingt-dix-huit doubles sous la queue.

Bl. Merrem rapporte à cette couleuvre une espèce à laquelle il donne le même nombre de plaques que Linnæus, et il prétend, avec beaucoup de vraisemblance, que l'individu observé par Linnæus avoit sans doute été décoloré. Il range aussi parmi les synonymes l'*ammobate* de Seba (1). Ce serpent, représenté par Merrem (fasc. 1,

---

(1) *Graue natter.* Bl. Merrem, Beytr. zur gesch. der amphib. fasc. 1, p. 27, pl. VII. — *Ammobates*,

planche VII.), a la tête un peu plus large que le cou, ovoïde, légèrement déprimée en dessus, et comprimée entre les yeux et les narines. Le museau est arrondi, avec la mâchoire inférieure plus courte et la bouche assez fendue, garnie de petites dents pointues sans crochets venimeux. Les plaques de la tête et des lèvres sont disposées comme dans la plupart des autres couleuvres, principalement dans la couleuvre bali (*coluber plicatilis* Lin.), avec laquelle elle a beaucoup de rapports par sa forme.

Le corps est un peu plus gros que la tête, cylindrique, légèrement aminci vers la tête et l'anus, avec la queue, qui occupe un cinquième de la longueur totale, et qui est prolongée en pointe peu effilée.

Les écailles sont ovales, presque rhomboïdales sur le corps, alongées, et un peu hexagones sur la queue.

La couleur de la couleuvre grison est bleuâtre ou quelquefois d'un bleu mêlé de gris, selon Merrem : le ventre est jaunâtre, avec une raie grise sur toute sa longueur,

---

Africanus ex Guineâ. Seba, Thes. tom. II, p. 82, pl. LXXVIII, fig. 2. — *Vipera dipsas*, *helluor* Arab. *anger*, *cruciator.* Klein, Tent. herpet. p. 11, n° 33.

et chaque quatrième plaque est quelquefois grise à ses deux extrémités; de plus il y a quelques écailles marginales blanches entre les extrémités de ces plaques, et deux autres écailles tachées de blanc au dessus.

Merrem a fait, dans la description de cette couleuvre, la même faute que dans celle de quelques autres, en y rapportant parmi les synonymes des espèces entièrement différentes; tels sont, 1° le *dipsas bleu d'Amérique*, figuré par Seba, tom. II, planche III, fig. 2; 2° le *serpent roussâtre de Madère, très-prompt à la course*, représenté par Seba, tom. I, pl. XXXIV, fig. 5.

Dimensions principales de la couleuvre grison, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	2	1	2
Longueur de la tête	»	1	»
Longueur de la tête, seulement jusqu'à la fin des plaques	»	»	7
Largeur de la tête	»	»	6 $\frac{2}{12}$
Longueur du corps	1	6	9
Circonférence du corps dans l'endroit le plus gros	»	2	3 $\frac{1}{12}$
Longueur de la queue	»	5	5

LA COULEUVRE OBSCURE (1).

CETTE nouvelle espèce a été figurée par Russel, dans son ouvrage sur les serpens du Coromandel, planche XVIII; elle lui a été envoyée par Rowley, avec d'autres serpens de Madepolam, en septembre 1785.

La tête est petite, à peine plus élargie que le cou, déprimée, ovale, peu obtuse, couverte en dessus de neuf plaques, non compris celle triangulaire du museau. La bouche est large, assez fendue, avec la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure. Les dents sont petites, courbées en arrière et nombreuses; elles garnissent les branches marginales et les deux branches palatales.

(1) *Coluber obscurus; atro-fuscus, subtùs pallidior; caudâ circa* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 198. — *Scutellis subcaud.* 84 - 282.
—— 197. —— 82 - 279 selon Van-Ernest.
—— 196. —— 84 - selon le même.

Russel, Hist. nat. of Ind. et Coromand. serpents, n° 18, pl. XVIII.

Le corps est long, cylindrique, assez grossi vers le milieu de sa longueur. Les écailles ont une forme ovale, oblongue et lisse; les deux rangs voisins des plaques sont formés d'écailles plus larges, comme dans la plupart des autres serpens.

La couleur de cette couleuvre est d'un brun foncé.

La longueur totale est de trois pieds trois pouces; la circonférence près de la tête est d'un pouce neuf lignes, et celle du milieu du corps est de trois pouces. Russel n'a pas indiqué la longueur comparative de la queue, mais il l'a représentée un peu alongée, amincie et prolongée en une pointe très-aiguë.

Van-Ernest a trouvé, il y a plusieurs années, dans une collection de reptiles en Hollande, deux individus de la couleuvre obscure, qui ont presque le même nombre de plaques transversales. Russel a compté cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques sous le ventre, et quatre-vingt-quatre doubles sous la queue. « Les serpens noirâtres de l'Inde que j'ai observés, dit Van-Ernest, ont beaucoup de rapports par leur forme, leur dimension et leur couleur, avec la couleuvre lien (*coluber constrictor* Lin.), qui vit dans diverses parties de l'Amérique septen-

trionale, principalement dans la Caroline et la Louisiane; mais ils n'ont pas comme elle la gorge et les lèvres blanches. Leur longueur est de cinq pieds environ, et leur queue équivaut à la cinquième partie du total. Un individu a cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques sur le ventre, et quatre-vingt-deux paires sous la queue. L'autre a une grande plaque de moins et deux paires de petites de plus. J'ignore dans quelle partie de l'Inde cette couleuvre noirâtre habite, mais je crois qu'elle doit faire une espèce nouvelle : son dos a des écailles lisses, un peu ovales, en losange, et disposées entre elles sur des rangées transversales obliques. Dans la bouche il n'y a que des dents simples sans crochets tubulés ».

LA COULEUVRE PADÈRE (1).

Linnæus a observé, dans le museum du prince Adolphe Frédéric, cette couleuvre qu'il a très-incomplettement décrite et à laquelle il assigne vaguement les Indes pour patrie : elle a un grand nombre de taches brunes disposées deux à deux sur le dos et réunies entre elles par une petite ligne, avec d'autres taches simples, isolées et brunes sur les flancs : sa couleur est d'ailleurs blanche.

Ses grandes plaques sont au nombre de cent quatre-vingt-dix-huit, et ses doubles plaques vont à cinquante-six.

(1) *Coluber padera ; albus , maculis dorsalibus multis geminatis lineolâ connexis , totidem que maculis simplicibus lateralibus ; caudâ . . . .*

Scutis abdom. 198. — *Scutellis subcaud.* 56 - 254.

Coluber padera. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. II , p. 44. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1105.— *Le padère.* Daubenton , Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède , Hist. nat. des serpens , in-12, tom. I , p. 189. — *La couleuvre padère.* Latreille, Hist. nat. des reptiles , tom. IV, p. 146.

LA COULEUVRE A TÊTE NOIRE.

LINNÆUS nous apprend que cette couleuvre, qu'il a vue au museum du prince Adolphe Frédéric, parvient à plus d'un pied cinq pouces. Ses écailles sont très-lisses. Elle est brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. La tête est d'un brun noir, ainsi qu'une bande dorsale, voisine de l'occiput.

(1) *Coluber melanocephalus ; suprà fuscescens, subtùs albidus, capite et fasciâ dorsali ponè caput ex fusco nigrâ ; caudâ* $\frac{2}{11}$.

Scutis abd. 197. — *Scutellis subcaud.* 79 - 276 selon Weigel.
—— 180. —— 83 - 263 selon le même.
—— 151. —— 49 - 200 selon le même.
—— 156. —— 42 - 198 selon le même.
—— 140. —— 62 - 202 selon Linnæus.

Coluber melanocephalus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. tom. I, p. 24, pl. XV, fig. 2. — *Idem.* Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 15, nos 7 - 10. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1095. — *La tête noire.* Daubenton, Dict. erpét. encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. II, p. 80.

Linnæus a compté cent quarante grandes plaques abdominales, et soixante-deux doubles sous-caudales. Weigel a vu cinq individus de cette couleuvre, et il leur a trouvé cent quatre-vingt-dix-sept à cent cinquante-une des premières plaques, et quatre-vingt-trois à quarante-deux des secondes. Quelquefois il y a sous la queue des plaques entières, éparses, ce qui ne peut sans doute provenir que d'un défaut passager dans la conformation des plaques transversales.

La couleuvre à tête noire habite en Amérique. Elle me paroît avoir beaucoup d'analogie avec la couleuvre clélie que j'ai décrite précédemment; mais cette dernière semble en différer principalement par le nombre plus considérable de ses plaques.

Lacépède a vu, dans la collection du museum, un individu long de deux pieds un pouce sept lignes, et dont la queue faisoit elle seule quatre pouces six lignes.

LA

LA COULEUVRE ANNELÉE (1).

Cette espèce d'ophidien, qu'il ne faut pas confondre avec la couleuvre annelée de Lacépède (*coluber doliatus* Lin.), a été observée par Linnæus dans le museum du

(1) *Coluber annulatus; dorso cinereo aut ex fuscescente albo, fasciâ aut maculis rotundis alternis fuscis in fasciam confluentibus, abdomine albo; caudâ* $\frac{2}{7}$.

Scutis abd. 190. — *Scutellis subcaud.* 96 - 286 selon Linnæus.

	——	196.	——	90 - 286 selon moi.
	——	184.	——	60 - 244 selon Weigel.
	——	196.	——	95 - 291 selon le même.
	——	186.	——	84 - 270 selon le même.
	——	194.	——	91 - 285 selon le même.
	——	190.	——	96 - 286 selon le même.
An	——	256.	——	166 - 422 ? selon le même.

Coluber annulatus. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. mus. Gill. tom. I, p. 120, n° 9, p. 505, n° 54. — Mus. Adolph. Frid. p. 34, pl. VIII, fig. 2. — *Idem*. Gmelin, Syst. nat. p. 1111. — Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. II, p. 37, n°s 52 - 57. — Seba, Thes.

prince Adolphe Frédéric. Le dos est cendré, gris, brunâtre ou d'un brun clair avec une bande ou des taches rondes, alternes, brunes, réunies en une bande. Le dessous est blanc. Cette couleuvre habite en Amérique, et parvient jusqu'à trois pieds de longueur. Linnæus lui a compté sous le ventre cent quatre-vingt-dix grandes plaques, et quatre-vingt-seize doubles sous la queue. Weigel a observé cinq serpens qu'il rapporte à cette espèce, et qui ont cent quatre-vingt-quatre à cent quatre-vingt-seize grandes plaques, et soixante à quatre-vingt-seize doubles. Ce même auteur a vu un sixième serpent qui lui a paru, ainsi qu'à Gmelin, pouvoir être rangé avec les précédens, quoiqu'il ait jusqu'à quatre cent vingt-deux plaques transversales. Ce nombre,

---

tom. II, pl. XXXVIII, fig. 2. — *Le bai-rouge.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La blanche et brune.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 107. — *La couleuvre blanche et brune.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 127. — *Bronze natter.* Merrem, Naturg. amphib. fasc. 1, p. 42, pl. XI.

Nota. La couleuvre annelée de Lacépède (*coluber doliatus* Lin.) sera décrite dans cet ouvrage sous le nom de *couleuvre cerclée.*

beaucoup trop considérable, ne peut réellement pas convenir à la couleuvre annelée; et si Weigel eût examiné avec plus de soin ce dernier, il se seroit aperçu que c'est une espèce particulière. Cette dernière espèce, lorsqu'elle sera mieux connue, devra être placée avant la couleuvre molure à cause du nombre de ses grandes plaques; quant à celui des mêmes plaques de la couleuvre annelée, je ne crois pas qu'il puisse s'élever au delà de cent quatre-vingt-seize, et c'est pourquoi je l'ai mise après la couleuvre à tête noire.

Merrem rapporte avec raison à cette espèce sa *couleuvre bronzée*, qu'il a reçue d'Amérique. La tête est ovale, alongée, un peu déprimée, recouverte de neuf plaques, de même que dans la plupart des autres couleuvres : outre les plaques labiales, il y a trois paires de plaques sous le devant de la mâchoire inférieure, qui est un peu plus courte et arrondie en devant. Les dents sont très-petites, aiguës, disposées sur les branches marginales des mâchoires et sur deux branches palatales.

Le corps est long, presque hexaèdre, mince, sur-tout près de la tête, couvert en dessus d'écailles rhomboïdales, presque

ovales, et en dessous de cent quatre-vingt-dix plaques entières qui ne sont pas très-larges. La queue occupe environ les deux septièmes de la longueur totale; elle est mince, prolongée en pointe aiguë, avec quatre-vingt-seize doubles plaques en dessous.

La couleur est en dessus d'un brun roussâtre, avec une rangée longitudinale sur le dos de taches arrondies, très-rapprochées ou réunies, nombreuses et d'un brun foncé.

Le dessus de la tête est d'un brun foncé, avec les plaques de son sommet agréablement bronzées.

Dimensions de cette couleuvre, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	1	3	1 $\frac{1}{12}$
Longueur de la tête	»	»	6
Largeur de la tête	»	»	3
Longueur du corps.	»	10	7 $\frac{1}{12}$
Longueur de la queue	»	4	»

J'ai dans ma collection plusieurs individus de cette espèce, qui ont été trouvés à Surinam par Marin de Baize, médecin français, établi depuis plusieurs années dans cette colonie, où il s'occupe avec succès de son état et de l'histoire naturelle.

J'ai compté à un individu cent quatre-vingt-seize grandes plaques, et quatre-vingt-dix doubles.

La couleuvre annelée est assez commune dans les collections d'histoire naturelle : rarement elle parvient à plus d'un pied et demi de longueur totale.

On ne doit pas réunir ce reptile avec *l'elaps annelé* de Schneider, qui sera décrit dans la suite de cet ouvrage sous le nom de *couleuvre thalie*.

LA COULEUVRE GROSSE-TÊTE (1).

La couleuvre grosse-tête a été décrite et figurée par le naturaliste Lacépède, d'après un individu qui a été envoyé d'Amérique au museum d'histoire naturelle de Paris.

Comme plusieurs autres ophidiens, elle a la tête beaucoup plus grosse que le cou. Ses mâchoires sont dépourvues de crochets venimeux, et elles ont sur leurs branches marginales et palatales des petites dents aiguës, un peu courbées. Il y a sur le sommet de la tête neuf plaques, et sur le dos des écailles ovales et lisses.

(1) *Coluber capitatus; macrocephalus, obscurus, fasciis irregularibus transversis et pallidioribus; caudâ* $\frac{2}{9}$.

Scutis abdom. 196. — *Scutellis subcaud.* 77 - 273.
—— 193. —— 76 - 269.

La grosse-tête. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 64, pl. III, fig. 1. — *La couleuvre grosse-tête.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-12, tom. IV, p. 124.

Le dessus du corps est d'une couleur foncée, ornée de bandes irrégulières, transversales, d'une couleur plus claire.

L'individu observé par Lacépède avoit deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale, et sa queue, prolongée en pointe très-déliée, occupoit six pouces trois lignes de cette dimension, ce qui fait les deux neuvièmes environ. Les grandes plaques abdominales sont au nombre de cent quatre-vingt-seize, et il y en a soixante dix-sept doubles sous la queue.

J'ai dans ma collection une couleuvre grosse-tête qui vient de Surinam, et qui m'a été donnée par Marin de Baize; mais comme elle est décolorée, je n'ai pas pu connoître exactement ses couleurs : elle m'a paru brunâtre, avec des bandes trasversales d'un gris pâle, tirant sur le blanchâtre. Ses écailles sont rhomboïdales et presque lisses; elle a cent quatre-vingt-treize grandes plaques sous le corps, et soixante-seize doubles sous la queue. L'anus est simple.

Cette couleuvre est très-voisine, par sa forme, des couleuvres comprimée et audacieuse.

LA COULEUVRE ROUGE-GORGE (1).

PLUSIEURS reptiles ont entre eux quelque analogie par la faculté singulière qu'ils ont d'enfler et de rougir leur gorge; et il existe une espèce d'anolis et un agame qui sont désignés dans cet ouvrage sous le nom de *rouge-gorge*. J'ignore si la couleuvre rouge-gorge, observée par Hasselquist en Egypte, jouit aussi de cette faculté, ou si sa gorge, d'un rouge de sang, n'est ainsi colorée que sur ses écailles et non sur sa peau. Hasselquist ajoute qu'elle est entièrement noire, et qu'elle a ordinairement cent quatre-vingt-quinze grandes plaques sous le corps, et cent deux doubles sous la queue.

(1) *Coluber jugularis ; niger, jugulo sanguinolento ; caudâ....*

Scutis abdom. 195.—*Scutellis subcaud.* 102 - 297.

Coluber jugularis. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. II, p. 45. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1112. — *Le rouge-gorge.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La rouge-gorge.* Lacépède, Hist. nat. des serp. in-12, tom. II, p. 58. — *La couleuvre rouge-gorge.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 169.

LA COULEUVRE TRISCALE (1).

Linnæus a décrit le premier cette espèce de couleuvre dont il n'a pas connu exactement la patrie, car il dit qu'elle habite dans les Indes. Elle est d'un verd de mer, avec trois petites lignes longitudinales, brunes sur le dos et réunies sur la nuque : on voit en outre sur chaque flanc une ligne brune prolongée avec les deux latérales du dos jusqu'à l'extrémité de la queue. La ligne

(1) *Coluber triscalis ; glaucus aut albidus lineis tribus longitudinalibus fuscis, internis ad nucham conjunctis, mediâ breviore, et aliis ad apicem caudæ excurrentibus ; caudâ $\frac{1}{5}$ aut $\frac{1}{4}$.*

Scutis abdom. 195. — *Scutellis subcaud.* 86 - 281.
—— 191. —— 79 - 270 selon moi.
—— 189. —— 81 - 270.

Coluber triscalis. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1110. — *Le triscale.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 397. — *La couleuvre triscale.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 103.

intermédiaire est plus courte que les quatre autres. La queue occupe la cinquième partie de la longueur totale que Linnæus a oublié d'indiquer.

Lacépède a décrit, comme synonyme de cette couleuvre, un serpent qui a été envoyé d'Amérique au museum d'histoire naturelle de Paris. Selon lui, les couleurs dont brillent à nos yeux les belles fleurs qui décorent nos parterres, ne sont peut-être ni plus vives ni plus variées que celles qui parent la robe de cette couleuvre. Sur son dos, d'un verd de mer, s'étendent quatre raies rousses qui doivent paroître comme dorées lorsque l'animal se joue aux rayons du soleil. Ces quatre raies se réunissent d'abord en trois, puis en deux sur le corps, et se prolongent en une seule dessus la queue. Le sommet de la tête est revêtu de neuf grandes plaques ; les écailles sont ovales, légèrement hexagones, et lisses : Linnæus a compté cent quatre-vingt-quinze plaques entières sous le corps, et quatre-vingt-six doubles sous la queue. Lacépéde n'ayant pas compté le nombre des plaques transversales de la couleuvre trouvée en Amérique, je ne puis affirmer qu'elle soit semblable à la couleuvre triscale de Linnæus. Les deux descriptions

données par ces auteurs diffèrent d'ailleurs entre elles, car selon Linnæus il y a cinq raies dont quatre prolongées jusqu'au bout de la queue ; tandis que Lacépède n'a trouvé que quatre raies réunies en une seule sur la queue, qui occupe seulement le quart de la longueur totale, ce dernier serpent ayant un pied quatre pouces six lignes, et la queue ayant trois pouces dix lignes.

Je possède dans ma collection deux couleuvres de Surinam, qui m'ont été données par Marin de Baize, et qui me paroissent ressembler à la couleuvre ci-dessus décrite d'après Lacépède, car elles n'en diffèrent que par leur couleur principale qui est blanchâtre, marquée de quatre raies brunes. L'une a cent quatre-vingt-onze grandes plaques, et soixante-dix-neuf doubles. L'autre a deux grandes plaques de moins, et deux doubles de plus.

Schneider soupçonne que la couleuvre triscale doit être rangée dans son genre elaps, et il ajoute qu'un observateur nommé Sentzen l'a regardée comme la même que les vipères coralline et galonnée et que la couleuvre agile; mais cette opinion n'est pas vraisemblable ni même admissible.

LA COULEUVRE FOUET-DE-COCHER, DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE (1).

Les travaux des naturalistes modernes sur cette espèce de serpent présentent beaucoup de confusion, car ils ont tous réuni,

(1) *Coluber flagelliformis ; suprà læte viridis, subtùs albidus ; longitudine tenui et flagelliformi ; caudâ $\frac{1}{3}$ et ultrà.*

Scutis abd. 192. — *Scutellis subcaud.* 167 - 259 selon Linnæus.

—— 187. —— 148 - 235 selon Gronovius.

—— 187. —— 147 - 234 selon moi.

Coluber mycterizans. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 28, pl. V, fig. 1 ; et pl. XIX, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1118. — Gronovius, Mus. tom. II, p. 59, n° 19. — Zoophyl. p. 21, n° 202. — *Coluber subcæruleus lateribus lineatis.* Boddaert, nov. Act. ac. Cæs. t. VII, p. 20, n° 11. — *Natrix mycterizans.* Laurenti, Synops. rept. p. 79, n° 162. — *Natrix colore magis virescente.* Gmelin, Syst. nat. p. 1119. — *Anguis viridis.* Catesby, Hist. nat. Carol. tom. II, pl. LVII. — *Coach vhip snake*, des anglo-américains.

à l'exemple de Linnæus et de Gmelin, sous le nom de *coluber mycterizans* et de *nasique*, des serpens très-différens, entre autres des couleuvres voisines du boiga, observées dans l'Amérique septentrionale par Catesby, et deux couleuvres du Bengale dont l'extrémité du museau est terminée par une pointe molle. Pour réparer ces erreurs je conserve à l'espèce d'Amérique le nom de *couleuvre fouet-de-cocher* qu'elle y porte, et je ne laisse le nom de *nasique* qu'à celles du Bengale, figurées par Russel, pl. XII et XIII.

La couleuvre à qui l'on donne plus particulièrement le nom spécifique de *fouet-de-cocher* (coach vhip snake) a été figurée par Catesby, pl. LVII (1). Il y a un inconvénient qui est attaché aux noms vulgaires, et qui a eu lieu pour cette couleuvre, car les anglo-américains désignent sous le même nom plusieurs autres couleuvres très-différentes, et qui n'ont d'autres rapports entre

(1) Tous les naturalistes modernes ont cité, d'après Linnæus, la planche XLVII; mais elle se rapporte au *coluber æstivus* de cet auteur, et à la *verdâtre* de Lacépède et de Latreille. Le nom de *fouet-de-cocher* est donné aussi à la couleuvre fil, figurée par Catesby, pl. LIV, et à la couleuvre lien. La couleuvre nasique n'a pas été décrite par Linnæus.

elles que la forme longue et déliée de leur corps, ainsi que l'habitude de ramper avec beaucoup d'agilité parmi les feuillages et sur les branches d'arbres.

La couleuvre fouet-de-cocher, suivant Catesby, a le corps très-mince, et long de deux pieds environ. Elle est entièrement d'un verd herbacé en dessus, blanchâtre en dessous, avec une ligne longitudinale pâle sur chaque flanc. Elle habite dans l'Amérique septentrionale sur les arbres et les arbustes, où elle court en quelque sorte avec une vîtesse extrême, pour y chasser aux insectes et aux mouches, et pour s'échapper aux poursuites des oiseaux de proie, qui en sont très-avides. Elle est tellement douce et innocente qu'on peut facilement l'apprivoiser, et que plusieurs personnes se plaisent à la porter quelquefois dans leur sein. Un individu que j'ai examiné, et qui fait partie de la collection du naturaliste Bosc, avoit trois pieds cinq pouces de longueur totale, et sa queue occupoit un peu plus du tiers de cette dimension. Sous le ventre il avoit cent quatre-vingt-sept plaques; et sous la queue cent quarante-sept doubles. Linnæus donne à cette couleuvre, qu'il nomme *mycterizans*, ce qui signifie *moqueur*,

à cause de son museau qu'il dit un peu retroussé, cent quatre-vingt-douze plaques abdominales, et cent soixante-sept ventrales. Gronovius lui en donne cinq de moins sous le corps, et dix-sept de moins sous la queue. D'après le nombre des deux sortes de plaques, on voit déjà quelque différence entre elle et la couleuvre nasique du Bengale. Boddaert a décrit cette couleuvre par une phrase très-courte, car il dit qu'elle est un peu bleue avec les flancs rayés. Laurenti l'a placée dans son ouvrage sur les reptiles, sous le nom de *natrix mycterizans*. A cette espèce Linnæus rapporte, ainsi que Gmelin, comme deux variétés, 1° le *natrix flagelliformis* de Laurenti, ou le *serpent mangeur de rats* de Seba, tom. II, planche XXIII, fig. 2; 2° Le *natrix colore magis virescente*, figuré par Catesby, planche LXVII (1).

Cette confusion est tellement établie, qu'il faudroit être puissamment secondé par les recherches d'un voyageur ou d'un naturaliste anglo-américain, pour la débrouiller.

---

(1) La première variété de Laurenti et le *serpens murina* de Seba se rapportent à la couleuvre bleue à deux raies, et la seconde variété de Catesby est la couleuvre verdâtre.

J'espère cependant être parvenu à prouver suffisamment que Linnæus n'a pas publié une synonymie exacte du *coluber mycterizans*, et même que les naturalistes Lacépède et Latreille auroient dû n'y pas réunir la couleuvre nasique du Bengale, dont il y a un individu bien conservé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Bartram a parlé d'une couleuvre fouet-de-cocher qu'il a trouvée dans la Caroline, et d'après la description abrégée qu'il en donne, il paroît que c'est le même animal que la couleuvre lien (*coluber constrictor.*)

L'espèce nommée *le nez retroussé* par Daubenton, dans son Dictionnaire erpétologique, et rapportée à la couleuvre nasique par Lacépède, est la même que la verdâtre (*coluber æstivus*).

On trouvera de plus grands détails sur la couleuvre fouet-de-cocher dans la description de la couleuvre nasique.

LA COULEUVRE HÉBÉ (1).

Les nombreuses recherches de Russel sur les serpens du Coromandel, lui ont procuré la connoissance d'un certain nombre d'espèces qui n'avoient pas été décrites avant lui. Ce naturaliste anglais a figuré, pl. XXI, une couleuvre nouvelle assez jolie, et qui est connue des habitans du Bengale sous le nom de *nouni-paragoudou*. La tête est à peine plus large que le cou, ovale, oblongue, déprimée, et couverte en dessus de neuf plaques. La bouche est large, avec ses plaques des lèvres jaunes, arrondies; la plaque du museau est échancrée vers le bas. Les dents très-petites, aiguës et nombreuses, sont disposées sur les branches marginales et palatales des mâchoires.

(1) *Coluber hebe*; *griseo-cinereus*, *cum fasciis ex flavo albidis nigro punctatis et transversis*; *caudâ* $\frac{1}{5}$.
Scutis abdom. 192. — *Scutellis subcaud.* 62 - 254.
Nouni-paragoudou. Russel, Hist. nat. of Indian et Coromand. serpens, in-fol. p. 26, n° 21, pl. XXI.

Le corps est long, un peu aminci, recouvert d'écailles ovales, orbiculaires, lisses et imbriquées; la queue est prolongée en une pointe très-aiguë.

La longueur totale est de deux pieds, et la queue fait le sixième de cette dimension. La circonférence du cou, près la tête, est d'un pouce trois lignes, et celle du milieu du corps est de deux pouces six lignes.

La couleur de la couleuvre hébé est d'un gris cendré avec des taches obscures, principalement sur la tête et le cou : on voit sur le dos des bandes transversales, étroites, écartées, au nombre de vingt environ, toutes blanches ou jaunâtres, marquées de quelques points noirs sur leurs bords. De plus il y a sur les flancs deux ou trois rangées de traits obliques, courts, écartés, et formés d'écailles blanches ou jaunâtres. Toutes ces bandes sont ordinairement effacées ou nulles sur la queue. Les plaques transversales sont d'une couleur de perle un peu rembrunie, au nombre de cent quatre-vingt-douze grandes sous le corps, et de soixante-deux sous la queue.

Quoique la morsure de la couleuvre hébé ne soit pas venimeuse, ainsi que Russel l'a éprouvé plusieurs fois sur des poulets;

cependant les habitans du Bengale assurent qu'elle peut quelquefois avoir des suites fâcheuses; et si cette opinion est confirmée par l'expérience, il ne faut sans doute attribuer cet effet qu'à l'excessive chaleur du climat, ou à la mauvaise disposition de la personne mordue. C'est ainsi, par exemple, que les tupinambis d'Afrique (principalement le tupinambis orné, que je décrirai à la fin de cet ouvrage, dans les Additions), causent par leur morsure des ulcères qui deviennent souvent gangreneux, ainsi que Perrein de Bordeaux l'a observé à Malimbe dans le royaume de Congo.

LA COULEUVRE BRUNELLE (1).

Linnæus et Gmelin ont placé après la couleuvre sombre cette espèce, qui n'a été qu'imparfaitement indiquée par Gronovius, dans ses ouvrages sur l'histoire naturelle; selon cet auteur elle a cent quatre-vingt-onze grandes plaques sous le corps, et soixante-quinze doubles sous la queue.

Linnæus rapporte à cette espèce le serpent *cobellas*, figuré par Seba, tom. II, pl. 11, fig. 6, et la couleuvre brune à taches blanches et à ventre blanchâtre, indiquée par Boddaert, et qui paroît assez voisine de la couleuvre hébé que j'ai précédemment décrite d'après Russel.

---

(1) *Coluber brunneus ; fuscus, cum maculis albis et abdomine albido ; caudâ....*

Scutis abdom. 191. — *Scutellis subcaud.* 75 - 266.

Coluber brunneus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1108.—Gronovius, Mus. tom. II, n° 15. — Zooph. p. 20, n° 98. — *Coluber brunneus, maculis albis, abdomine albido.* Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. p. 18, n° 3.—*Serpens cobellas dicta.* Seba, Thes. tom. II, p. 4, pl. 11, fig. 6.

LA COULEUVRE A BANDES NOIRES (1).

Les naturalistes modernes ne sont pas d'accord entre eux sur l'espèce de couleuvre qui doit porter le surnom d'*Esculape* ; car

(1) *Coluber atro-cinctus ; albido-flavescens aut pallidè fuscus, cum annulis geminatis nigris ; caudâ ferè* $\frac{2}{7}$.

Scutis abd. 190. — *Scutellis subcaud.* 50 - 240 selon Linnæus.

—— 190.	—— 43 - 233	selon le même.
—— 190.	—— 42 - 232	selon le même.
—— 189.	—— 44 - 233	selon Gronovius.
—— 181.	—— 42 - 223	selon Weigel.
—— 180.	—— 43 - 223	selon Linnæus.
—— 174.	—— 47 - 221	selon le même.
—— 176.	—— 40 - 216	selon Weigel.

Coluber Æsculapii. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. 1, p. 497, n° 15. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 29, pl. 11, fig. 2. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1099. — Gronovius, Mus. Ichthyol. tom. II, p. 59, n° 18. — *Idem.* Weigel, Abh. der hall. naturf. ges. tom. I, p. 24, n°s 27 - 28. — *Coluber albus, annulis nigris.* Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 19, n° 6.

Seba a d'abord ainsi appelé plusieurs espèces étrangères, et c'est d'après lui que Linnæus a donné ce nom à celle que je vais faire connoître sous la dénomination de *couleuvre à bandes noires*. La couleuvre d'Esculape habite en Europe; elle a été décrite par le naturaliste Lacépède dans son ouvrage sur les serpens, et par Sturm dans sa Faune d'Allemagne.

La couleuvre à bandes noires a, selon Linnæus, un pied sept pouces de longueur totale ; elle est brune en dessus, blanchâtre en dessous, avec des bandes transversales blanches et noires, et ces dernières sont partagées en deux par des anneaux blancs. La tête est large, marquée d'une double bande noire; le corps est un peu plus mince que la tête; la queue est amincie, obtuse à son extrémité.

Merrem a figuré à la planche V du premier fascicule de son ouvrage une couleuvre

---

— *Natrix Æsculapii*. Laurenti, Synops. rept. p. 76, n° 151. — Scheuchzer, Phys. sacra, pl. DCLIV, fig. 5. — *Serpens Æsculapii*. Seba, Thes. tom. II, p. 19, pl. XVIII, fig. 4. — Klein, Tent. herpet. in-4°, p. 28. — *The anguis Æsculapii*. Hill, Hist. nat. of animal p. 105. — *Æsculaps natter*. Bl. Merrem, Beytræge zur naturg. der amph. in 4°, fasc. 1, p. 21, pl. V.

à bandes noires qu'il a reçue d'Amérique. La tête est petite, oblongue, obtuse, à peine plus épaisse que le cou; les yeux sont assez gros, ronds et proéminens; sur les branches marginales et palatales des mâchoires il y a des petites dents aiguës, nombreuses, et pas de crochets venimeux. Sur la tête on voit neuf plaques, dont les quatre antérieures sont petites.

Par la forme de sa tête, de son corps et de sa queue, cette innocente couleuvre doit être rangée dans la section des couleuvres anguiformes. Le corps est cylindrique, presque tétragone, à peu près comme celui de l'orvet commun; les écailles qui le recouvrent ont une forme ovale et presque rhomboïdale; la queue occupe à peu près les deux septièmes de la longueur totale: elle est cylindrique, terminée en pointe peu aiguë, et revêtue en dessus d'écailles presque hexagones.

Sa couleur est d'un blanc jaunâtre, quelquefois d'un brun pâle, avec des doubles bandes noires disposées deux à deux en forme d'anneaux.

Le nombre des plaques est très-sujet à varier, car on en a observé cent quatre-

vingt-dix à cent soixante-quatorze sous le corps, et quarante à cinquante sous la queue.

Dimensions principales de cette espece, selon Merrem.

	pouc.	lign.	
Longueur totale	10	»	$\frac{3}{12}$
Longueur de la tête	»	5	$\frac{3}{12}$
Largeur de la tête	»	3	
Longueur du corps	7	»	
Circonférence du corps	»	7	
Longueur de la queue.	2	7	

J'ai un individu de cette espèce dans ma collection.

LA COULEUVRE CUIRASSÉE (1).

PALLAS a donné ce nom à cette couleuvre, parce que les plaques qui recouvrent le dessus de son corps occupent presque les deux tiers de la circonférence, et forment sur chaque flanc une sorte de pli longitudinal.

Sa longueur totale est ordinairement de quatre pieds ; par sa forme elle a beaucoup de ressemblance avec la couleuvre à collier ; ses mâchoires sont sans crochets venimeux, et ont leurs rangées marginales, ainsi que les deux rangées palatales, garnies de petites

(1) *Coluber scutatus*; *scutis abdominalibus longis*, *colore atro*, *scutis et squamis quibusbam albis alternatim dispositis ; caudâ....*

Scutis abdom. 190. — *Scutellis subcaud.* 50 - 240.

Coluber scutatus. Gmelin, Syst. nat. p. 1102. — Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. VIII, p. 90, n° 91. — *La cuirassée.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 17. — *La couleuvre cuirassée.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 158.

dents pointues et apparentes. L'iris de l'œil est brun.

La couleuvre cuirassée est entièrement d'un noir sombre; le dessous de son corps est poli, de la même couleur, mais les plaques sont alternativement d'un blanc jaunâtre à leur extrémité, en sens opposé; ce qui fait paroître le corps comme marqueté; sous la queue il y a quelques demi-plaques qui alternent entre elles. Les grandes plaques sont au nombre de cent quatre-vingt-dix sous le corps, sans y comprendre une grande écaille double sur l'anus. La queue est légèrement trièdre, et garnie en dessous de cinquante doubles plaques environ.

Cette couleuvre passe souvent un tems très-long dans l'eau ou sur les bords de l'Iaïk, et souvent aussi sur les terres sèches et élevées qui avoisinent cette rivière de Russie.

LA COULEUVRE RUSSÉLIE (1).

Pl. LXXVI, *fig.* 2.

C'EST afin de rendre hommage aux travaux de Russel, savant observateur anglais, qui a publié une Histoire très-complette des serpens du Coromandel, que j'ai donné son nom à cette espèce, dont il a publié une belle figure aux planches XXXV et XXXVIII de son ouvrage.

La couleuvre russélie a la tête un peu plus élargie que le cou, ovale, déprimée et couverte de neuf plaques disposées comme dans la couleuvre à collier, avec laquelle elle a beaucoup de rapports par sa forme et ses habitudes. La bouche est petite, avec

(1) *Coluber Russelius; griseo olivaceus, fasciis transversis in medio latioribus nigris et albido flavescente marginatis circa* 22 - 34; *caudâ* $\frac{1}{7}$.

Scutis abdom. 188. — *Scutellis subcaud.* 55 - 243.

—— 169. —— 50 - 219.

Katla-tutta. Russel, Hist. nat. of Indian serpents, in-folio, p. 41, nº 35, pl. XXXV; p. 43, nº 38, pl. XXXVIII.

ses mâchoires presque d'égale longueur, et munies de petites dents nombreuses, rangées sur les branches marginales et palatales ; quelques-unes des dents postérieures sont un peu plus alongées que les autres. Les narines sont percées dans la paire de plaques antérieures.

Le corps est cylindrique, presque également épais dans toute sa longueur, et couvert d'écailles lisses, ovales, arrondies et imbriquées; la couleur est d'un gris olive, marquée en dessus d'environ vingt-déux à trente-quatre bandes transversales, étroites, plus larges dans leur milieu, de couleur noire et bordées des deux côtés par une petite ligne d'un blanc jaunâtre et festonnée: ces bandes se prolongent jusqu'à la fin de la queue. Le dessous de l'animal est d'une couleur de perle.

La longueur totale de ce serpent est ordinairement d'un pied neuf pouces, et la queue occupe la septième partie de cette dimension.

Russel a reçu cette jolie couleuvre, en 1788, du Vizagapatam, où elle paroît assez commune. Cet auteur dit qu'elle est connue dans le pays sous le nom de *katla-tutta*, et il ajoute qu'il en a reçu une autre du

Mazulipatam, où elle est appelée *cobra-monil*, quoiqu'elle ne soit pas venimeuse. Russel a figuré, dans son ouvrage sur les serpens du Coromandel, deux variétés de cette espèce.

Première variété.

Couleuvre russélie : ayant sur la tête trois bandes étroites, noires, bordées de blanc et courbées en forme de chevron, avec trente-quatre bandes transversales sur le corps et la queue.

	pouc.	lign.
Longueur totale	8	»
Longueur de la queue	1	5

Russel, planche xxxv, pag. 40, n° 35.

Seconde variété.

Couleuvre russélie : n'ayant qu'un large chevron dessus la partie postérieure de la tête, avec seulement vingt-deux bandes transversales sur le corps et la queue.

	pieds	pouc.	lignes
Longueur totale.	1	9	6
Circonférence du cou près la tête .	»	1	3
Circonférence du corps vers le milieu	»	2	6
Longueur de la queue	»	5	6

Russel, planche xxxviii, pag. 43, n° 38.

LA COULEUVRE PÉLIE (1).

Cette espèce peu connue des naturalistes n'a encore été décrite d'après nature que par Linnæus, qui en a observé un individu dans la collection de De Géer.

La couleuvre pélie, suivant Linnæus, habite dans les Indes. Elle est brune auprès des yeux et du sommet de la tête : le dessous de l'animal est verd, avec une ligne jaune sur chaque côté ; tout le reste est d'une couleur noire.

---

(1) *Coluber pelias ; pone oculos et verticem fuscus, subtùs viridis, utrinque lineâ flavâ, ceterùm nigro duplicatus* ; *caudâ* ....

Scutis abdom. 187. — *Scutellis subcaud.* 103 - 290.

Coluber pelias. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1111. — *Le Pélie.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 6. — *La couleuvre pélie.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, pag. 155.

Les plaques sont au nombre de cent quatre-vingt-sept grandes sous le corps, et de cent trois sous la queue.

Je présume que cette espèce doit appartenir à la même section que les couleuvres boiga, bleue à deux raies, etc.

LA COULEUVRE ASIATIQUE (1).

On a envoyé de l'Asie, peut-être de l'île de Ceilan, au museum d'histoire naturelle de Paris cette couleuvre, dont Lacépède a donné le premier la description.

Elle a sur la tête neuf plaques disposées comme dans la plupart des autres couleuvres; ses écailles sont rhomboïdales et lisses; sa longueur totale est d'un pied; et sa queue, longue de deux pouces trois lignes, est un peu plus courte d'un sixième. Les plaques transversales sont au nombre de cent quatre-vingt-sept grandes sur le ventre, et de soixante-seize doubles sous la queue.

(1) *Coluber asiaticus; lineis longitudinalibus suprà dorsum, squamisque albido marginatis; caudâ....*

Scutis abdom. 187. — *Scutellis subcaud.* 76 - 263.

L'asiatique. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 25. — *La couleuvre asiatique.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom IV, p. 118. — *Malpolon* en Asie.

Les

Les couleurs de cette couleuvre ont été altérées dans l'esprit de vin; mais on distingue néanmoins des raies longitudinales sur le dos et le bord blanchâtre des écailles; elle a été envoyée sous le nom de *malpolon*, et il paroît, suivant Lacépède, que ce nom sert aux indiens pour désigner plusieurs espèces de serpens, et qu'il est principalement donné à une autre couleuvre, à laquelle je le conserverai, à l'exemple de Daubenton.

LA COULEUVRE

LIEN (1).

CETTE espèce est la plus commune, ou du moins la plus connue de toutes les couleuvres qni habitent dans l'Amérique sep-

(1) *Coluber constrictor ; ex cæruleo-niger, subtùs pallidior, gulâ albâ ; caudâ* $\frac{2}{7}$.

Scutis abdom.	186.	— *Scutellis subcaud.*	92 - 278.
——	184.	——	88 - 272.
——	176.	——	98 - 274.
——	180.	——	96 - 276.
——	178.	——	94 - 272.

Coluber constrictor. Lin. Syst. nat. — Kalm, Iter Amer. tom. III, p. 136. — *Black snake* (*serpent noir*). Catesby, Hist. nat. of Carol. in-fol. tom. II, pl. XLVIII. — *Coluber constrictor.* Gmelin, Syst. nat. p. 1109. — Smith, Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. — *Le serpent lien.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Le lien.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 103. — *La couleuvre lien.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 178. — *Le serpent fouet-de-cocher*, et *la couleuvre poulet.* Bartram, Voyage dans la Caroline, traduction française. — *La couleuvre noire.* Stedman, Voyage à Surinam.

tentrionale : elle remplace, dans cette partie du nouveau continent, la couleuvre à collier d'Europe. Protégée de quelques personnes, détestée de la plupart, elle rend des bienfaits aux agriculteurs en détruisant un grand nombre de petits animaux nuisibles. Elle est incapable de nuire, et se laisse facilement apprivoiser : si on la provoque avec obstination, elle regarde son agresseur, et le menace par des sifflemens assez foibles; mais ses dents sont trop petites et trop courtes pour mordre jusqu'au sang. Elle n'a jamais recours qu'à la fuite pour se soustraire aux poursuites de l'homme, ce qui est une preuve de son innocence et de sa foiblesse. Le nom qu'elle porte indique cependant qu'elle est redoutable pour certains animaux; en effet, lorsqu'elle peut saisir un écureuil, un opossum ou même un oiseau de proie, elle s'entortille autour de lui, le lie avec une force extrême dans les circuits de son corps et de sa queue, et parvient au bout de quelques minutes à l'étouffer. Si on la tient avec force dans la main, elle se tortille autour du bras; on prétend même qu'elle peut lier les deux pieds ensemble.

La couleuvre lien parvient à six ou sept

pieds de longueur totale, et la queue fait elle seule les deux septièmes de cette dimension. Sa tête est à peine plus grosse que le cou, garnie en dessus de neuf plaques, et munie, sur les branches marginales et palatales des mâchoires de petites dents pointues et au nombre de cent douze à cent vingt, selon Palisot Beauvois. Le cou et le corps sont longs, cylindriques, d'une égale grosseur, couverts en dessus d'écailles assez grandes, rhomboïdales, presque hexagones, légèrement carénées, excepté celles des trois rangées latérales à l'extrémité des plaques transversales; ces dernières écailles sont lisses, ovales ou hexagones, et à peine plus grandes que les autres. Le nombre de grandes plaques abdominales varie depuis cent soixante-seize jusqu'à cent quatre-vingt-six; ces plaques sont assez larges et toutes prolongées jusques sur la moitié inférieure des flancs. La queue est cylindrique, amincie, prolongée en une pointe munie d'un petit ergot; les doubles plaques vont de quatre-vingt-huit à quatre-vingt-dix-huit.

La couleur est d'un bleu noirâtre en dessus, plus claire en dessous, avec la gorge et les lèvres blanches.

Il résulte de cette description, que j'ai

faite d'après quatre individus de la collection de Bosc et de la mienne, que Linnæus n'a pas bien observé cet ophidien dont les écailles ne sont pas lisses, comme il l'a cependant prétendu. La plaque anale est double.

Bosc rapporte qu'il a trouvé la couleuvre lien pendant l'automne en Caroline, et qu'elle parvient jusqu'à sept pieds et demi de longueur totale. On assure qu'elle avale de gros écureuils, des grenouilles, des rainettes, des lézards, des rats et des oiseaux; on croit même qu'elle est en grande vénération chez les sauvages, parce qu'ils sont persuadés qu'elle détruit les autres serpens, ainsi que les crotales, quoique la morsure de ces derniers soit très-dangereuse; aussi quelques américains ont-ils soin de la laisser se promener en paix dans leur habitation, et courir légèrement sur leur toit.

Il faut rapporter à cette espèce le *serpent poulet*, que Bartram a décrit ainsi qu'il suit dans la Relation de son voyage en Caroline et en Floride: «Le serpent poulet, dit-il, est un reptile grand, agile et fort, qui a six ou sept pieds de longueur, et qui est rarement aussi gros que le poignet d'un homme. Sa couleur est terreuse ou cendrée, marquée en dessus d'une large teinte

longitudinale d'un brun foncé. C'est un serpent familier qui vit auprès des maisons et dans les jardins : il pourroit même être utile à l'homme, si on parvenoit à le dresser à chasser aux rats, car il dévore une quantité de ces animaux nuisibles : il faudroit seulement l'empêcher de troubler les poules lorsqu'elles couvent, et d'avaler les petits poulets : il n'a aucun venin et s'apprivoise aisément ». J'ai déjà fait connoître la couleuvre fouet-de-cocher, ainsi nommée à cause de sa forme longue et déliée : la couleuvre lien est aussi indiquée, sous le même nom, dans l'ouvrage de Bartram que je viens de citer.

Le serpent fouet-de-cocher est un bel animal qui parvient jusqu'à six ou sept pieds de long dans la Floride orientale, et qui est un peu plus petit dans les contrées maritimes de la Caroline et de la Géorgie, selon Bartram. Son corps n'est pas plus gros qu'un bâton ou qu'une canne ordinaire. Sa tête est grosse comme le bout du doigt ; le cou est aminci ; la queue est très-mince, longue, et elle diminue insensiblement depuis l'anus comme une petite baguette ou comme un fouet-de-cocher. La tête et le cou, dans l'espace de trois ou quatre pouces, sont en

dessus d'un beau noir luisant; la queue est noire ou d'un brun foncé; la gorge et le ventre sont blancs; le dessus du corps varie depuis le brun marron, le brun pâle, le gris d'argile jusqu'au blanchâtre, suivant les individus, le sexe ou l'âge. Ce serpent est très-alerte, et semble voler plutôt que ramper; et il est sur-tout remarquable, parce qu'il peut courir en rampant seulement sur une partie de sa queue, en élevant la tête et le corps dans une direction verticale. Bartram rapporte qu'en voyageant à cheval dans la Floride, il fut suivi de près par un serpent fouet-de-cocher qui se tenoit ainsi redressé, et qui sembloit n'avoir d'autre motif pour le suivre que la curiosité, car il n'est ni venimeux ni farouche. Un jour le même voyageur vit sur la terre, à une assez grande distance en avant de lui, une grande espèce d'épervier se débattre avec force sans pouvoir s'envoler : et lorsqu'il fut auprès, il reconnut que l'oiseau étoit entortillé par plusieurs cercles que faisoit un long serpent fouet-de-cocher autour de son corps et d'une de ses ailes. L'oiseau avoit voulu probablement dévorer le serpent, mais celui-ci, plus alerte, avoit adroitement garotté son ennemi audacieux dans de nombreux cir-

cuits. Bientôt ils se séparèrent; l'oiseau s'envola, et le serpent s'enfuit sans avoir reçu aucune blessure.

Ce reptile existe enfin dans l'Amérique méridionale; car Stedman nous apprend qu'on rencontre la couleuvre noire (*coluber constrictor* Lin.) à Surinam; qu'elle y grimpe sur la cîme des arbres, entre autres des cocotiers, où les nègres esclaves montent avec une extrême vîtesse soit pour la tuer, soit pour y cueillir les cocos.

LA COULEUVRE
NOIRE ET BLANCHE (1).

Cette espèce de couleuvre a été découverte par W. Bartram dans la Floride, et il l'a décrite assez légèrement dans la Relation de son voyage : « Le serpent pin ou taureau est, dit-il, le plus grand que l'on connoisse dans l'Amérique septentrionale, après le serpent à sonnette, et peut-être le surpasse-t-il en longueur. Il est marqueté de noir et de blanc. Il ne fait aucun mal à l'homme; mais il mange les écureuils, les oiseaux, les lapins et tous les autres petits animaux qu'il peut atteindre. Lorsqu'il est

(1) *Coluber melanoleucus ; nigro et albo maculatus. . . . . . . caudâ apice calcaratâ. . . . . . .*

Scutis abdom. . . . — *Scutellis subcaud. . . .*

Le serpent pin ou taureau. William Bartram, Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, in-8°, tom. II, p. 18.

en colère, ou lorsque deux mâles se disputent une femelle, ils font entendre un bruit effrayant, un sifflement fort et profond. On appelle aussi ce reptile *serpent à corne*, parce que sa queue est terminée par une sorte d'éperon dur comme de la corne, que l'animal irrité agite avec vîtesse, mais avec lequel il ne frappe jamais. Il habite des trous dans la terre où il se retire précipitamment aussitôt qu'il craint quelque danger ».

Palisot Beauvois n'a jamais trouvé ce serpent dans la Pensilvanie et dans les autres contrées des Etats-Unis qu'il a parcourues; mais il paroît néanmoins que cet ophidien est connu des habitans de la Caroline méridionale et de la Floride.

Je regarde cette espèce comme très-voisine de la couleuvre lien, que j'ai décrite précédemment.

LA COULEUVRE COURESSE (1).

PENDANT le séjour que feu Chanvalon fit à la Martinique, il envoya au museum d'histoire naturelle de Paris cette nouvelle espèce de couleuvre dont Lacépède a le premier donné la description et la figure. La couleuvre couresse est ainsi nommée parce qu'elle s'enfuit et se cache avec une extrême vîtesse lorsquelle aperçoit quelqu'un. Rochefort l'a indiquée sous ce nom et sous celui de *coureresse* dans son Histoire des Antilles.

Elle parvient à trois ou quatre pieds de

(1) *Coluber cursor; suprà atro-viridis, cum maculis albis, parvis et oblongis in duplici serie longitudinali dispositis, subtùs albidus; caudâ* $\frac{1}{4}$.

Scutis abdom. 185. — *Scutellis subcaud.* 105 - 290.

La couresse. Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 66, pl. III, fig. 2. — *La couresse* ou *coureresse.* Rochefort, Hist. des Antilles; Lyon, 1667, tom. I, p. 294. — *La couleuvre couresse.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 125.

longueur; mais l'individu observé par Lacépède n'avoit que deux pieds dix pouces sept lignes, et sa queue amincie, prolongée en pointe, faisoit la quatrième partie de cette dimension. La tête, un peu plus grosse que le cou, est couverte en dessus de grandes plaques, et en arrière d'écailles ovales et unies, de même que celles du dos. Les plaques transversales sont au nombre de cent quatre-vingt-cinq entières sous le corps, et de cent cinq sous la queue.

La couleuvre coureusse paroît avoir des couleurs assez vives lorsqu'elle est vivante: elle est en dessus verdâtre, avec deux rangées longitudinales de petites taches blanches et alongées; le dessous et les flancs sont blanchâtres et luisans.

LA COULEUVRE NÉBULEUSE (1).

En examinant la description que Linnæus a donnée de cette couleuvre d'Amérique,

---

(1) *Coluber nebulatus ; suprà griseo-cinerascens, fusco nebulatus, subtùs albidus sub-flavescens cum mediá parte scutorum et scutellorum alternatim fuscescente ; caudâ* $\frac{1}{6}$.

Scutis abdom. 185. — *Scutellis subcaud.* 81 - 266.
—— 185. —— 88 - 273 selon Weigel.
—— 178. —— 81 - 259 selon le même.

Coluber nebulatus. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 32, pl. XXIV, fig. 1. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1107. — Weigel, Abh. der hall. nat. ges. tom. I, p. 32, n°s 44 et 45. — *Cerastes nebulatus.* Laurenti, Synops. rept. p. 83, n° 174. — *Wolken natter.* Bl. Merrem, Beytræge zur ges. der amphib. fasc. 1, p. 31. — Borouwski, Gemeinn. naturg. t. III, p. 87. — *An serpens ceilonica, maculata?* Seba, Thes. tom. I, p. 157, pl. C, fig. 3. — *An serpens americana, versicolor?* Seba, Thes. tom. II, p. 30, pl. XXIX, fig. 3. — *Le nébuleux.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *La nébuleuse.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 99. — *La couleuvre nébuleuse.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. IV, p. 177.

on est porté à croire qu'elle est semblable à la couleuvre lien des Etats-Unis. Linnæus dit en effet qu'elle a le dessus du corps mélangé de brun et de cendré, et le dessous de brun et de blanc; il lui indique cent quatre-vingt-cinq plaques entières sous le ventre, et quatre-vingt-une paires sous la queue. Ce naturaliste ajoute d'après Laurenti, qui l'a rangée parmi ses cérastes, qu'elle se dresse et s'entortille avec force autour des jambes lorsqu'on la met en colère.

Merrem a publié une figure très-bien faite de cette couleuvre, dont les couleurs sont disposées différemment que celles de la couleuvre lien. Sa tête est ovale, obtuse, plus élargie en arrière, aplatie et couverte de neuf plaques en dessus : elle a beaucoup de rapports par sa forme avec la couleuvre bali; son cou est un peu plus étroit que la tête, dont la mâchoire inférieure est presque aussi longue que la supérieure. Toutes les dents sont petites, simples et pointues. Le corps est légèrement renflé vers son milieu, comprimé sur les flancs et couvert en dessus de petites écailles hexagones et lisses. La queue est petite, amincie, terminée en pointe, et elle occupe la sixième partie de la longueur totale.

La couleur est d'un blanc grisâtre, parsemée de teintes d'un rouge brun, avec des bandes irrégulièrement dentelées, et d'un brun clair effacées, sur les flancs. Le dessous est d'un blanc jaunâtre, avec des plaques à moitié brunes et jaunâtres; la couleur brune des plaques est disposée un peu irrégulièrement et dans des sens alternes : le dessous de la queue est brunâtre comme le dos.

Dimensions de cette couleuvre, selon Merrem.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	1	10	2 $\frac{1}{12}$
Longueur de la tête	»	1	3 $\frac{1}{12}$
Largeur de la tête	»	»	4 $\frac{5}{12}$
Longueur du corps	1	3	6
Circonférence du corps . . .	»	1	4 $\frac{5}{12}$
Longueur de la queue. . . .	»	5	5

Merrem a reçu cette couleuvre de Surinam; il croit que c'est la même que le serpent de Ceilan, figuré par Seba, tom. I, pl. c, fig. 3, et que le serpent d'Amérique du même auteur, tom. II, planche XXIX, fig. 3.

LA COULEUVRE IPHISE (1).

CETTE couleuvre est très-voisine par sa forme de la couleuvre à bandes noires (*coluber Æsculapii* Lin.); mais elle en diffère par la disposition de ses couleurs et par le nombre de ses plaques transversales. Merrem l'a reçue de l'Inde, et il y rapporte le *serpent de Siam varié de bandes*, figuré par Seba, tom. II, pl. XXXIV, fig. 5.

La tête est très-petite, déprimée, ovoïde, arrondie en devant, couverte de neuf plaques en dessus et de six en dessous, avec

(1) *Coluber iphisa; albido-flavus, suprà lineâ longitudinali rubellâ cum maculis nigris transversis dorsalibus subconnexis in unâ serie dispositis et in utroque latere angustis; caudâ* $\frac{2}{11}$.

Scutis abdom. 185. — *Scutellis subcaud.* 38 - 223.

Hygiœns natter. Bl. Merrem, Beytræge zur ges. der amphib. in-4°, fasc. 1, p. 24, pl. VI. — *Serpens siamensis.* Seba, Thes. tom. II, pl. XXXIV, fig. 5.

sa

sa mâchoire inférieure plus courte. On voit à chaque côté antérieur de l'autre mâchoire une dent un peu plus longue que les autres, aiguë, courbée et de couleur brune; Merrem doute que cette dent soit un crochet venimeux. Si ce reptile est réellement venimeux, il faudroit le placer après la vipère à lunettes. La langue est très-extensible et peut se retirer dans un fourreau cylindrique.

Le corps et le cou sont presque aussi gros que la tête, cylindriques, légèrement tétragones, et revêtus d'écailles lisses, hexagones, plus alongées en dessus et plus larges sur les flancs. La queue est cylindrique, mince, prolongée en pointe très-aiguë, couverte en dessus d'écailles hexagones. Elle fait les deux quinzièmes de la longueur totale.

Merrem a compté cent quatre-vingt-cinq plaques entières sous le corps, et trente-huit doubles sous la queue.

La couleuvre iphise est d'un blanc jaunâtre, ornée en dessus par une raie longitudinale d'un rouge clair, avec une rangée de taches transversales noires, assez rapprochées ou réunies dans leur milieu et plus

étroites sur les flancs. Ces taches entourent presque entièrement la queue.

Dimensions principales de la couleuvre iphise, selon Merrem.

	pouc.	lign.	
Longueur totale	11	3	$\frac{7}{12}$
Longueur de la tête.	»	5	$\frac{7}{12}$
Largeur de la tête.	»	2	$\frac{3}{12}$
Longueur du corps.	9	5	
Circonférence du corps	»	7	$\frac{2}{12}$
Longueur de la queue	1	7	

LA COULEUVRE PERLÉE (1).

CETTE petite couleuvre, agréablement tachetée en dessus, a été très-bien figurée et décrite par Bl. Merrem, qui parut incertain si elle est semblable au serpent porte-croix de Ceilan, représenté par Seba, t. II, pl. XII, fig. 2.

La couleuvre perlée a beaucoup de rapports, par sa forme et par sa taille, avec les couleuvres iphise et à bandes noires. La tête est petite, déprimée, arrondie, obtuse, couverte en dessus de neuf plaques, avec sa mâchoire inférieure un peu plus courte et

---

(1) *Coluber margaritaceus; suprà margaritaceus, cum maculis nigris cruciformibus* X, *seriatim dispositis et aliis maculis albis*; *subtùs albus lateraliter fusco-maculatus*; *caudâ* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 184. — *Scutellis subcaud.* 66 - 250.

Perlfarbne natter. Bl. Merrem, Beytræge naturg. amphib. fasc. 2, p. 42, pl. IX. — *Serpens ceilonica, crucifera.* Seba, Thes. tom. II, pl. XII, fig. 2. — *Coluber margariticus.* Klein, Tent. herpet. in-4°, p. 33.

munie sur la gorge de six plaques, non compris les labiales; les dents sont très-petites, simples et aiguës, disposées sur les branches marginales et palatales; la langue est extensible, très-fendue, et munie à sa base d'un fourreau charnu, cylindrique, dans lequel elle peut se retirer.

Le corps est peu distinct de la tête, presque également gros dans toute sa longueur, cylindrique, et couvert d'écailles lisses, alongées, hexagones en dessus, plat et garni de cent quatre-vingt-quatre grandes plaques en dessous; la plaque anale est double et demi-circulaire. La queue fait un sixième de la longueur totale : elle est mince et prolongée en une pointe très-aiguë, avec soixante-six doubles plaques en dessous, non compris les trois situées sous la plaque de l'anus.

Cette couleuvre est en dessus de couleur de perle, parsemée de taches noires en forme d'un X, et disposées par rangées, avec d'autres taches d'un blanc éclatant; le dessous est blanc, marqué de taches brunes aux extrémités des plaques.

Merrem ne sait pas dans quelle partie de la terre habite cette couleuvre innocente.

Dimensions principales de la couleuvre perlée, selon Merrem.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale.	1	9	4
Longueur de la tête	»	»	9
Largeur de la tête.	»	»	5
Longueur du corps	1	4	3
Circonférence du corps	»	1	11
Longueur de la queue	»	4	4

LA COULEUVRE AULIQUE

OU LAPHIATI (1).

LINNÆUS a observé cette couleuvre dans le museum du prince Frédéric Adolphe, et il y rapporte comme synonyme le laphiati du Brésil, représenté par Seba.

Elle est grise, avec plusieurs lignes transversales blanches, fourchues sur les flancs; sur les côtés de l'occiput il y a en outre deux taches triangulaires blanches, qui vont se

(1) *Coluber aulicus; suprà griseus lineis plurimis transversis albis, in utroque latere bifurcatis et distantibus, subtùs albidus aut sub-flavescens; caudâ...*

Scutis abdom. 184. — *Scutellis subcaud.* 60 - 244.

Coluber aulicus. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. I, p. 29, pl. XII, fig. 2. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1103. — *Natrix aulica.* Laurenti, Synops. rept. p. 74, n° 148. — *Laphiati du Brésil.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCI, fig. 5. — *La losange.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La laphiati.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 86. — *La couleuvre laphiati.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 173, fig. 2.

rejoindre sur la nuque. Le dessous est d'un jaune pâle, couvert de cent quatre-vingt-quatre plaques entières, et de soixante doubles plaques. Selon Seba, la couleur principale sur le dos est roussâtre, avec le sommet de la tête très-artistement peint.

La figure de la couleuvre laphiati fait voir les fourches blanches des flancs écartées les unes des autres; ce qui doit servir à la distinguer de la couleuvre chaîne ou gétule, parce que cette dernière a ses fourches réunies en un large zig-zag.

La couleuvre laphiati paroît avoir environ trois ou quatre pieds de longueur totale.

LA COULEUVRE AGILE (1).

CETTE espèce a d'abord été observée par Linnæus dans le museum du prince Adolphe Frédéric. La forme longue et déliée de son corps indique qu'elle a une graude agilité dans ses mouvemens; cependant elle n'est pas aussi élancée, et ne paroît pas ramper avec autant de légèreté que les couleuvres boiga, bleue à deux raies, etc. Cette cou-

(1) *Coluber agilis ; lineâ intrà oculos fuscâ, colore suprà alternatim albo et nigro fasciato, subtùs albido ; caudâ ferè* $\frac{1}{5}$.

Scutis abdom. 184. — *Scutellis subcaud.* 50 - 234.
—— 174. —— 60 - 234.

(1) *Coluber agilis.* Lin. Syst. nat. — Amæn. acad, tom. I, p. 304, n° 33. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 27, pl. XXI, fig. 2. — *Cerastes agilis.* Laurenti, Synops. rept. p. 82, n° 171. — Gmelin, Syst. nat. p. 1112. — *L'agile.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. I, p. 387. — *La couleuvre agile.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 101, fig. 1. — *Le mangeur de chenilles.*

leuvre de Ceilan a des bandes alternativement blanches et brunes, variées de points noirs. Linnæus dit qu'elle est voisine par sa forme de la couleuvre bali : il lui a compté cent quatre-vingt-quatre plaques sous le corps, et cinquante doubles plaques sous la queue.

Lacépède a vu dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris une couleuvre qu'il rapporte à celle-ci, et dont la longueur est d'un pied huit pouces, y compris la queue, qui est prolongée en pointe et longue de quatre pouces trois lignes. La tête est revêtue de neuf plaques en dessus; il n'y a que des petites dents sur les mâchoires; une bande brune et étroite s'étend d'un œil à l'autre, et le reste de la tête en dessus est blanc. Les écailles sont lisses et rhomboïdales; sur tout le corps on voit des bandes transversales irrégulières, alternativement blanches et brunes, et le dessous de l'animal est blanchâtre. Ce second individu avoit en dessous cent soixante-quatorze grandes plaques, et soixante doubles; il a été envoyé au museum sous le nom de *mangeur de chenilles.*

LA COULEUVRE SCHOKARI (1).

C'EST dans les montagnes de l'Yemen, au milieu des forêts de l'Arabie heureuse, que Forskœl a trouvé cette couleuvre, ainsi nommée par les arabes. Sa longueur totale est de deux pieds trois pouces; sa grosseur égale celle du doigt; sa couleur en dessus est d'un brun cendré, avec une double bande longitudinale blanche. Dans les grands individus on voit sur le milieu du dos une petite bande plus courte, formée de petites taches blanchâtres, séparées et situées à la base des écailles intermédiaires. La bande

(1) *Coluber schokari; suprà fusco cinereus, vittâ utrinque duplici longitudinali albâ; gulâ flavescente punctis fuscis; caudâ ferè $\frac{1}{3}$.*

Scutis abdom. 183. — *Scutellis subcaud.* 144 - 327.
—— 180. —— 114 - 294.

Coluber schokari. Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. p. 1115. — *Idem.* Forskœl, Descript. anim. Ægypt. et Arab. pag. 14, n° 10. — *La schokari.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 55. — *La couleuvre schokari.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 166.

supérieure blanche, sur chaque côté du dos, est un peu cendrée à sa moitié vers la tête, et à son bord en dessus il y a une ligne étroite, noire, longitudinale et continue, tandis qu'à l'autre bord on voit une autre ligne plus étroite et interrompue; la bande inférieure est entièrement blanche. La couleur varie en dessous du cendré pâle au blanchâtre, et la gorge est jaunâtre, avec des points bruns. La tête est ovale, obtuse; le sommet de la tête est aplati, couvert de plaques, dont deux plus grandes près des yeux, trois moyennes entre les yeux, et une longue et étroite entre ces deux dernières. En avant des plaques latérales est insérée une petite écaille sur les yeux : ensuite entre la bouche et les yeux on voit deux paires d'autres plaques. La queue est presque du double plus courte que le corps. Un individu avoit cent quatre-vingt-trois grandes plaques abdominales, et cent quarante-quatre doubles plaques sous-caudales : un autre avoit de moins trois grandes plaques et trente doubles plaques; mais la queue, selon Forskœl, avoit sans doute été mutilée.

La couleuvre schokari est assez commune, et Forskœl ne lui a jamais trouvé de crochets venimeux.

LA COULEUVRE

A BANDEROLLES (1).

Les habitans du Bengale désignent sous le nom de *wanapa-pam*, selon Russel, une petite espèce de couleuvre assez rare au Vizagapatam. Elle a cent quatre-vingt-deux grandes plaques sous le corps, et trente-huit doubles sous la queue.

La tête est à peine plus élargie que le cou, ovale-oblongue, obtuse, et couverte en dessus de neuf plaques; la bouche est fendue, large, avec sa mâchoire inférieure plus courte; les dents sont nombreuses, petites, un peu courbées et disposées sur les branches marginales et palatales.

Le corps est cylindrique, long, peu renflé

(1) *Coluber tæniolatus*; *suprà castaneus lineolis longitudinalibus albidis, cum fasciis transversis nigris et numerosis suprà dorsum*; *colore subtùs pallidè margaritaceo*; *caudâ* $\frac{1}{9}$.

Scutis abdom. 182. — *Scutellis subcaud.* 38 - 220.

Wanapa-pam. Russel, Hist. nat. of Indian serpens, p. 24, nº 19, pl. XIX.

vers son milieu, et couvert d'écailles lisses, ovales et imbriquées; le cou est gros comme le tuyau d'une plume d'oie, et le corps l'est comme le tuyau d'une plume de cygne; la queue est très-courte, et fait la neuvième partie du total; elle est terminée en une pointe aiguë. La longueur de cette couleuvre est d'un pied deux pouces.

Entre les yeux il y a deux lignes noires, et l'on en voit une troisième entre les deux grandes plaques postérieures. La couleur dominante de ce reptile est d'un châtain clair, élégamment orné sur toute la longueur en dessus d'un blanc jaunâtre mélangé de points blancs; et sur les bords de chaque côté il y a deux lignes, l'une grise et l'autre baie; entre les filets gris sont des bandes transversales rapprochées, nombreuses, formées de petits traits obliques et noirs. Les plaques sont toutes d'un gris de perle, assez clair.

LA COULEUVRE TRISTE (1).

Cette espèce est nommée *goubra* par les habitans du Bengale, selon Russel, qui en a donné la figure d'après un dessin qui lui fut envoyé pendant l'été de 1788, de Hyderabad par Alexandre Russel.

La tête est ovale, déprimée, couverte de neuf plaques, et plus large que le cou. La bouche est large, avec la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure. Les dents sont petites, courbées et disposées sur les branches marginales et palatales.

Le corps est assez gros et renflé à son milieu, quelquefois déprimé sur le dos.

(1) *Coluber tristis; suprà atro fuscus sub-cærulescens, subtùs albidus squamis lateralibus nigro punctatis; caudâ* $\frac{1}{3}$.

Scutis abdom. 181. — *Scutellis subcaud.* 130-311.

Goubra. Russel, Hist. nat. of Indian serpents, p. 35, n° 31, pl. XXXI.

Les écailles sont ovales et presque linéaires, excepté celles de la rangée vertébrale, qui sont ovales et plus courtes que les autres. Sur les côtés des plaques les deux rangées d'écailles sont plus élargies que les autres.

La couleur de la tête et du corps est d'un brun noirâtre, avec des écailles sur le milieu du dos, d'un bleu clair. Les écailles voisines des plaques sont blanchâtres, et marquées de points noirs presque jusqu'à l'anus. Les plaques transversales sont blanchâtres, au nombre de cent quatre-vingt-une grandes sur le ventre, et de cent trente doubles sous la queue.

Alexandre Russel croit que cette couleuvre peut devenir plus grande; il dit qu'elle fréquente principalement les bois.

Un individu avoit trois pieds deux pouces; sa circonférence étoit d'un pouce trois lignes environ; et la queue pointue avoit un pied six lignes, ce qui fait à peu près le tiers de la dimension totale.

LA COULEUVRE BORDELAISE (1).

J'ai reçu de Rodrigues, fondateur et directeur du museum d'instruction publique de Bordeaux, cette nouvelle espèce de couleuvre, qui me paroît assez voisine de celle à collier par sa taille et par les couleurs de ses plaques transversales, et de la lisse, par les couleurs du dessus de son corps. La tête est grosse, un peu bombée postérieurement, comprimée vers le commencement du cou, couverte en dessus de neuf grandes plaques disposées en travers sur quatre rangs, avec le museau obtus, terminé par une plaque demi-circulaire, et surmontée entre les deux plaques intranasales d'une autre infiniment petite et triangulaire.

(1) *Coluber girondicus*; *capite posticè subalto*, *et lateraliter compresso*, *colore griseo cinerascente*, *fasciis numerosis transversis margine nigro squamarum formatis*; *subtùs flavescens scutis semi-nigris*; *caudâ* $\frac{1}{7}$.
Scutis abdom. 181. — *Scutellis subcaud.* 62 - 243.

triangulaire. Toutes les écailles sont lisses, rhomboïdales, presque hexagones et imbriquées. Il y a onze plaques sur chaque côté de la mâchoire supérieure, et dix sur chaque côté de l'inférieure, non compris la plaque située en devant.

J'ai compté cent quatre-vingt-une grandes plaques sous le corps, et soixante-deux doubles sous la queue, qui est amincie, prolongée en pointe, et terminée par un ergot droit.

La couleur est d'un gris cendré en dessus, avec des bandes étroites, transversales, irrégulières, formées d'écailles bordées de noir. Le dessous est jaune clair, avec la plupart des plaques à moitié noires et disposées soit alternativement, soit dans des sens opposés. Les premières bandes sur le cou sont entièrement noires. Sur le front on voit une tache noire en forme de croissant, dont l'extrémité de chaque côté passe sur chaque œil et forme un trait noir, prolongé en une tache noire irrégulière sur les côtés du cou. Trois points noirs sont placés sur la grande plaque entre les yeux.

La longueur totale est d'un pied huit

pouces six lignes, et la queue occupe les deux septièmes de cette dimension.

Je ne sais rien de particulier sur les habitudes de cette couleuvre innocente.

J'ai vu dans la collection de Bosc une couleuvre bordelaise dont les bandes transversales noires tranchent sur un fond blanchâtre; mais je crois que cette différence provient de ce que l'animal avoit récemment changé de peau.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	1	8	6
Longueur de la queue	»	5	6

LA COULEUVRE SIBON (1).

SELON Seba, les hottentots donnent le nom de *sibon* à une espèce de couleuvre dont le corps est agréablement marqué de taches et orné de diverses couleurs. La tête est blanche en dessus et recouverte de plaques ; le reste de l'animal est parsemé de taches rousses et rougeâtres sur un fond jaune clair : toutes les plaques en dessous ont une couleur jaunâtre, nuée et tachetée

(1) *Coluber sibon; suprà ex fusco ferrugineus albo adspersus, subtùs albus fusco maculatus, capite albo; caudâ....*

Scutis abdom. 180. — *Scutellis subcaud.* 85 - 265.

Coluber sibon. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. I, p. 304, n° 32. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1107. — *Natrix sibon.* Laurenti, Synops. rept. p. 95, n° 220. — *Sibon.* Seba, Thes. tom. I, pl. XIV, fig. 4. — *Le sibon.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 52. — *La couleuvre sibon.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 164.

de roux. Linnæus a décrit cette couleuvre d'après nature; il en a observé un individu garni en dessous de cent quatre-vingts grandes plaques, et de quatre-vingt-cinq doubles plaques. Selon lui, la couleuvre sibon est d'un ferrugineux parsemé de blanc en dessus, et le dessous est blanc avec des taches brunes; de plus la couleur de la tête est blanche.

LA COULEUVRE CEILANIQUE (1).

Gronovius et Boddaert ont fait mention de cette couleuvre dans leurs ouvrages ; le premier lui a trouvé cent quatre-vingts grandes plaques, et quatre-vingt doubles ; mais Boddaert en a trouvé trois de moins aux premières, et neuf de plus aux secondes.

Selon lui, elle est marquée de grandes taches brunes.

---

(1) *Coluber zeylonicus ; suprà pallidè rufescens albido marmoratus, cum maculis majoribus fuscis ; caudâ.....*

Scutis abd. 180. — *Scutellis subcaud.* 80 - 260 selon Gronovius.

—— 177. —— 89 - 266 selon Boddaert.

Coluber zeylonicus. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1106. — Gronovius, Mus. tom. II, n° 20. — Zoophyl. n° 105. — *Coluber maculis majoribus brunneis.* Boddaert, nov. Act. acad. Cæs. tom. VII, p. 20, n° 12. — *Serpens maculata ceylonica.* Seba, Thes. tom. I, pl. c, fig. 4. — *Serpens americanus.* Scheuchzer, Phys. sacr. pl. DCCXLVIII, fig. 8.

Seba a reçu cet ophidien de Ceilan. Le dessus de la tête est couvert de neuf plaques roussâtres pâles. Les écailles du corps sont toutes assez petites, de couleur rousse, et marquées de marbrures blanches, petites et grandes.

On rapporte à la couleuvre ceilanique un serpent que Scheuchzer croit habiter en Amérique, et qu'il a figuré dans son grand ouvrage, pl. DCCXLVIII, fig. 8.

LA COULEUVRE HYDRE (1).

Il n'existe aucune classe, aucun ordre un peu considérable parmi les animaux, de même que dans les deux autres règnes de la nature, où l'on ne soit exposé à rencontrer des anomalies plus ou moins bizarres, par rapport aux formes ou aux habitudes ; et sans rapporter ici tous les nombreux exemples que je pourrois citer, je me contenterai de présenter celui de la couleuvre hydre, qui a beaucoup de res-

(1) *Coluber hydrus ; anguiformis, suprà olivaceo-cinereus, fasciâ bifurcatâ duabusque maculis nigricantibus ad occipitem ; cum maculis orbiculatis per quatuor series in quincunces insuper dispositis ; caudâ nigricante, apice bimucronato....*

Scutis abdom. 180. — *Scutellis subcaud.* 66 - 246.

Coluber hydrus. Gmelin, Syst. nat. p. 1103. — Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. VIII, p. 91, n° 92. — *L'hydre.* Lacépède, Hist. nat. des serpens, in-12, tom. II, p. 14. — *La couleuvre hydre.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 156.

semblance par sa forme avec les orvets, et qui paroît vivre habituellement dans l'eau.

Sa longueur totale est de trois pieds environ. La tête est petite, sans museau saillant; dans la bouche il n'y a pas de crochets venimeux, mais on voit au palais une double rangée de petites dents pointues, recourbées en arrière. La langue est très-longue et noire. Les yeux sont petits, entourés d'un cercle jaune. La couleur est en dessus d'un cendré olivâtre. Sur le sommet de la tête il y a de chaque côté une bande noire qui forme un angle sur l'occiput, et dans l'intervalle sont deux taches oblongues noirâtres. Le dessus du corps est couvert de taches arrondies, disposées en quinconces sur quatre rangées, dont les latérales sont plus noires et touchent aux plaques.

Les plaques sont marquetées de jaunâtre et de noirâtre, de telle manière que le jaune domine vers la gorge; mais la queue est entièrement noirâtre. Les grandes plaques abdominales sont au nombre de cent quatre-vingts, et les doubles plaques sous-caudales sont au nombre de soixante-six, ce

qui fait un total de deux cent quarante-six, sans y comprendre la plaque quadruple de l'anus, et les deux pointes très-petites qui terminent l'extrémité de la queue, et qui sont situées l'une sur l'autre.

Pallas a trouvé la couleuvre hydre dans le Rhymn et dans d'autres rivières qui se jettent dans la mer Caspienne; il l'a également vue dans cette mer intérieure; jamais il ne l'a aperçue hors de l'eau sur les rivages; aussi le nom qu'elle porte indique que c'est une couleuvre aquatique.

Fin du sixième Volume.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce sixième Volume.

Fin de la Table.

